

MÉMOIRES

DE LA

Société Préhistorique Française

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 28 Juillet 1910)

TOME CINQUIÈME

Année 1958



PARIS

Société Préhistorique Française

250, RUE SAINT-JACQUES, PARIS V°

1959

MÉMOIRES

DE LA

Société Préhistorique Française

MÉMOIRES

DE LA

Société Préhistorique Française

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 28 Juillet 1910)

TOME CINQUIÈME

Année 1958



PARIS

Société Préhistorique Française

250, RUE SAINT-JACQUES, PARIS V^e

1959

LE GISEMENT MOUSTÉRIEN de " Chez-Pourré, Chez-Comte "

(près BRIVE, Corrèze)

PAR

**les Abbés Amédée et Jean BOUYSSONIE,
et M. Pierre FÉROL (1)**

Emplacement.

La Route Nationale 20 qui unit Toulouse à Paris, traverse Brive-la-Gaillarde et franchit la rivière Corrèze, sur le « pont Cardinal » (ainsi nommé en souvenir du cardinal Dubois), à l'altitude 111 m.; elle monte sur un plateau, et 2 km. plus loin culmine à 250 m. environ. Ce plateau est un reste de la carapace du grès triasique grossier, qui s'étendait au Sud et au Nord de Brive, et qui fait place un peu plus loin vers le Nord-Est, à des grès houillers, puis à des schistes cristallins, extrême bordure Sud-Ouest du Massif Central.

Les érosions ont creusé, sous des bancs plus durs de cette carapace, à l'altitude 235 m. environ, des cavités formant grottes, un peu à droite de la Nationale 20 entre les hameaux dits la Pigeonnie et les Plantades. Les grottes encore existantes sont plutôt orientées vers le Sud-Est; mais des surplombs, actuellement effondrés, dont il reste des traces, devaient s'étendre plus loin; l'ensemble formait un vaste arc de cercle de près de 200 m. de développement, bien exposé au Midi, quand des moustériens vinrent, et optèrent ce site comme lieu d'habitation : voir plan *Fig. 1*. C'est le lieu-dit « Chez-Pourré » (2).

(1) Dans notre texte, les chiffres entre [] correspondent aux références données en fin d'article.

Les chiffres romains correspondent à nos planches de dessins; les objets y sont figurés de la grandeur naturelle.

(2) L'orthographe peut varier : Pouré, Pourret. Nous adoptons celle du manuel de Déchelette.

Etude géographique.

Nos gisements préhistoriques sous voûte, au voisinage de Brive, sont tous logés dans des cavernes creusées dans un banc de grès grossier (probablement parce que le ciment naturel était moins compact); les grès plus fins, rouges ou grisâtres,, d'âge plus ancien, ne forment guère de surplombs.

Il est intéressant de comparer les altitudes de ces différentes grottes. La plus élevée est nettement Chez-Pourré (235 m.). Une autre série, correspondant sans doute à une strate de grès plus dur, se trouve vers 165-170 m.; ce sont : Bassaler-Nord (dominant la vallée de la Corrèze), Champ (sur le ruisseau de Planche-Torte), Coumba-del-Bouïtou (dans un vallon affluent), Bos-del-Ser (vallée de la Courolle). Plus bas s'ouvrent la série classique des abris du vallon de Planche-Torte : les Morts, Grotte Lacoste et Pré-Aubert, Font-Robert et Font-Yves, à l'altitude de 150 m. environ, tandis que le Thalweg s'abaisse, respectivement à 145, 137, 135 m. environ. A Dufour, la grotte est à 150 m., le ruisseau (Courolle) à 130 m. Près Noailles, la grotte est aussi à 150 m., mais le ruisseau Couze peu en contre-bas.

Enfin sur la vallée de la Corrèze, la table de grès qui forme le plafond de la grotte de Puy-de-Lacam est à 135 m. seulement dominant la Corrèze d'une vingtaine de m.; il est vrai que l'occupation solutréenne du site était nettement moins élevée au-dessus de la rivière, et, semble-t-il, non sous abri (3).

On constate que, dans l'ensemble, l'altitude s'abaisse quand les habitats sont plus récents.

Des moustériens dits de tradition acheuléenne sont aussi venus jusqu'au voisinage de Brive, sans guère le dépasser. Mais il reste remarquable qu'ils ne paraissent jamais avoir utilisé une grotte. Leur industrie se trouve toujours en surface sur des plateaux: ainsi, à la Pigeonnie (4), Mansac (10), et Cublac (10) et, de l'autre côté de la vallée de la Corrèze à Arrassou (5), Ressaulier (6), Bassaler (7), Puymège (8) etc..., dont les altitudes vont de 250 à 300 m. A Puy-d'Aly (9) dans une cuvette près Cosnac, il y avait bien une grotte, mais son dépôt sableux n'a fourni aucun silex, tandis que le terre-

(3) Ces altitudes ont été repérées sur une carte au 1/20.000^e, avec courbes altimétriques, des environs de Brive, œuvre des officiers de la garnison.

(4) Récoltes Massénat et Lalande (et nous-même).

(5) Récoltes Abbé Lejeune.

(6) Récoltes Ph. Lalande.

(7) Récoltes M^{me} de Thévenard.

(8) Récoltes Abbé Bardon.

(9) H. Delsol-Mélanges Bégouën.

plein voisin a donné une riche récolte à M. Delsol. Des « campements » de plein air ont été trouvés plus à l'Ouest : Mansac, Cublac, La Lande d'Auriac (10), Saint-Crépin (11).

Historique.

Mais revenons à notre gisement moustérien de Chez-Pourré. Dès 1866, des chercheurs locaux, Elie Massénat et Philibert Lalande surent reconnaître des silex et des quartz taillés; ils en ramassèrent, en grand nombre, dans les champs labourés, à proximité des grottes. Ils firent don de fort belles séries, soit au Musée de Saint-Germain, comme l'a judicieusement observé l'abbé Breuil, soit au Musée Ernest-Rupin, de Brive, etc.

D'autres amateurs, d'ailleurs vraiment avertis, firent des récoltes de surface; nous citerons Gay, Soulingeas, Chabrerie, Pauzat, de Nussac, donateurs au Musée de Brive. Hauser fit un sondage dans une des grottes, mais n'insista pas devant le résultat décevant.

Or, entre les champs cultivés, et retournés, qui appartenaient à M. Chassain, surnommé « Pourré », où la récolte de silex était facile, existait une châtaigneraie à sol à peu près intact, dont le propriétaire M. Comte (et plus tard son gendre M. Saule) permit la fouille, d'où le nom de Chez-Comte, ajouté à Chez-Pourré, cf. *Fig. 1*).

Beaufort (enlevé trop tôt par la mort) y fit un sondage en 1890.

M. et M^{me} Kidder, beaucoup plus tard, amorcèrent des recherches. Mais ce n'est qu'à partir de 1934 que furent organisées des fouilles notables et profondes qui devaient durer plus de 10 ans; elles portèrent sur une série, de rectangles successifs délimités sur le terrain. L'abbé Lejeune en fut le promoteur, aidé, dès le début, par les abbés A. et J. Bouyssonie, deux jeunes gens d'avenir H. Delsol, et J. Pérol, sans oublier un excellent ouvrier, de Malemort. Le sol fut entamé méthodiquement. En 1937, un groupe de jeunes Américains, sous la conduite de M. Kelley, nous prêta un concours efficace, en même temps que désintéressé. Survint 1939 : H. Delsol est mobilisé (et sera prisonnier); J. Pérol est retenu bien loin, sauf à de rares intervalles, par son service; mais Pierre Pérol, son père, se trouvant libéré de toute obligation administrative offre généreusement son concours, et désormais infatigablement fournira un travail méthodique, consciencieux, ce qui permettra d'achever la fouille.

(10) Récoltes Dr Cheynier : Mansac, *Bull. Soc. Arch. Corrèze*, 1931; Cublac, *ibid.*, 1930; La Lande, *Bull. Soc. Arch. Périgieux*, 1934.

(11) Récoltes Léon Lalande, qui nous ont été généreusement données.

C'était d'autant plus précieux que l'abbé Lejeune était emporté, trop tôt, en 1940. Par ailleurs des réfugiés nous apportèrent, bénévolement, une aide non négligeable. Ainsi : le P^r Hatt, replié de Strasbourg, où il est revenu pour se voir confier les Musées; un D^r Paul; un lieutenant Saint-Michel-Dunezat; un aspirant, Fillaireau, M. Aufrère, bien connu pour ses travaux à Abbeville; de Tulle, vinrent Robert Lajugie, ingénieur, et Nouaillac, professeur d'histoire; rentrant à Paris, où l'attendait un sort tragique, Vayson de Pradenne s'était arrêté et vivement intéressé à nos travaux. Citons enfin une visite courtoise de D. Peyrony, l'inspecteur de la circonscription préhistorique, le 13 août 1943.

Au début de 1944, le propriétaire défonçant du terrain à 80 m. à l'Est des grottes, trouva les vestiges d'une couche en place, avec de très belles pièces qu'il nous communiqua (*Pl. XXXVII* 1 et 7). M. Pérol chercha alors, et constata que le gisement s'arrêtait quelques mètres plus loin où affleurerait le roc.

Mais l'ennemi a envahi le territoire; dans la châtaigneraie, la situation devient impossible; nos tranchées, limitées par des barbelés, se trouvent entre le maquis et l'occupant! Heureusement le 15 août, Brive est libéré; et les fouilles reprirent..... Mais elles s'avèrent de plus en plus pauvres, et tout fut remblayé en 1945. Un dernier sondage depuis, plus à l'Ouest, n'a donné aucun résultat positif.

RÉSULTATS

Une mot du *matériau* employé.

C'est d'abord le silex, plus ou moins noir, pareil à celui du Moustier même, provenant des terrains crétacés (le cortex de quelques éclats porte des traces de fossiles). Ces terrains commencent à une vingtaine de km. de Brive, à l'Ouest. Puis le jaspe, qui se rencontre, à l'état naturel, à la limite du lias et du trias, au voisinage de Brive. Enfin, le quartz, surtout un quartz blanc laiteux, abondant dans les alluvions de la rivière Corrèze. Evidemment nos moustériens compensaient la pénurie du silex en utilisant le quartz, bien que celui-ci eut une cassure moins franche; quelques outils sont cependant fort bien retouchés. Exceptionnellement ils utilisèrent aussi du quartz hyalin (12). D'autres roches dures furent

(12) Le musée de Brive expose un cristal de quartz hexagonal, assez volumineux, un peu rosé, partiellement épannelé. D'ailleurs, comme sur d'autres échantillons, on y voit nettement des régions usées, mates, indices de leur origine : pierres roulées.

Voir *Fig. 3* et *Pl. XXXVIII* des séries de nos collections.

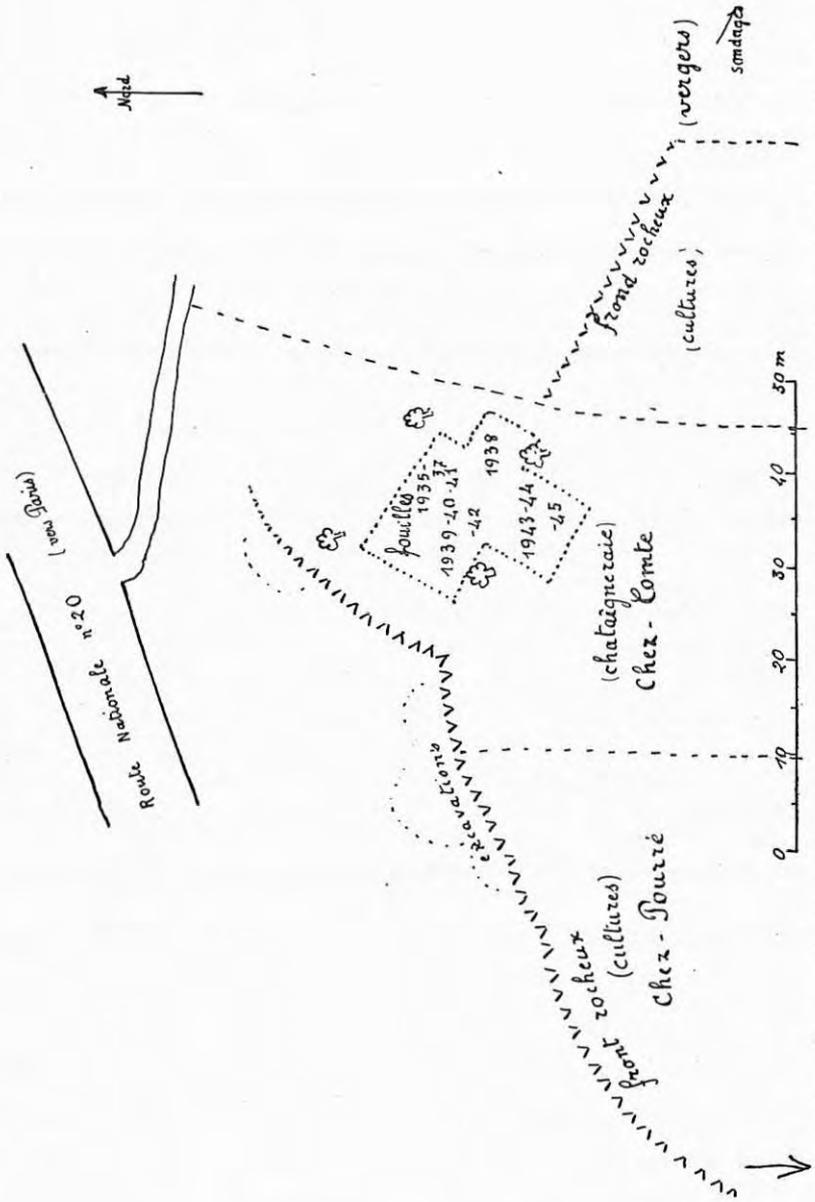


Fig. 1. — Gisement moustérien de « Chez Pourré-Che Comte », près Brive (Corrèze). Plan d'ensemble.

essayées; mais il ne fut pas donné suite devant la médiocrité des résultats. Parlons maintenant de l'aspect des couches :

Dans l'ensemble l'ancien sol et les différentes strates qui l'ont recouvert s'inclinaient en pente douce vers le Sud.

On peut distinguer, nettement, des occupations successives (voir coupe, un peu schématique, *Fig. 2*).

A la base du dépôt, un lit stérile, du rocher naturel plus ou moins désagrégé, jamais bien épais, du moins à proximité des surplombs, on y remarque des traînées d'oxyde ferrugineux très nettes.

Le premier niveau archéologique sableux, lui est superposé, sur un mince lit tassé; il est noirâtre, tacheté de parcelles blanches (os calcinés) qui sont les seuls restes de faune; il est plutôt épais, et riche en belle industrie de silex et de jaspes (en majorité) et de quartz; il s'étend sur une distance de 25 m. environ à partir des surplombs actuels et se dédouble parfois sans présenter de notable différence, comme nous le disons plus loin.

Au-dessus un niveau sableux grisâtre, qui paraît contenir des fragments d'un plafond effondré, est plutôt stérile. Puis vient une deuxième couche archéologique, de teinte brune, sableuse, sans faune conservée, qui s'étend un peu moins loin. Il est à noter que l'industrie est bien moins abondante que dans la première tranche, et que le quartz a été beaucoup utilisé comme matériau.

Au-dessus, sur les 2/3 de la surface fouillée, apparaît, complètement différent d'aspect, un dépôt de sable fin ou limon, de teinte fauve, extraordinairement dur à entamer, mais perforé d'alvéoles vides, plus ou moins vermiculaires.

Elle est d'ailleurs entièrement stérile.

Enfin, une troisième couche archéologique, aussi plutôt limoneuse que sableuse, mais bien moins dure et plus rubéfiée, s'est retrouvée; elle s'amenuise jusqu'à disparaître quand on s'éloigne des grottes et se confond avec la terre végétale, banale, qui recouvrait toute la station.

Notons tout de suite, comme nous l'avons déjà signalé, que cette seule couche, plus ou moins superficielle, a donné des bifaces, silex ou quartz, associés à un outillage moustérien.

On y a trouvé aussi, à l'état sporadique sur l'ensemble du gisement, des pièces nettement postérieures : burins busqués, grattoirs carénés et autres, lames Châtelperron (*Pl. XXXVII*, n° 2) (13) peut-être même du solutréen.

(13) Le Dr A. Cheynier nous signale que le gisement de surface, acheuléo-moustérien, repéré par lui à la Besse-de-Mansac (voir plus haut) a fourni aussi un excellent « couteau châtelperron », en jaspe jaune.

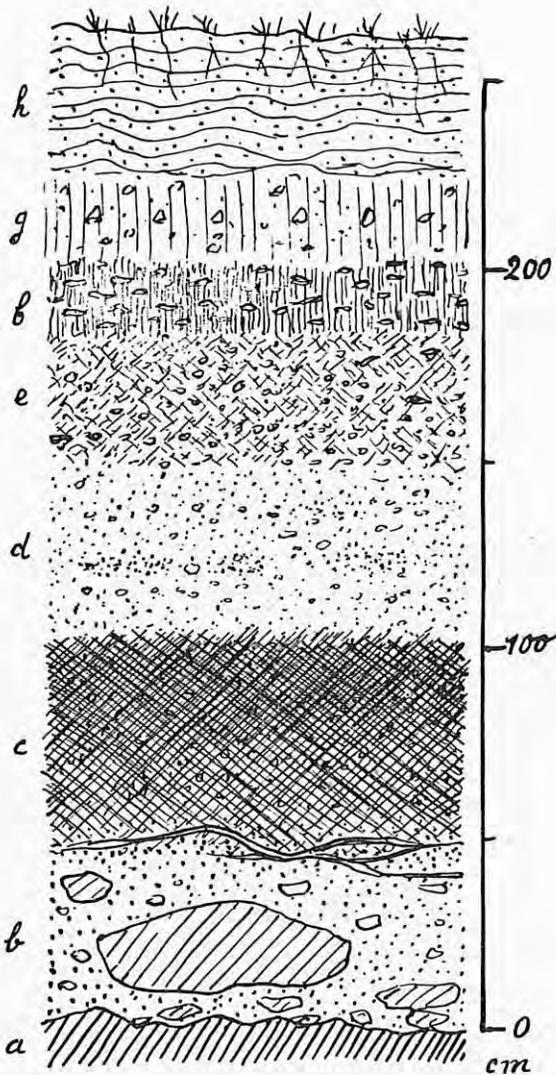


Fig. 2. — Gisement moustérien « Chez Comte ».

- Coupe Est-Ouest prise vers le milieu du terrain de fouilles (1942).
- a. Sol rocheux (grès triasique grossier, gris clair, dit « brasier »).
 - b. Sable et blocailles de grès : dans les interstices et jusqu'au roc, quelques silex taillés (disques), surtout des quartz : galets plus ou moins épannelés et éclats vers la surface, concrétions de sable ferrugineux entraînées, parfois très dures.
 - c. Foyers noirs (surtout en haut) mouchetés de blanc (débris d'os) : niveau archéologique riche en silex (et quartz) bien taillés.
 - d. Sable gris, avec quelques poches cendreuse (?), à peu près stérile.
 - e. Niveau archéologique moyen; sableux, couleur brune, avec abondance de quartz taillés en plus des silex.
 - f. Couche limoneuse très dure, un peu rougeâtre parcourue de perforations vermiculaires.
 - g. Niveau archéologique supérieur, limoneux, rubéfié; plutôt pauvre (quelques bifaces).
 - h. Terre végétale sableuse, avec silex et quartz épars.

En revanche, en plein milieu magdalénien de Puy-de-Lacam, nous avons remarqué une pointe du plus pur moustérien, qui paraît bien provenir de Chez-Pourré, distant de 2 km. seulement.



Fig. 3. — Belle pointe moustérienne en quartz hyalin de « Chez Pourré-Chez Comte » [*gr. nat.*] (Coll. P. PÉROL).

Notons quelques particularités.

En 1941, vers le Centre Ouest de la portion fouillée, à 1,80 m. environ de profondeur, le sol était particulièrement dur et tassé, au point que nous l'avons pris pour du rocher. Sur ce « plancher » : une dalle de gneiss mesurant 20/20/15 cm., évidemment importée, à bases planes, était peut-être un siège; d'autres blocs analogues en grès local, et à leurs pieds, sous une couche de sable noirâtre, un superbe racloir en silex gris bleuté, à bord tranchant, une pointe mince, et d'autres pièces de choix en silex ou jaspé; un éclat de quartz hyalin, des fragments de quartz laiteux, soit bruts, soit retouchés en grattoirs épais. Ces pièces, du moins la face

appliquée au sol, étaient revêtues d'une sorte d'enduit rougeâtre sans doute ferrugineux très adhérent. Il y avait aussi des galets plats de micaschiste (portés de la rivière) sans trace d'utilisation.

Pour s'assurer que l'on était bien à la base du dépôt l'un de nous (J. B.) pioche dans le pseudo sol, et a la surprise de dégager, littéralement incrustées dans la surface du rocher un lot de pièces splendides juxtaposées sur une surface assez réduite : pointes, limaces, raclours, disques, en silex (qu'on croirait venir du Moustier) et plusieurs quartz laiteux fort bien retouchés, parfois en grattoir épais. Peut-on conclure que ce fut l'emplacement du premier campement de nos moustériens venus du Périgord suivi d'une deuxième occupation toujours ancienne? ou bien est-ce l'indication d'une ancienne sépulture : pièces de choix, blocs rapportés? mais hélas! l'os ne s'est pas conservé.

Tout autour, et toujours au tréfond du dépôt, abondaient des galets de quartz blanc, de gneiss ou leptynites, voire de granit et de basalte, des plaquettes de schiste. Il est douteux que ce soit un pavé, le sol était en pente et donc non humide. Sans doute c'était un dépôt de matière première, porté de la rivière. D'ailleurs avaient déjà été travaillés des blocs de quartz : disques, d'où furent sortis de grands éclats, eux-mêmes utilisés; gros outils en forme de pics ou de trièdres, voire de grossiers grattoirs carénés. Un de ces blocs de quartz roulé, un peu épannelé à la base, plutôt percuté ailleurs, affectait la silhouette d'une calotte crânienne avec bourrelet orbitaire? Était-ce voulu ou remarqué? Les silex étaient très clairsemés mais d'un beau travail, par ex. : une belle lame retouchée. Mais nous n'avons pas remarqué, au début, de silex du genre éolithe (voir *Pl. XXVIII*).

Ceux-ci se sont trouvés plus tard, toujours vers la base des couches, mais plus loin des abris, et plutôt dans un lit de sable assez meuble (ce qui paraît exclure l'hypothèse d'un piétinement qui aurait ébréché les silex). Conjointement étaient d'autres éclats de silex plutôt minces, et sans ébréchures, (parfois des outils retouchés habituels en silex), des éclats de quartz à arêtes vives. L'un de nous (P. P.) en a remarqué comme un dépôt assez important, au voisinage d'un foyer profond (plusieurs étaient craquelés par calcination), comme si on les avait rassemblés, mais dans quel but? On sait que des éolithes analogues ont été remarqués au Moustier même (J. B. en a recueilli, au sein des couches dans un lit sableux). Comment ont-ils été produits? D. Peyrony parlait d'une crue de la Vézère; cela paraît peu vraisemblable. On a fait appel à une cryoturbation; on ne voit guère de possibilités de solifluxion

dans notre gisement de Chez-Pourré, trop proche de la surface même du plateau. M. Aufrère qui a observé le site avec nous, n'a pu se prononcer. M. Bourdier a une autre explication (14) difficile à vérifier chez nous. M. Bordes a trouvé, au Pech-de-l'Azé, des éolithes fort analogues aux nôtres (15) et avait d'abord l'impression de petits outils intentionnels cryoturbés; mais il est nettement revenu sur cette idée, après de nouvelles observations (16). Il reste toujours difficile à expliquer pourquoi on trouve ces pièces fortement ébréchées ou même écrasées et roulées (toujours petites), exclusivement en silex et en juxtaposition avec des éclats, ou des outils moustériens excellents, sans aucune trace d'usure. Par ailleurs, l'un de nous (P. P.) a ramassé sur la plage de Dieppe, entre les gros galets de silex, un lot de petites pierres, réellement « éolithes » naturels, absolument analogues aux nôtres. On en trouve aussi dans les alluvions de ruisseaux, surtout dans les terrains à silex. Ceux de Chez-Pourré auraient-ils été portés de loin, tout comme les galets plats de micaschiste restés à l'état brut (roulés)? mais dans quel but mystérieux?

Sur plusieurs points du gisement, surtout dans les foyers inférieurs, nous avons noté des blocs de rochers. Nous en avons déjà signalé un de gneiss (roche commune, à quelque km.). Certains d'entre eux, en roche dure siliceuse avaient été portés avec l'espoir, sans doute, de pouvoir le débiter en éclats utilisables; ils sont à peine dégrossis et comme abandonnés. Une fois, c'est une sorte de cube, en granit, qui paraît bien avoir servi d'enclume: l'un de nous (P. P.) a remarqué, gisant tout autour, de nombreux éclats, surtout de quartz, et, avec eux, le percuteur, un beau galet de quartz blanc, avec traces évidentes d'usage. Plus souvent c'est du grès local, grossier et peu consistant, ne pouvant jouer le rôle d'enclume, mais constituant un siège commode pour l'ouvrier. Autour d'un d'eux, gisaient une douzaine de talons de pointes, comme si on avait porté là des javelots, pour renouveler leurs armatures cassées. Ailleurs, ce sont au contraire de nombreuses pointes, complètes, de belle venue, fabriquées semble-t-il en série, et restées sur place; provision, ou cachette (?) Bourlon a bien trouvé 14 beaux racloirs en un seul tas, dans sa couche 3 du Moustier (17). M. Pittard et M^{me} de Saint-Périer suggèrent que certains points de l'habitation

(14) *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1949, p. 392.

(15) *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1950, p. 383.

(16) BORDES et BOURGON. — Le Complexe Moustérien, in *L'Anthropologie*, t. LV, p. 17, et le gisement de Pech-de-l'Azé, dans *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1951, p. 532.

(17) *Rev. Préh.*, 1911, p. 286.

commune étaient comme réservés à des privilégiés (plus forts, ou plus habiles) (18).

L'attention de l'ouvrier moustérien fut attirée par le côté pratique, qualité technique du matériau, mais il n'est pas douteux qu'il fut impressionné aussi par la beauté. Le D^r Pradel le souligne dans sa thèse sur le gisement de Fontmaure (Vienne) [6] dont les jaspes sont particulièrement chatoyants, « ses couleurs présentant des agencements toujours nouveaux et fort agréables à l'œil ». Les jaspes de la Corrèze sont moins diaprés mais il y a le cristal de roche. Nos rivières ont arraché du sol des quantités de quartz blanc filoniens, mais aussi des échantillons de quartz cristallisé transparent, parfois fumé ou teinté. Ce dut être un enchantement d'ouvrir ces pierres brillantes, ramassées dans les alluvions. Les vitrines du Musée de Brive réservées à « Chez-Pourré » en contiennent une série spectaculaire, souvent fort bien retouchées, de vrais bijoux. Plusieurs ont déjà été publiées (19). Nous donnons la photographie d'autres : *Fig. 3* et *Pl. XXXVIII*. Mac-Curdy en a figuré aussi de splendides, recueillies à l'abri des Merveilles près Sergeac (la Vézère est toute proche) [8]; Fr. Delage en a trouvé au même endroit. Bien d'autres gisements moustériens en ont fourni, ainsi à Chapelle-aux-Saints; mais on n'en signale guère au Moustier même, encore moins dans les stations près de Brantôme, par ex. aux Festons [5].

Comme autre signe de mentalité supérieure, humaine, on ne saurait parler d'œuvre d'art. Mais, sur plusieurs fragments d'ardoise (cette roche est commune dans la région), trouvés surtout dans les foyers inférieurs, il y avait des coups de silex très nets : petites coches marginales ou traits plus ou moins entrecroisés, mais pas de dessin discernable. Un fragment rectangulaire avait un de ses bords légèrement arqué, et fortement usé, comme si la pièce avait servi à racler un objet plutôt dur.

Nous n'avons pas observé de matières colorantes; mais on en a trouvé ailleurs (les Rebières, la Ferrassie, la Quina, Pech-de-l'Azé). D'ailleurs il se dégage l'impression quand on examine les séries de pièces moustériennes de choix, d'une tendance à la perfection et dans la technique et dans la beauté de l'instrument. M. Pittard, en publiant les Rebières [14], a insinué cette idée; mais c'est Mac Curdy qui l'exprime dans un passage remarquable de son rapport sur l'abri des Merveilles [8]. Nous le citons d'autant plus

(18) Les Festons [5], p. 29.

(19) P. DE GIVENCHY. — Pointes en cristal de roche. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1923, p. 166, pl. II, n^o 5, 6, 7.

volontiers que l'un de nous (P. P.) écrivait son avis presque dans les mêmes termes en m'adressant la photographie de la pointe en cristal de roche dont nous parlons un peu plus loin.

« Nous sommes habitués à penser que l'homme de Néanderthal était dépourvu de sens artistique. Il est vrai qu'il n'a rien laissé en matière de sculpture, gravure ou peinture. Mais qu'il ait eu vraiment un sens de l'harmonie, de la proportion, est attesté par son travail dans la taille des outils. Ceux-ci étaient pour la plupart en silex; là où il pouvait se procurer du silex de bonne qualité, les outils sont souvent de forme élégante. On doit aussi rendre justice à l'homme de Néanderthal pour le discernement de la beauté et de la qualité des matériaux employés dans son industrie. » (traduction D^r A. Cheynier).

QUELQUES STATISTIQUES

Nous n'avons pu faire un recensement complet de toutes les pièces trouvées à Chez-Pourré, Chez-Comte. Elles sont trop nombreuses et trop dispersées. Voici du moins quelques indications.

Après la fouille systématique opérée avec l'aide de l'École Américaine (1937), l'un de nous (J. B.) a fait le compte de ce qui avait été recueilli (bonnes pièces en silex) sur environ 1 m² de surface.

	Racloirs		Pointes		Disques		Divers		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	des pièces
Niveau inférieur ...	38	(33)	42	(36)	24	(22)	10	(9)	114
Niveau moyen	51	(42)	23	(18)	24	(19)	26	(21)	124
Niveau supérieur ..	8	(38)	4	(19)	3	(15)	6	(28)	21

Les racloirs peuvent être partagés en deux catégories, en quantité à peu près égale, racloirs raclants et racloirs coupants, sont comptées les « limaces » avec les pointes.

Dans les « divers » sont groupés : hachoirs, burins, perçoirs, pièces à épines ou denticulées (celles-ci un peu plus nombreuses dans le niveau moyen).

L'outillage dans le niveau moyen est un peu plus abondant comme quantité, surtout les racloirs, mais il est certainement inférieur comme qualité. Nous n'avons pas dénombré les multiples éclats de silex utilisés mais nous avons compté les fragments de pointes déterminables, environ une trentaine de bases et, détail curieux, autant d'extrémités.

En quartz, on peut classer : dans le foyer inférieur, 13 racloirs, 12 pointes, quelques nucléus, disques ou rabots; dans le niveau

moyen, 60 racloirs, 25 pointes, nombreux nucléus, disques ou rabots. On voit que ce matériau a été beaucoup plus utilisé par les seconds occupants.

Ajoutons : des percuteurs (galets de quartz ou autres roches dures), des galets plats de micaschistes que nous appelons « palettes » (plus de 30 au total), mais peu ou point d'« éolithes ».

Ce décompte correspond à une région plutôt Nord du gisement « Chez-Comte », sans doute vers le fond d'un bon abri à l'époque, et très habité. A proximité, vers la droite nous avons observé avec l'abbé Lejeune (1935), sur le sol rocheux, un foyer de terre noire, de forme lenticulaire, avec épaisseur maxima de 90 cm., et diamètre de plus de 2 m.. Vers la gauche au contraire, les couches s'appauvrissent nettement ce qui indique la limite de l'occupation de ce côté.

Elle s'est étendue en revanche vers le Sud. Nous pouvons donner la statistique relevée par l'un de nous (P. P.) correspondant à ses fouilles de 1943, plus au Sud. Les couches étaient moins épaisses : la densité de l'outillage est nettement inférieure, puisque la superficie explorée correspond à 10 m² environ, et le niveau supérieur était inexistant.

	Racloirs		Pointes		Disques		Divers		Total des pièces
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
Niveau inférieur ..	227	(37)	224	(36)	98	(16)	72	(11)	621
Niveau moyen	75	(38)	71	(35)	31	(16)	22	(11)	199

Il ne s'agit que des pièces en silex complètes et de qualité. Si l'on compare ce tableau remarquablement homogène avec le précédent, il est à noter que dans les foyers inférieurs le type racloir, et le type pointe représentent chacun le 1/3 de l'outillage (ou un peu plus). Au-dessus, le nombre relatif des pointes diminue un peu dans le deuxième tableau mais beaucoup plus dans le premier, au profit des racloirs et des divers. Nous espérons que M. Bordes pourra établir, quelque jour, des tableaux cumulatifs dont il a le secret, et qui compléteront cet essai comparatif.

Ne sont pas compris, dans la statistique ci-dessus les « éolithes », une centaine au moins, ni les « palettes » (galets plats de schiste) à peu près en nombre double.

Il y avait en plus près de 2.000 fragments de pièces, ou d'éclats retouchés; et plus de 1.500 éclats en quartz plus ou moins utilisés, nettement plus nombreux dans le niveau moyen.

Etudes antérieures.

Peu après le début des découvertes, Philibert Lalande donne, dans les *Matériaux* d'octobre 1869, une note, courte, mais excellente

pour l'époque, accompagnée d'une planche figurant 16 pièces caractéristiques, dont plusieurs en cristal de roche. De Mortillet avait apprécié les spécimens qu'on lui remit pour le Musée de Saint-Germain-en-Laye, et figure dans son album *Musée Préhistorique*, un beau biface, presque équilatéral, trouvé par Massénat, (n° 59); deux pointes, l'une avec arête médiane (n° 68), l'autre avec concavité médiane (n° 69); un bon racloir, face et revers (n° 75). Il parle du gisement dans son manuel *Préhistorique*, et observe que les pièces en silex de Chez-Pourré sont nettement inférieures, comme dimensions, à celles du Moustier (nous pourrions ajouter : à celles de la Quina); ce qui s'explique aisément par le fait que le silex était importé en Corrèze, et utilisé même en petits fragments et que le jaspe ne se présente jamais en un gros bloc. D'ailleurs dans une même catégorie, il y a un écart notable entre les extrêmes : le biface en triangle équilatéral de Massénat (fig. n° 59 cité ci-dessus) mesure 14 m. sur 12 cm.; nous en avons un qui n'a guère que 4 sur 4 cm. (Pl. XXXVII, 4). On se demande comment on pouvait se servir de ces pièces minuscules!...

En 1900, quelques pièces de la collection Massénat-Girod provenant de « Chez-Pourré » furent présentées à l'Exposition de Paris et publiées dans la Revue de l'Ecole d'Anthropologie (1900 : Pl. III). Cette planche reparaît, avec quelques lignes de texte, dans une brochure du D^r Girod : *Les Invasions Paléolithiques* (Paris, Baillièrre, 1900).

On y voit la hache triangulaire déjà dessinée par de Mortillet; et quatre pointes (dont deux déjetées et une en cristal de roche). La question de Chez-Pourré devait être traitée plus longuement dans un Tome IV du grand ouvrage de Girod : *Stations de l'Age du Renne*, annoncé pour 1907 (même éditeur); mais ce volume est resté introuvable, malgré toutes nos recherches.

Après un long intervalle, pendant lequel les fouilles ont été réalisées plus importantes, Chez-Pourré revient devant le public. L'abbé Lejeune présente, au XI^e Congrès de Préhistoire (Périgueux 1934) une sorte de biface volumineux, trouvé à la base de ses premiers sondages dans la châtaigneraie Chez-Comte (actuellement au Musée de Brive). Il le dit en granulite; après un examen minutieux, nous le croyons de nature quartzite, (variété différente du quartz blanc commun). Sa technique est celle d'un « disque » volumineux plutôt que d'un « coup-de-poing » acheuléen. Le Compte Rendu donne (p. 410) une bonne photographie de cette pièce, et les dessins d'autres bifaces en silex, trouvés, eux, en surface (p. 412).

Ce fut la seule publication de l'Abbé Lejeune, sur cette station, dont il était fier, à juste titre. Mais nous avons, ensemble, étudié ses

collections, et, avant sa mort, il confia à l'un de nous (J. B.) son cahier de fouilles. Par ailleurs, il avait reçu une modeste subvention; D. Peyrony demanda un rapport justificatif; celui-ci parut intégralement dans *Gallia* (t. II, 1944) avec une coupe et des dessins de pièces (20).

L'un de nous (J. B.) a donné d'autres dessins dans le volume jubilaire (21) du P^r Hamal-Nandrin, p. 37, fig. 1, n^{os} 1, 5, 7 et 8. La pointe n^o 8 est particulièrement curieuse.

Enfin fut présenté, en 1953, à un Congrès de la Société d'Etudes et Recherches préhistoriques des Eyzies une note, rédigée en commun par J. B. et P. P., et qui a été publiée avec croquis d'une coupe du terrain, et photographie d'une pointe en quartz hyalin remarquable.

Il nous a paru que notre gisement moustérien méritait une illustration plus abondante et exhaustive, en raison de son importance comme quantité et comme variétés de pierres travaillées. C'est pourquoi nous avons réalisé dans le présent recueil, un véritable album de nombreux spécimens, en grandeur naturelle (sauf indication contraire). Et combien de fois nous avons écarté à regret des pièces intéressantes!

Nous ne donnerons pas une étude détaillée et fastidieuse de tous ces outils, le dessin suppléera souvent à la description. Voici cependant quelques remarques.

ETUDE DE L'OUTILLAGE

Niveaux inférieurs.

[Planches I à XXVIII].

Racloirs.

Nombreux sont les racloirs classiques, plus longs que larges au bord retouché plutôt convexe, l'angle dièdre de ce bord avec la face d'éclatement étant voisin de 45° (plus souvent moins de 45°). L'éclat d'origine est tantôt triangulaire (style Levalloisien) bord retouché opposé au bulbe, tantôt laminaire, bord latéral retouché. Nous en avons figuré plusieurs en silex, et en quartz.

Souvent le revers a reçu des percussions enlevant de larges écailles, d'où ablation du bulbe, et amincissement du bord opposé à celui de la retouche (I, 1, 4, 6; II 1, 3, 4; III, 5. Cette technique n'est pas

(20) Signalons au moins une lacune dans cet article : l'origine des silex de la fig. 2 n'est pas indiquée; ils proviennent tous des foyers inférieurs. Le burin remarquable a été découvert, devant nous, par l'Ecole Américaine; détail que nous avons noté, il était comme caché sous un bloc de rocher.

(21) Liège, 1953.

inconnue ailleurs (Bonhomme, fig. 3, n° 6; fig. 4 n° 7, fig. 7 n° 9); (Rebière 1, fig. 2; Laussel, fig. 23, n°s 1, 3; fig. 25 n° 1). Nous avons suggéré, en publiant Laussel, l'hypothèse qu'on avait aminci ce bord pour l'insérer dans une rainure.

Le bord retouché est parfois finement denticulé (I, 4; IV, 8) est-ce voulu?

Il en est de très petits, instruments d'enfants peut-être. On en remarque même parfois où le pouce s'adapte bien (I, 3 et 2 et XXXVII, 3) comme dans certaines pièces des Festons; mais cette conformation commode n'existe pas toujours (II, 5 et 6).

Racloirs-coupants.

Quand le plan de l'ensemble des retouches forme un dièdre très aigu avec la face d'éclatement, le racloir devient nettement coupant. Bourlon avait proposé de l'appeler scie. On pourrait en effet le comparer au couteau moderne à très fines dents, employé pour couper le pain. Le bord est alors souvent celui d'une lame rectiligne ou faiblement convexe (IV, 7; V, 3, 4, 5; VI, 5; VII, 1, 2, 3, 6; IX, 4, 6, 7, 8, 9, comparer ce dernier au n° 3, *Pl. I*, de la Lande d'Auriac, citée plus haut).

L'utilisation comme couteau est particulièrement évidente quand le bord opposé au tranchant, d'ailleurs souvent brut, est épais, le doigt pouvant s'y appuyer sans dommage (VI, 9; X, 5 à 9); il semble que le tranchant est plus souvent à gauche; il est parfois denticulé (IX, 6, X, 6).

Autres variétés.

On remarque des racloirs-pointes; soit à pointe perforante (III, 1; VI, 1, 3, 8, ces 2 derniers ressemblant fort à des pièces de la Chapelle-aux-Saints; VIII, 6); soit à pointe coupante (V, 5; VI, 4; VIII, 5, remarquable par sa forme serpette, tranchante sur le bord interne, et sur le bord externe; on peut en rapprocher VIII, 11, et XIX, 3, 4 (22)).

Puis des racloirs multiples, plus ou moins rectangulaires (VIII, 1 à 4, 6 à 10; XXII, 1, 2, 7) se terminant souvent en une sorte de tranchet (IX, 1-2, dont la face d'éclatement présente un curieux ressaut naturel, formant manche (23) (X, 1, 3, 6, 9; XXII, 5, 6; XXIII, 10).

(22) De Champ nous avons publié une pièce analogue dans le *Volume jubilaire* de Hamal-Nandrin, Liège, 1953, fig. 1, n° 6; voir aussi La Ferrassie, p. 16.

(23) Même volume jubilaire, nous signalons, de Chez-Pourré, plusieurs pointes présentant un accident identique qui produit comme un manche aminci (fig. 1, n° 8).

Les racloirs concaves sont parfois accidentels (VI, 8; VIII, 6). De même les racloirs à bord denticulé ou festonné; ainsi ceux en quartz des pl. IV, et V, le 8 pl. XVII paraissent dus à la mauvaise qualité du matériau; pl. X, le bord droit du n° 4 est grossièrement ébréché, comme celui du 4 de la pl. XVII. Mais le 1, XXIII est très bon spécimen de pièce à « épines ».

On remarque des lames retouchées, avec ou sans grattoir en bout (II, 7; IX, 5; X, 2; XIII, 2 et 5; XIX, 5; XXII, 8, 9; ou même de vrais grattoirs plutôt courts (XI, 4 et 5; XIX, 1 (emplacement du pouce), XIX, 2, un peu museau; XX, 1, XXIII, 2 et 5 un peu denticulés.

Hachoirs.

Nous n'avons pas, au moins en silex, des « hachoirs » aussi volumineux et lourds que ceux de la Quina (pl. 10, 11, 12) et du Moustier (24); Lartet et Christy en avaient décrit du Moustier, sous le nom de « casse-tête » (25). Plusieurs blocs de quartz (non figurés ici), taillés face et revers d'un bord, d'une façon assez rudimentaire, peuvent s'en rapprocher et en tenir lieu. Mais il en est de petite taille (III, 4, 6, 7; XII, 3) tout à fait comparables au n° 1, fig. 8, du « Bonhomme ». Il y a parfois des retouches alternes (V, 4 et 6; XVII, 2 et 6).

Disques.

Chez-Pourré a fourni quantité de pièces discoïdes à retouche bifaciale (I, 5; XI et XII), presque toujours subcirculaires, parfois cependant assez rectangulaires, ou se rapprochant du type « navette » (XII, 6; voir aussi XXXVII, 1). Les échantillons en silex sont plus souvent plutôt plats et très peu épais, avec restant de cortex sur une face. On peut en rapprocher la curieuse « lentille » en quartz (V, 1) amincie sur les bords.

Mais il ne manque pas de modèles globuleux ou sphéroïdes, petits en silex (XXIII, 3), mais plus volumineux en quartz, facilement de la grosseur du poing et plus. Quelques-uns de ces derniers devaient être des nucléus à éclats. Nous avons même observé des spécimens en quartz qui imitaient des nucleus-rabots (à face naturelle plane, en dessous) inattendus dans le moustérien. Cependant on en a signalé aux Festons (p. 86, et fig. 48, n° 8).

Mais d'autres paraissent, en raison de leurs multiples arêtes vives, irrégulières, de véritables pierres de fronde. Nous retrouvons l'hypothèse de Bourlon (26). Mais les petits disques plats étaient de

(24) BOURLON. — *Rev. Préh.*, 1911, p. 289.

(25) Cf. *Reliquiæ Aquitanicæ*, Pl. V, A et XXXVIII-XXXIX, A.

(26) L'industrie moustérienne au Moustier. *Congrès Monaco*, t. I, p. 304.

médiocres projectiles; B. suggère qu'ils devaient être lancés à la main, ou avec un bâton fendu comme propulseur, il écrit aussi « l'homme ne pouvait-il plus simplement, utiliser les cailloux roulés de la Vézère? ». Cette remarque pourrait donner l'explication du grand nombre de galets plats (schistes, quartz etc...) qui étaient portés à domicile, des alluvions de la Corrèze, où ils abondent. Ces pierres pouvaient très bien, sans aucune retouche accessoire, jouer le même rôle que les « disques » et à peu de frais.

A côté des disques plus ou moins nucléus, il y avait aussi de nombreux percuteurs, plutôt en quartz blanc. Nous en figurons un seul, remarquablement régulier, nettement martelé tout autour mais fort léger et qui ne pouvait servir qu'à un travail figolé (IV, n° 2).

On sait que le modèle disque a été trouvé dans tous les gisements moustériens en proportions variables. Les Festons en ont donné une belle série (fig. 23, 24, 25) voir aussi Laussel (fig. 20). Il existait d'ailleurs antérieurement, comme de Mortillet l'a bien observé dans son Préhistorique.

Pointes.

Nous avons figuré un grand nombre de variétés : Pointes pointues, plutôt symétriques, triangulaires ou en forme de folioles, souvent d'un galbe élégant. Il semble bien que toutes étaient aptes à être fixées à l'extrémité d'une hampe (XIV, 1, 2 (base amincie), 4, 6; XV, 3, 4, 5; XVI, 1, 2; XVII, 5 (27); XXIII, 4, 9, 11); plusieurs sont pédonculées (XX, 3; XXV, 1, 2, 5). De moins belles, moins symétriques mais tout de même utilisables sont figurées (XIV, 3,5; XV, 7, 8; XVII, 1; XX, 5, 7; XXII, 2, 3, 11).

Une série a la pointe plus ou moins en ogive, pointes « mousses », ou peut-être raclours doubles convergents (XVI, 4 à 7; XX, 4, 7; XXI, 8). Détail particulier, l'extrémité de ces instruments est souvent ébréchée par percussion, ce qui donne une indication sur le mode d'emploi (XVII, 7; XX, 2; XXI, 4, 5, 7, 8, 9).

Vient ensuite la série de pointes asymétriques incurvées. Nous avons remarqué, comme on l'a déjà signalé au Moustier et au Bonhomme, qu'elles sont plus souvent incurvées à gauche. Leurs utilisations paraissent variées. D'aucunes sont à rapprocher des raclours-pointes-coupants dont nous avons déjà parlé (XXIV, 1, 5, 8, 9). D'autres seraient plutôt des couteaux à dos (XX, 6; XXIII, 6, 7; XXIV, 2, 6; XXV, 10); ou forment des becs allant jusqu'au perçoir recourbé dégagé (XXIV, 3, 4; XXV, 6, 11). Il y a d'ailleurs d'autres pièces genre perçoir droit (XXV, 8, 9; XV, 1, et 2 en plus denticulés).

(27) Lui comparer la pièce photographiée (pl. XXXVIII, n° 14). L'abbé Lejeune en avait trouvé d'identiques; on dirait presque du solutréen.

Le modèle « limace », qui n'est par rare dans le moustérien, a ici de beaux échantillons (XVIII, 2 fortement denticulés, 3, 5, 6, 7, 8, 9; XIX, 6, 7, 8). Signalons aussi des burins les uns incontestables, d'autres de « fortune » (XXV, 7; et XXVII, 1, 4 à 9) le 8 à étranglement, voire des « becs-canifs » (XXVII, 2, 3).

Petit outillage.

Chez-Pourré a fourni beaucoup de petites pièces, ce qui n'est pas surprenant chez nous où le silex était utilisé au maximum. Mais nous n'avons pas eu l'impression d'un outillage microlithique particularisé, aussi caractéristique par exemple que celui des Festons (fig. 41 à 46) nous avons intercalé dans les planches, de ces petites pièces : XV, n° 6, une sorte de pointe de flèche; XVI, 3, un perçoir; XXIII, 8, une pointe mousse; XXVI, 1 à 4, d'autres pointes, les autres pièces étant à retouche alterne, parfois pointes denticulées (5 et 8) le 10 est un racloir alterne d'un modèle peu commun; le 11 une pointe fort amincie. Voir aussi le micro-racloir pl. XXXVII, 3, en quartz hyalin.

Enfin planche XXVIII, nous avons figuré un lot d'échantillons de ces « éolithes » dont nous avons déjà parlé longuement (p.).

Niveau moyen

Planches XXIX à XXXIV.

Nous renvoyons pour le détail à la légende des planches. On remarquera tout de suite la ressemblance de l'outillage, avec moins d'élégance, surtout dans les pointes, moins de raffinement. Nous avons déjà signalé que la matière employée était très fréquemment le quartz.

Nous attirons l'attention sur deux pièces. D'abord le curieux racloir-pointe à retouche alterne (XXXIII, 1); en beau jaspe blanc; ce procédé a été signalé dans d'autres gisements moustériens, lui comparer la Chapelle-aux-Saints fig. 4, n° 8. Ensuite la pointe fortement amincie par écaillage à la base (XXXIV, n° 1). Cette dernière pièce est à rapprocher de celle publiée par l'un de nous (28) provenant de Saint-Crépin (Dordogne), mais surtout de celle que trouva, il y a près de 80 ans, Pauzat, à Chez-Pourré (cette collection est actuellement au musée de Brive) : il nous paraît intéressant de la publier (XXXVII, 8) : elle montre que les armatures, car il semble bien que c'en est une, n'étaient pas toujours longues et effilées. Lui

(28) J. BOUYSSONIE. — Glanes de silex taillés, *in* Mélanges Hamal-Nandrin, fig. 1, n° 9.

comparer celle du moustérien de Laussel (*Fig. 14, n° 5*), et celle d'un niveau solutréen du Raysse (Corrèze), publiée par le D^r Pradel (29).

Niveau supérieur

Planches XXXV et XXXVI.

Nous ne figurons que quelques pièces. L'outillage est non seulement moins abondant mais moins soigné et moins varié, semble-t-il. Il y a quelques bifaces bien nets soit en silex (XXXV, 7) et XXXVI, 4, soit en quartz (XXXVI, 5) (30); des « hachoirs » en quartz (XXXVI, 1). Le n° 6 (pl. XXXV) fait prévoir le grattoir museau.

Niveaux divers

Planche XXXVII.

Nous avons groupé quelques pièces variées trouvées plus ou moins en surface à diverses époques, intéressantes, et que nous avons signalées en cours de cette étude, sauf la jolie pointe n° 6, et le n° 5 réplique de pièces des Festons dites à prolongement tronqué (*loc. cit.*, fig. 32, 33 et autres).

Planche XXXVIII (photographie).

Lot de pièces en quartz, hyalin, ou laiteux : les 10 premières proviennent du niveau moyen; les 6 autres des foyers inférieurs. On remarquera que plusieurs sont soigneusement retouchées (collection Bouyssonie).

CONCLUSION

Le gisement corrézien de Chez-Pourré fut classé dès le début comme « Moustérien ». Son examen en profondeur et en superficie, n'a fait que confirmer ce diagnostic.

Il nous paraît ressembler au maximum, comme industrie, à ce qu'ont fourni : le Moustier même et spécialement la couche 6 de Bourlon, ainsi que la couche principale de l'abri de la Ferrassie, les Rebières 1 (près Brantôme), les niveaux inférieurs de la station de (Bonhomme), aussi près Brantôme et de l'abri des Merveilles, à Sergeac [9]. La Chapelle-aux-Saints, pourtant si proche, paraît un

(29) D^r PRADEL. — La pointe pseudo-moustérienne au paléolithique; XIV^e Congrès Préhistorique de France, 1953, p. 757, fig. n° 1.

(30) Voir d'autres bifaces dans notre article de *Gallia* (*loc. cit.*) [3].

peu différente et ressemble plutôt à la Quina qui est bien plus éloignée. La dissimilitude s'accroît quand on a affaire soit à des Moustériens de tradition acheuléenne (cependant en dehors des bifaces, l'outillage de Pech-de-l'Azé est bien voisin du nôtre), comme celui de Fontmaure [6]; soit à du Moustérien à denticulés abondant comme aux Festons [5], à Belcayre (31), à Combe-Grenal (32).

Il est bien dommage que le sol siliceux de nos grottes n'ait pas conservé l'os; il eût été si intéressant de pouvoir comparer les faunes, en plus des industries; et qui sait si on n'aurait pas trouvé l'ouvrier lui-même.

Du moins l'outillage est-il abondant et varié, et nos dessins mettront au service des chercheurs une notable série. Autour des pièces fondamentales classiques s'insèrent des variétés intéressantes. On a l'impression que l'homme sait utiliser au maximum et au mieux, le matériau qu'il pouvait se procurer, et l'adapter d'une façon habile, voire élégante, aux fins qu'il avait en vue.

Si les pointes, ici nombreuses, sont bien, comme nous le pensons, plutôt des armes, si beaucoup de galets épannelés ou bruts, servaient de projectiles, aurions-nous affaire à une tribu de chasseurs spécialisés, venue du Périgord sur un terrain neuf. C'est possible.

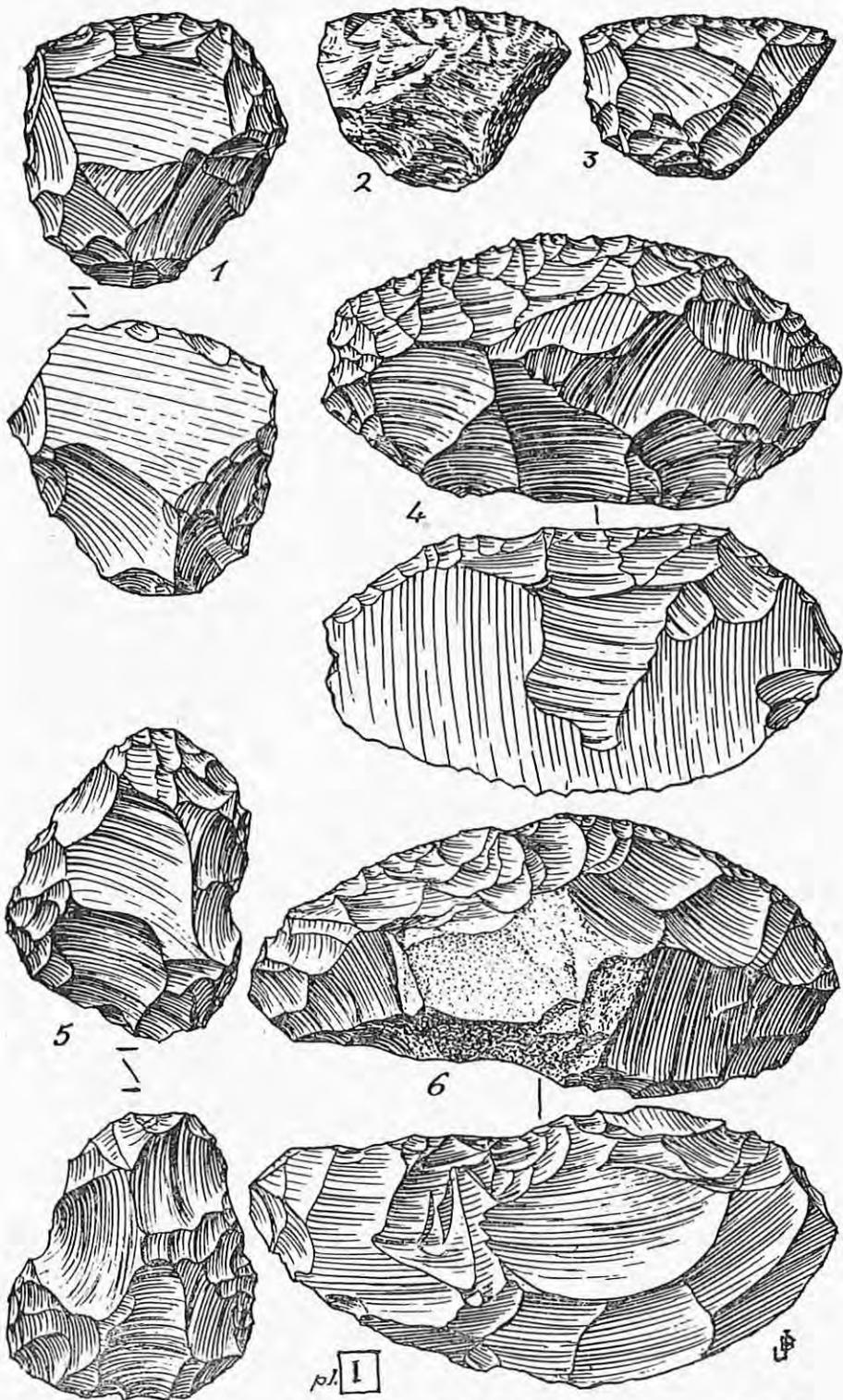
D'autres moustériens sont venus, moins nombreux, moins chasseurs, peut-être un peu décadents semble-t-il; les derniers, tout comme au Moustier, avaient retrouvé l'usage du biface, le reste de l'outillage ne présente pas de faciès spécial. Enfin quelques paléolithiques supérieurs ont fait des incursions, mais n'ont pas séjourné longtemps; ils préféraient les vallons de Planchetorte (voire la vallée de la Corrèze) où, peut-être, les grottes étaient devenues plus accessibles du fait que les thalwegs étaient moins marécageux.

PRINCIPALES REFERENCES

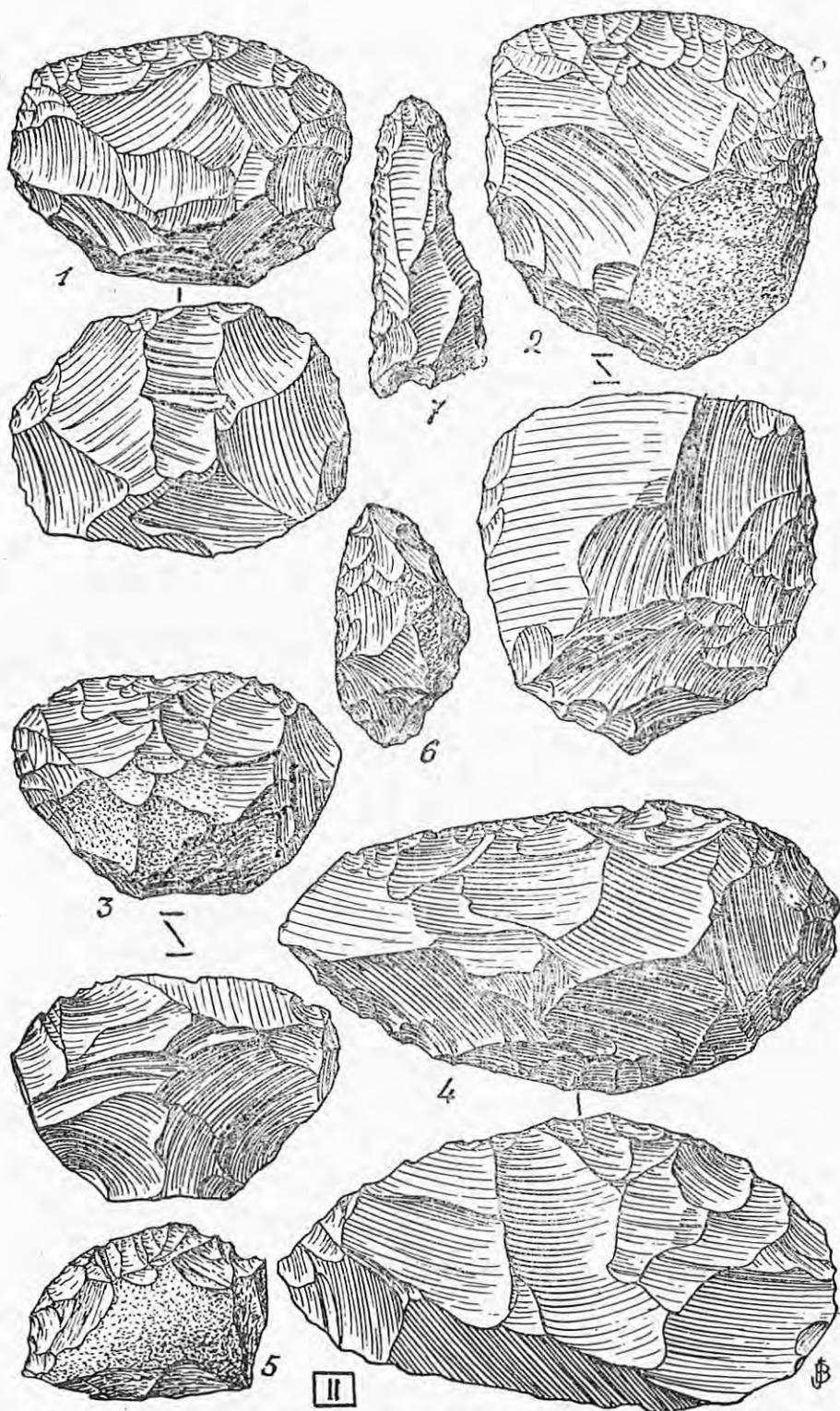
- [1] Le « Bonhomme », par M. Sauter, *Cah. Préhistoire*, II, Genève, 1946.
- [2]) *La Chapelle-aux-Saints*, par Abbés Bardon A. et J. Bouyssonie, *l'Anthropologie*, 1913.
- [3] *Chez-Pourré*, par Ph. Lalande, *les Matériaux*, 1869.
- Id.*, par J. Bouyssonie, *Gallia*, 1944.
- [4] *La Ferrassie*, par D. Peyrony, *Préhistoire*, 1934.
- [5] *Les Festons*, par D^r Pittard et M^{me} de Saint-Périer, *Archives Suisses d'Anthropologie*, Genève, 1955.
- [6] *Fontmaure*, par D^r Pradel, *Thèse Faculté des lettres de Toulouse*, 1954.
- [7] *Laussel*, par D^r Lalanne et J. Bouyssonie, *l'Anthropologie*, 1946.
- [8] *Les Merveilles*, par Mac Curdy, *Bull. Americ. School Préh. research*, 1931, etc...

- (31) F. DELAGE. — Le Moustérien de Belcayre. *Rev. Anthropol.*, 1927.
- (32) En cours de fouilles, communication orale du découvreur.

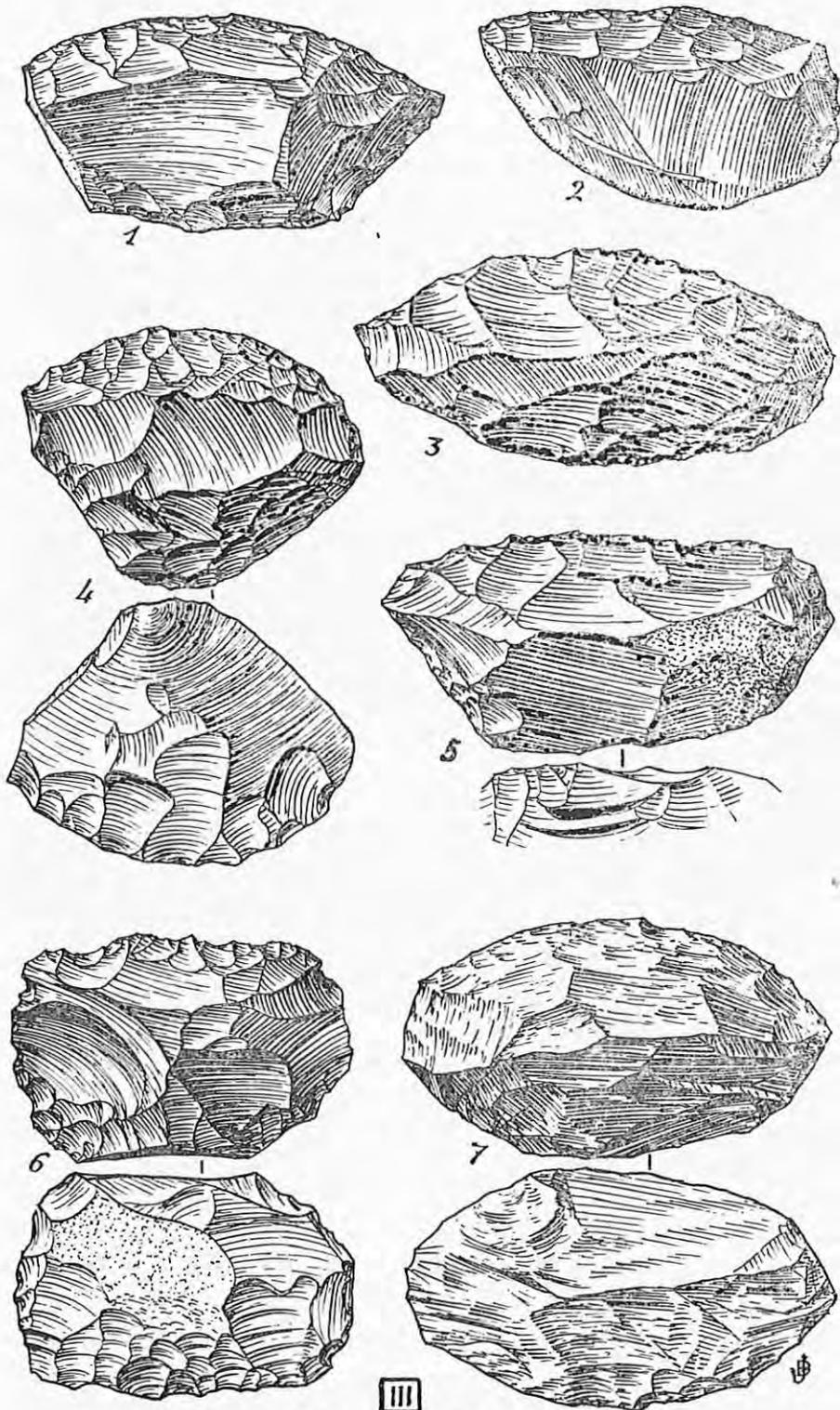
- [9] *Id.*, par Frank Delage, *XII^e Congrès Préhist. France*, Toulouse, 1936.
[10] *Le Moustier*, in *Reliquiæ Aquitanicæ*, Londres, 1875, pl. III, V, XII, XXVII, XXXVIII, XXXIX et XL, série A.
Id., par Bourlon, *Revue Préhist.*, 1910 et 1911 et *Congrès Monaco*, 1906.
[11] *Id.*, par Peyrony, *Rev. Anthrop.*, 1930.
[12] *Le Pech-de-l'Azé*, par F. Bordes, *L'Anthropologie*, 1954.
[13] *La Quina*, par D^r Henri-Martin, 2^e vol. *Industrie lithique*, Angoulême, 1923.
[14] *Les Rebières 1*, par Pittard et Montandon, *Arch. Suisses d'Anthrop.*, Genève, 1914 et 1915.
-



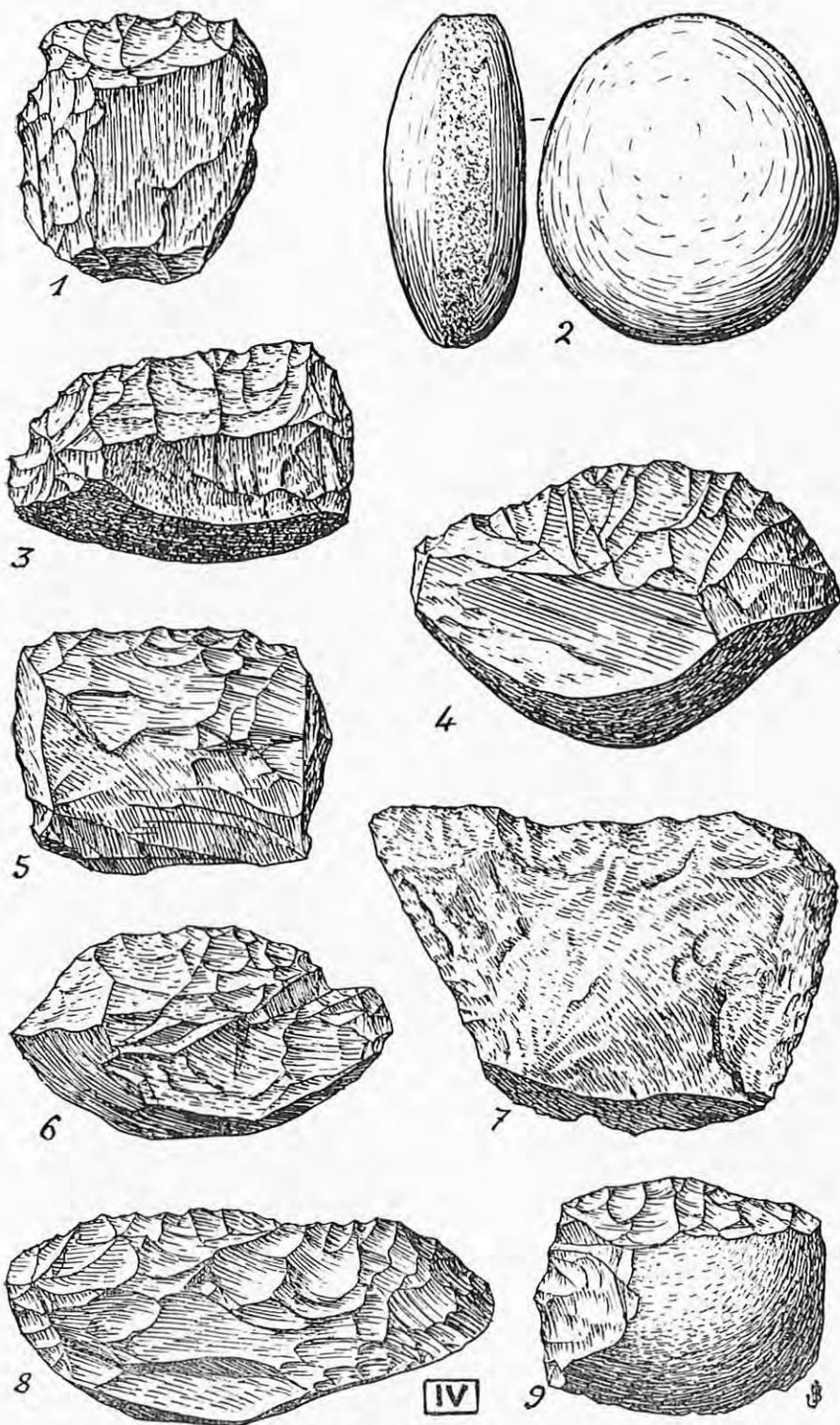
Pl. I. — 1, racloir disque (face et revers); 2, petit racloir en quartz; 3, petit racloir silex semblable; 4 et 6, racloirs convexes en largeur, revers éclaté; 5, disque subcirculaire (face et revers).



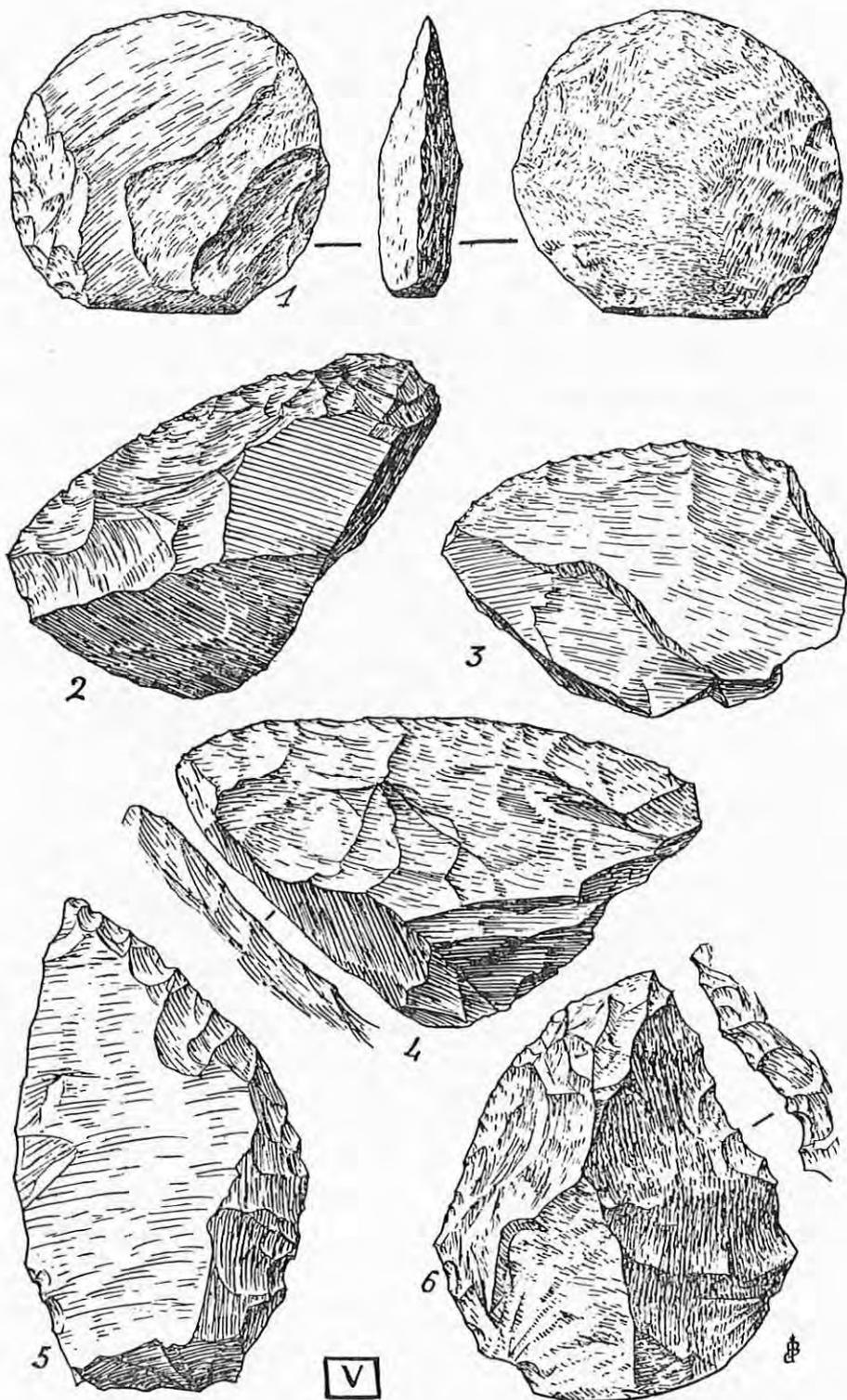
Pl. II. — 1 et 3, racloirs plutôt courts; 2, racloir-grattoir; 4, racloir plutôt long (face et revers éclaté : 1 et 2 en beau jaspe marbré jaune); 5 et 6, petits racloirs (le 5 en quartz); 7, petite lame retouchée.



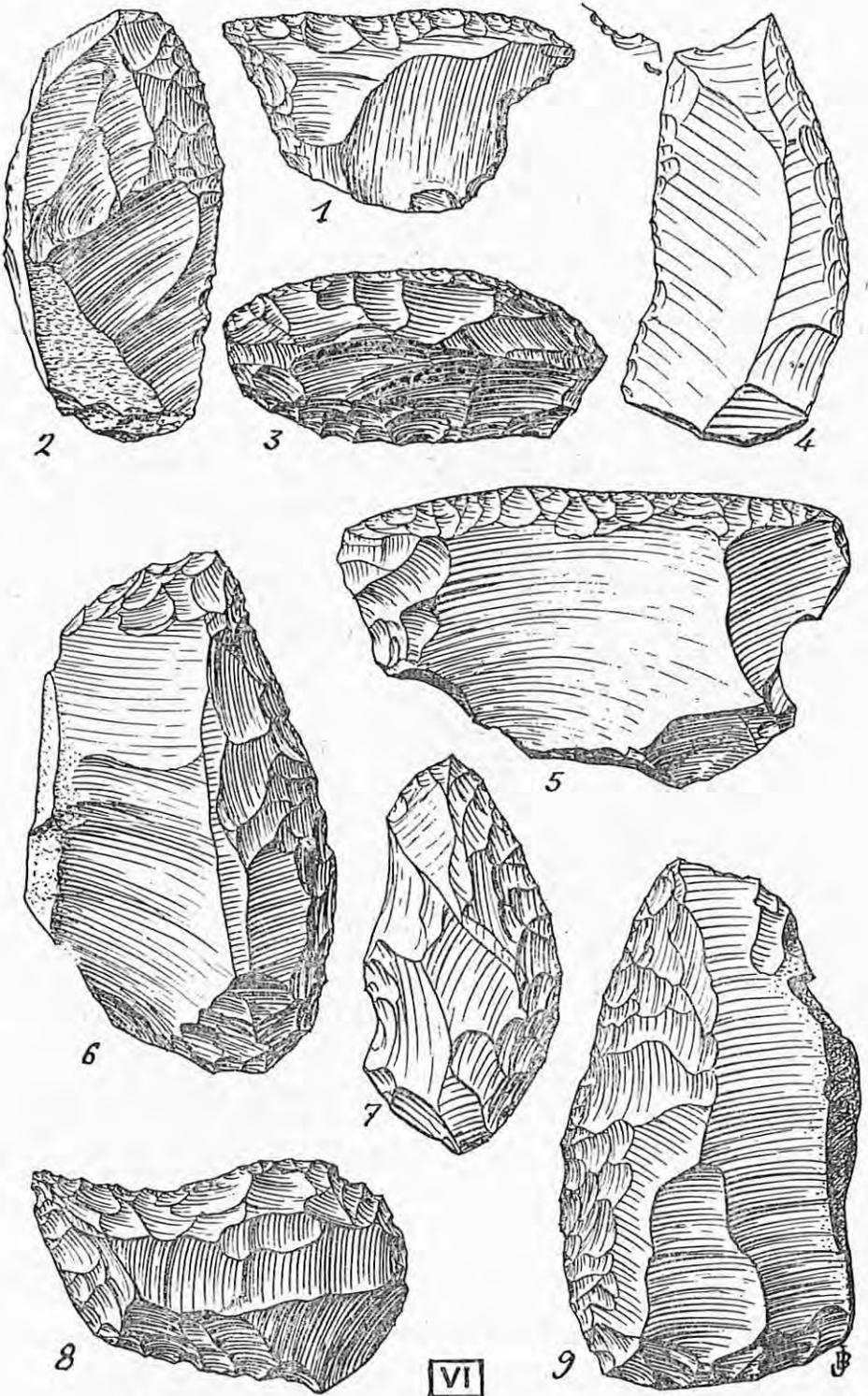
Pl. III. — 1, 2 et 3, racloirs allongés; 5, racloir-pointe;
4, 6 et 7, sortes de hachoirs (le 7 en quartz).



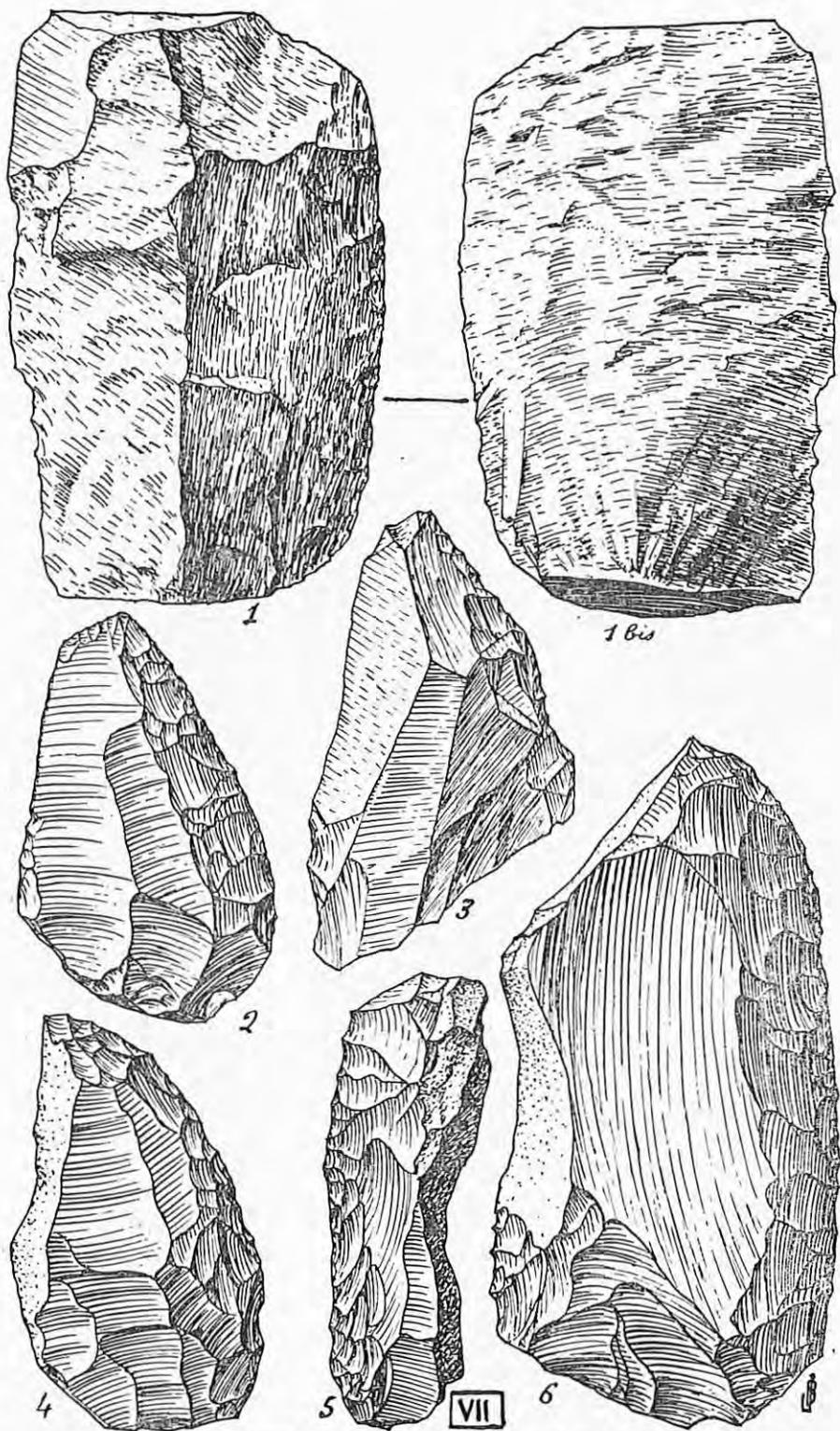
Pl. IV. — 2, petit galet de quartz, percuteur; 1, 3 à 9, raclours divers, en quartz, nettement retouchés.



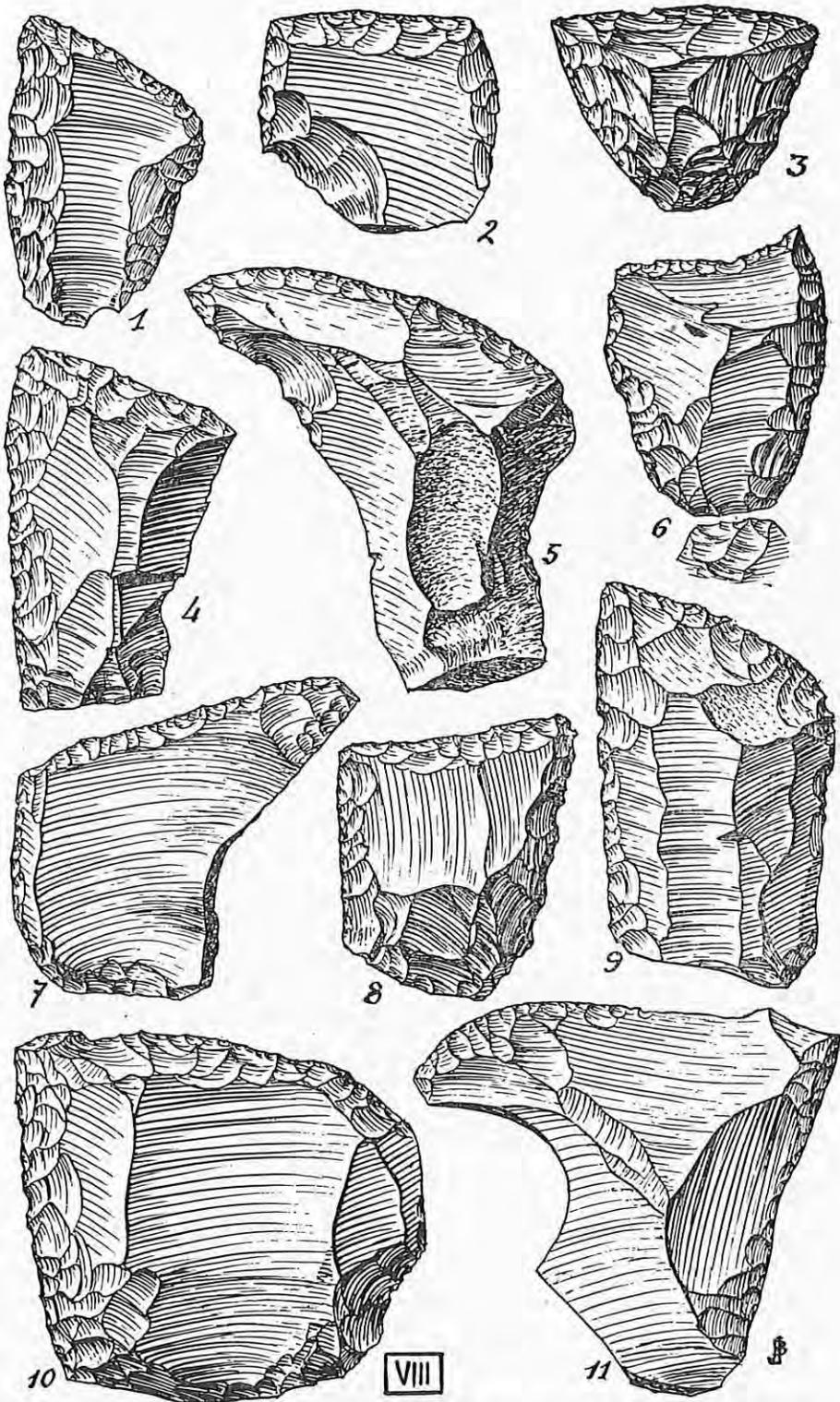
Pl. V. — 1, petit galet à bord aminci; 2 à 5, racloirs divers; 6, sorte de pointe à retouche alterne (le tout en quartz).



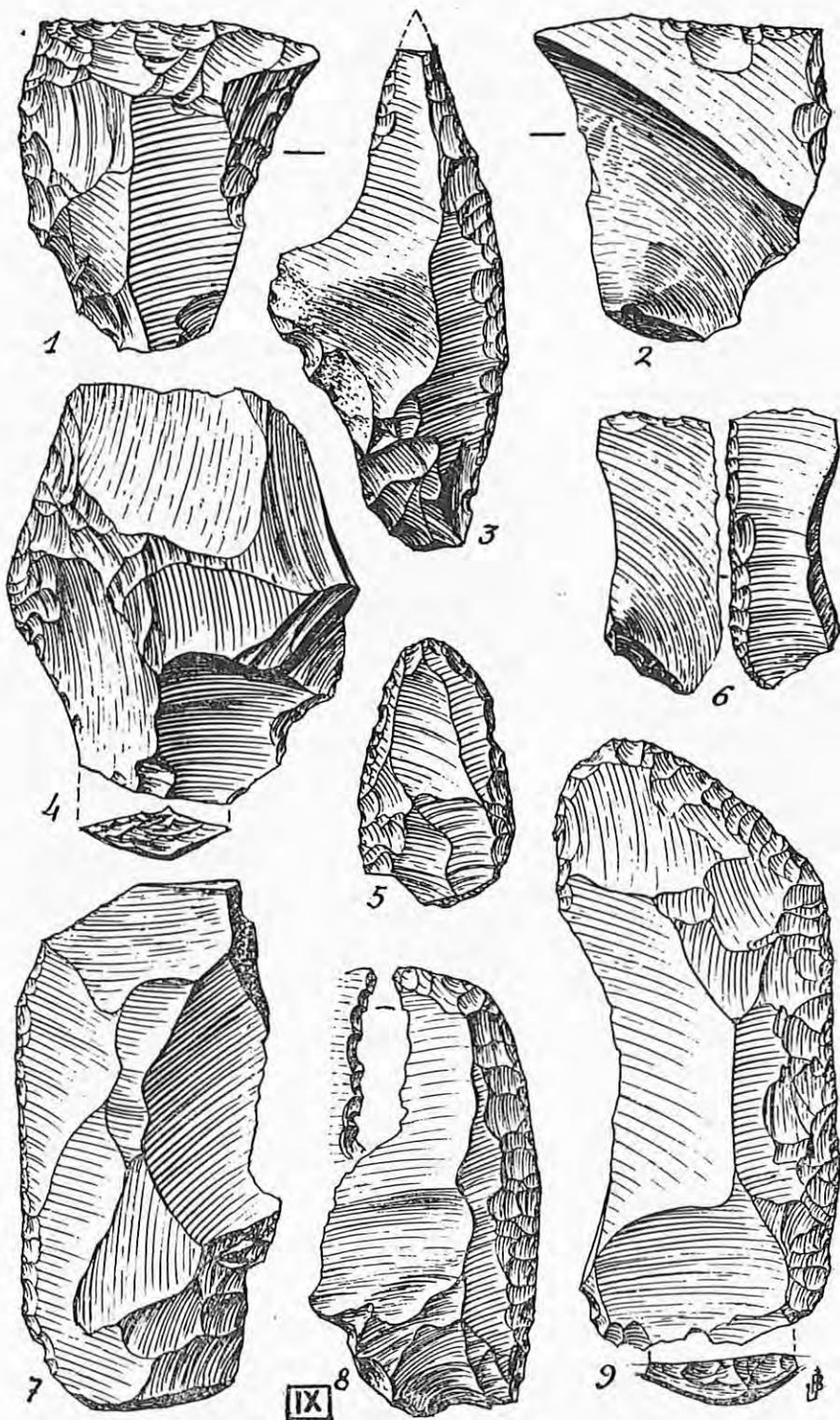
Pl. VI. — 1, 3, 4, 7 et 8, raclours-pointes; 5, raclour rectiligne, mince;
2, 6 et 9, raclours latéraux (sur bord de lame).



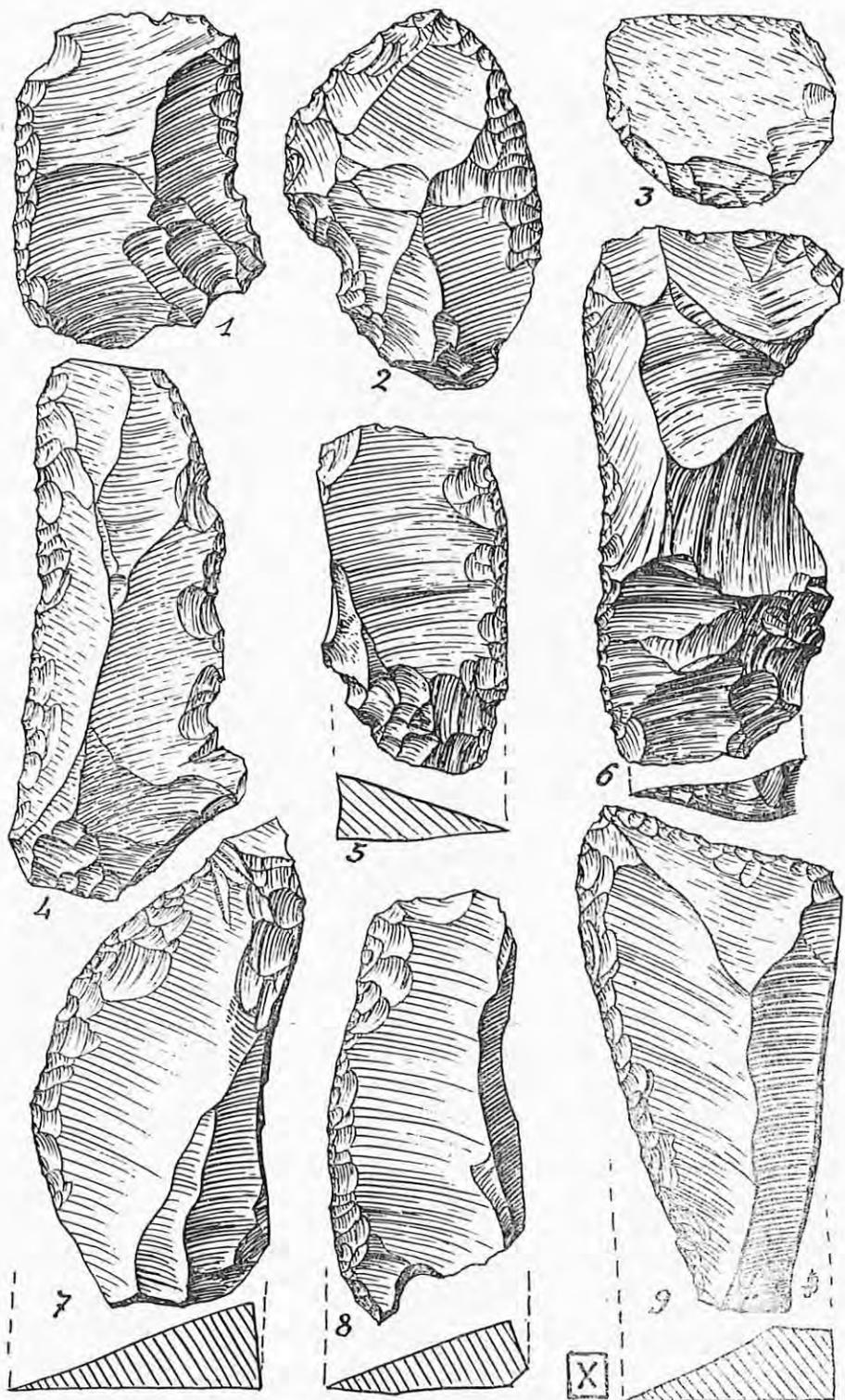
Pl. VII. — Racloirs latéraux (le 1 en quartz; 2 et 4, à talon facetté).



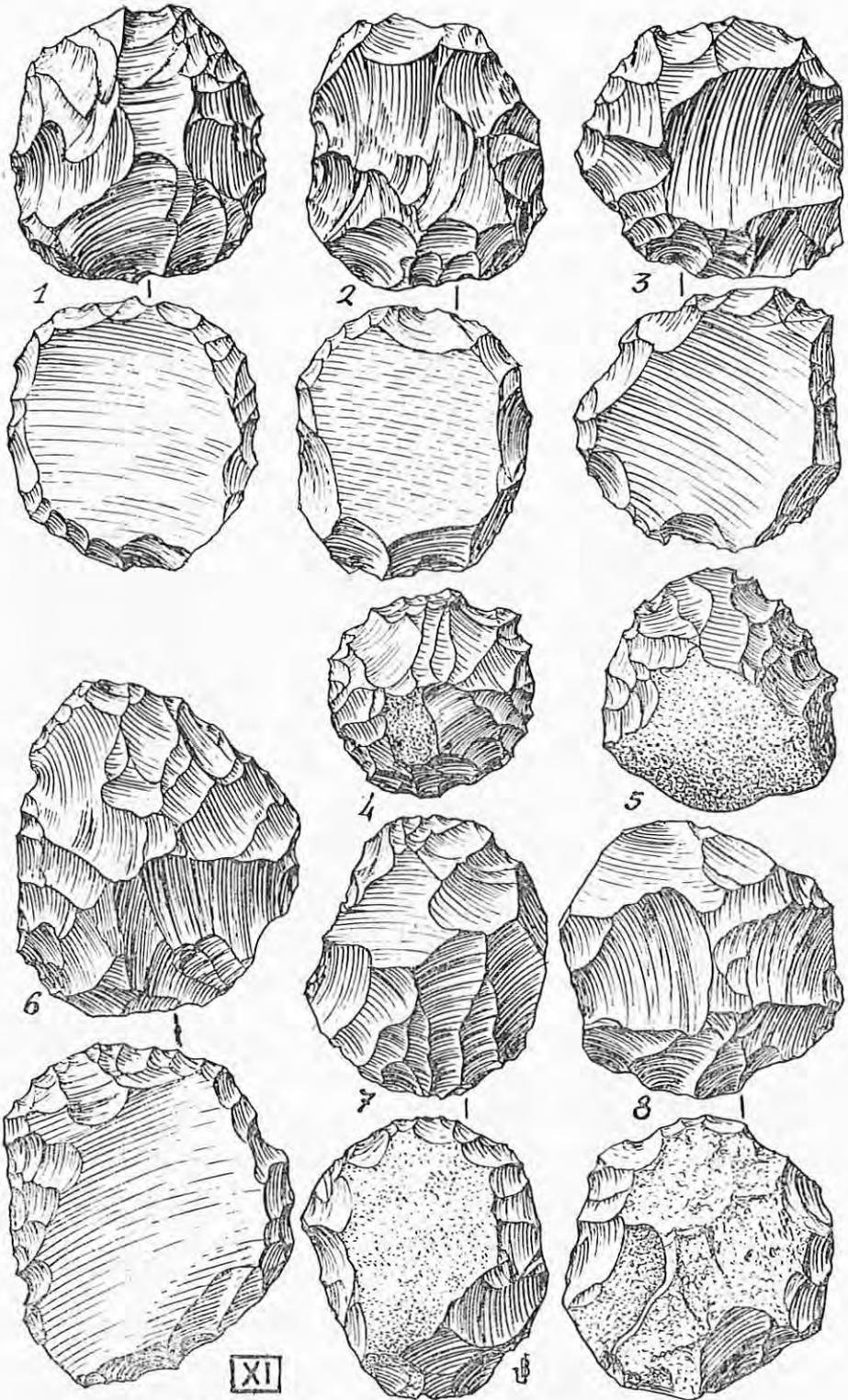
Pl. VIII. — 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, racloirs avec bord retouché, en forme de tranchet parfois oblique; 6, éclat à bords retouchés, avec pointe; 5 et 11, racloirs coupants, avec manche.



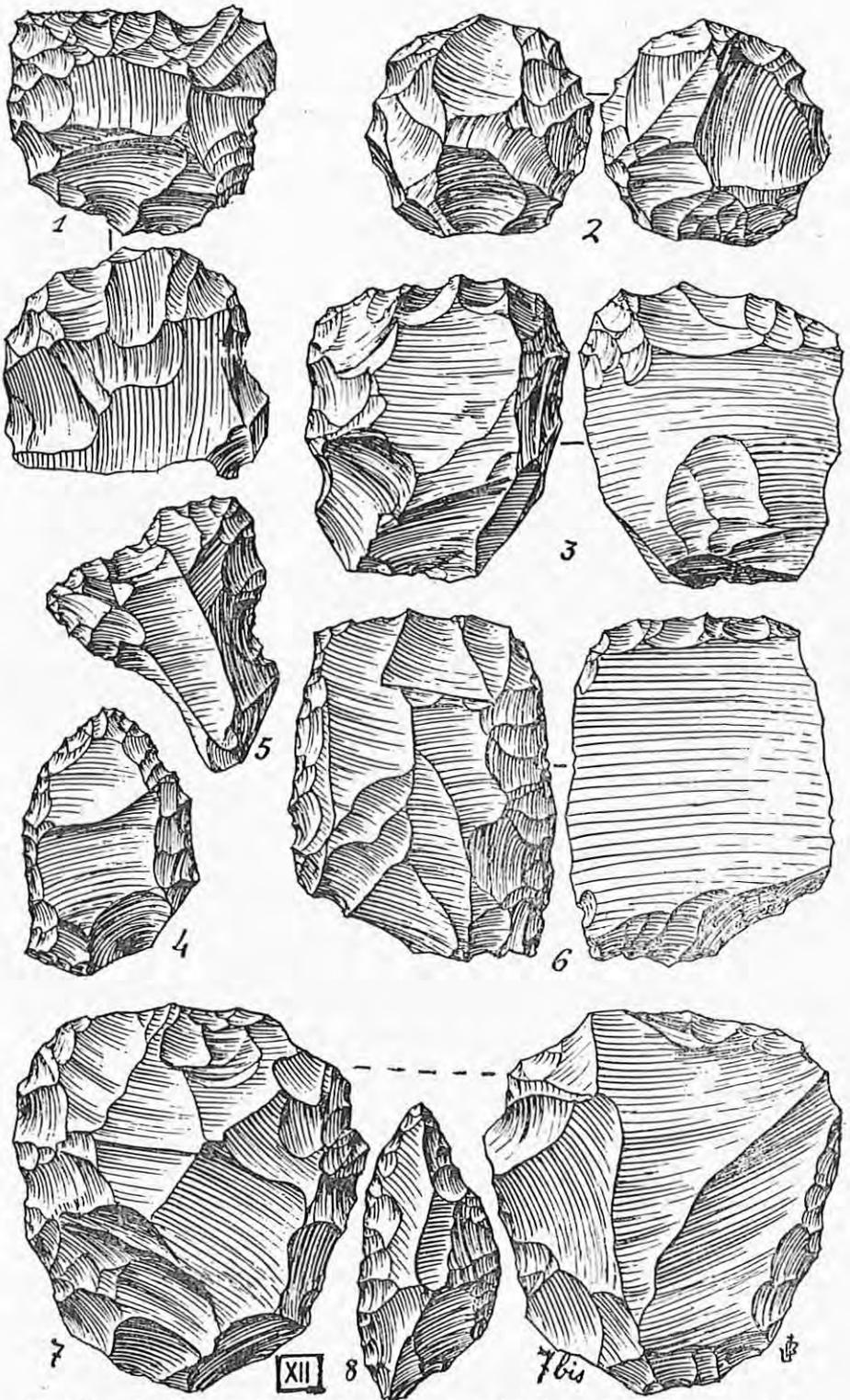
Pl. IX. — 1-2, racloir-tranchet; 3, racloir coupant pointu; 4, 6, 7, 8, 9, racloirs coupants; 5, éclat retouché en grattoir.



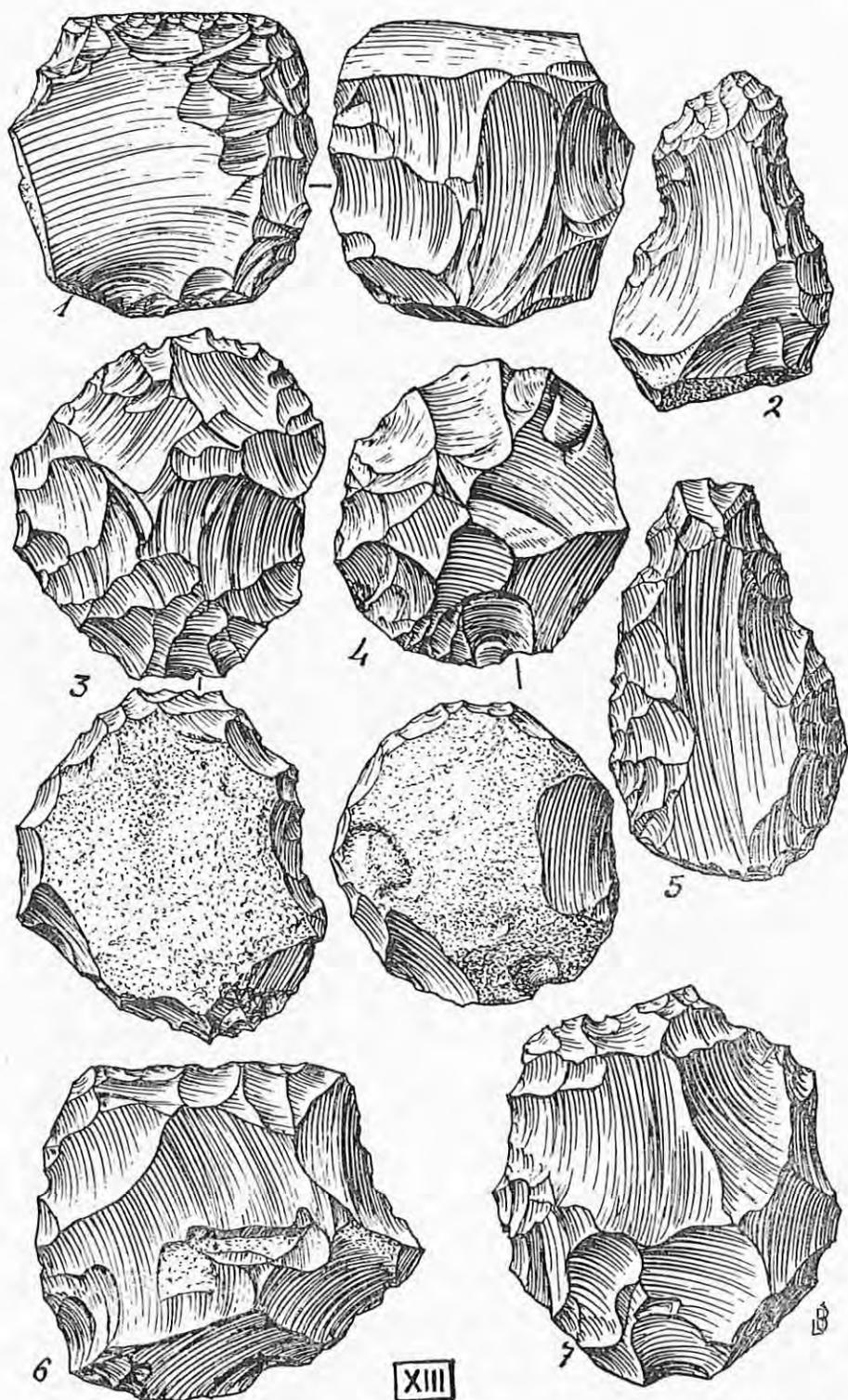
Pl. X. — Racloirs coupants divers : le 3 en quartz;
 5, 7, 8 et 9, bord opposé au fil de la lame épais et brut (voir section).



Pl. XI. — 1, 2, 3, 6, 7 et 8, disques peu épais, épannelés, au revers, sur le bord seulement; 4 et 5, simili-grattoirs.

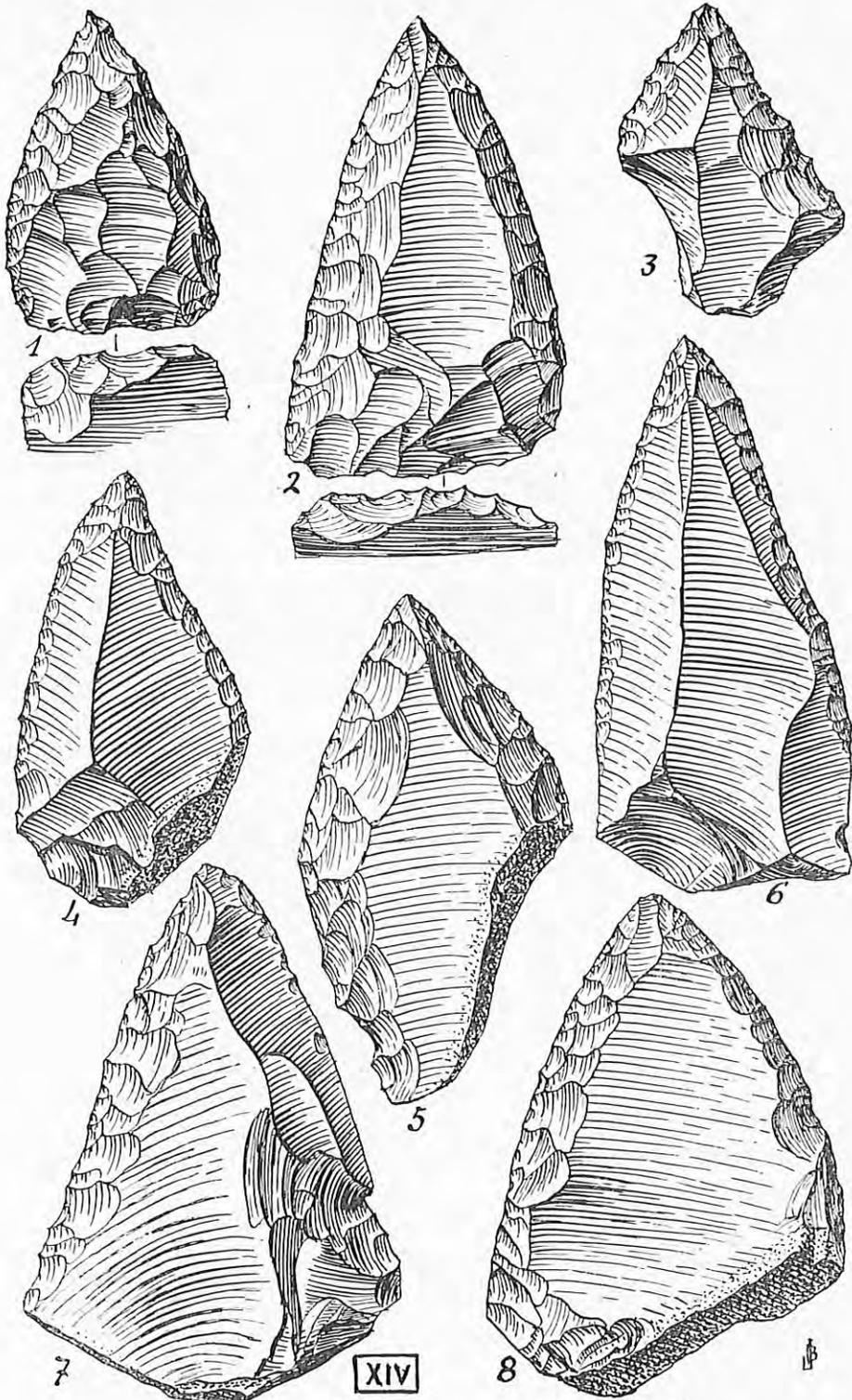


Pl. XII. — 1, disque irrégulier; 2, petit disque, globuleux; 3, éclat-disque; 4 et 5, sortes de grattoirs; 6, pièce rectangulaire, racloir double, épannelé au revers de ses extrémités; 7 et 7 bis, disque biface; 8, petite pointe.

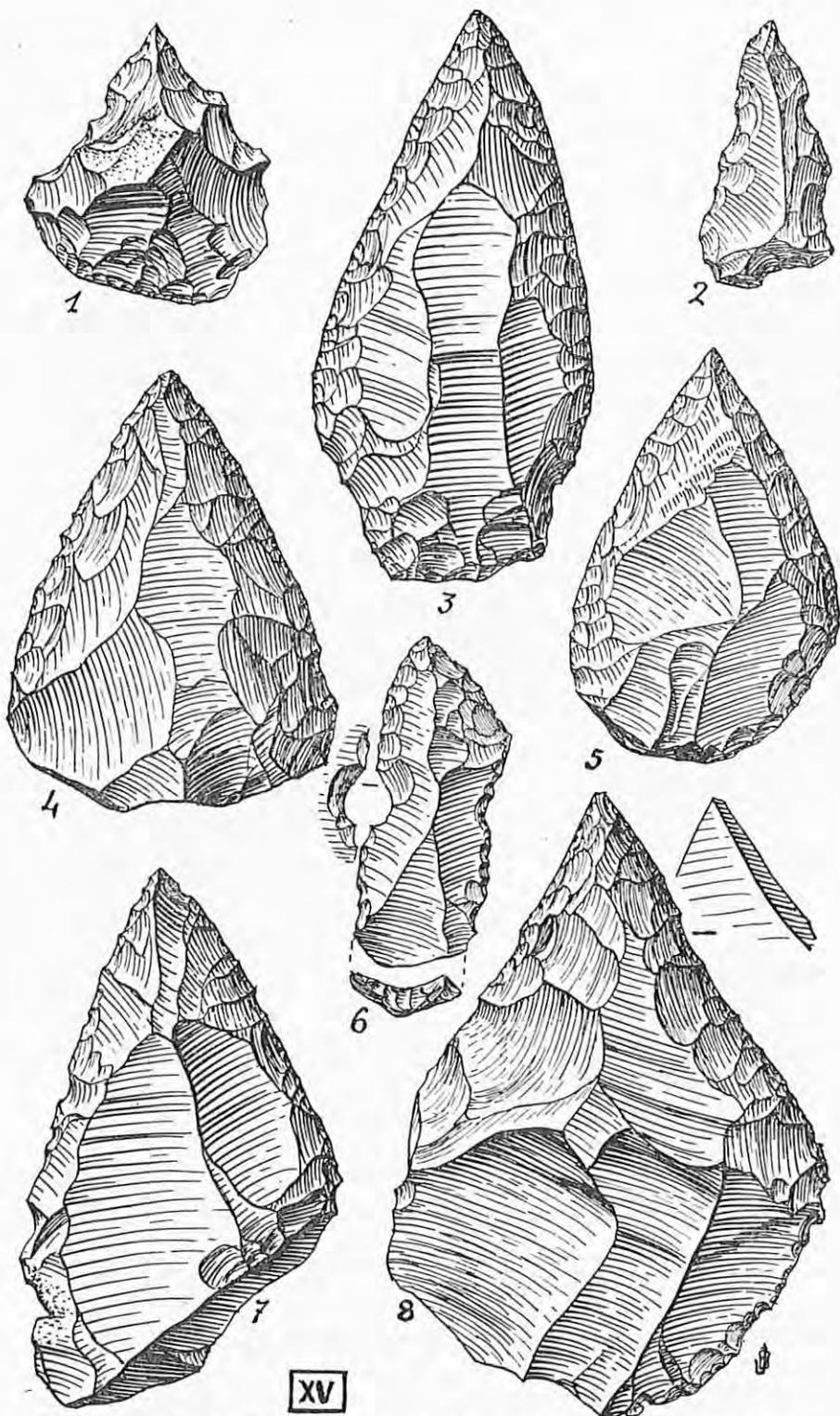


XIII

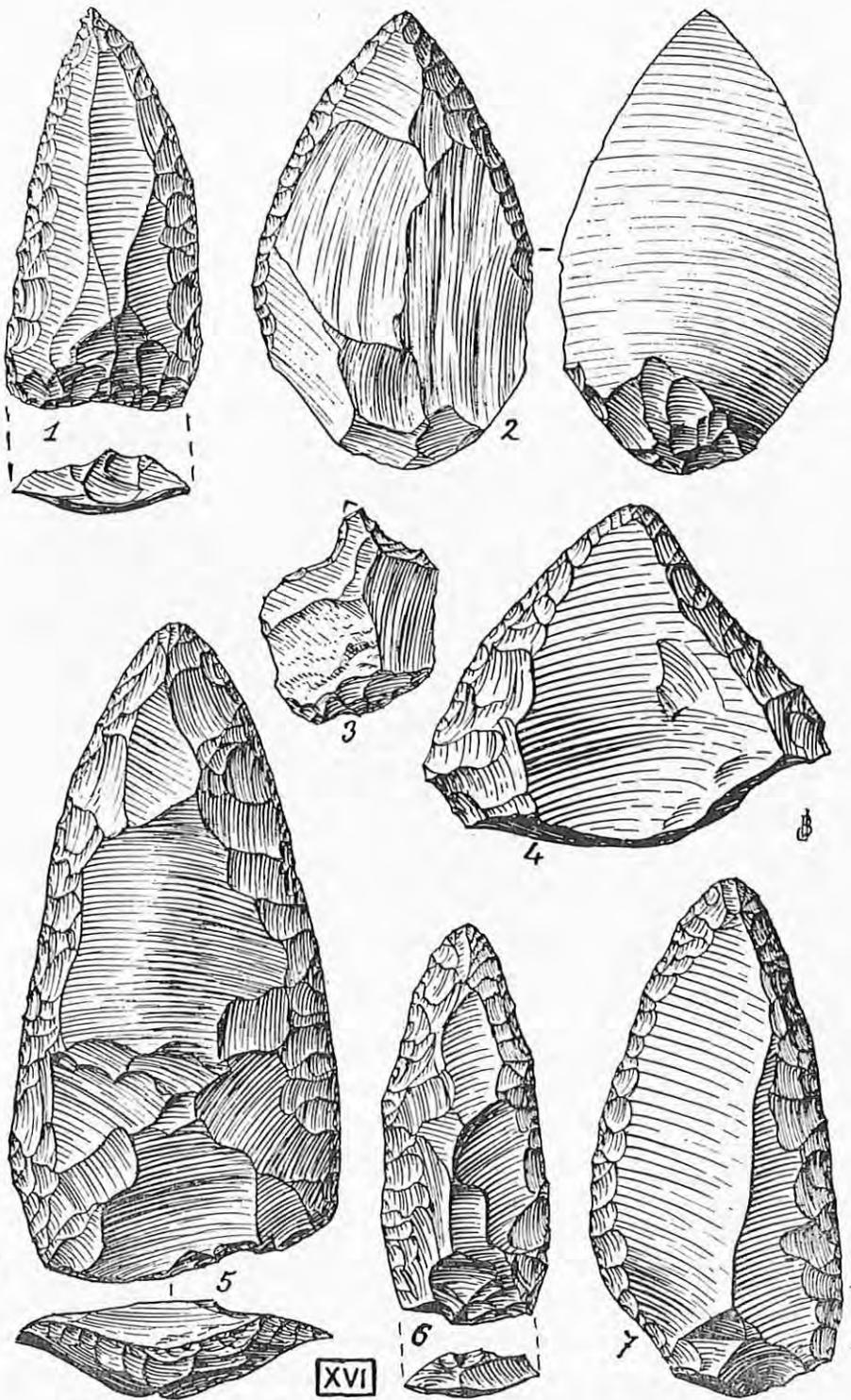
Pl. XIII. — 1, disque-racloir; 2 et 5, genre grattoir-museau (le 2, à double patine), 3 et 4, disques (analogues à ceux de la Pl. XI); 6, racloir-disque; 7, disque biface.



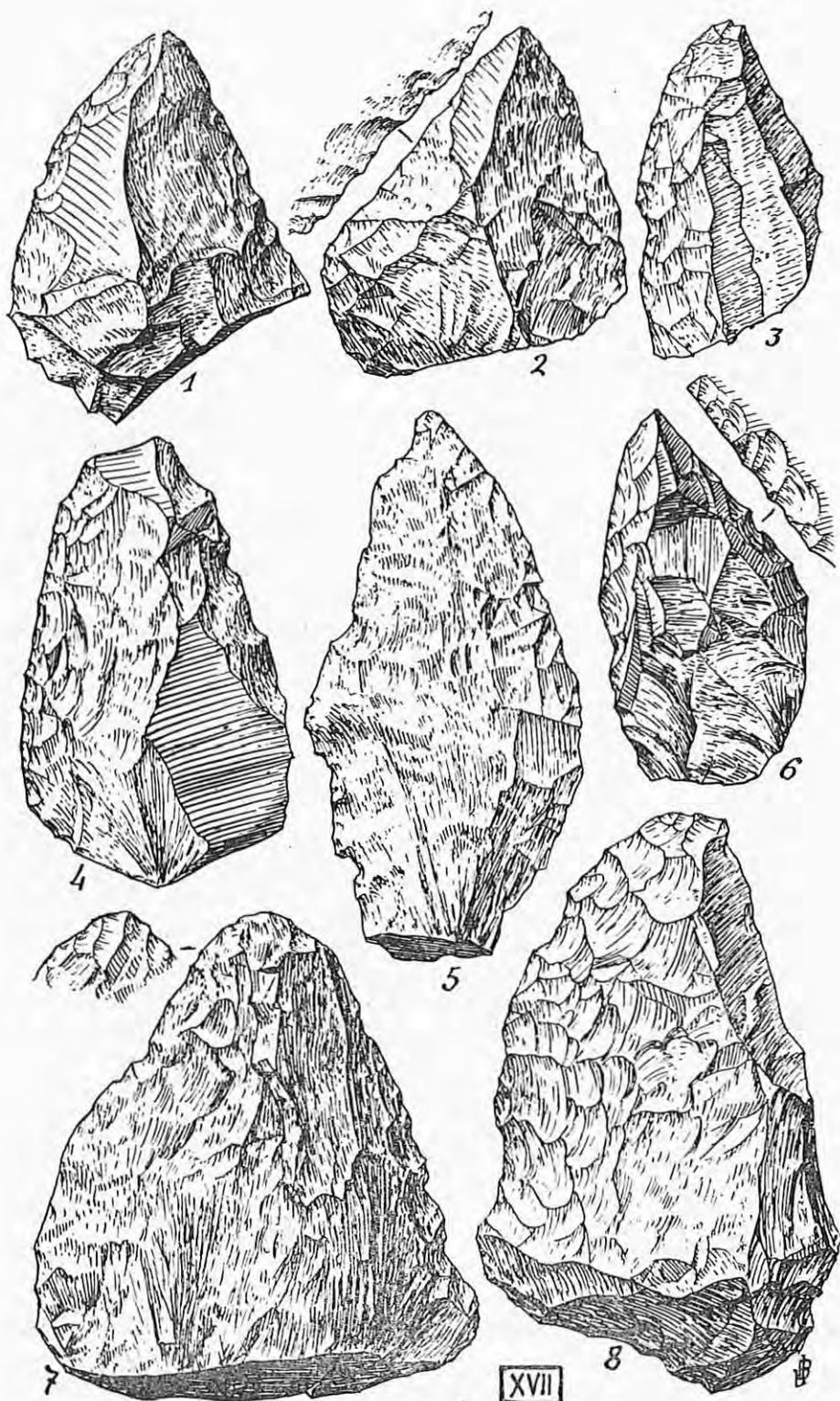
Pl. XIV. — Pointes diverses, parfois très régulières.



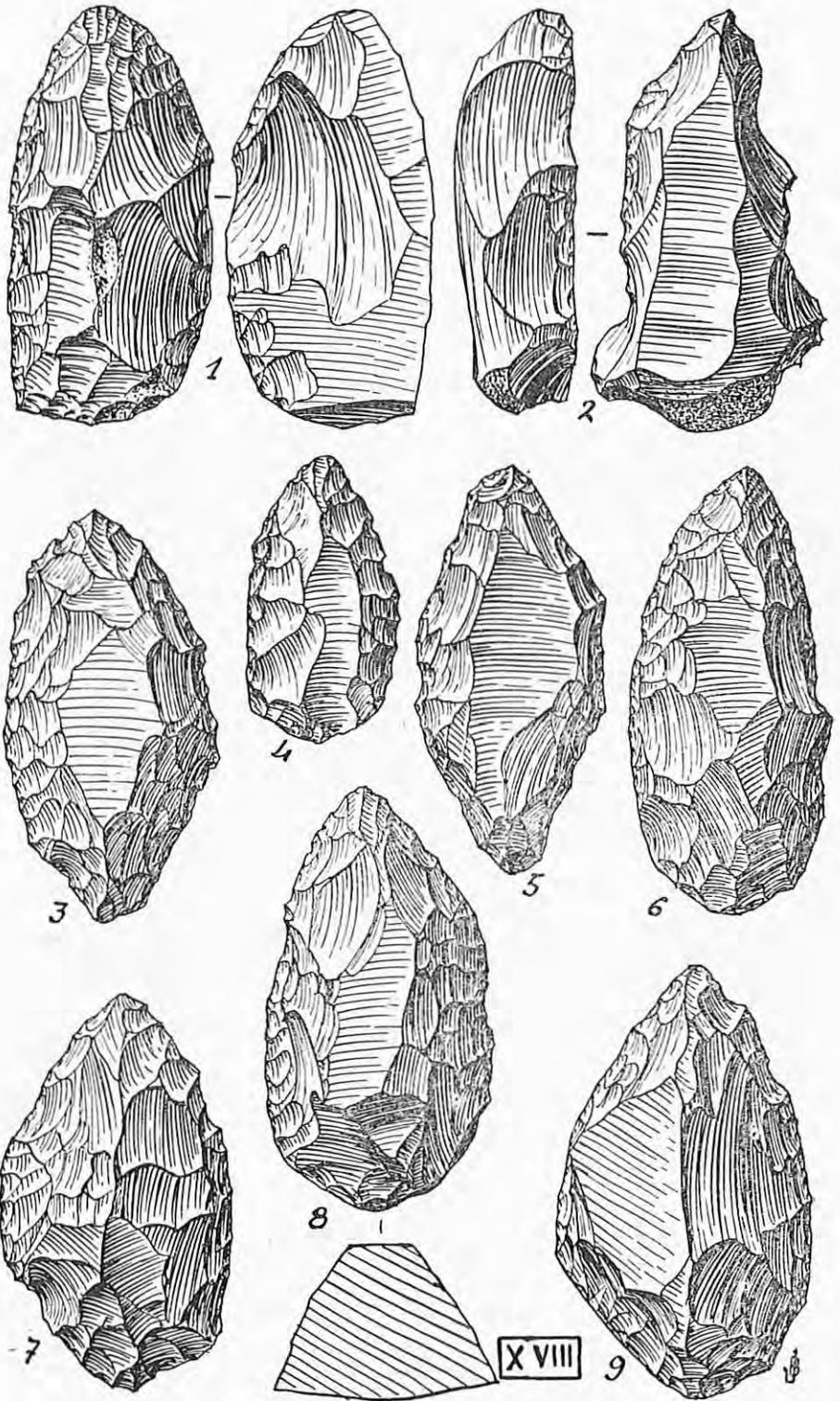
Pl. XV. — 1 et 2, plutôt perceurs; 3, pointe à base rétrécie; 4, 5, pointes à talon facetté ou aminci; 6, petite pointe avec encoches latérales; 7 et 8, pointes (le 8, avec burin (?), en jaspe jaune moucheté).



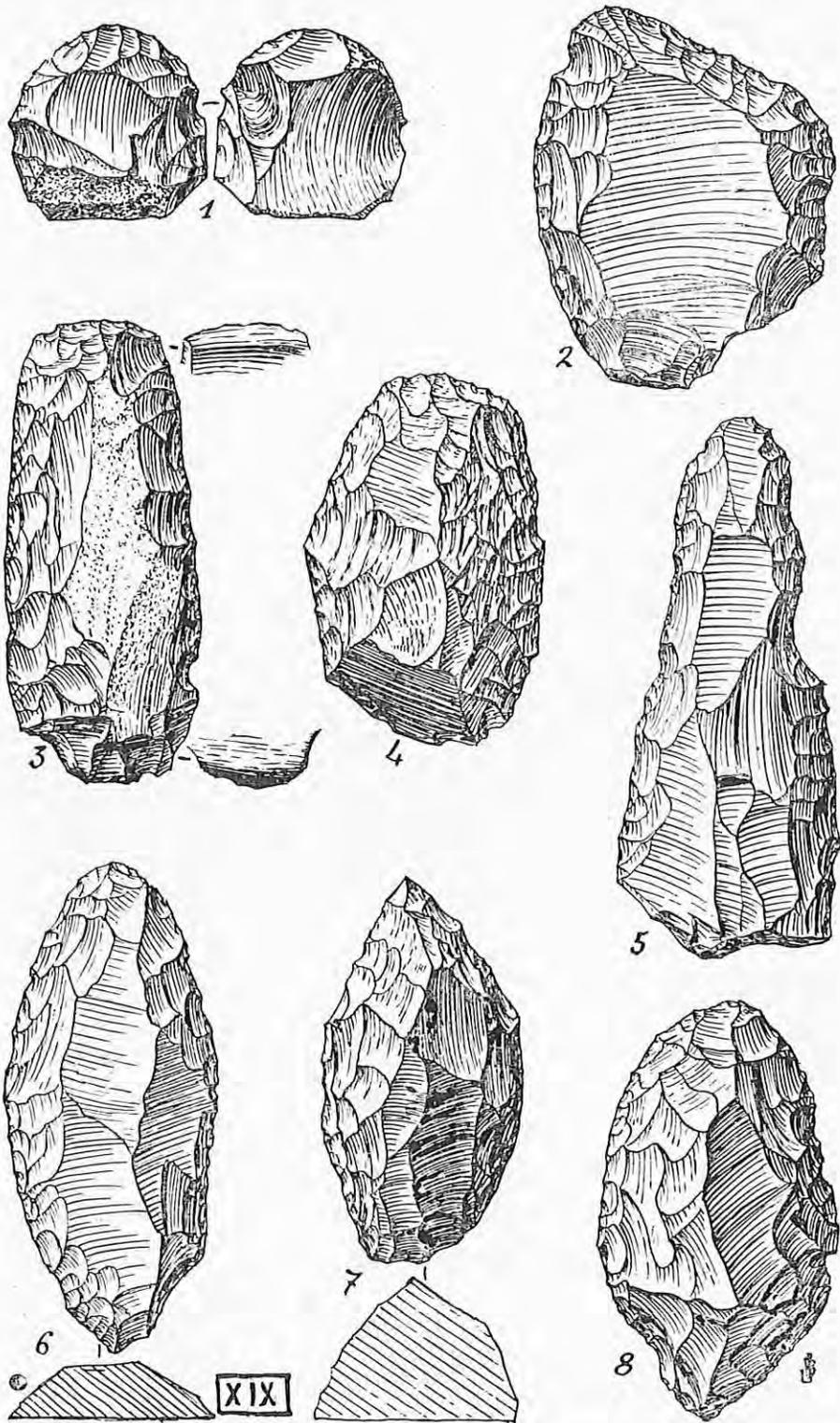
Pl. XVI. — 1 et 2, pointes; 3, perceoir; 4, pointe mousse à angle ouvert; 5, 6, 7, pointes ogivales, d'un beau travail.



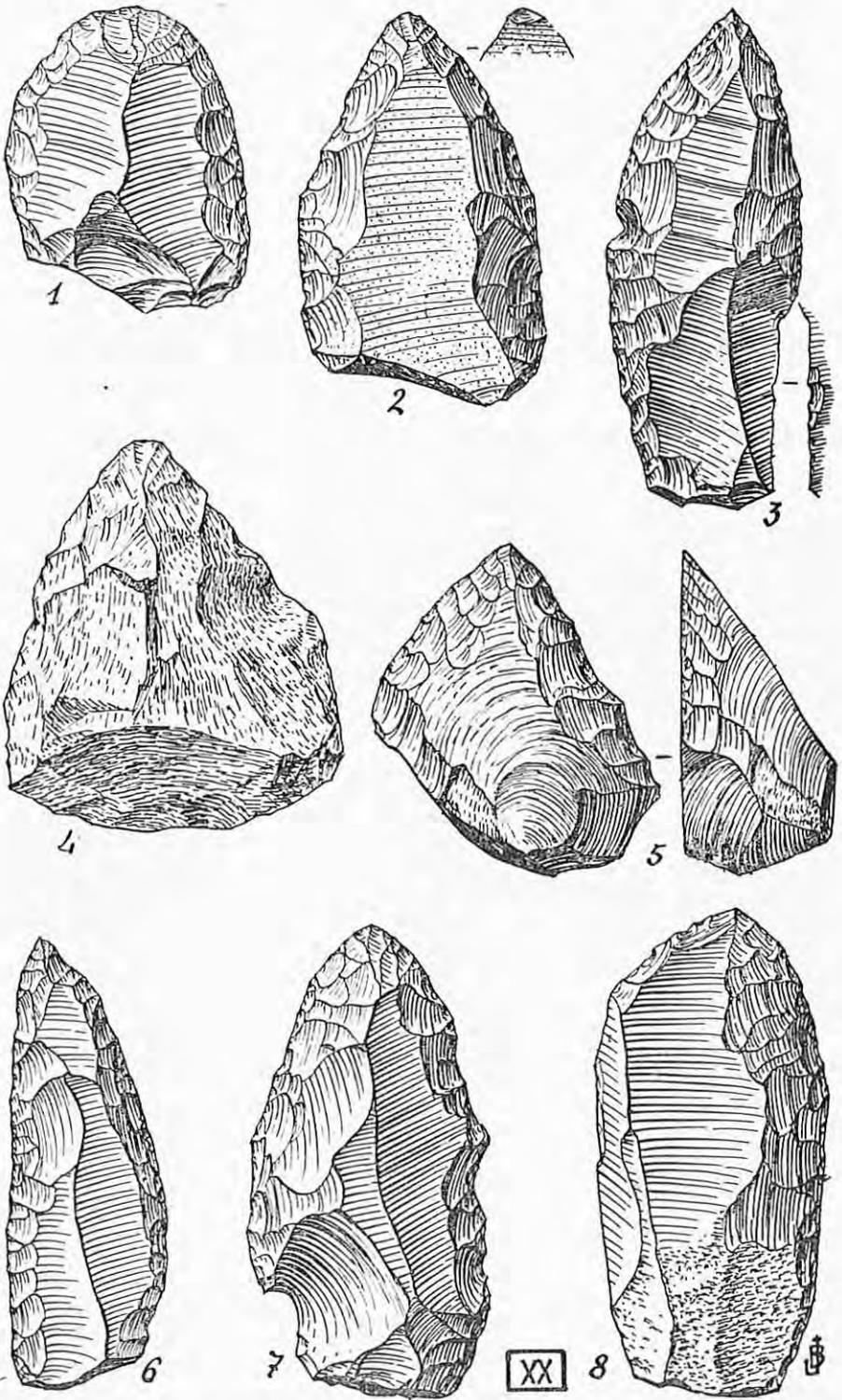
Pl. XVII. -- Série de pièces sur éclats de quartz, parfois retouchés au revers; le 5 formait une bonne pointe de lance.



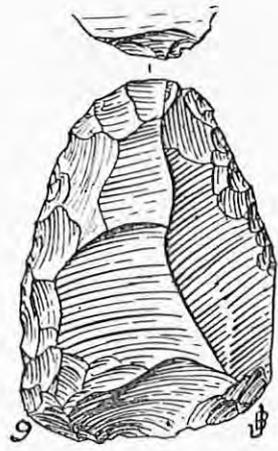
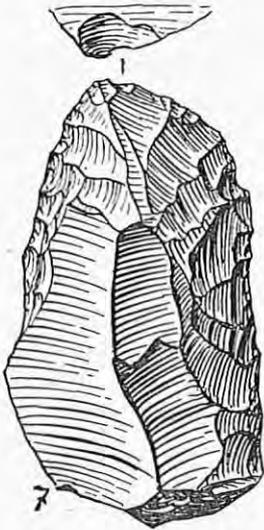
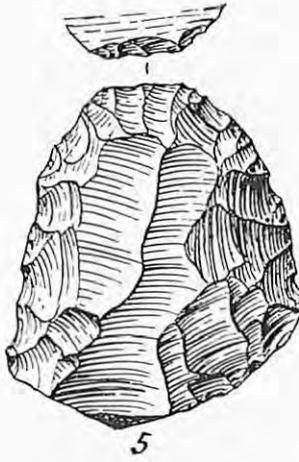
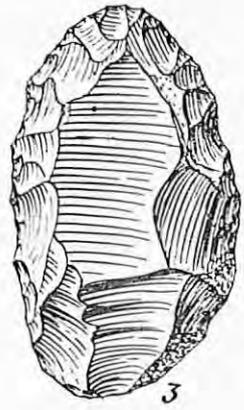
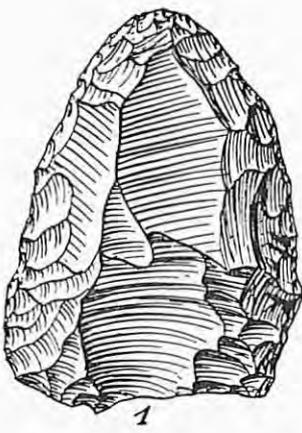
Pl. XVIII. — Genre « limace », à retouches parfois non périphériques.



Pl. XIX. — 1 et 2, genre grattoir; 3 et 4, raclours à bout carré (le 4 en quartz); 5, lame retouchée; 6, 7, 8, « limaces ».

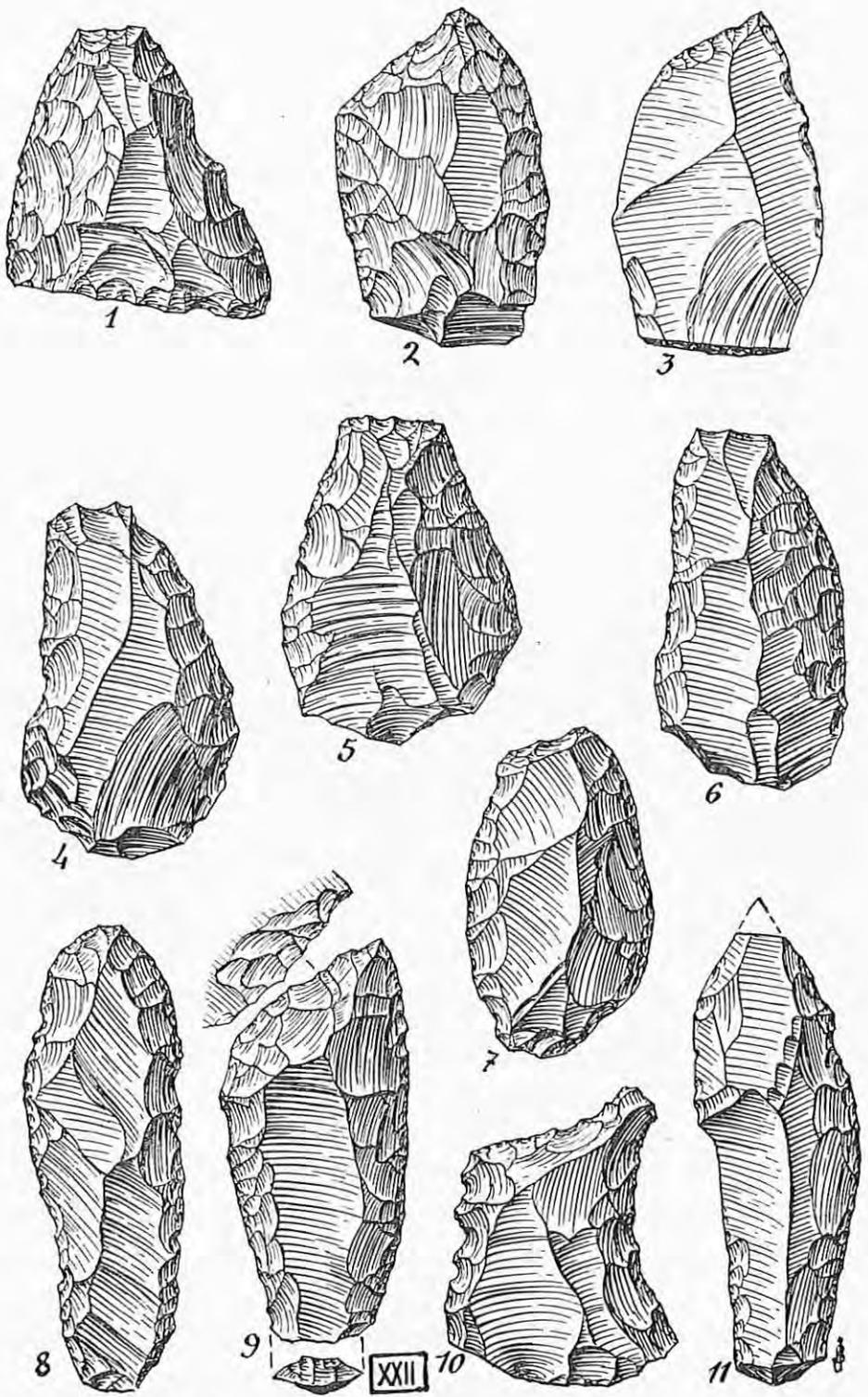


Pl. XX. — 1, racloir-grattoir; 2 à 7, pointes plus ou moins ogivales (le 2 à double patine, le 3 à base pédonculée; le 4 en quartz, très épaisse; le 6 un peu incurvée); 8, racloir outrepassé.

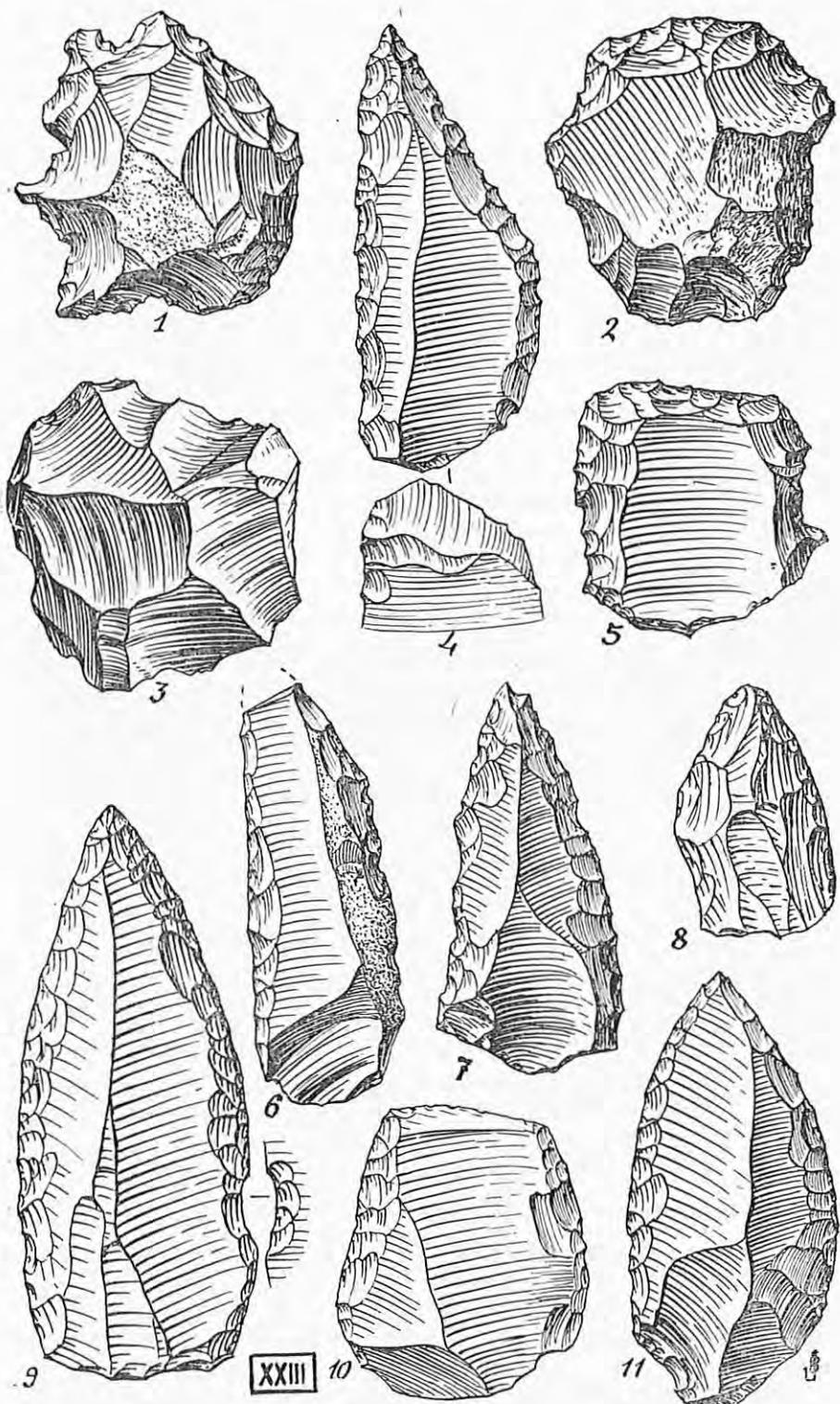


XXI

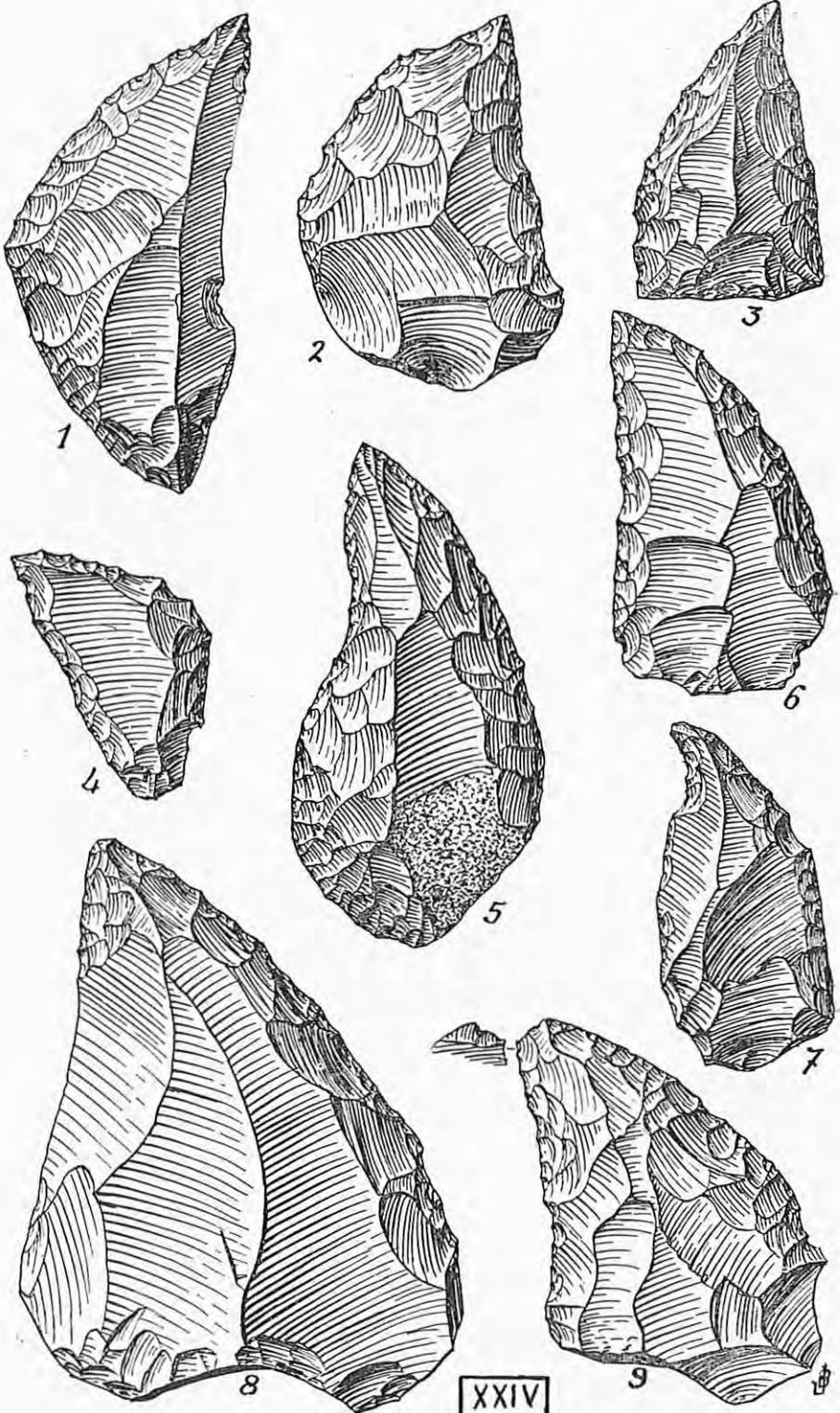
Pl. XXI. — Série de racloirs-grattoirs (plusieurs à bout percuté).



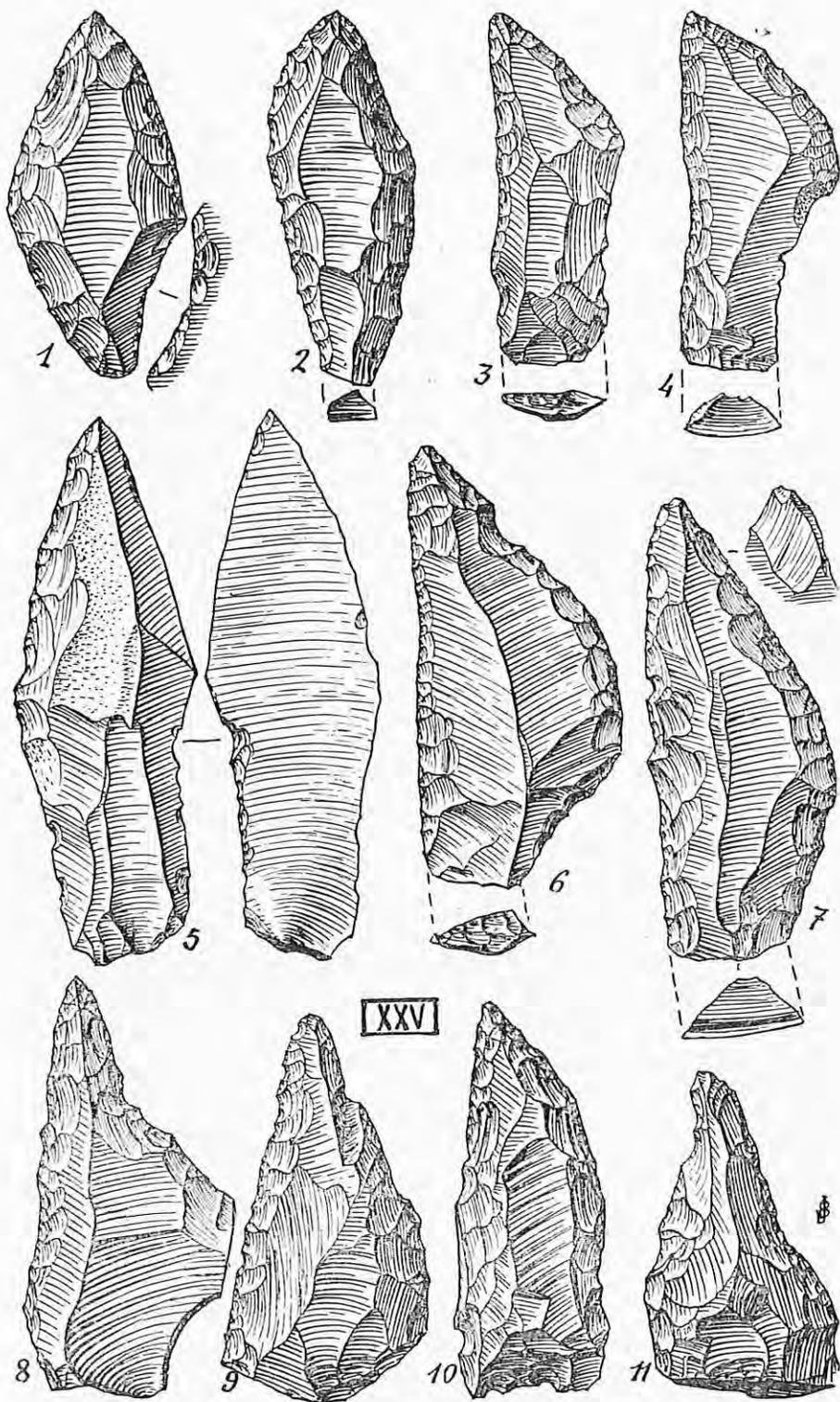
Pl. XXII. — 1 à 7, pointes à bout tronqué; 8, 9, 11, lames-pointes retouchées; 10, sorte de gros perceur, avec encoches.



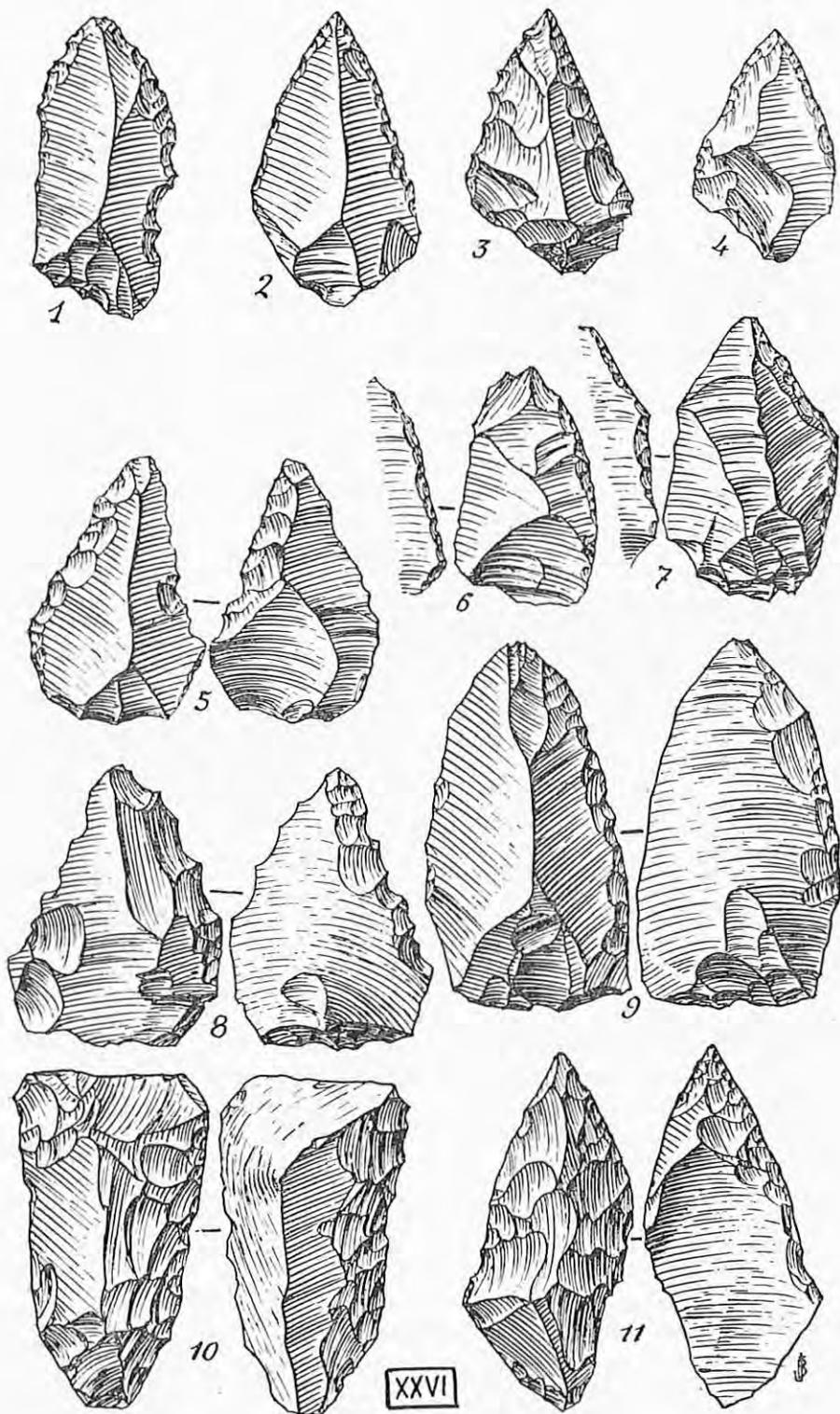
Pl. XXIII. — 1, rabot denticulé; 2 et 5, grattoirs (un peu denticulés); 3, disque globuleux; 4, pointe à base amincie; 6, 7, 8, 9, 11, autres pointes (6, un peu « châtelperron »; 9 et 11, étranglement?); 10, genre tranchet.



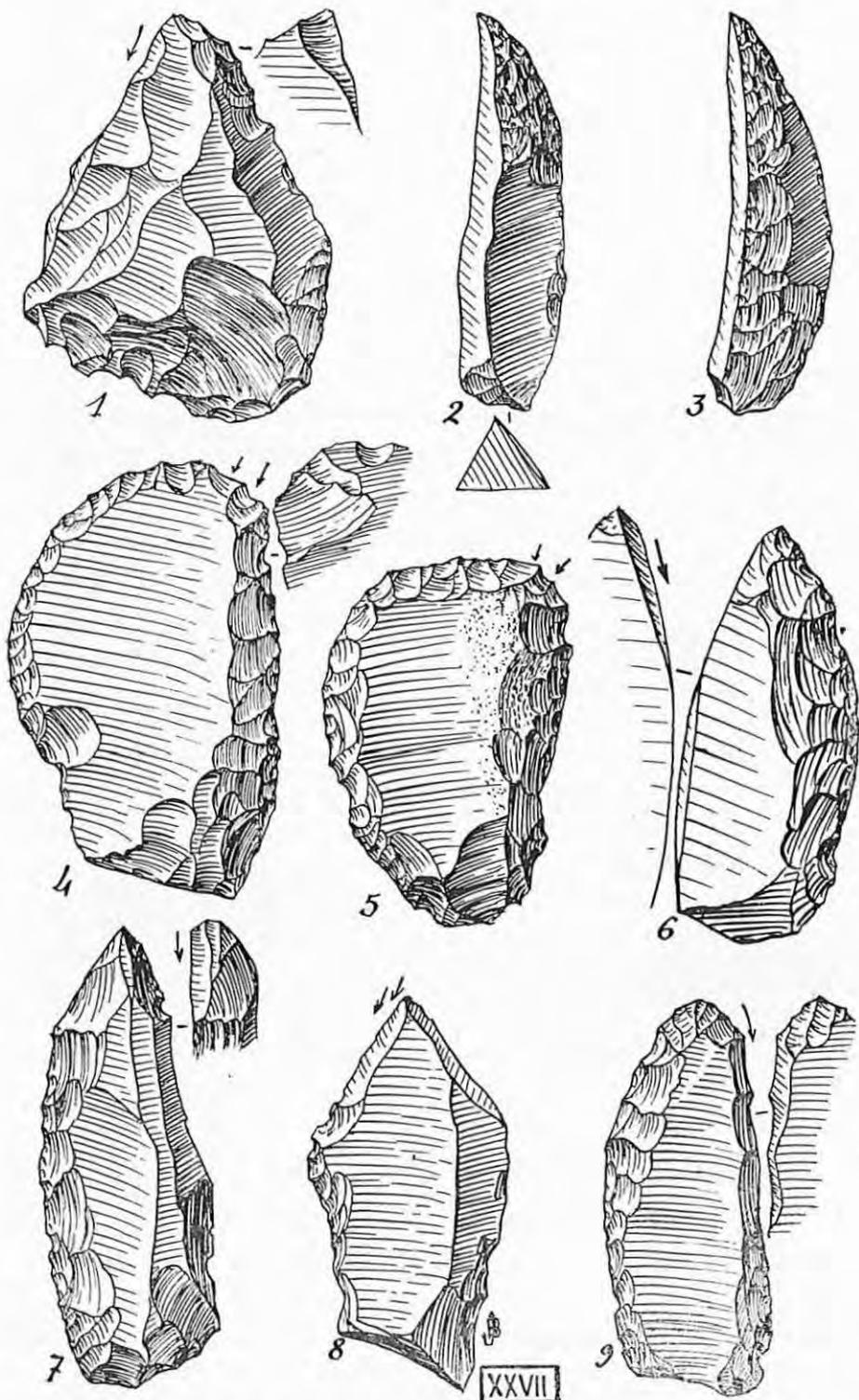
Pl. XXIV. — Pointes déjetées diverses (7, formant perceur).



Pl. XXV. — 1, 2, 5, pointes pédonculées; 3 et 4, pointes obliques très coupantes; 6 et 7, pointes obliques, un peu pédonculées (7, avec burin?); 8, 9, 11, pointes-perçoirs; 10, pointe épaisse, incurvée, à base amincie.

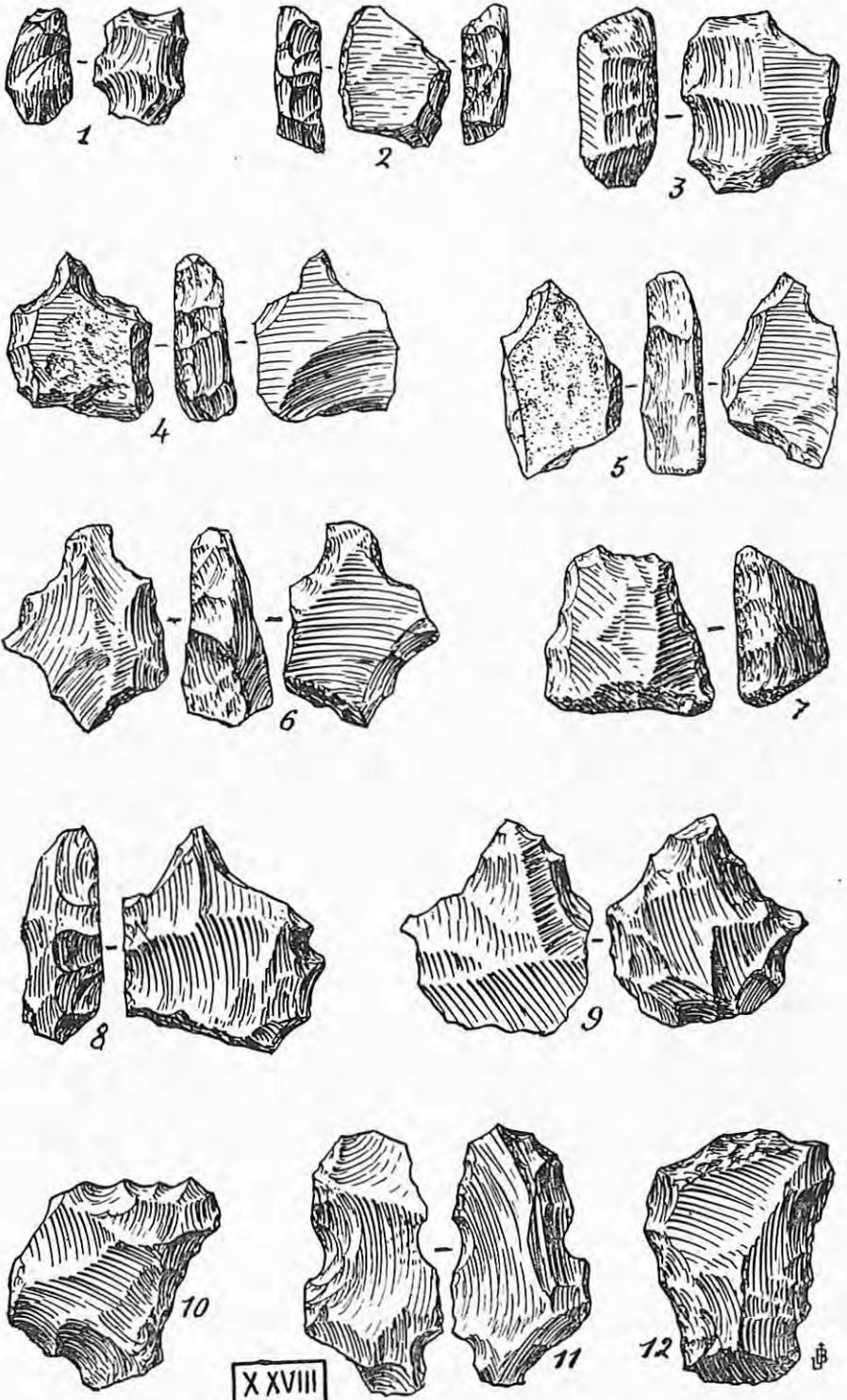


Pl. XXVI. — 1 à 4, pointes petites; 5 à 11, pièces à retouches alternes (genre pointes, sauf 10 genre tranchet).

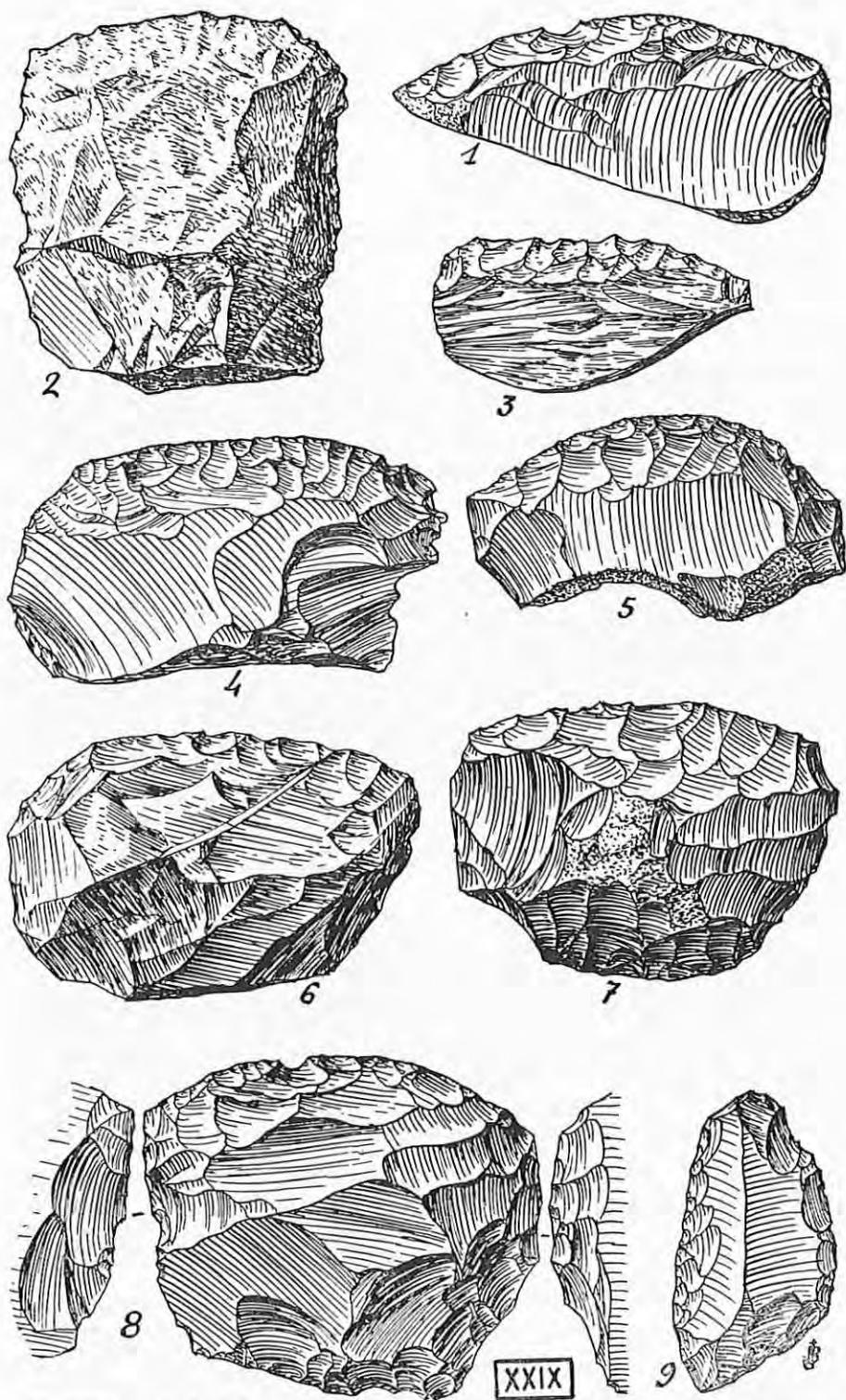


XXVII

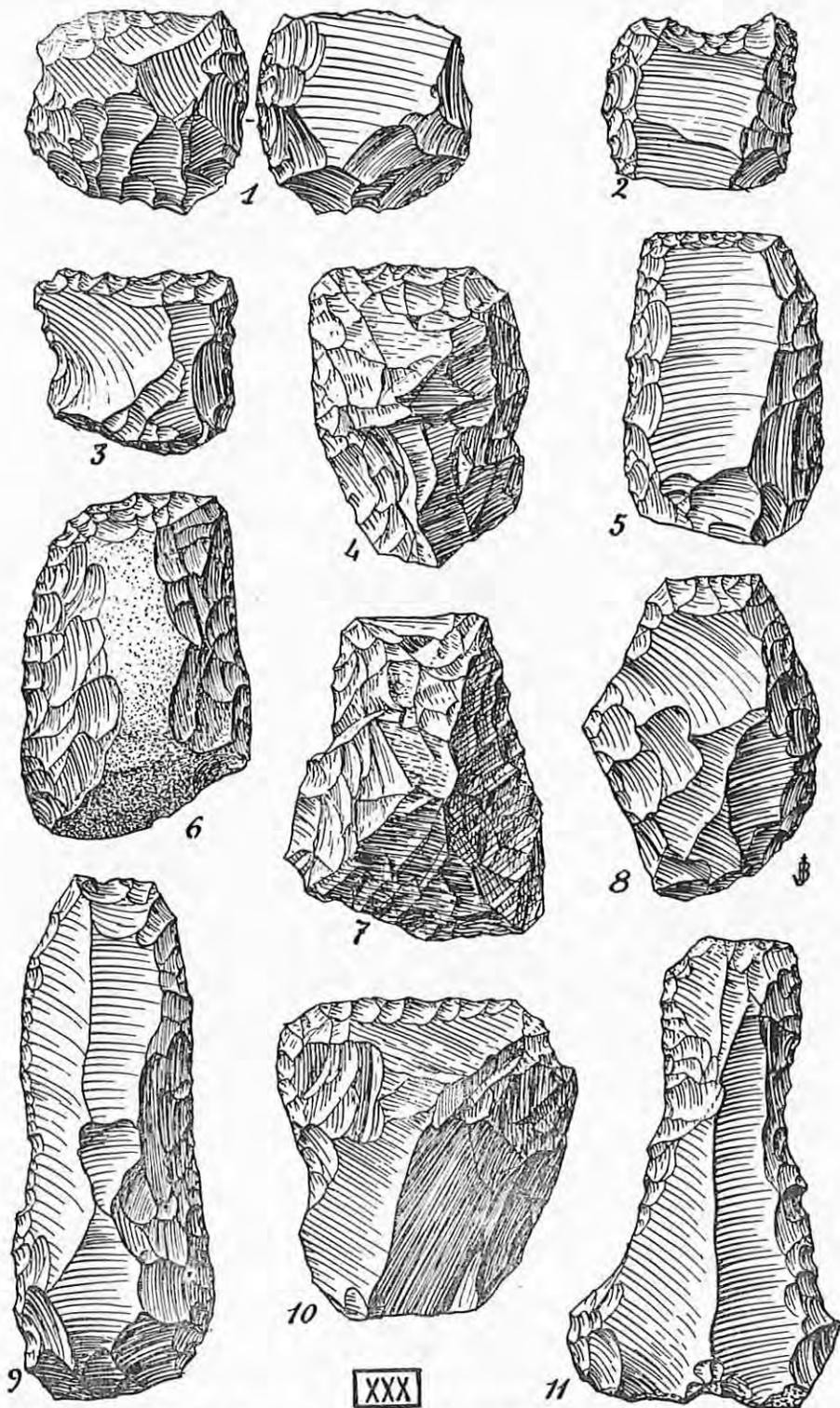
Pl. XXVII. — 2 et 3, bees-canifs; 1, 4 et 9, plus ou moins burins.



Pl. XXVIII. — « Eolithes » : pièces généralement petites, souvent en tablettes, à retouches inégalement accusées, mais plutôt verticales; parfois encoches, d'où apparence de perçoirs; arêtes toujours émoussées.

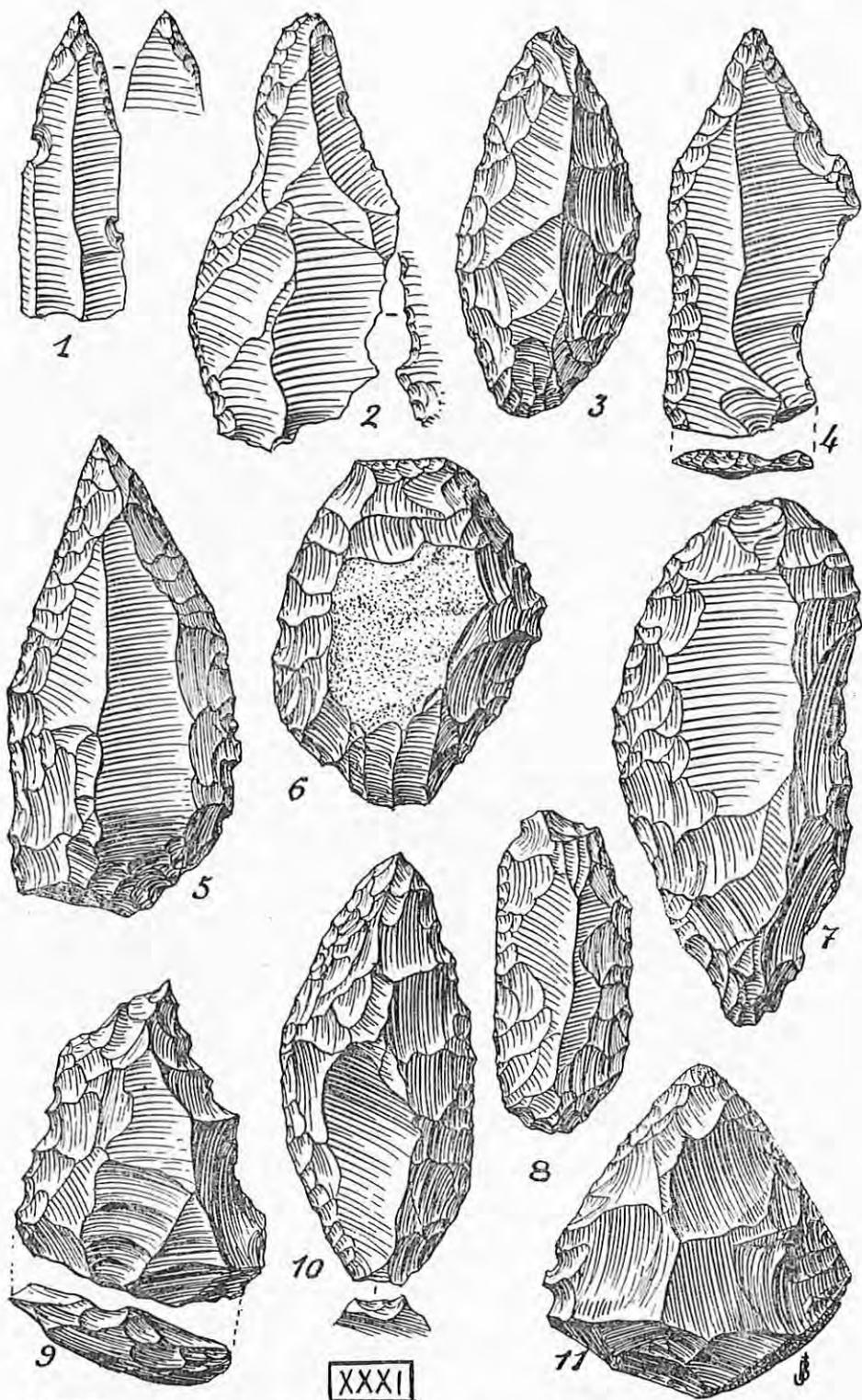


Pl. XXIX. — 1, 3, 4, 5, racloirs plutôt longs (3 en quartz); 2, racloir à bout carré (en quartz); 6, racloir (en quartz); 7, racloir double; 8, racloir « navette »; 9, petit racloir-pointe double.

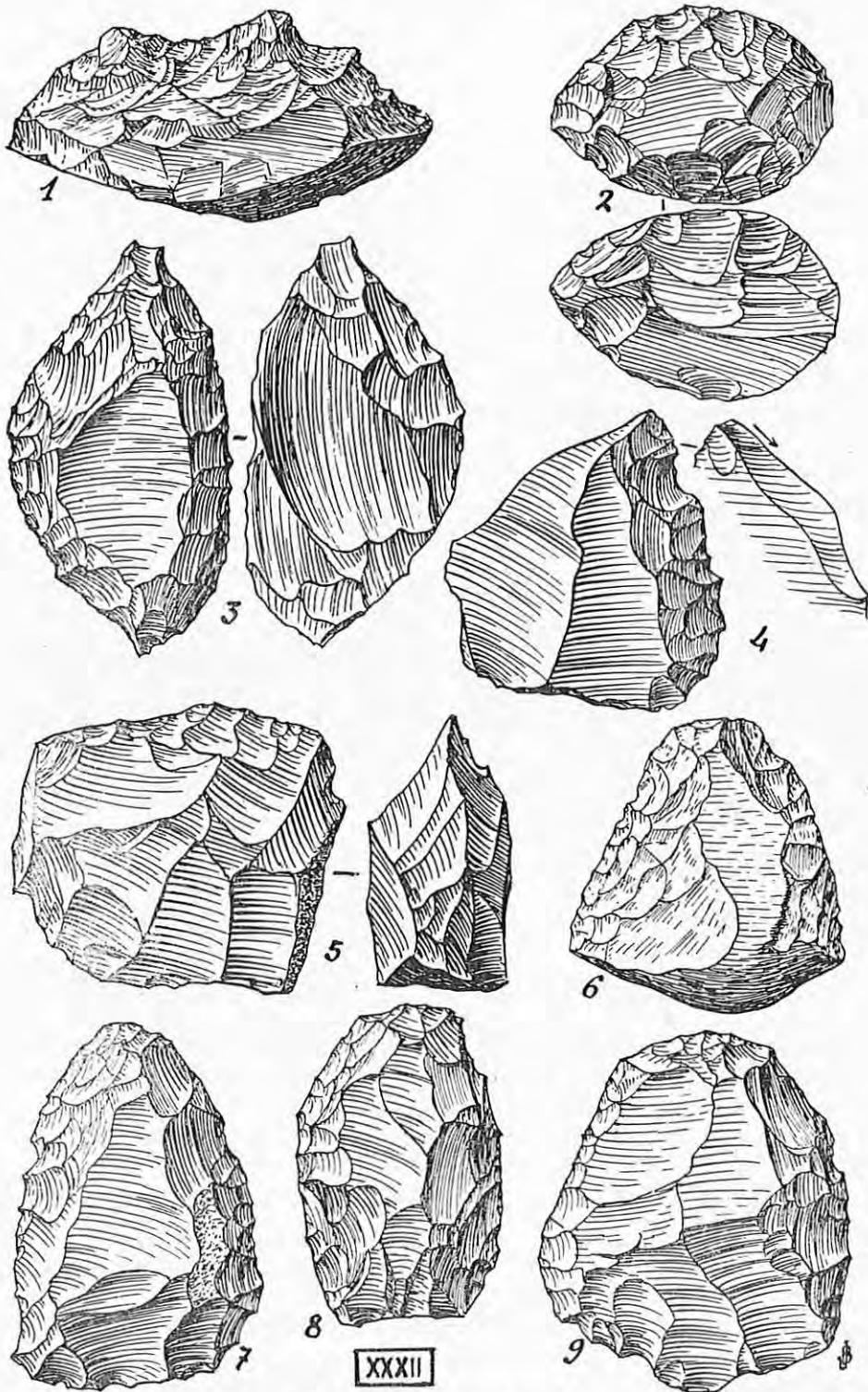


XXX

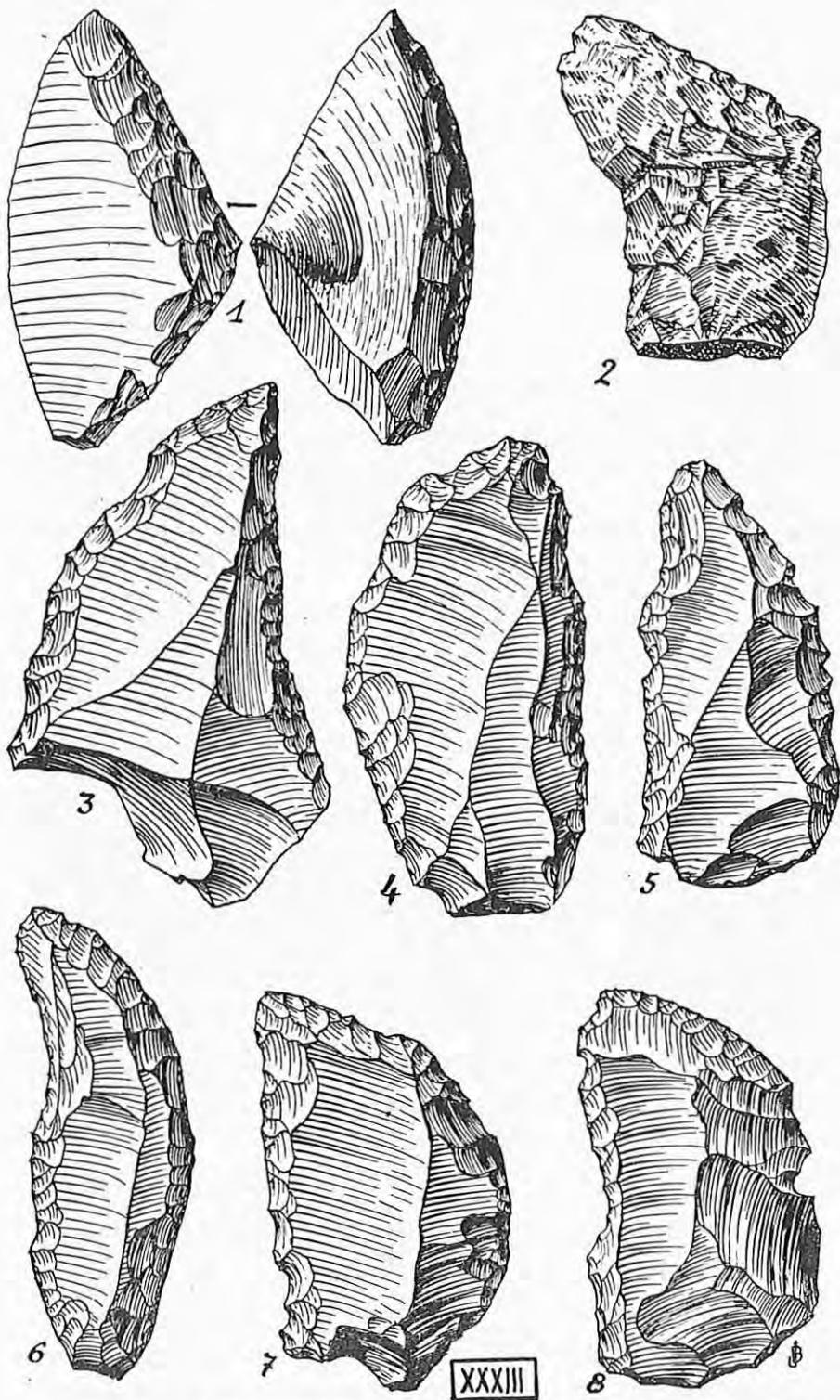
Pl. XXX. — 1, petit racloir-disque; 2 et 3, petits racloirs courts multiples (à talon facetté; le 2 en jaspé moucheté); 4, 5, 6, 8, 9, racloirs allongés, en bout et latéraux (4 en quartz); 7 et 11, racloirs latéraux (7 en quartz); 10, racloir en bout.



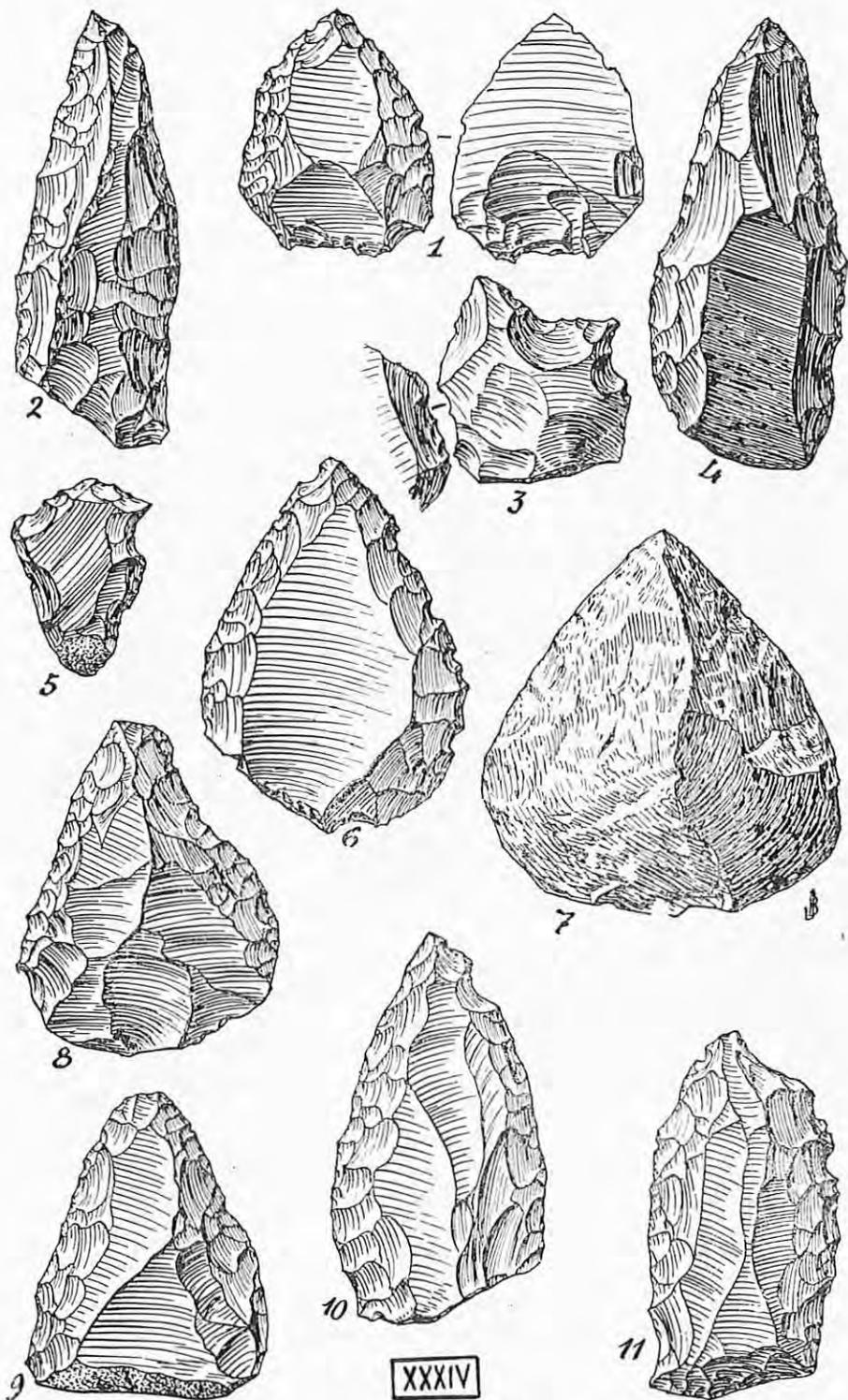
Pl. XXXI. — 1, lame pointe amincie; 2, 4, 5, pointes plus ou moins pédonculées; 3, 6, 7, 8, 10, genre « limace »; 9, pointe denticulée; 11, pointe courte.



Pl. XXXII. — 1, racloir denté, quartz; 2 et 3, raclours doubles, revers éclaté; 4, burin; 5, hachoir; 6 à 9, raclours multiples (6 en quartz; 7 et 9, à base amincie).

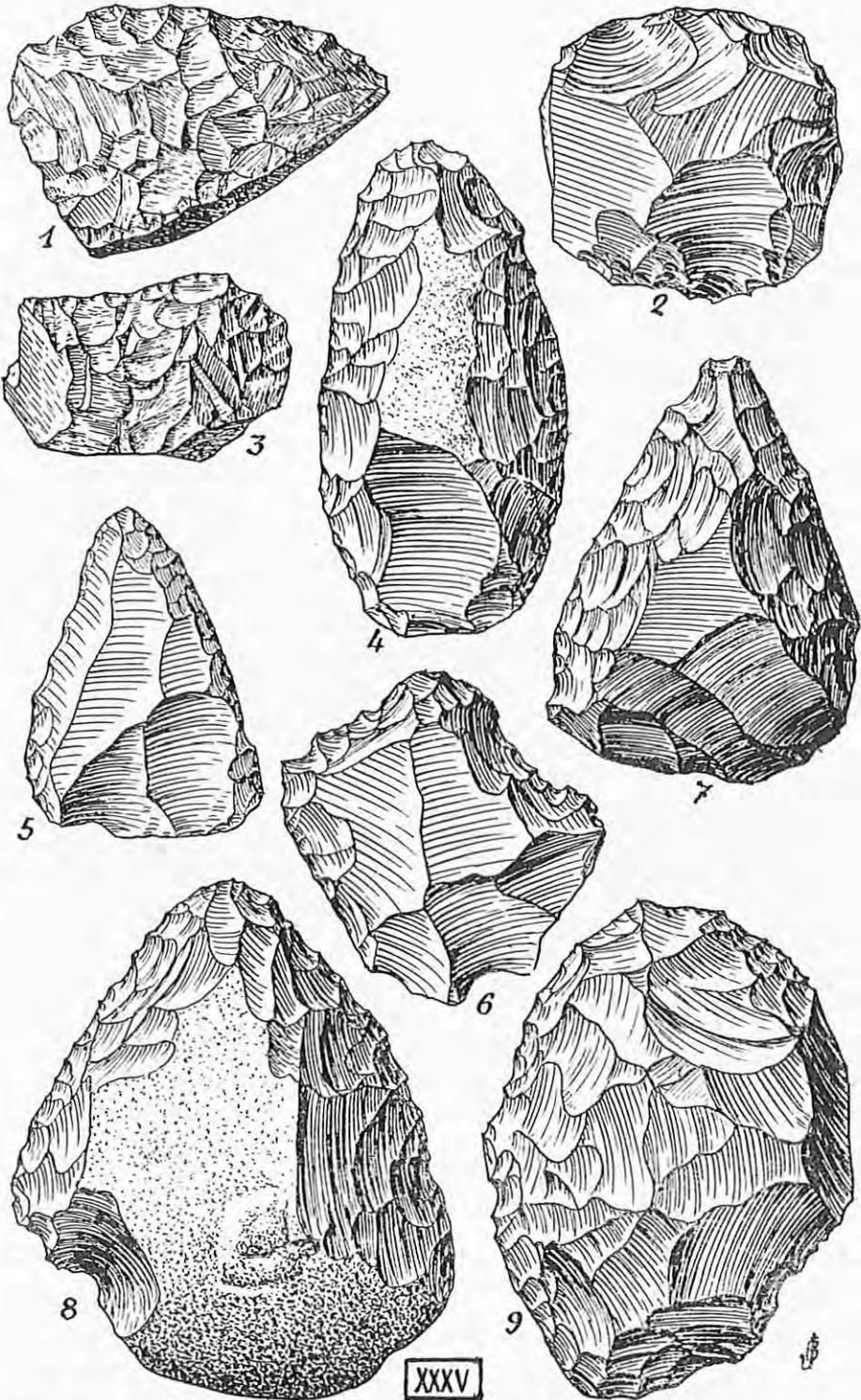


Pl. XXXIII. — 1, racloir pointe à retouche alterne, en jaspe blanc; 2, pointe incurvée à bord tranchant, en quartz; 3, pointe pointue incurvée; 5 à 8, genre pointes incurvées, non pointues (5 et 8, à talon facetté; 8 à bord convexe coupant),

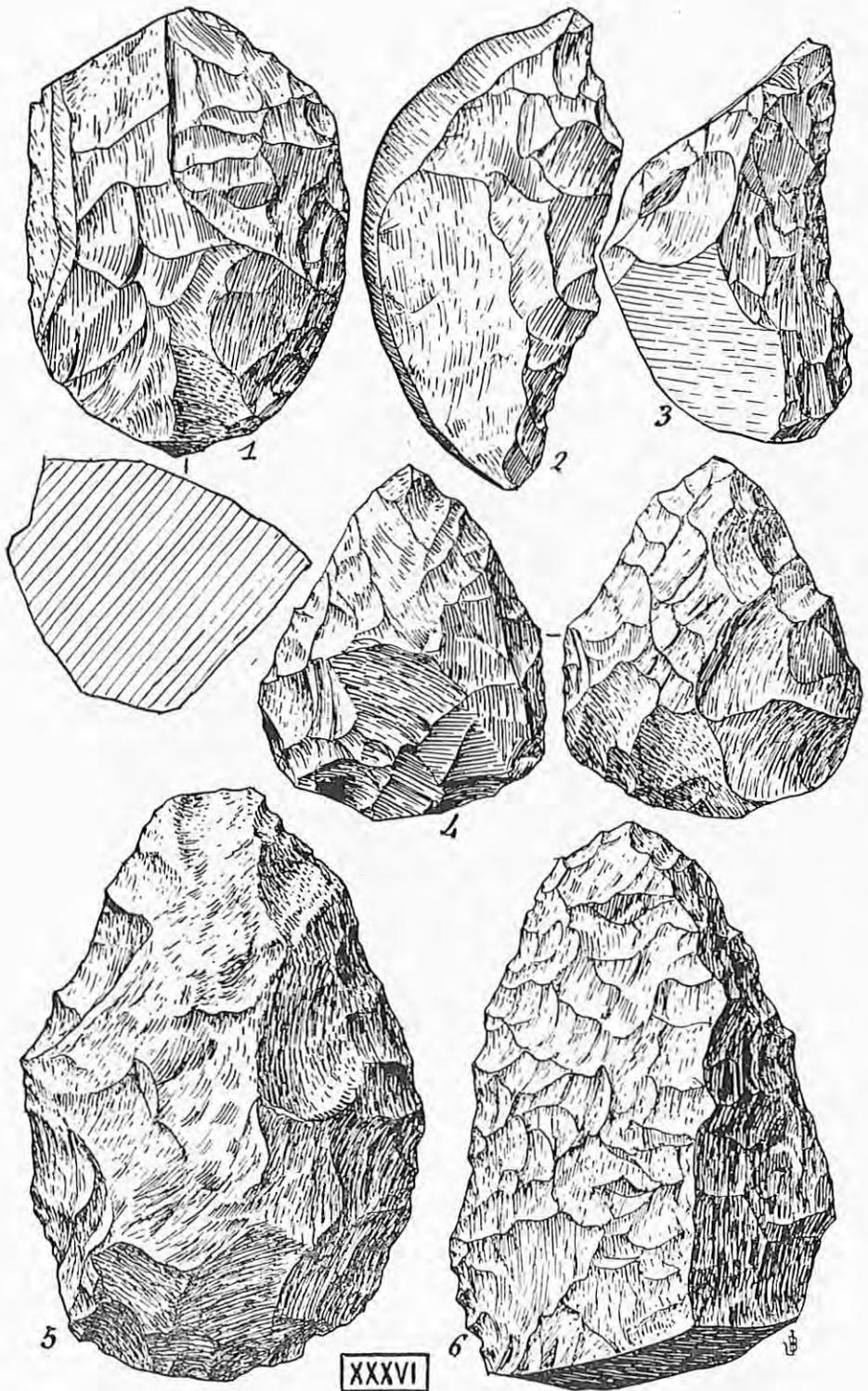


XXXIV

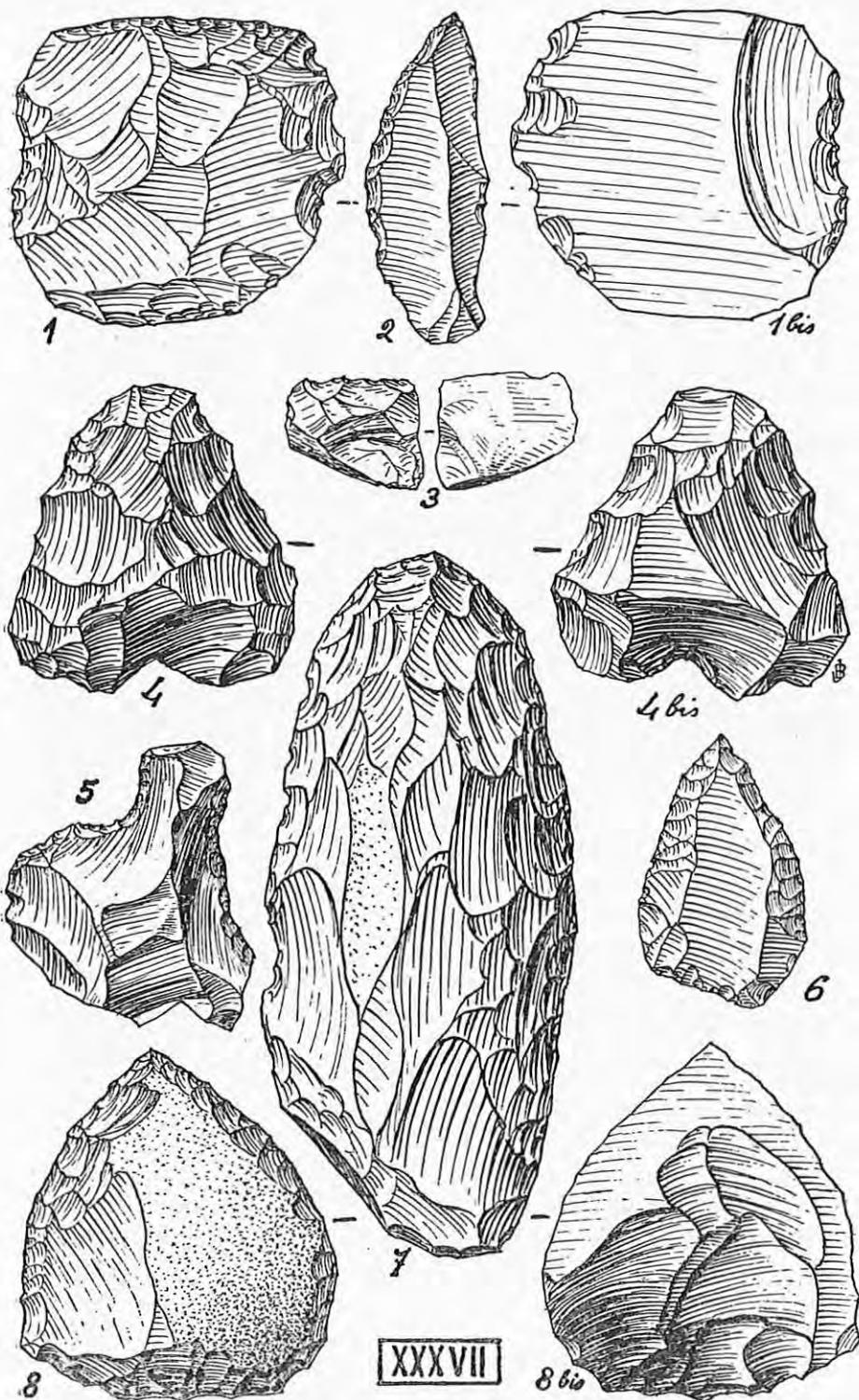
Pl. XXXIV. — 1, petite pointe à talon éclaté (en jaspé jaune); 2 et 4, lames épaisses retouchées (le 4 en beau jaspé verdâtre); 3 et 5, pièces à coches et perçoir; 6 à 11, sortes de racloirs convergents (6 et 11, denticulés; 7 en quartz).



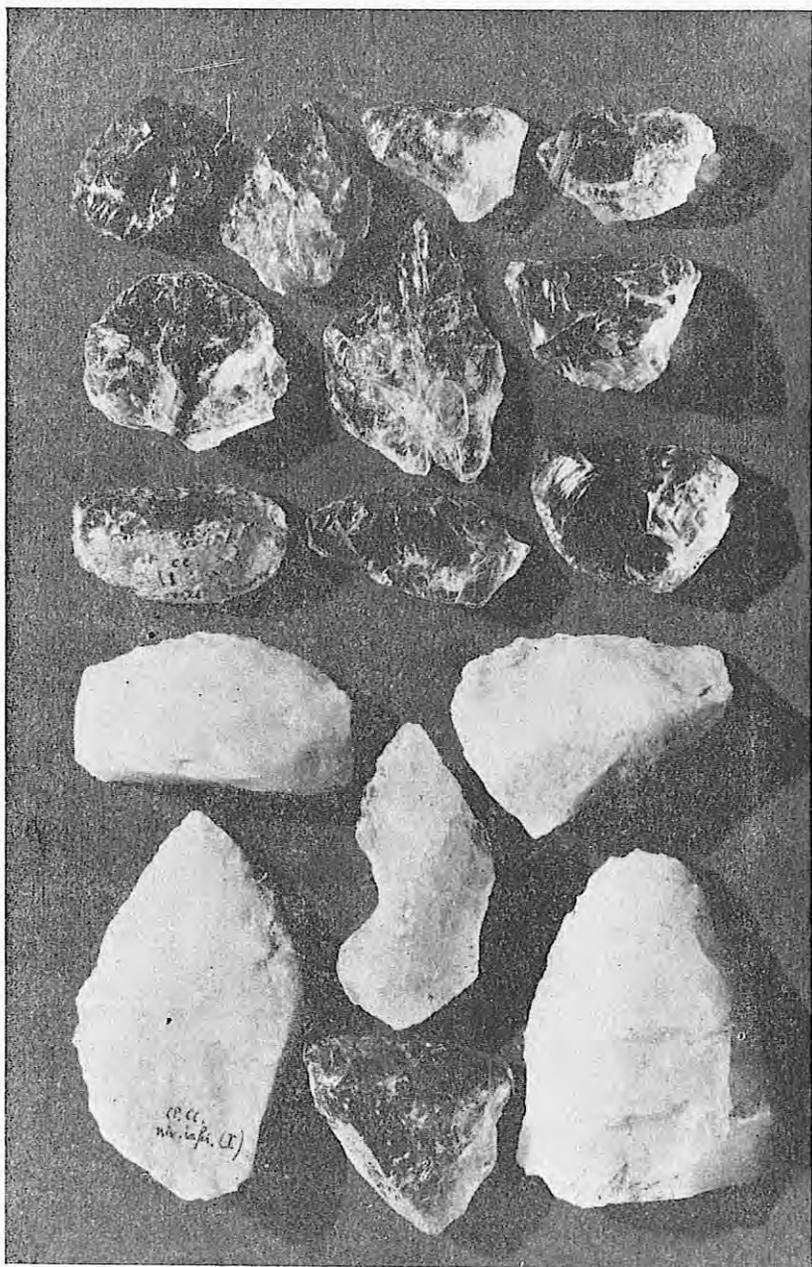
Pl. XXXV. — 1 et 3, raclours en quartz; 2, disque biface; 4, raclour convergent; 5, pointe; 6, sorte de grattoir-museau; 7, petit biface; 8, raclour convergent épais; 9, raclour subcirculaire.



Pl. XXXVI. — 1, hachoir en quartz; 2 et 3, racloirs en quartz;
4, petit biface en silex; 5, biface en quartz; 6, gros racloir convergent en quartz.



Pl. XXXVII. — 1, racloir-navette (face et revers); 2, pointe genre Châtelperron; 3, micro-racloir en cristal de roche (coll. J. Pérol); 4, petit biface (face et revers); 5, pièce à encoches (coll. P. Pérol); 6, pointe; 7, racloir-grattoir (récolte Comte); 8, pointe à base évidée (face et revers) (coll. Pauzat).



Pl. XXXVIII. — Haut : du niveau moyen, 10 pièces en quartz hyalin; 6 ra-
cloirs bien retouchés, 2 ra cloirs-grattoirs, 2 pointes.
Bas : des foyers inférieurs; 3 ra cloirs bien retouchés quartz blanc ou hyalin;
- 2 pointes effilées, à retouches plates, l'une avec coche latérale; 1 pointe
« mousse » (pareille à une de la Chapelle-aux-Saints); quartz blanc. Re-
marquer sur les n^{os} 8 t 16, une région mate, témoin de la surface du galet
roulé.

[2/3 de la gr. nat.]

(cliché Larivière)

LES GROTTES SOLUTRÉENNES

à gravures pariétales du Canyon inférieur de l'Ardèche

PAR

Jean COMBIER le D^r Edouard DROUOT, et P. HUCHARD



Dès 1950, accompagné de son ami C. HUGUES, le D^r DROUOT s'attachait à photographier et à relever les gravures de la grotte Chabot ainsi que celles d'Oulen (1). Dans le même temps, J. COMBIER se livrait de son côté au même déchiffrement, guidé sur les lieux par P. HUCHARD et M. VEYRIER, qui étudiaient depuis longtemps les industries de Chabot et du Figuier. De la mise en commun des documents rassemblés et de la confrontation d'idées convergentes sur le style et l'âge de cet art pariétal, est venue l'idée du présent travail.

Aux confins des départements du Gard et de l'Ardèche, les affleurements de calcaire urgonien (faciès récifal, ici, du Barrémien supérieur), constituent un vaste plateau karstique, incliné vers le Rhône, troué de dolines et d'avens (Orgnac, Marzal, etc.). Ce « causse », aujourd'hui couvert de taillis de chênes verts et de garrigues, est entaillé obliquement, du Pont d'Arc à Saint-Martin, par l'étroit et sinueux canyon de l'Ardèche, long de 25 km. Hautes parois, parfois presque abruptes ou surplombantes du canyon, et corniches des vallées sèches afférentes à l'Ardèche, sont creusées de très nombreuses cavernes et grottes à larges auvents (Fig. 1); le D^r RAYMOND fixait leur nombre à 150.

Les possibilités d'habitat de cette région en ont fait une des zones de peuplement préhistorique les plus importantes du Languedoc. Un travail considérable de fouilles, en stratigraphie fine, sera nécessaire pour en préciser exactement les différents termes. Le schéma n'en apparaît pas simple, et dès maintenant, il semble que cette province fortement individualisée ait connu, à partir du Moustérien final, une évolution « particulariste » de ses industries paléolithiques. Nous serons amenés à en tenir compte dans notre essai de datation de l'Art pariétal, qui reflète d'ailleurs nettement cette originalité.

(1) Cette étude s'inscrivait dans un travail plus général sur l'Art pariétal languedocien. Voir à ce sujet : Drouot (E). Les peintures de la grotte Bayol, à Collias. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. L, 1953, pp. 392-405, 8 fig. — L'art paléolithique à la Baume-Latrone. *Cahiers Ligures de Pré-histoire et d'Archéologie*, n° 2, 1953, pp. 9-46, 32 fig.

Les cavernes ornées de l'Ardèche se répartissent en deux ensembles, de styles et certainement d'âges différents : l'un, principalement étudié par A. GLORY, est situé aux environs de Vallon avec les grottes d'Ebbou, du Colombier et de Bouchon; l'autre,



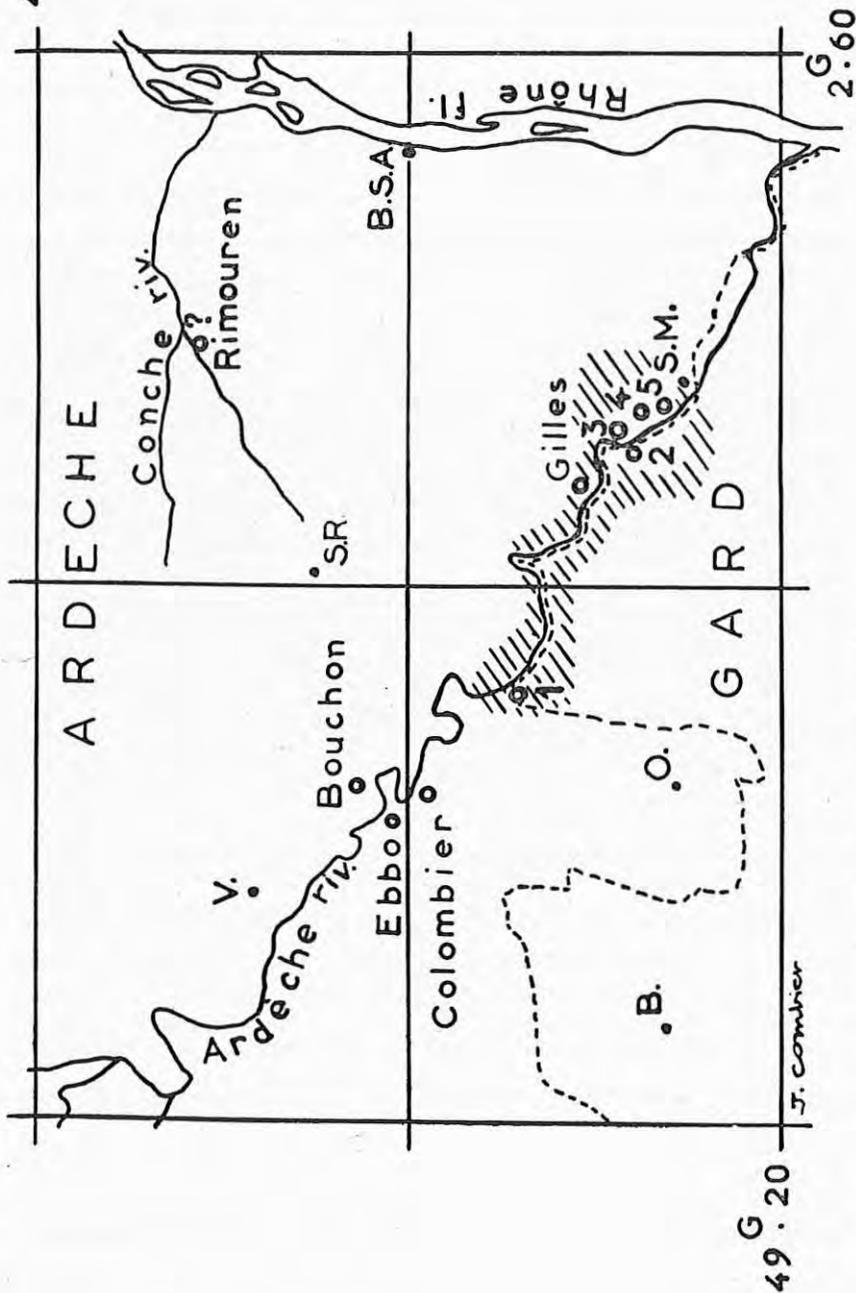
Fig. 1. — Vue du canyon de l'Ardèche, non loin de son débouché dans la plaine du Rhône. 1, grotte du Figuier; 2, grotte Sombre. La photographie a été prise du bas de la grotte Chabot. (cliché M. Veyrier).

beaucoup plus homogène, présente quatre sites, groupés dans un rayon de quelques kilomètres, à l'autre extrémité du canyon, non loin de son débouché : Chabot, le Figuier, Sombre et Huchard. La grotte d'Oulen, située à une dizaine de kilomètres en amont s'y rattache nettement (carte, *Fig. 2*).

APERÇU HISTORIQUE

Historiquement, Chabot est bien la première grotte dont les gravures aient été attribuées à l'homme de la Préhistoire. C'est en effet en 1878 — un an avant la découverte d'Altamira — que L. CHIRON

2.20

G
49.4049.20
J. Combar

2.60

Fig. 2. — Le canyon de l'Ardèche et ses grottes ornées.

Celles dont les gravures pariétales sont étudiées ici, portent un numéro : sur la rive droite, 1, Baume d'Oulen; 2, Grotte Chabot. Sud la rive gauche, 3, Grotte Huchard; 4, Grotte du Figuier; 5, Grotte Sombre. Les grottes d'Ebbo et du Colombier offrent des gravures paléolithiques de style différent; la Baume de Bouchon, la seconde salle d'Oulen et (selon E. D.) la grotte de Rimouren (dans le bassin de la Conche), des peintures également paléolithiques; la grotte Gilles, des peintures attribuées au Mésolithique. *Principales localités* : V., Vallon-Pont-d'Arc; S. R., Saint-Rémèze; B. S. A., Bourg Saint-Andéol; B., Barjac; O., Orgnac l'Aven; S. M., Saint-Martin d'Ardèche. *Echelle* : 1/200 000.

remarqua, au cours d'une fouille, sur les deux parois de son vestibule, « des lignes gravées dans le rocher, à plus de 5 mm de profondeur ». Mais il ne sut pas les interpréter correctement et E. CHANTRE, mal inspiré, les attribua à l'époque des dolmens. Il fallut attendre les découvertes plus probantes et spectaculaires de la Mouthe et de Pair-non-Pair, pour que l'on s'avisât de reconnaître à ces gravures une ancienneté réelle et quelque signification. Le récit circonstancié des premières tentatives d'interprétation a été plusieurs fois reproduit (MAZON, 1906; ULYSSE-DUMAS J., 1944; LOUIS, 1947 et 1948), ce qui nous dispensera d'y revenir. Les plus clairvoyants furent certainement LOMBARD-DUMAS (1899), qui distingua, le premier, plusieurs silhouettes de mammoths, et le D^r CAPITAN (1902), qui déchiffra, entre autres figures, les chevaux de la paroi droite.

Les gravures du Figuiet, dont le gisement était fouillé depuis longtemps par CHIRON, ne furent cependant signalées que tardivement par le D^r RAYMOND (1906). Le même préhistorien chercha et découvrit, l'année suivante, celles de la grotte d'Oulen, où il avait, une dizaine d'années auparavant, rencontré une industrie identique à celle de Chabot et du Figuiet, notre « Solutréen rhodanien ». Incomplètement relevées et beaucoup plus dégradées que celles de Chabot, les lignes gravées de ces deux grottes, auxquelles le D^r RAYMOND refuse de donner le nom de gravures, restèrent, sauf exception, indéterminées. Enfin, en 1911, CHIRON et GAILLARD, attirèrent l'attention sur les dessins pariétaux remarquables depuis longtemps par le premier, dans la grotte Sombre, et restés très peu connus.

L'Abbé BREUIL, visitant Chabot et le Figuiet en 1928, redécouvrait dans la première les deux chevaux du D^r CAPITAN, et distinguait, dans la seconde, un grand mammoth et une autre figure attribuée à un bouquetin. En 1948, le colonel LOUIS, publiait une belle figure de cervidé couché de Chabot ainsi qu'un autre dessin interprété comme l'arrière-train d'un cheval. Vers la même époque, l'Abbé GLORY, après sa découverte d'Ebbou, effectuait des relevés dans trois des grottes précitées, ainsi que dans une autre (récemment retrouvée par P. HUCHARD dans la falaise du Ranc-Pointu, et qui porte son nom). Deux de ses relevés, relatifs à Chabot, figurent dans le récent ouvrage d'ensemble de l'Abbé BREUIL « *Quatre Cents Siècles d'Art pariétal* », ainsi que deux photos de l'un de nous (J. C.).

A notre tour, nous nous sommes donnés pour but de rechercher et de réexaminer, dans chacune de ces cinq grottes aujourd'hui connues, l'ensemble des parois gravées, afin d'en donner une description aussi complète que possible. Les moindres figures ont été à maintes reprises

scrutées, plusieurs fois relevées et photographiées au cours de cette longue étude, et nous avons d'année en année confronté et discuté le résultat de nos examens. L'altération intense du support calcaire de nos gravures, l'absence (ou la destruction) des nombreux détails anatomiques et des traits les plus fins, qui ont permis ailleurs de déchiffrer des panneaux beaucoup plus embrouillés encore (BREUIL, les Trois Frères), tout cela a plus d'une fois compliqué notre tâche. *Mais nous pensons que l'iconographie présentée aujourd'hui, représente bien tout ce qu'il est raisonnablement possible d'isoler sinon de déterminer exactement.*

E. — LA GROTTTE DU FIGUIER

Elle se trouve située à Saint-Martin d'Ardèche, à 500 m en amont du petit hameau de Sauze; elle s'ouvre beaucoup plus haut que ses trois voisines, à 70 m environ au-dessus de l'Ardèche. Son entrée est précédée d'une petite terrasse d'où l'on aperçoit, à 300 m à vol d'oiseau, sur l'autre rive, l'entrée de la grotte Chabot, au coude de la rivière. La grotte du Figuier se compose essentiellement d'une belle salle de plus de 150 m², assez haute de plafond (8 à 10 m), au sol en pente accentuée en direction de la terrasse; le dépôt paléolithique y a presque complètement disparu à la suite des fouilles. Du fond de la salle partent deux diverticules : l'un, à droite, s'enfonce au Nord-Nord-Est sur quelques mètres seulement, tandis que l'autre, dégagé en 1947 par P. HUCHARD, n'est que le vestibule d'un long couloir qui s'élargit en deux salles successives (plan, Fig. 3).

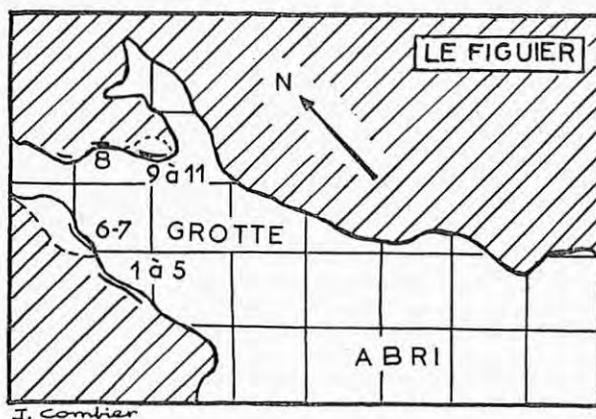


Fig. 3. — Plan schématique de la grotte du Figuier et emplacement des gravures pariétales (d'après M. Veyrier, P. Huchard et A. Obenich, 1953). Les n^{os} renvoient au texte. Echelle : 1/500 (quadrillage de 5 m de côté).

Stratigraphie du gisement.

Nous ne citerons que pour mémoire les fouilles de L. CHIRON (1878 et 1896) et du D^r RAYMOND (1893 à 1904). Tous deux ont recueilli et étudié en bloc les industries paléolithiques du Figuier, bien qu'ils déclarent avoir observé plusieurs niveaux superposés, à outillages différents. Les fouilles récentes de P. HUCHARD, M. VEYRIER et A. OBENICH ont heureusement précisé la stratigraphie de cet important gisement, avant qu'il n'ait été complètement aboli. Nous ferons brièvement état de la coupe relevée à l'entrée du couloir de gauche (2). Sur un substratum de sablon micacé stérile, épais de plus de 2 m, on observe : 1) Niveau de *Moustérien final*; 2) séparé du précédent par un lit argileux, niveau *Aurignacien* (selon nous il s'agit d'un Aurignacien *sensu stricto*, à carénés et lames-grattoirs, avec une forte tradition moustérienne; industrie osseuse); 3) Niveau « *Protosolutréen* » (Solutréen inférieur et moyen, de type rhodanien); 4) Niveau de faciès *Magdalénien*, extrêmement pauvre en os travaillés et œuvres d'art mobilier (d'après nous, cette industrie très différente du Magdalénien classique, n'en est qu'un équivalent chronologique, de faciès méditerranéen). Notons encore un fait intéressant : dans les salles profondes 2 et 3, les fouilleurs n'ont pas rencontré le niveau « Protosolutréen ».

Gravures pariétales.

Comme c'est également le cas à Oulen, une intense dégradation des parois a eu lieu dans la partie antérieure de la grotte; les seules gravures aujourd'hui observables, le sont au fond de la première salle, à droite et à gauche; la plupart sont très morcelées, seule la figuration d'un petit mammouth est à peu près complète. D'autre part, sur plusieurs points, de grosses coulées de stalagmite masquent une partie des traits, rendant plus problématique encore la lecture de certains panneaux.

PREMIER PANNEAU

N^o 1 et 2 : Ce panneau correspond à une surface presque indemne de concrétions, mais fortement « craquelée », comme on peut le voir sur notre photo (*Fig. 4*). Les traits sont ainsi fréquemment interrompus sur quelques centimètres, mais n'ont guère souffert entre les fentes : ils sont assez profonds et gardent un biseau aigu. La figure principale est celle d'un bison très voisin de celui que nous décrirons plus loin (grotte d'Oulen, n^o 4), à peine mieux conservé que ce dernier (*Fig. 6*, n^o 1). Son arrière-train ne présente qu'une seule patte, assez effilée. Au sommet de la croupe quelque peu détaillée, on aperçoit nettement la queue, dont le contact avec le reste du corps n'est plus visible mais qui paraît attachée très haut, bien dans le style de nos graveurs (cf. OULEN et CHABOT). La ligne du dos se creuse au niveau des reins puis remonte régulièrement pour représenter l'énorme bosse caractéristique de ce bovidé; elle se perd ensuite dans un fouillis de traits dont deux figurent vraisemblablement une patte d'un autre animal. Tête et poitrail de ce bison ont complètement disparu. Comme à Oulen, la ligne du ventre et le bord interne de la patte postérieure sont dessinés d'un seul trait curviligne. Mais ici, le départ de la patte antérieure, de proportions correctes, est mieux rendu. Tout le corps de ce bison est surchargé de traits nombreux et fragmen-

(2) VEYRIER (M.), HUCHARD (P.) et OBENICH (A). — La sépulture paléolithique de la grotte du Figuier, à Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche). *L'Anthropologie*, t. LVII, 1953, pp. 495 à 503, 4 fig. (p. 501).

taires, qu'il est impossible de raccorder. On peut cependant isoler une autre figure (n° 2), dont le train arrière, avec la queue courte et droite, est situé en bas et à gauche du n° 1 et dont la ligne de dos, nullement bossue, vient recouper le bord externe de la patte postérieure du bison précédent.



Fig. 4. — Vue partielle du premier panneau de la grotte du Figuiet, montrant le découpage de la roche en polyèdres; figure principale : bison (n° 1). En bas à gauche, ligne du dos et arrière-train d'un autre animal (n° 2). A comparer avec les relevés, Fig. 6, n°s 1-2. (Cliché J. Combier).

N°s 3 et 4 : à droite du n° 1, on passe à la partie centrale du panneau excavée par la gélivation, où les gravures d'abord très dégradées et absolument méconnaissables, disparaissent ensuite complètement. A l'extrémité, trois figures peuvent cependant être isolées avec quelque certitude. Ce sont de bas en haut, partie d'un bison (n° 3, Fig. 6), à patte postérieure, queue courte, ligne de ventre et bosse dorsale (cette dernière de tracé double), reconnaissables. Au-dessus, un train arrière de petit animal (n° 4) silhouetté comme le n° 2.

N° 5, (Fig. 6) : beaucoup plus haut, c'est le tracé à peu près complet d'un petit mammouth. De sa tête disproportionnée, trop volumineuse, au dôme visiblement exagéré, partent deux défenses divergentes, linéaires; la trompe pend verticalement et les pattes sont figurées conventionnellement, comme chez plusieurs de ses congénères de la grotte Chabot voisine. L'antérieure, assez correcte, schématisée par deux traits parallèles, la postérieure, au contraire, par deux traits convergents dont l'un recoupe, en angle obtus, la ligne du dos, au départ de la queue.

En résumé, ce premier panneau, très dégradé, offre un groupe d'animaux, bisons et autres bovidés ou jeunes bisons, tous « grim-pant » à droite, silhouettés sur le même modèle. En haut et à droite le petit mammouth isolé est dessiné selon les conventions graphiques usitées dans la région.

SECOND PANNEAU.

N° 6 : C'est le dessin d'un grand mammouth (*Fig. 7*), identifié comme tel par CHIRON dès 1911, et dont l'abbé BREUIL a publié un croquis en 1949. Il est tracé sur une surface plane recouverte d'un épais voile de calcite. Une frange de concrétions en masque la partie supérieure. On en aperçoit cependant, à gauche, la région orbitaire du crâne, prolongée par une trompe verticale, barrée à mi-hauteur par deux courts traits divergents (représentant peut-être le départ de deux défenses disparues). La partie inférieure du corps est relativement bien traitée; les deux pattes



Fig. 5. — Vue du troisième panneau de la grotte du Figuier; grande figure isolée représentant probablement un carnivore (n° 8). A comparer avec le relevé, *Fig. 7*, n° 8. (Cliché J. Combiar).

antérieures sont vues en perspective frontale, l'antérieure légèrement ployée en avant, vraisemblablement pour indiquer un mouvement. Les extrémités en sont dessinées différemment : l'une est évasée, ce qui est courant à Chabot, mais n'est en rien spécial au mammouth; l'autre barrée d'un trait oblique destiné à figurer la plante du pied. Le train arrière, dont une des pattes a été presque totalement emportée par l'érosion d'une fissure, était également traité en perspective frontale; on retrouve, au centre, le « fer à cheval », qui figure d'un seul tracé, bord interne des pattes et ligne de ventre; nous l'étudierons plus longuement à propos de



Fig. 6. — Relevés réduits photographiquement de gravures pariétales de la grotte du Figuier : premier (nos 1 à 5) et second panneau (n° 7). Les nos renvoient au texte et au plan. N. B. : les figures ont été isolées et présentées sans tenir compte de leurs positions relatives, en raison de l'enchevêtrement des traits et de l'étendue du premier panneau.

la grotte Chabot. Aucun trait destiné à figurer la toison n'est visible ici, et la hauteur des pattes paraît exagérée. Un trait dédoublé vers la droite, recoupe le corps de l'animal; il appartient sans doute à une autre figure aujourd'hui indistincte.

N° 7 (Fig. 6) : C'est de l'autre côté de la fissure, le tracé d'un animal très schématisé, au long cou, et à la patte antérieure sommairement indiquée par deux traits convergents. Il semble tourner la tête vers l'arrière.

Au fond, de l'autre côté du couloir, immédiatement à l'entrée de celui-ci, on observe plusieurs restes de traits horizontaux, qu'il est difficile de relier entre eux. Il y a là une tête assez douteuse de bovidé (?), et plus incertain encore, un train avant de cheval, que nous ne figurons pas.

TROISIÈME PANNEAU.

N° 8 : Puis on passe à un panneau de nouveau très découpé en polyèdres où se détache une figure silhouettée d'un trait fin et profond, sans à coups (Fig. 5 et 7); le train postérieur a entièrement été emporté, mais la tête, le poitrail, et une partie des lignes dorsale et ventrale sont bien conservés. Son identification pose cependant un problème. L'abbé BREUIL qui lui attribue deux cornes recourbées vers l'arrière, en fait un bouquetin. Quelques bouquetins peints ou gravés du Sud-Ouest offrent une pose assez semblable, en particulier, un de Pair-non-Pair (BREUIL, *400 siècles d'Art pariétal*, 1952, p. 323, fig. 379). Mais outre l'absence certaine des cornes, la forme de la tête, et en particulier du museau ainsi que la puissante encochure, l'allure massive, semblent s'inscrire en faux contre cette détermination. Sans vouloir nous prononcer formellement, nous pensons que cette figure pourrait avec autant de vraisemblance, figurer un félin, ou un ours, malgré l'absence de bosse frontale (voir la tête assez comparable d'un ours de la grotte d'Aldène, Hérault), peut-être même une hyène.

QUATRIÈME PANNEAU.

N°s 9-40-44 (Fig. 7) : La paroi est ensuite creusée à droite par une large fissure verticale, creusée par une cascade depuis longtemps tarie mais dont le canal d'arrivée arrondi est bien visible au plafond. Sur quelques mètres toutes les gravures éventuelles ont ainsi disparu. On arrive au dernier panneau, qu'une coulée de stalagmite partage en deux et recouvre en partie, éliminant presque toute possibilité de suivre les traits d'un côté à l'autre.

De haut en bas à gauche on ne peut guère détacher que trois figures très incomplètes d'un fouillis de traits parasites (Fig. 7). N° 9 : la tête d'un cheval traitée en « bec de canard » et à oreille unique vue de face et placée très en avant; il est possible de distinguer une partie de la ligne inférieure de son cou filant obliquement vers la droite. A mi-hauteur, nous avons relevé (n° 10) la patte inférieure finement dessinée et prolongée par une ligne abdominale sur quelques décimètres (d'un cervidé probablement). Enfin à l'extrémité inférieure, une petite figure (n° 11) de 25 cm de long seulement, aux pattes linéaires, et dont la tête recouverte en partie de stalagmite paraît abaissée. A droite on ne distingue guère qu'une grande ligne profondément incisée, dirigée obliquement de gauche à droite, vraisemblablement le profil dorsal d'un mammouth. Un autre trait d'une grande longueur laisse d'ailleurs supposer que cette paroi du fond de la première salle du Figuier a porté des figures d'une dimension peu commune (mammouths?). On ne peut malheureusement que les soupçonner aujourd'hui.

II. — LA GROTTÉ D'OULEN

Contrairement aux quatre autres, la grotte d'Oulen — souvent orthographiée par erreur, Oullins — est située un peu en retrait du canyon, au fond d'un petit cirque, à quelques 150 m au-dessus de

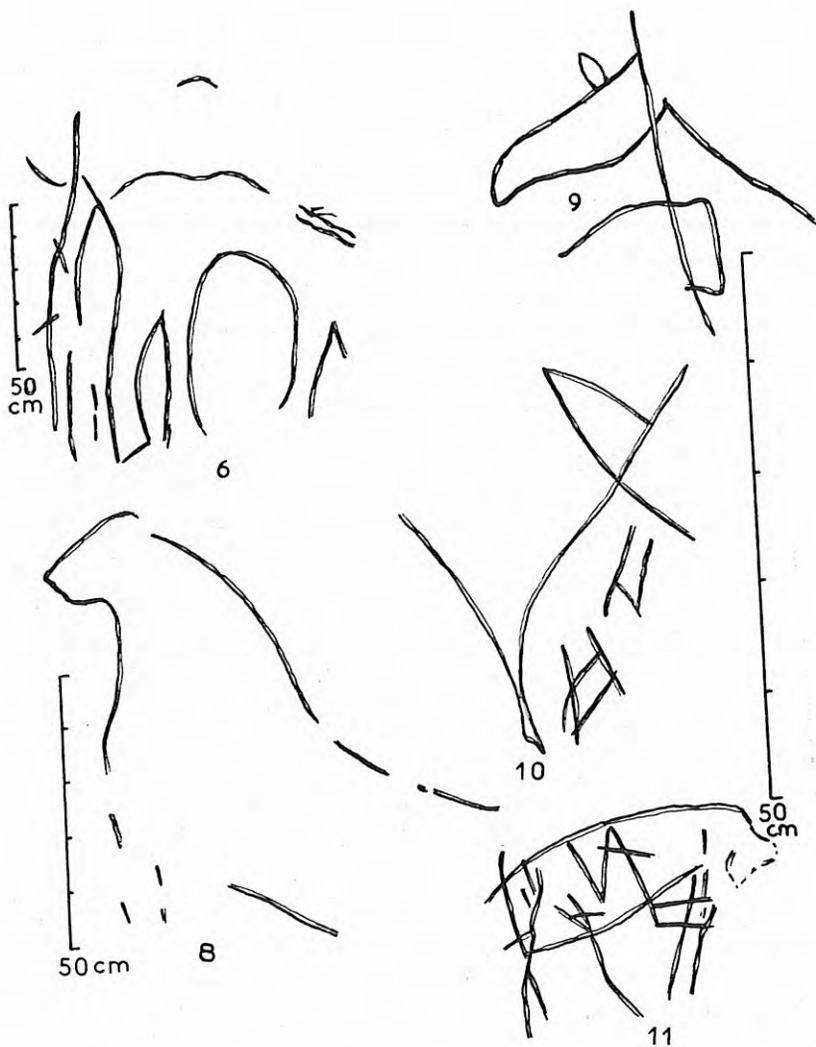
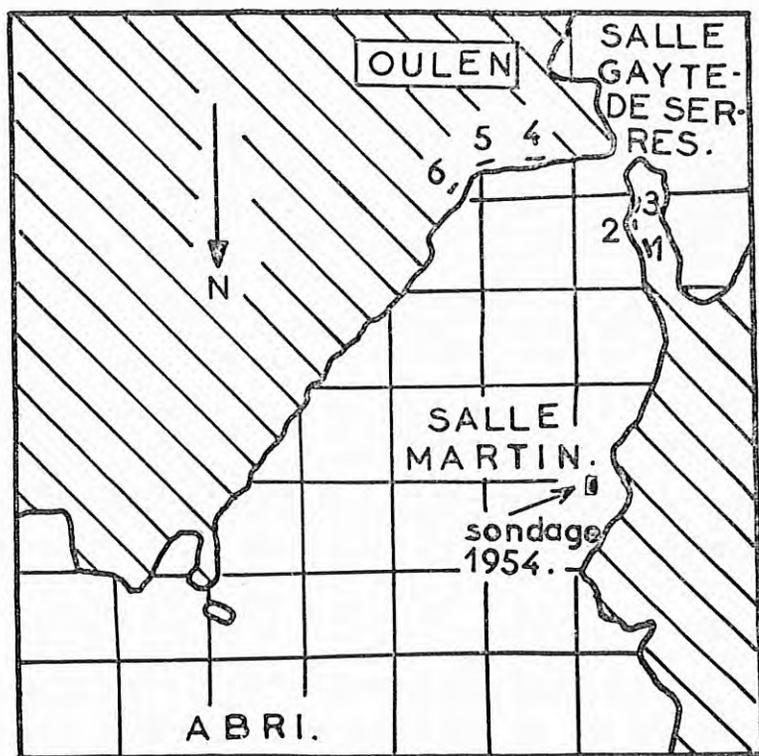


Fig. 7. — Relevés réduits photographiquement de gravures pariétales de la grotte du Figuier : second (n° 6), troisième (n° 8) et quatrième panneau (n°s 9 à 11). Les n°s renvoient au texte et au plan. N. B. : Les figures 9, 10 et 11, sont dans des positions relatives exactes.

la rivière. Une inscription, gravée sur un pilier de l'entrée, établit qu'elle se trouve à la limite même des deux départements du Gard (commune du Garn) et de l'Ardèche, mais pour sa plus petite partie dans ce dernier (commune de Labastide-de-Virac). Son porche est précédé d'un vaste abri, dont l'encorbellement s'est en partie effondré à une date récente. La première salle (salle Martin), de grand axe Nord-Nord-Est, couvre une surface d'environ 400 m². En avril 1951, MM. Gayte et de Serres en découvrirent une seconde, après avoir déblayé un passage dans la masse de cailloutis paléolithique supérieur qui en avait progressivement obstrué l'entrée. Orientée au Nord-Est, cette seconde salle, légèrement plus vaste que la précédente, mais humide et basse de plafond ne paraît pas avoir été habitée. Mais elle présente quelques fines gravures et des peintures d'un grand intérêt (plan, Fig. 8).



J. Combar

Fig. 8. — Plan schématique de la Baume d'Oulen et emplacement des gravures pariétales. Les n^{os} renvoient au texte. Echelle : 1/500 (quadrillage de 5 m de côté).

Stratigraphie du gisement.

Le remplissage de la salle Martin est particulièrement important. Il y fut signalé et largement exploité vers le début du siècle par le D^r RAYMOND, qui, outre le « néolithique », reconnut du paléolithique supérieur assimilé au magdalénien. Plus récemment, M. Maurice MARTIN devait fouiller, à l'Ouest et au fond, de riches foyers qu'il identifia justement comme proto-solutréens. Mais cette industrie n'est naturellement pas isolée à Oulen. En 1953, nous avons relevé dans une tranchée ouverte anciennement vers le milieu, la succession suivante : sous les foyers néolithique (cardial) et chalcolithiques (4 principaux) on trouve : 1) plancher stalagmitique; 2) cailloutis de gélivation partiellement pris en brèche (paléo. sup. final, avec fragment de harpon à un rang); 3) dalle calcaire; 4) argile à cailloutis rougeâtre avec un foyer solutréen. Ultérieurement l'un de nous (J. C.), entreprit avec l'accord de M. Martin un sondage de reconnaissance de 2 m², poussé jusqu'au plancher rocheux; il fournit une stratigraphie inattendue. Le solutréen le plus inférieur est en effet superposé à une série de niveaux à lamelles à dos et grattoirs ronds, de type méditerranéen vraisemblablement romanelliens; ces niveaux reposent sur une mince couche moustérienne. Ce solutréen, qui semble avoir ignoré jusqu'à la fin la retouche biface, mais non la pointe à cran, est lui-même sous-jacent à une brèche et à un épais foyer (au contact de la stalagmite), d'un « Romanellien » plus récent.

Gravures pariétales.

Mal exposée, et largement ouverte, la première salle d'Oulen offre des parois plus profondément dégradées encore que celles du Figuier. Les seuls vestiges de l'ancienne décoration pariétale apparaissent dans la pénombre du fond, assez éclairés cependant pour être aperçus sans le secours d'une lampe (plan, *Fig. 8*). Aucune figure n'est complète et plusieurs, réduites à quelques fragments et fonds de traits, sont aujourd'hui méconnaissables.

PAROI DROITE.

N^o 1 : C'est l'arrière-train d'un animal, haut de 0,35 m environ (*Fig. 9 et 12*); il semble s'agir d'un bovidé et non d'un cheval, mais pas nécessairement d'un bison, comme le laisse croire la figure du D^r RAYMOND sur laquelle on voit la ligne dorsale prolongée par une amorce de bosse qui n'existe pas. Il est tourné vers la gauche et les pattes, dont la droite est réduite à une seule ligne, sont figurées en perspective. Comme sur plusieurs autres figures de Figuier et Chabot, le détail de la queue, attachée très haut, est noté. Mais le sabot de la patte gauche est simplement marqué par un évasement de sa partie inférieure. A 40 cm en avant, une ligne oblique et ondulée pourrait représenter ce qui reste du poitrail. Cette figure, gravée peu profondément, d'un dessin ferme et juste, s'apparente au bovidé n^o 17 de la grotte Chabot (*Fig. 19*). Le mouvement et la perspective sont identiques mais la gravure d'Oulen, malheureusement incomplète, est de meilleur style.

N^o 2 (*Fig. 10 et 12*) : Un peu plus loin, à un niveau plus élevé, on aperçoit un relief naturel qui paraît avoir été complété et aménagé. M. RAYMOND croyait y voir une tête de bovidé. Mais nous nous demandons s'il ne s'agit pas d'un profil anthropomorphe regardant l'entrée de la caverne. Il est formé par une arête rocheuse, qui dessine le front et un nez volumineux, assez ressemblant. Seul l'œil dans cette hypothèse serait intentionnel, non pas gravé, mais marqué en creux, à sa place, par un martelage qui a enlevé une esquille ovulaire. On remarque d'autre part, que la surface correspondant au front, au nez et à la joue, est brillante

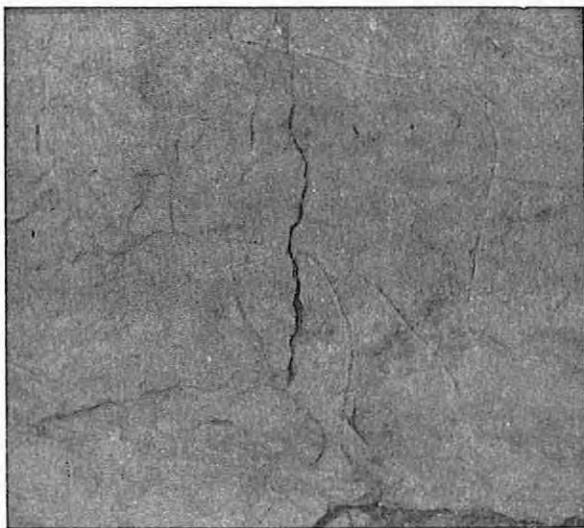


Fig. 9. — Vue de la figure n° 1 de la Baume d'Oulen (salle Martin). Arrière-train de bovidé. A comparer avec le relevé, Fig. 12, n° 1. (Cliché J. Combier).

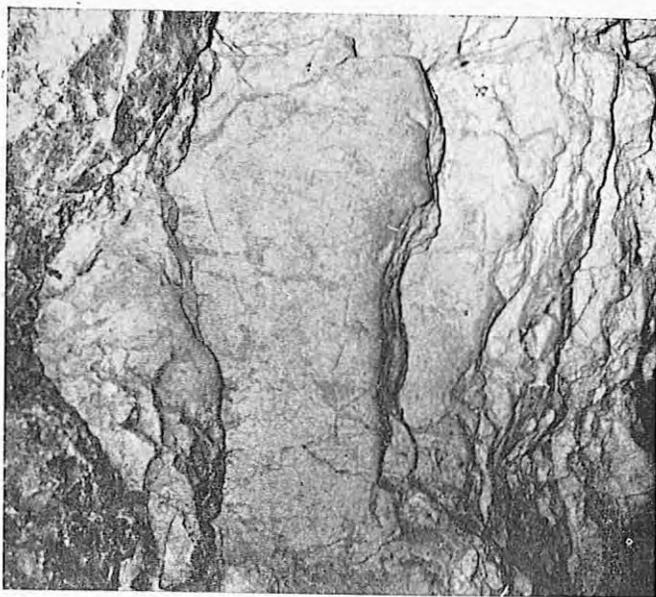


Fig. 10. — Vue de la figure n° 2 de la Baume d'Oulen (salle Martin). Profil anthropomorphe naturel aménagé et complété par des traits. A comparer avec le relevé, Fig. 12, n° 2. (Cliché J. Combier).

et lustrée, et paraît avoir subi une sorte de polissage. Ce poli de la roche, trop haut situé pour être accidentel, pourrait être le résultat de quelque pratique rituelle. Les traits incurvés que l'on voit au-dessous de ce profil, y sont vraisemblablement associés, figuration grossière et schématique d'un buste, un peu bossu, destinée à accentuer et spécifier la ressemblance. Cette figure en grande partie naturelle n'est pas sans rappeler le « sorcier » masqué de la grotte voisine du Colombier, exécuté celui-ci, à partir d'une stalactite globuleuse (3).

N° 3 (Fig. 12) : Immédiatement à gauche, on remarque encore quelques traits avant de passer à une zone plus profondément altérée, où rien ne subsiste. Ils se rapportent à plusieurs figures surimposées où nous pensons tout juste pouvoir isoler un fragment, plus probablement un train arrière d'animal, avec le départ de la queue, tourné vers la droite.

PAROI GAUCHE.

N° 4 (Fig. 11 et 12) : Cette figure est à peu près à 2 m au-dessus du niveau de stalagmite; elle est longue de 0,6 m et haute au maximum de 0,3 m. Réduite aux traits essentiels, on y reconnaît cependant la ligne

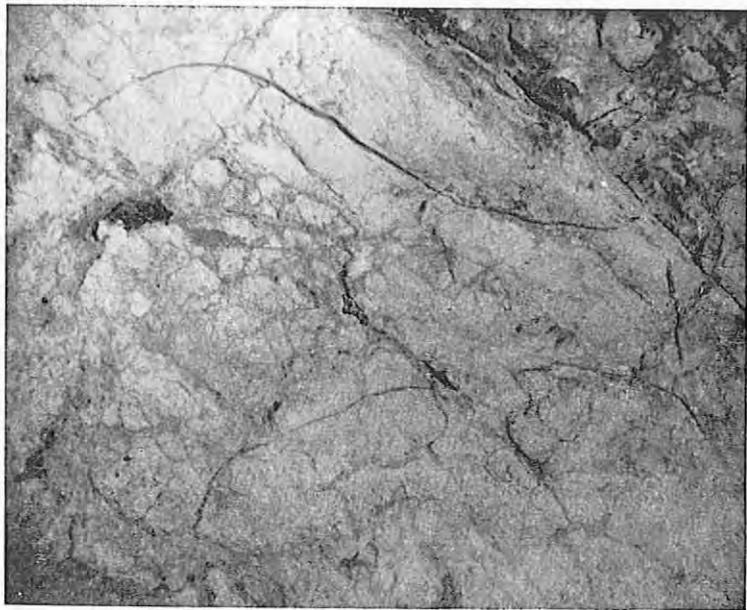


Fig. 11. — Vue de la figure n° 4 de la Baume d'Oulen (salle Martin). Bison incomplet, profondément incisé. A comparer avec le relevé, Fig. 12, et avec les figures de bison de la grotte du Figuier (n° 1 et 3, Fig. 6). (Cliché E. Drouot).

dorsale, avec la bosse du garrot caractéristique du bison, dont le profil ventral est simplifié en un trait curviligne. Ce trait s'infléchit simplement pour figurer la face interne, seule conservée, des pattes antérieures et postérieures, sans détailler l'attache de la cuisse au ventre. On distingue

(3) Abbé A. GLORY. — Les gravures préhistoriques de la grotte du Colombier (Ardèche). *La Nature*, octobre 1949, n° 3174. Masson, Paris.

ependant la naissance de la queue, détail d'ailleurs rarement omis. Ce bison est très voisin de ceux du Figuier, également privés de leur tête. Si dégradé soit-il, on y retrouve la « manière » propre à nos artistes, appliquée identiquement à de nombreux sujets de Chabot et du Figuier : un tracé sommaire fixe une silhouette d'ensemble, souvent au détriment des détails et de l'exactitude anatomique, mais rend cependant l'allure générale.

N° 5 (Fig. 12) : Placée plus près du sol, une surface conservée de 0,50 m de côté porte un complexe de traits, les uns légers, les autres plus profonds, moins cependant que ceux de la figure précédente. De ce qui subsiste de ce panneau sans doute abondamment décoré, on peut isoler, peut-être, la silhouette d'un mammouth. Et l'on remarque ici, comme sur la paroi gauche de Chabot, une série de traits parallèles assez serrés, qui en figurent vraisemblablement la toison particulièrement fournie.

N° 6 (Fig. 12) : Plus haut de nouveau, deux traits courbes se recourent pour former une sorte de « gamma », surmonté de quelques fines stries. On peut penser à un motif schématique; sans doute s'agit-il plutôt de deux segments curvilignes appartenant à des figures enchevêtrées, et fortuitement conservés. Des concrétions recouvrent d'ailleurs les surfaces voisines, cachant les dessins qui pourraient encore s'y trouver (4).

III. — LA GROTTÉ HUCHARD

Elle s'ouvre sur la rive gauche à quelques centaines de mètres en amont du Figuier, dans la falaise du Ranc-Pointu à une trentaine de mètres au-dessus de l'Ardèche. Cette petite cavité, d'une dizaine de mètres seulement est éclairée jusqu'au fond par la lumière du jour; comme Chabot, elle a servi de bergerie et son entrée est partiellement fermée par un mur en pierres sèches. Elle était connue de P. Raymond et de Chiron, qui l'un et l'autre y ont effectué des fouilles. Ce n'est qu'à gauche, dans un petit diverticule, que nous avons retrouvé quelques décimètres de la brèche supérieure avec une industrie voisine de celle du niveau 4 du Figuier, et la faune habituelle de rongeurs, où domine l'*Oryctolagus*.

P. HUCHARD nous y a fait observer, sur la paroi du fond, à environ 2,50 m du sol actuel, une série de traits gravés de même caractère que ceux d'Oulen de Chabot et du Figuier. Malheureusement la roche de ce panneau très abondamment gravé s'est exfoliée en de nombreux endroits et on ne peut guère qu'y suspecter la présence d'une ligne dorsale de cheval, quelques éléments de mammouths (dos et trompe) et deux pattes

(4) Il ne sera pas question ici des gravures et peintures de la seconde salle d'Oulen, leurs découvreurs n'en ayant pas encore donné de publication originale. L'art de cette salle profonde est d'une technique toute différente de celui des anté-grottes : gravures très légères, peintures linéaires et punctiformes rouges et exceptionnellement noires. L'inspiration paraît également différente : présence de motifs schématiques, et au plus profond, de huttes en « ogive ». Mais les affinités stylistiques sont nombreuses, et en particulier la figuration des mammouths procède des mêmes conventions que les grandes figures profondément gravées en plein jour. L'âge solutréen de la décoration pariétale de cette seconde salle est démontré par la présence de l'industrie caractéristique répandue sur le sol, et en particulier au voisinage des peintures, à l'exclusion de toute autre, en surface ou en profondeur.

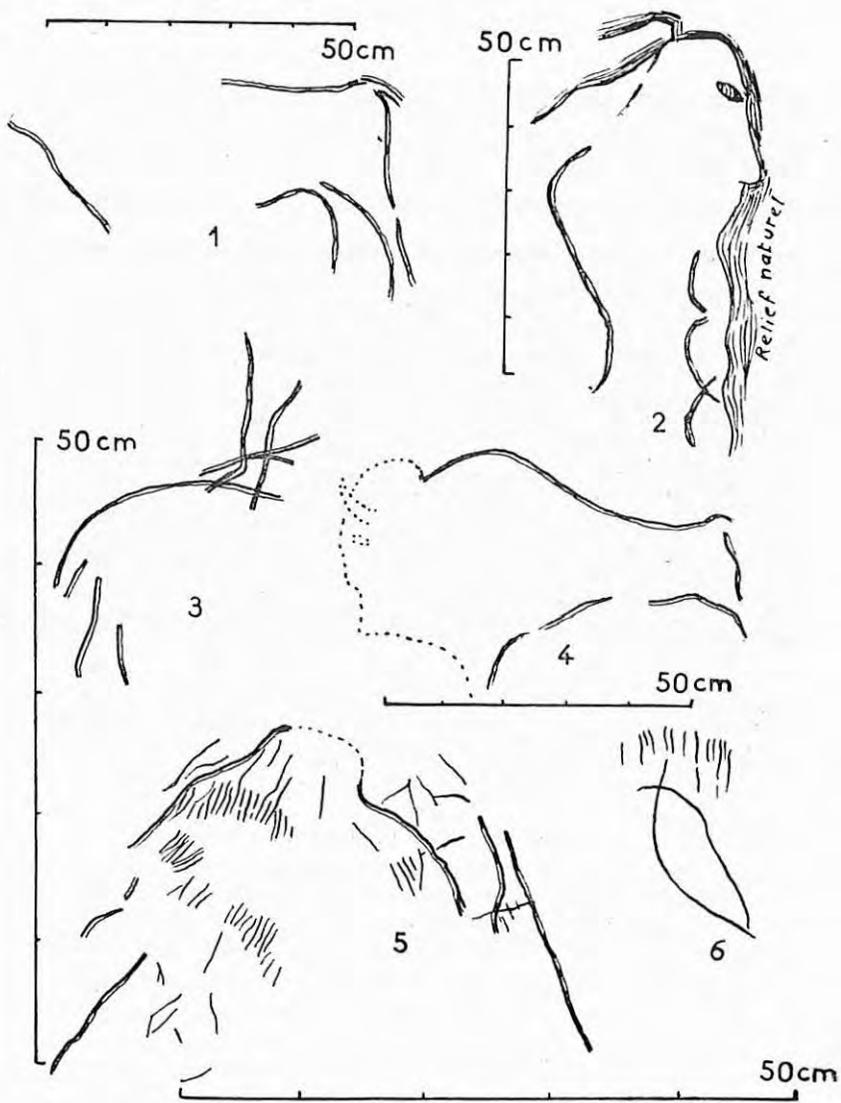


Fig. 12. — Relevés réduits photographiquement des gravures pariétales de la Baume d'Oulen (salle Martin). Les n^{os} renvoient au texte et au plan. N. B. : les pointillés indiquent le contour *supposé* de la partie antérieure du bison n^o 4, et du sommet de la tête du mammouth (?), n^o 5.

à traits convergents de tradition aurignacienne (?). D'autres formes animales, ayant l'apparence de dessins, résultent en réalité d'un choix de traits arbitraires et plus ou moins conscient, que l'œil isole de l'ensemble. On ne saurait les retenir (*Fig. 13*).



Fig. 13. — *Vue du panneau unique* (paroi du fond) *de la grotte Huchard* montrant l'intense dégradation du support calcaire par la gélivation. *N. B.* : comme dans les grottes du Figuier, Oulen et Chabot, les traits gravés ont été malheureusement « charbonnés » naguère, pour faciliter la lecture et le relevé. (Cliché E. Drouot).

IV. — GROTTÉ SOMBRE

Elle se trouve située sur la même rive que le Figuier, à 300 m en aval et comme cette dernière, sur la commune de Saint-Martin d'Ardèche. Son entrée double s'ouvre à 8 m au-dessus de l'Ardèche, au flanc d'une paroi abrupte où l'on remarque, un peu plus haut et à droite, l'ouverture plus spacieuse d'un abri-grotte qui n'a rien révélé d'intéressant. Les deux couloirs d'entrée aboutissent à une petite salle d'une vingtaine de m², prolongée au Nord par une galerie.

En 1911, CHIRON et GAILLARD y signalaient l'existence de traits gravés dont l'ensemble leur rappelait les « signes pectiformes » d'Altamira. En février 1955, l'un de nous (E. D.), accompagné de C. HUGUES et de P. HUCHARD, en effectuait les relevés et photographies. Dans la salle d'entrée et en pleine lumière, la strate, à hauteur d'homme, devait être abondamment gravée, mais elle est aujourd'hui presque détruite. On n'y voit plus que quelques traits fragmentaires sur les deux parois de l'entrée principale.

Sur la paroi droite, n'ont subsisté que deux traits curvilignes profonds, longs de 5 à 10 cm, sur la paroi gauche, quelques vestiges de gravures sont observables sur une longueur d'1,5 m environ. On y voit successivement (Fig. 14) : un trait oblique, suivi de deux courbes dont le croisement évoquait aux yeux de CHIRON un motif pisciforme, puis de trois lignes dont la rencontre paraît former un triangle mal fermé surmonté de quelques stries. Plus à droite, deux groupes de fines incisions parallèles, le second composé d'une dizaine de traits recouverts de petites plages stalagmitiques.



Fig. 14. — Relevés des gravures pariétales de la grotte Sombre (paroi gauche de l'entrée principale). Vestiges de traits simulant des motifs géométriques (n^{os} 1 et 2), et fines incisions parallèles (n^{os} 3 et 4).

De ces faibles vestiges on peut cependant tirer quelques observations : d'abord la parenté technique de ces gravures avec celles du Figuier, d'Oulen, de Chabot. Traits larges et profonds, à section en V, mais présentant parfois un versant abattu par raclage, pour une ébauche rudimentaire de bas-relief. Ces larges traits rendaient probablement le contour général du dessin. En l'état fragmentaire du panneau, la rencontre fortuite de quelques lignes a donné sans doute l'apparence de « figures géométriques » ou d'un « motif pisciforme ».

Quant aux incisions parallèles, légèrement exécutées, elles nous paraissent tout à fait semblables à celles de Chabot et d'Oulen (1^{re} et 2^e salle), qui évoquent la longue toison du mammoth. Comme ses voisins, l'entrée de la grotte Sombre portait donc vraisemblablement l'image gravée du grand pachyderme (5). On n'a guère de renseignements sur l'industrie

(5) Nous mentionnerons cependant, dans la première salle, deux dessins d'animaux au charbon de bois, dont l'âge ne saurait tromper personne et deux gravures sur une stalagmite *en voie de formation rapide* à l'entrée de la galerie obscure. L'une est un bonhomme à tête ronde de tracé vraiment enfantin. L'autre reproduit la partie inférieure du corps d'un bovidé tout à fait dans le style de Chabot. Ce n'est certainement pas l'œuvre d'un passant non averti. Une fine pellicule de calcite en recouvre déjà les traits. Deux initiales gravées profondément à côté de ces dessins ont également reçu un léger dépôt calcaire. Il est donc intéressant d'observer ici que dans des conditions favorables (ruissellement continu d'eaux fortement calcaires), une couche stalagmitique peut assez rapidement donner une apparence ancienne à des graffitis modernes.

paléolithique de la grotte Sombre, la presque totalité du dépôt de la première salle ayant été entraînée anciennement. Dans une fissure du sol rocheux, au pied des gravures, un préhistorien local a recueilli quelques pièces de caractère solutréen, qui établiraient, avec un bourgeon dentaire de Renne (1^{re} molaire) trouvé dans les déblais, l'occupation paléolithique des lieux (5 bis).

V. — LA GROTTE CHABOT

Elle est située sur la rive droite (com. d'Aiguèze, Gard), au bord même de l'Ardèche, à une dizaine de mètres seulement au-dessus de son niveau d'étiage. On y accède plus commodément en remon-

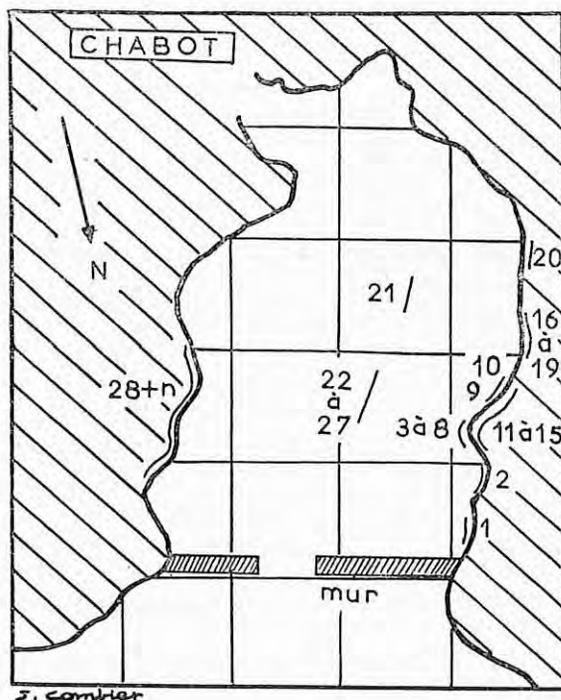


Fig. 15. — Plan schématique de la grotte Chabot et emplacement des gravures pariétales. Les n^{os} renvoient au texte. Echelle : quadrillage de 2 m de côté.

tant en barque l'Ardèche, qu'en suivant la rive, parfois abrupte (6). L'entrée est barrée par un mur construit jadis pour aménager la cavité en bergerie. La grotte Chabot (classée Monument historique)

(5 bis) En juillet 1958, nous avons malheureusement constaté qu'une partie de la paroi portant ces traits avait disparu, fraîchement martelée.

(6) Nos remerciements vont à M. Raoux, de Saint-Martin-d'Ardèche, qui avec beaucoup d'obligeance, a bien voulu nous passer plusieurs fois.

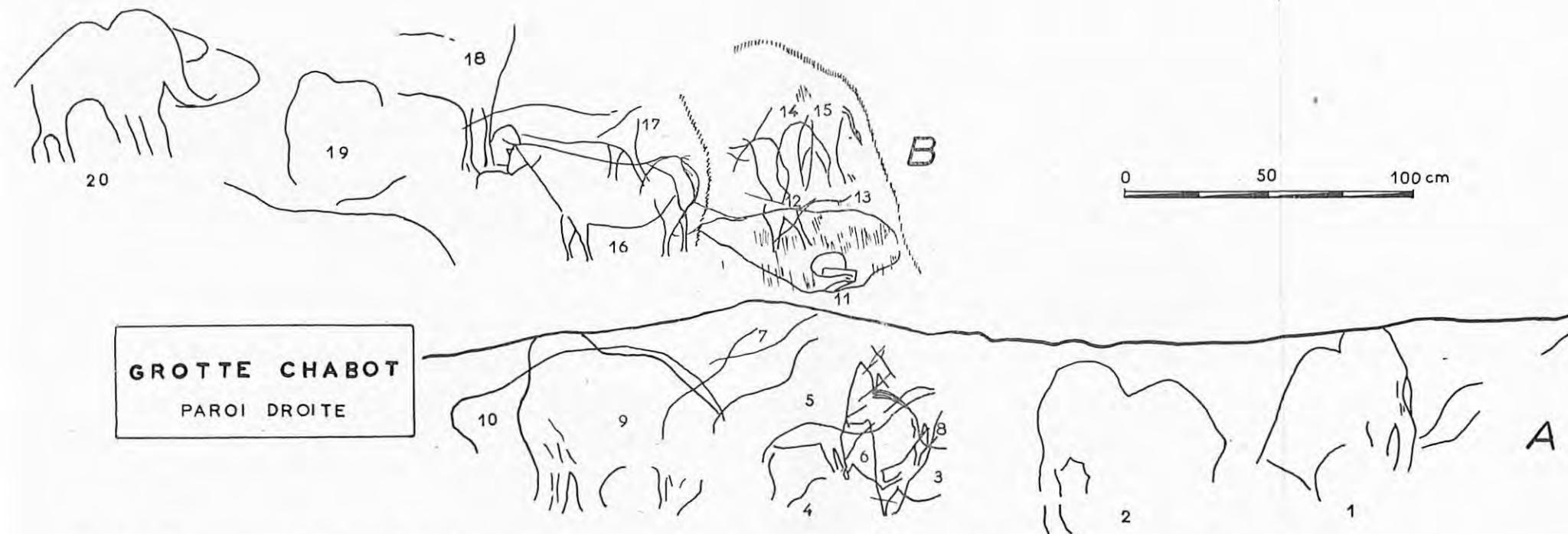


Fig. 16. — Développement de la paroi droite de la grotte Chabot. — De droite à gauche à partir de l'entrée, les gravures s'inscrivent sur deux registres superposés.

A, inférieur : n° 1 : mammouth tourné à droite; le sommet de la calotte crânienne manque; en avant de la trompe, deux traits peuvent s'interpréter comme des défenses remontantes (selon J. C.) ou comme des vestiges d'autres figures détruites (E. D.);

n° 2 : ligne dorsale et trompe d'un mammouth tourné à gauche;

n° 3 : petit cheval tourné à gauche; crinière traitée par raclage; tête à « bec de canard ». L'arrière-train manque;

n° 4 : arrière-train et encolure d'un autre cheval de plus grande taille superposé au précédent;

n° 5 : gravé sur la croupe du précédent, troisième cheval (décrit par H. Breuil, 1949). La région des naseaux est confuse. Membres antérieurs disproportionnés et vus en perspective frontale;

n° 6 : superposé aux n°s 3, 4 et 8, un cervidé couché rappelant le n° 11; queue courte, membres grêles et disproportionnés, attitude incorrecte. La tête manque;

n° 7 : pourrait appartenir à une grande figure de mammouth dont la trompe serait plus ou moins confondue avec le museau du cheval n° 5;

n° 8 : vestiges de gravures superposées au garrot du cheval n° 3; on peut distinguer l'avant-train d'un animal comparable aux n°s 5 et 12 (vus en perspective frontale);

n° 9 : mammouth tourné à gauche; le sommet du crâne est tronqué comme celui du n° 1. Les membres sont indiqués; quelques traits plus légers indiquent la toison;

n° 10 : ligne dorsale d'un mammouth doublant en partie celle du précédent et la dépassant. Cet animal semble abaisser la tête, à moins qu'il ne soit figuré, renversé.

B, supérieur : n° 11 : cervidé couché (décrit par M. Louis, 1948). Comme le n° 6, il présente l'attitude d'un ruminant au repos, les pattes repliées sous lui. Remarquer la facture curieusement arrondie de l'épaule et le sabot bifide. La tête est incomplète et confuse. Les stries (toison), que semble porter ce cervidé, en débordent la silhouette et appartiennent probablement à d'autres figures effacées. Pour E. D., l'analogie est nette avec les nodules sculptés de Solutré;

n° 12 : superposée à 11 et 13, une ligne abdominale et deux pattes, vues frontalement, et dont une porte un sabot évasé; elles avaient été interprétées jadis à tort, comme une figuration humaine;

n° 13 : ligne ondulée qui pourrait appartenir à la région dorsale d'un mammouth;

n°s 14 et 15 : pattes de mammouths enchevêtrées appartenant au moins à deux sujets. La courbure naturelle de la roche (indiquée en hachures) semble compléter la silhouette profil dorsal);

n° 16 : animal placé en avant et un peu au-dessus du cervidé 11. Il s'agit probablement d'un bovidé; l'encornure apparente appartient peut-être à d'autres figures effacées. La perspective tordue des membres antérieurs est ici atténuée. On ne sait si un des membres postérieurs n'appartient pas en réalité à un autre animal. Les sabots se terminent par un évasement;

n° 17 : arrière-train d'un animal (bovidé?) dont la perspective rappelle celle du bovidé 1 de la grotte d'Oulen;

n° 18 : à gauche des précédents et près du plafond, on voit l'avant-train d'un cervidé, si l'on en juge par la gracilité des pattes dont l'une montre un sabot bisulqué. L'évasement terminal des pattes, familier aux graveurs de Chabot est ici manifestement exagéré;

n° 19 : un trait continu évoque par ses ondulations le dos et la trompe d'un mammouth tourné vers la gauche. Ce dessin inachevé ou très stylisé surmonte deux traits indéterminés;

n° 20 : la dernière figure de cette paroi est celle d'un mammouth dont les deux membres antérieurs sont juxtaposés; la trompe est incomplète; les défenses sont partiellement représentées. Celle de droite donne l'illusion que la trompe forme en avant une boucle. Echelle : 1/20.

comprend essentiellement une salle d'une quarantaine de m², prolongée par un diverticule qui s'enfonce vers le Sud-Est, sur 30 m environ (voir le plan, *Fig. 15*).

Stratigraphie du gisement.

Elle demeure assez peu connue et les observations successivement publiées par RAYMOND (1900), CHIRON (1911) et OCTOBON (1925), ne concordent guère. Nous retiendrons cependant, d'après CHIRON, premier fouilleur en date, que l'industrie « à pointes solutréennes irrégulièrement retouchées » se trouvait dans une couche cendreuse de 20 cm d'épaisseur principalement sous les parois gravées. Elle était recouverte par 1 m de dépôts considérés comme stériles (7). Le D^r RAYMOND, pour sa part, signale l'existence d'une seule couche, gallo-romaine, au-dessus du niveau paléolithique supérieur. Dans toutes les séries de Chabot que nous avons examinées, le seul Solutréen à pointes à face plane est représenté. Le D^r RAYMOND, ainsi que P. HUCHARD, ont observé qu'un dallage très net était interposé entre le niveau de sable limoneux de base et la couche solutréenne.

Gravures pariétales.

Elles sont beaucoup mieux conservées que dans les grottes voisines. Nous envisagerons successivement la *paroi droite*, le *plafond*, la *paroi gauche*; toutes les gravures sont observables en plein jour, dans la salle d'entrée, alors que le diverticule obscur n'en offre aucune.

A. — PAROI DROITE :

Elle porte d'assez nombreuses figures déchiffrables, bien qu'un peu partout la roche se soit détériorée, entraînant tout ou partie des gravures qu'elle portait. On constate que l'érosion différentielle d'un joint de stratification, entre deux bancs calcaires, a creusé cette paroi, à mi-hauteur, d'une profonde rainure subhorizontale. Ainsi les gravures apparaissent-elles réparties en deux registres superposés, à peu près d'égale longueur, mais décalés. (*Fig. 16*, n^{os} 1 à 20).

Registre inférieur. — Il débute, assez près du mur, par une figure isolée et passablement stylisée d'un mammoth tourné vers la droite (n^o 1, *Fig. 17*). Ses dimensions sont d'environ 0,50 m pour la largeur, et 0,55 pour la hauteur. Ce dessin caractérise assez bien la manière plutôt conventionnelle adoptée à Chabot comme au Figuier et Oulen (2^e salle) pour la transcription graphique de cet animal. Au-dessus du bombement orbitaire, le front est élevé, oblique, et l'on reconnaît le crâne en dôme accentué ici, spécifique de cet éléphant, d'ailleurs légèrement tronqué à sa partie supérieure. La ligne du dos, séparée de la nuque par une

(7) Ceci au moment des fouilles, mais on sait qu'antérieurement, ces couches, les plus élevées du remplissage, avaient déjà disparu; tous les ans le propriétaire faisait en effet enlever comme engrais le sol de sa bergerie. Une partie des figures gravées fut donc enfouie autrefois, probablement.

encoche anguleuse et profonde, s'élève au début pour une sorte de bosse, puis s'abaisse très rapidement vers l'arrière-train. Elle se prolonge simplement pour figurer la queue, quelques centimètres au-delà du membre postérieur, lui-même indiqué de façon très rudimentaire par deux traits convergents.

On retrouve la curieuse schématisation, adoptée également au Figuier et à Oulen (2^e salle) et reconnaissable ici chaque fois que les figures sont assez achevées et bien conservées : la ligne ventrale et la face interne des membres antérieurs et postérieurs, sont représentées par un seul trait continu, « en fer à cheval » ; ainsi le ventre est-il figuré, contrairement à la réalité, par un tracé concave. Nous ne connaissons guère d'autres exemples, dans l'art pariétal quaternaire de cette convention graphique (8), dont on retrouve l'emploi au néolithique de tradition capsienne en Afrique du Nord.

En avant de la trompe, deux lignes dont une est recourbée, doivent être interprétés selon l'un de nous (J. C.) comme des défenses. C'est bien ainsi qu'elles sont figurées, d'un trait simple, à Bernifal par exemple, à Arcy et au Pech-Merle de Cabrerets. Mais le D^r D. est plus réservé sur ce point. En effet les défenses sont le plus souvent complètement omises et on peut se demander s'il ne s'agit pas de jeunes sujets, ou plutôt d'un refus délibéré de les représenter dans une image réduite à l'essentiel, et qui ne recherche pas la ressemblance dans tous les détails.

N^o 2 (Fig. 16) : C'est un second mammouth, adossé au précédent peut-être avec quelque recherche de composition (dans la 2^e salle d'Oulen, deux mammouths peints sont au contraire affrontés). Il est de dimensions

(8) Cependant à Pair-non-Pair, un mammouth, et en Espagne, à Pindal et au Castillo, des « éléphants » sont figurés de façon assez comparable. Mais ici, l'abdomen est escamoté, les bords internes des pattes se rejoignant en ogive, un peu déjetée en avant pour représenter l'épaisseur de la cuisse. Un des mammouths de la grotte de Cougnac (Lot) en tracé linéaire rouge, est encore plus proche des mammouths de Chabot et du Figuier (voir la Fig. 26). Haut sur pattes, sans indication de toison, et avec le tracé continu en fer à cheval de la partie inférieure du corps; les pieds sont, également, largement évasés. M. MÉROC estime au sujet de cette dernière peinture, qu'il ne peut s'agir que d'un éléphant, glabre, et non d'un mammouth mentalement déshabillé par l'artiste de sa fourrure. A propos des proboscidiens de la Baume-Latrone, le Comte BÉGOUËN avait émis la même opinion. Tel n'est pas notre avis. L'exemple de nos grottes ardéchoises où la fourrure du mammouth est tantôt marquée, tantôt omise sur des figures voisines et par ailleurs en tous points comparables, montre qu'il s'agit là d'un caractère secondaire, impropre à fournir une diagnose certaine. Le souci de la stylisation, de la sobriété graphique a fréquemment conduit à la négliger. Bien plus significatives apparaissent, pour la spécification du mammouth, la ligne du dos plongeante, le crâne en dôme, l'encoche occipitale, et les défenses recourbées, divergentes ou « concentriques » qui sont parfois figurées à Chabot comme au Figuier. Ajoutons que par ailleurs, l'éléphant antique n'a jamais été signalé en France, dans des dépôts du Paléolithique supérieur. L'Eléphant de Charmes-sur-Rhône (Ardèche), découvert par P. PAYA dans un loess récent, avec du paléolithique supérieur, et cité comme tel par BÉGOUËN et GLORY, sur la base d'une détermination inexacte de J. LAURENT, est un *primigenius* typique. M. VAUFREY, qui l'a examiné sur notre demande en 1950, a confirmé sans réserves cette détermination.

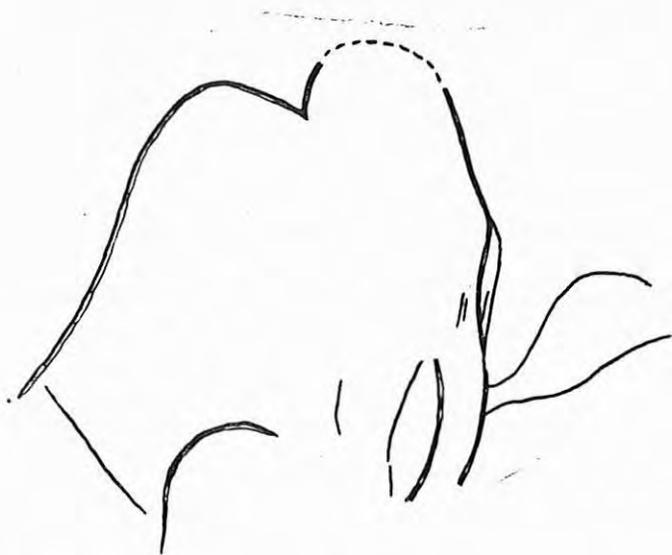
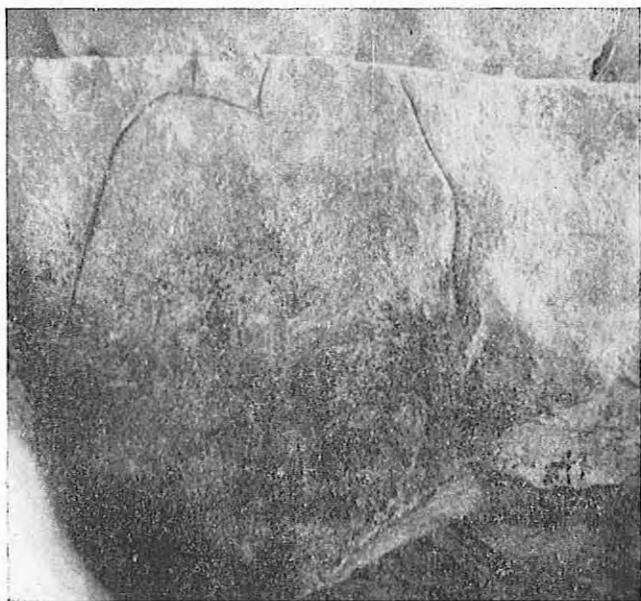


Fig. 17. — Vue et relevé de la figure n° 1 de la grotte de Chabot, paroi droite, registre inférieur. Mammouth isolé. (Cliché E. Drouot).

semblables au précédent, mais d'un dessin sensiblement inférieur; la tête est moins bien venue, plus ronde, disproportionnée; la partie inférieure du corps a complètement disparu.

N^{os} 3 à 7 (*Fig.* 16 et 18) : On arrive ensuite à un panneau très surchargé, où le D^r CAPITAN avait en 1901 reconnu « nettement, plusieurs figures d'équidés », dont un a été figuré par l'abbé BREUIL (n^o 5) en 1949, et les deux autres relevés par l'abbé GLORY (n^{os} 3-4). Le n^o 3 est un curieux petit cheval, au dos fortement ensellé, au poitrail sub-vertical (comme un cheval d'Ebbou) et privé de son arrière-train. Le museau en est figuré suivant la convention, dite du « bec de canard ». Ce style se retrouve chez nous, au Figuier, à Latrone, mais pas dans le Sud-Ouest, sauf, peut-être à la Croze à Gontran (Les Eyzies-de-Tayac). Mais il est connu dans les Pyrénées et en Espagne, sur les parois du Portel, d'Hornos, d'Altamira, Ardales et surtout sur certaines plaquettes du Parpallo, des niveaux solutréens moyen, supérieur et levantin final. La crinière est obtenue par raclage ou par une série de traits fins et rapprochés convergents vers l'arrière. Les pattes antérieures, en profil absolu, sont beaucoup trop petites, disproportion que l'on retrouve sur le n^o 5 (cheval) et 6 (cervidé?). Le n^o 4 est un cheval sans tête ni pattes antérieures, mais dont le profil est également très concave et la cuisse correctement dessinée. Le dernier cheval (n^o 5) est, comme les précédents, pourvu d'une forte encolure; ses membres antérieurs sont représentés en perspective frontale; la tête, manquée ou remaniée, présente en effet un museau étroit formé de deux lignes à peu près parallèles, prolongées trop loin et barrées de plusieurs traits transversaux. Cependahnt, une proéminence qui ne peut guère représenter que la lèvre inférieure, s'en détache à la partie inférieure, figurant peut-être l'animal la gueule ouverte.

Dans le n^o 6, interprété par l'abbé GLORY comme un bouquetin, avec sa tête, nous reconnaissons au contraire, formellement, l'arrière-train et l'abdomen d'un cervidé ou capridé couché, de même inspiration mais de style plus fruste que le n^o 11, décrit par M. LOUIS. On retrouve la ligne du dos, terminée par un court appendice caudal, justement dessiné. Le membre postérieur replié sous le ventre, est dessiné maladroitement trop grêle et séparé d'un abdomen volumineux. Le sabot se termine par deux lignes évasées comme sur les n^{os} 5-12-14-15-16-17-18. Le membre antérieur est trop petit et la tête manque. Comme le n^o 11, ce dessin fait penser à un animal se reposant ou ruminant, ou peut-être à une femelle gravide.

L'interprétation des n^{os} 7 et 8 doit être donnée sous réserve : 7 pourrait appartenir à une grande figure de mammouth incomplet et tourné vers la droite, dont la trompe serait la ligne verticale qui se termine vers la crinière du petit cheval n^o 3.

Nous attribuons le n^o 8 à l'avant-train d'un animal presque entièrement détruit dont ne subsisteraient que deux membres juxtaposés, avec un sabot légèrement évasé, dans la manière des n^{os} 5 et 12.

Le n^o 9, plus à gauche, est une silhouette de mammouth tourné vers la gauche, à trompe verticalement abaissée et gravée profondément. Comme pour le n^o 1 le sommet du crâne manque.

Le n^o 40 est la dernière figure identifiable de ce panneau de surchargement bien d'autres traits plus ou moins effacés. Il s'agit d'un proboscidién d'un dessin raide et maladroit qui semble baisser la tête. Mais nous n'avons pas reconnu la trompe, que l'abbé GLORY lui attribue, enroulée. En avant du membre antérieur, des traits plus légers, parallèles, pourraient correspondre soit à l'autre patte soit à une représentation de toison. Une vingtaine de centimètres en avant de la tête de ce mammouth, la paroi offre une sorte de fissure qui semble avoir été obtenue ou tout au moins agrandie artificiellement comme si l'on avait ébauché en ce point une sorte de sculpture en ronde bosse.

Registre supérieur (*Fig.* 16, n^{os} 11 à 20). — Il commence seulement au niveau du panneau des chevaux de la strate inférieure.

Le n^o 41 a été identifié par M. LOUIS. C'est un cervidé (ou un capridé) couché, pattes repliées, reconnaissable à la finesse de ses membres et à son sabot bisulqué. Malgré une certaine raideur du trait, la pose de l'animal est figurée avec assez de grâce. Il est douteux que la tête ait été dessinée. On s'aperçoit vite en effet, que les lignes qui ont l'apparence du



Fig. 18. — *Vue et relevé d'une partie du panneau de la grotte Chabot, formé par les figures n^{os} 3 à 6 et n^o 8. Au centre, paraissant couché horizontalement, le cervidé à pattes repliées n^o 6; il se trouve en grande partie recouvert par le cheval n^o 3, à « bec de canard », crinière traitée en raclage et patte antérieure courte. En haut, à gauche, avant-train en perspective frontale et tête bizarre ou inachevée du n^o 5. La ligne du dos très ensellé du n^o 4, recoupe avec deux interruptions (pointillés) les trois figures précédentes. Enfin, au garrot du cheval n^o 3, vestiges très effacés de pattes d'animal dans le même style que les n^{os} 5 et 12. (Cliché E. Drouot).*

front, du museau et des bois, appartiennent en réalité aux membres postérieurs de l'animal n° 16. Bien que cela nous semble improbable, les artistes auraient pu utiliser les mêmes tracés à deux fins. On connaît il est vrai, d'autres exemples de ce procédé, ainsi la grotte de Sallèles-Cabardès (Aude) montre un bouquetin tourné vers la gauche dont l'arrière-train est aussi celui d'un petit cheval tourné à droite, M. GILLES, qui a effectué un estampage en plâtre de cette figure, estime que cet animal, dans lequel il voit un capridé possède une tête, incomplète, située au-dessous de celle dont nous contestons la réalité. Mais la continuité des traits entre la tête supposée et le corps (région du cou) ne nous a pas paru très nette. En divers points du cervidé, on observe de fines stries parallèles, semblables à celles qui figurent la toison des mammoths de Chabot et d'Oulen. On peut toutefois se demander s'ils indiquent le pelage du cervidé ou s'ils ne sont pas simplement des vestiges de dessins effacés. Ces traits débordent en effet largement la figure notamment au-dessus. L'emplacement des figures 11 à 13 offre un état de poli remarquable, dont rend compte l'une de nos photos (*Fig. 10*, en haut). On peut même se demander si les hommes n'ont pas cherché à effacer certains dessins dont subsisteraient seuls les détails de toison, ou s'il faut penser, comme à Oulen, à une pratique rituelle. Il ne faut pas oublier toutefois, que le niveau du sol a été abaissé de plus de 1 m par les fouilles. Or, le D^r F. E. Koby (1938), qui cite ce fait à propos du « *Bärenschliff* » de Saint-Brais (poli causé par le passage des ours à certaines étroitures), signale que les grottes qui ont servi de remises à bétail — et c'est le cas dans l'Ardèche — peuvent porter les traces d'une usure analogue.

Cette figure de ruminant couché, ainsi que la première, placée au-dessous (n° 6), nous paraît digne d'un grand intérêt. La représentation de cette attitude est en effet très rare dans l'art pariétal, puisqu'à part un lion d'Altamira et les célèbres rennes affrontés de Font-de-Gaume, on n'en connaît point d'autre exemple. Le point important que nous développerons et discuterons plus loin est l'indéniable parenté de ces gravures avec de petites sculptures sur pierre découvertes dans les foyers du solutréen moyen de Solutré.

Nos 41 à 48 (*Fig. 16* et 19) : La paroi sus-jacente au cervidé n° 11 porte diverses gravures superposées, appartenant à des figures incomplètes ou presque détruites. Le n° 43 pourrait être un tracé dorsal de mammoth si son inflexion correspond bien à l'encoche occipitale habituelle.

Dans le n° 42, interprété autrefois, comme les jambes d'un homme (CHIRON) ou plutôt d'une femme (LOMBARD-DUMAS) à cause de son bassin élargi, nous verrons une paire de lourdes pattes de bovidé ou d'équidé vues en perspective frontale. Le sabot droit est légèrement évasé, mais ce fait est presque général et ne permet pas de préciser. Dans le complexe de traits supérieur on distingue avec les vestiges très effacés d'une toison en stries parallèles, la partie inférieure de deux figurations de mammoths numérotées 44 et 45. La plus complète présente le profil des deux membres, l'antérieur légèrement ployé en avant (cf. Le Figuier). Le bord interne des pattes et la ligne du ventre sont figurées, comme d'habitude, par une sorte de U renversé, ici un peu déformé en ogive. Le contour du rocher complète vaguement la silhouette du dos et peut-être de la trompe. L'autre figure, enchevêtrée avec la précédente, ne possède plus qu'une patte et une partie de l'ogive abdominale.

N° 46 : Précédant immédiatement le cervidé couché et décrit également par M. LOUIS, se voit un animal à tête courte et trapézoïdale, qui paraît être un bovidé, tourné à gauche (*Fig. 16*). Ses membres antérieurs sont figurés avec une ébauche de perspective. Le membre postérieur, droit, courbé en arrière, paraît sur le même plan que le gauche et le recouvre en partie; c'est peut-être un effet de réalisme intellectuel, dans la figuration de ce train arrière, qui paraît bien cependant appartenir au même

corps. Il n'est pas très sûr que ce qui paraît être les cornes du bovidé appartienne à cette image, car ces traits se continuent avec d'autres dessins indéterminés.

N° 17 : Surimposé au dos du bovidé n° 16, c'est un arrière-train qui pourrait également appartenir au même genre. Mais son dessin est plus correct et rappelle, en moins fin, la perspective du bovidé n° 1 d'Oulen.

N° 18 : Cette figure atteint le plafond de la grotte. C'est la représentation d'un avant-train vu en perspective frontale; les pattes sont grêles, ce

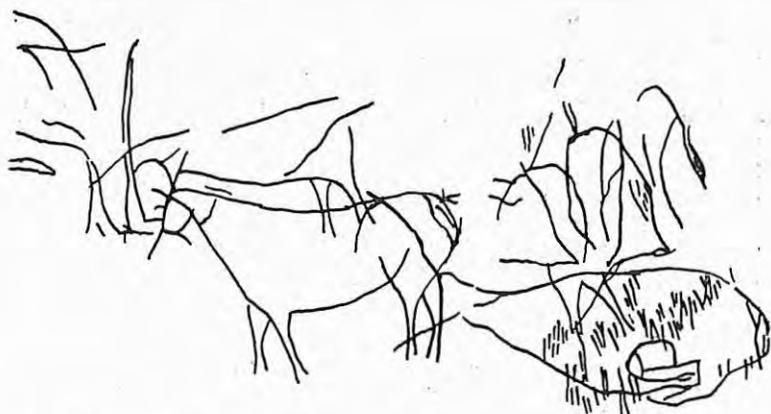


Fig. 19. — Vue et relevé du panneau principal du registre supérieur de la grotte Chabot, formé par les Fig. n°s 11 à 18. En bas à droite, cervidé couché n° 11, recoupé à sa partie supérieure par un profil dorsal de mammouth (n° 13) et une paire de pattes (n° 12). Au-dessus parties inférieures de mammouths (n°s 14 et 15). A gauche, bovidé complet n° 16, dont le dos est recoupé par les pattes d'un arrière-train de bovidé (n° 17). A l'extrême gauche en haut, avant-train de cervidé (n° 18). (Cliché E. Drouot).

qui rappellerait plutôt un cervidé. Elles se terminent toutes deux par le sabot conventionnellement évasé, dont l'un est fendu. Il ne subsiste du reste de la figure qu'une ligne de poitrail et deux traits horizontaux et parallèles qui évoquent gauchement un corps.

N° 19 (Fig. 16) : C'est la figuration très dépouillée et incomplète, gravée au moyen d'un trait unique, d'une silhouette de mammoth dont les détails essentiels sont cependant rendus : dos oblique, encoche occipitale, crâne en dôme, bourrelet orbitaire.

N° 20 (Fig. 20) : Cette dernière gravure est un mammoth bien visible et isolé. Par sa ligne dorsale peu oblique, il rappelle plutôt le n° 2 que le n° 1 de cette paroi, ce dernier vraiment stylisé. Les deux pattes antérieures sont juxtaposées mais assez espacées et non réunies en haut. Les mi-hauteur. C'est en somme l'application au train-arrière du procédé du « fer à cheval », également utilisé ici pour la ligne du ventre. Tête et ligne de dos sont correctes, la queue est à peine marquée.

Les deux traits en boucle, de tracé linéaire seraient les défenses, recourbées de façon caractéristique, du *primigenius*. Le plus long, qui correspond à la défense droite, s'inscrit au-dessous du bord inférieur de la trompe, elle-même assez courte et légèrement relevée. Cette figure est certainement l'une des plus typiques de la représentation du mammoth dans ce style régional.

B. — PLAFOND :

La faible hauteur de la salle, dans sa partie centrale (2 m à 2,50 m) a permis aux graveurs paléolithiques de travailler aisément sur certaines surfaces de la voûte. Les dessins n'en sont pas moins plus légèrement incisés.

N° 21 : Vers le fond de la salle, on distingue une grande figure de mammoth (1 m × 1 m environ), très schématique (Fig. 21). Des contours rocheux ont été en partie utilisés très habilement, pour la base du dos et la ligne du ventre donnant ainsi un relief naturel. La partie intentionnelle de la figure offre tous les détails habituels, traités conventionnellement, dos, crâne, patte antérieure évasée. Le membre postérieur est sommairement indiqué comme dans le n° 1 (paroi droite), par deux lignes convergentes qui, ici, ne se rejoignent pas. Seule la trompe, subverticale, sort de l'ordinaire, figurée par deux lignes ondulées qui lui donnent un aspect un peu boudiné.

Nos 22 à 27 (Fig. 21) : Le panneau qui porte ces figures est très embrouillé et d'interprétation difficile. A gauche, n° 22 : c'est, superposée à d'autres traits, la silhouette possible d'un mammoth de 0,30 m, caractérisé par la ligne du dos un peu ondulée mais non vraiment « encochée », le crâne en dôme et la trompe linéaire, qui, d'abord abaissée, se relève et s'allonge ensuite vers la droite de façon démesurée, ainsi que pour certains éléphants de Latrone. A droite : N° 23 : c'est un fragment de très grande figure occupant presque tout le panneau et dont ne subsiste que le tracé légèrement concave du dos, la ligne de ventre et le départ de la patte antérieure. A sa gauche et en partie inscrite dans la précédente, on voit une figure très décisive de petit mammoth (n° 24) à trompe évasée vers son extrémité et pattes anormalement longues (le U renversé de la ligne du ventre est placé très haut). Deux autres lignes : la première (n° 25) superposée au mammoth n° 24, la seconde (n° 26), un peu plus à droite, figurent avec assez de vraisemblance un profil dorsal de mammoth. La première est très oblique et recouvre, à sa partie inférieure, ce qui pourrait être l'arrière-train d'un animal aux pattes traitées en style aurignacien (du type de celles du bouquetin bien connu de la grotte Bayol). Le tracé 26 pourrait d'ailleurs également être inter-

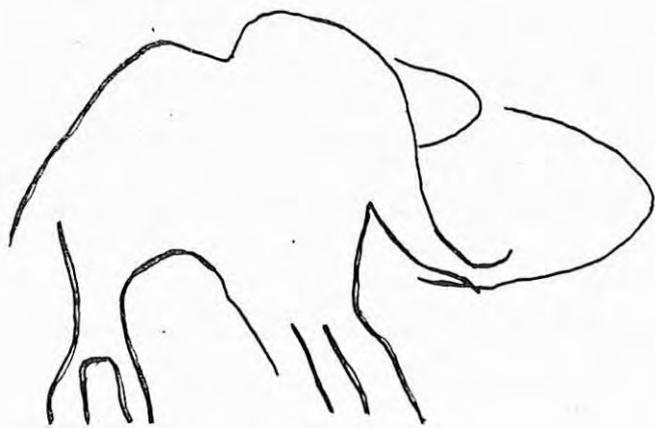


Fig. 20. — Vue et relevé de la figure n° 20 de la grotte Chabot, paroi droite, registre supérieur. Mammouth, à membres en perspective frontale, formant avec la ligne abdominale, « le fer à cheval » typique du style régional. (Cliché J. Combier).

prété comme le dos d'un bison. Il est peut-être possible aussi d'isoler une seconde grande figure (n° 27) réduite, au départ, à un avant-train très fruste et à une tête incomplète, le museau ayant été emporté par une écaïlle de la roche, mais pourvue cependant d'une oreille : la ligne de son poitrail à sa partie inférieure, recoupe le grand animal n° 23, au départ de la patte. En résumé, à part le mammoth 24, l'ensemble du panneau très enchevêtré et dégradé, ne donne pas de figures sûrement déterminables (9).

C. — *PAROI GAUCHE* :

Elle est extrêmement surchargée de traits; peu de cavernes ornées du domaine franco-cantabrique offrent même de panneau aussi embrouillé. Les premiers préhistoriens semblent avoir été surtout frappés par quelques rencontres de lignes un peu insolites, élevées au rang de figures : ainsi Chiron qui pensait pouvoir isoler dans ce fouillis un arc tendu, ou le D^r Raymond qui a vu « le premier », écrit-il, une étoile à six branches.

Mais lorsqu'on est familiarisé avec la figuration schématique adoptée par les graveurs paléolithiques de la région pour figurer le mammoth, on arrive à en distinguer tous les éléments sur cette paroi, le plus souvent par fragments. Dans la partie supérieure, dominant les ogives et les courbes qui évoquent le crâne en dôme et la partie supérieure du dos de l'animal, séparés par l'encoche, plus ou moins profonde, de la nuque. Plus bas, on observe surtout des lignes obliques, marquant le dos tombant, incliné sur l'arrière-train. On distingue également des trompes, pendant à la verticale, et à la limite inférieure, les lourdes pattes des proboscidiens. Un peu partout mais spécialement vers le bas, des stries verticales serrées rappellent la toison.

Dans l'ensemble, la partie gauche de ce panneau (*Fig. 22 et 23*), qui mesure 3 m de long sur 1 de haut, est mieux conservée que la droite, où un voile de calcite masque par places les gravures. A un endroit, cette stalagmite feuilletée a tendance à s'exfolier, découvrant certains traits gravés, qui nous avaient semblé au début remplis d'une sorte de couleur rouge. Après avoir mis à nu, avec précautions, quelques décimètres de la paroi encroûtée, nous avons pu constater que cette coloration irrégulière était due à une exsudation naturelle d'hydrates de fer. Mais les traits découverts étaient d'une netteté parfaite et la roche nous est apparue dans un état de fraîcheur vraiment inconnu pour nous, blanche et parfaitement lisse, telle qu'avaient pu la voir les lointains solutréens.

En conclusion, cette paroi gauche apparaît comme une véritable frise de mammoths, mais frise dont les éléments, de grande dimension, se succèdent à intervalles rapprochés et se chevauchent, sans

(9) Il faut encore signaler la présence, sur la paroi sub-verticale, regardant l'entrée, d'une abside du plafond, d'une large tache (30 cm de diamètre environ) de couleur rouge délavée. R. GILLES, nous a signalé la présence sur la paroi droite du Figuier d'une plage rougeâtre analogue. Il est possible qu'une décoration picturale presque complètement disparue se soit combinée dans ces grottes avec les gravures.

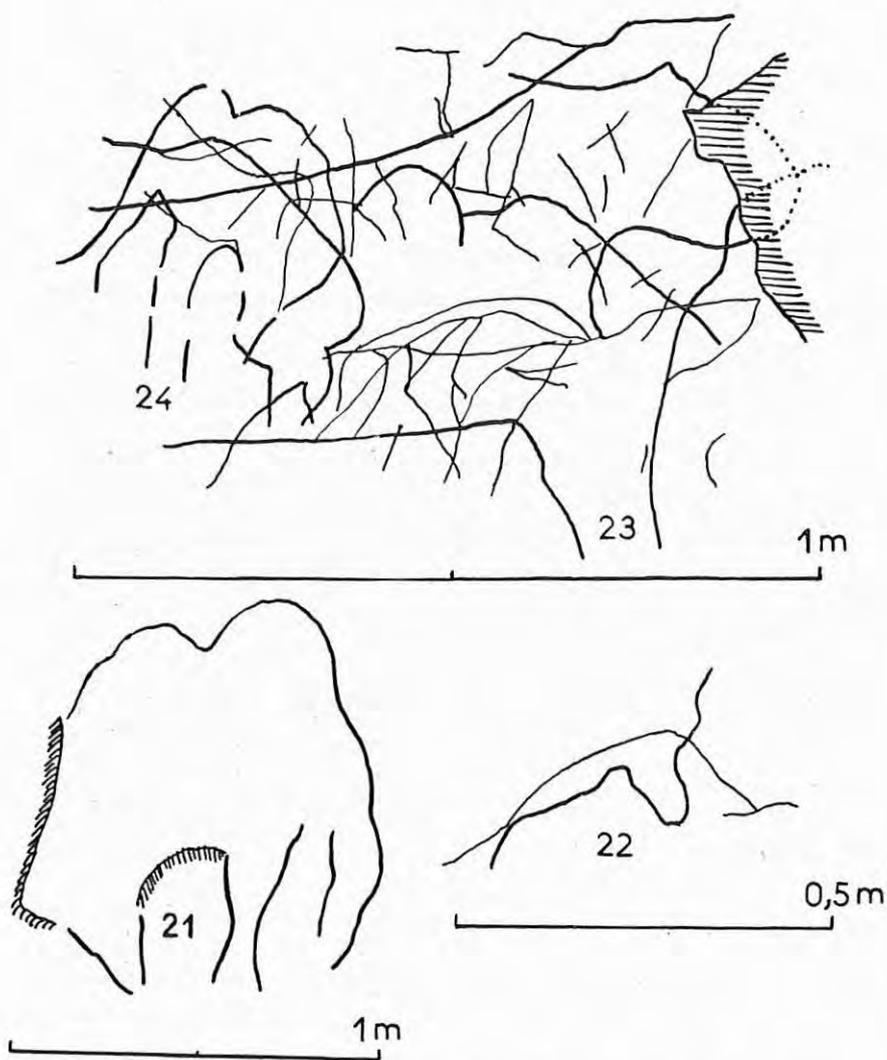


Fig. 21. — Relevés des gravures pariétales du plafond de la grotte Chabot. En bas, à gauche, mammoth isolé, au fond de la salle, utilisant des reliefs naturels (n° 21). Parmi les nombreux traits gravés sur la partie du plafond la plus proche de l'entrée on peut déterminer avec certitude, un mammoth à trompe évasée (n° 24) et une figure de grand animal réduit au dos, poitrail, et départ de membre antérieur (n° 23). N. B. : les traits des dessins les plus déchiffrables ont été conventionnellement grossis.

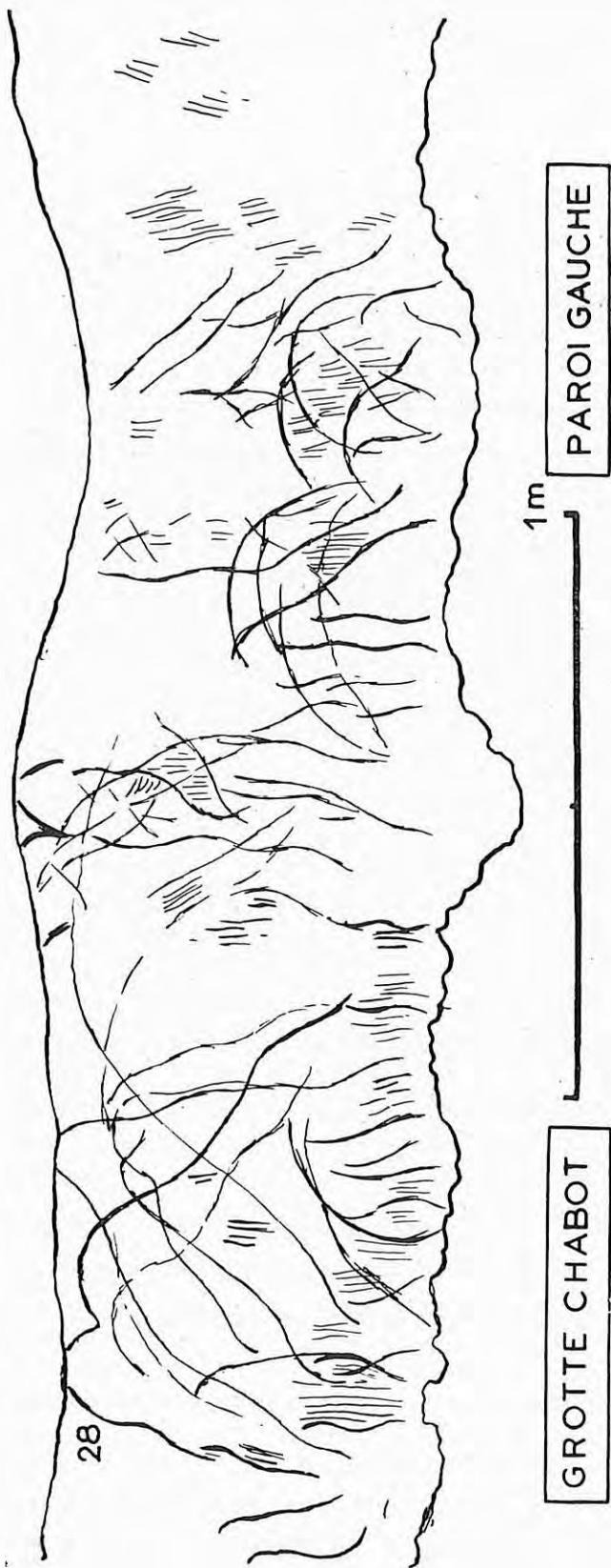


Fig. 22. — Développement de la paroi gauche de la grotte Chabot.

Il s'agit d'une véritable frise de mamouths, aujourd'hui bien dégradée. Les figures sont superposées et enchevêtrées, incomplètes; elles sont recouvertes par des traits fins et parallèles qui représentent les toisons. Dans la partie droite du panneau, des vestiges fragmentaires de ces toisons sont seuls reconnaissables ainsi que les traits courbes, en « fer à cheval » qui traduisent habituellement la ligne abdominale et les membres intérieurs du grand pachyderme.

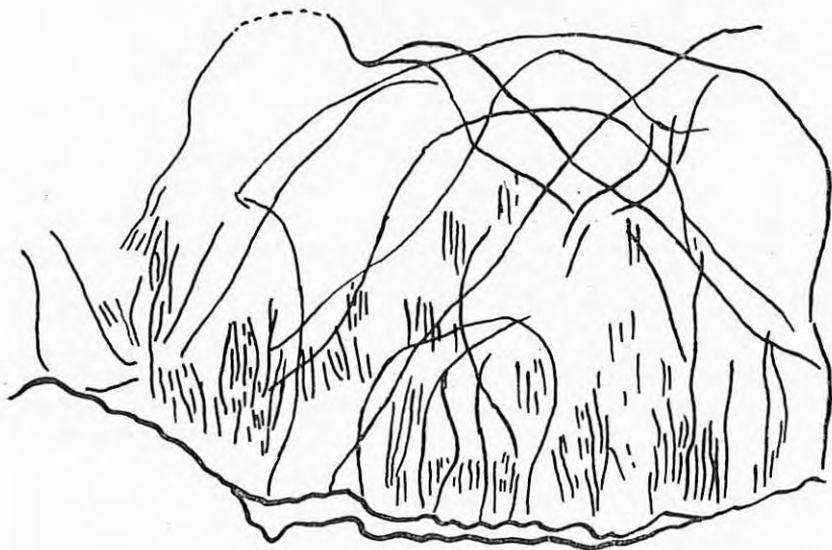
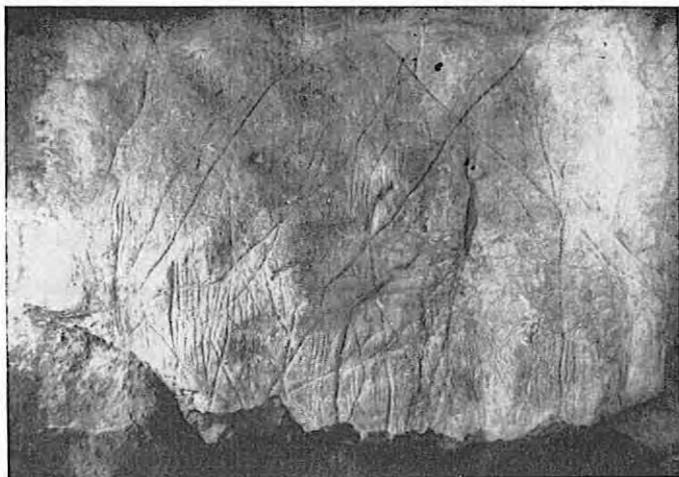


Fig. 23. — *Vue et relevé de la partie antérieure de la paroi gauche de la grotte Chabot. Mammouth n° 28, dont le sommet du crâne a disparu, à gauche. Dans l'enchevêtrement des gravures indistinctes qui se superposent, on peut reconnaître les éléments d'autres proboscidiens : lignes plongeantes des dos, pattes, et partout en grand nombre, les stries parallèles qui représentent les poils.*

ordre, ni souci de composition apparent. En plusieurs points, les dos s'entrecroisent, de mammouths tournés à gauche et à droite. Dans la partie la plus proche de l'entrée, la moins illisible, nous avons pu cependant isoler au moins trois figurations, parmi les fragments d'autres plus ou moins effacées et morcelées. Un peu loin, il devient impossible de reconnaître la moindre figure; seuls les « dômes » des crânes paraissent surnager au-dessus d'un chevelu de traits indéfinissables. On doit s'interroger sur les motifs qui ont poussé les hommes à graver et regraver patiemment toujours au même endroit, les schémas comme stéréotypés, allant parfois jusqu'à une ébauche de bas-relief. Quelques mètres plus loin, la paroi, à peine moins éclairée, tout aussi propice à la gravure, semble avoir été totalement ignorée.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET DATATION

Au terme de cette étude descriptive, reste la tâche plus délicate de rechercher à quelle civilisation de l'Age du Renne on doit cet art pariétal, et par suite, d'essayer de le dater, dans une certaine mesure. Cet examen nous amènera à poser deux autres problèmes : celui des rapports qui le relie avec d'autres régions et centres artistiques de l'Europe méridionale; et comparativement avec ceux-ci, celui des motifs psychologiques qui l'on fait naître et se développer.

Des caractères techniques et de style communs unissent les parois gravées de ces différentes cavernes. Elles constituent bien un groupe homogène, une véritable « Ecole ». On peut naturellement se demander si les mammouths par exemple, de Chabot et du Figuier, si voisins, ont été exécutés par les mêmes artistes, ou bien encore copiés les uns sur les autres à un intervalle de temps plus ou moins rapproché. Mais à l'« aune » chronologique avec laquelle nous jugeons, on ne peut les considérer que comme contemporains. On ne dispose pas d'autre part, dans une même grotte, d'un ordre de superposition de gravures, ni d'une façon générale d'indices très nets d'une évolution graphique.

Quelques différences de style paraissent d'ailleurs liées aux sujets eux-mêmes et non point à une succession dans le temps. Les mammouths, schématisés à l'extrême, correspondent à un véritable poncif, tandis que les cervidés-capridés sont moins conventionnels et les bovidés mieux traités encore. C'est donc un « ensemble » que nous sommes fondés à envisager et que nous tenterons de dater à partir de critères d'un ordre de précision et de certitude très

inégal : *style, comparaisons avec l'art mobilier, relations avec les habitats des grottes et leurs industries, caractères de la faune figurée, conditions géologiques de conservation.*

1^o) Techniques et Style.

La plupart des figures sont gravées d'un trait continu qui ne comporte presque jamais de reprises ou de tracés dédoublés. En coupe, le sillon obtenu prend la forme d'un V plus ou moins aigu, large de 4 à 9 mm, sur une profondeur égale. Plus rarement le trait se présente sous la forme d'une gouttière à bords émoussés, d'un dessin beaucoup plus superficiel et léger. Il faut signaler également, que sur certaines figures très profondément gravées, le bord externe du trait a été raclé, usé, donnant comme une ébauche rudimentaire de bas-relief (10).

Il n'est pas douteux que des gravures aussi profondément incisées aient exigé un temps d'exécution considérable (11). Plus qu'une véritable passion esthétique, c'est l'importance à la fois des *sujets* figurés et de *l'acte de graver* dans un but déterminé, qui sont à la base de cette intense activité graphique; cependant comme nous le verrons, l'habituelle théorie d'une magie de la chasse n'aurait pas ici beaucoup de sens. En particulier, pour qui se trouve en présence du grand panneau gauche de Chabot (photo., *Fig. 23*), une idée vient naturellement à l'esprit : longtemps après que la moindre surface de la paroi se soit trouvée impropre à supporter de nouveaux dessins, les hommes ont patiemment regravé et approfondi les anciennes gravures. C'est à ce travail, certainement poursuivi pendant des générations, et pas nécessairement par des « *artistes* », que la paroi doit son aspect extraordinairement découpé en tous sens, presque ciselé.

Si l'on essaie de replacer cet art pariétal dans le cadre des deux grands cycles, « Aurignaco - Périgordien » et « Solutréo - Magdalénien », défini ailleurs par l'abbé BREUIL, c'est au plus ancien que l'on pense tout d'abord. Car nous sommes loin de la perspective et du mouvement admirables, du dessin souple et sûr, de la recherche du détail, familiers aux

(10) Ceci est particulièrement net pour le grand mammoth du Figuier. Avec P. HUCHARD, nous avons recherché, sans en trouver, dans ses séries provenant de Chabot, si certains nucléi, burins ou grattoirs présentaient une extrémité polie, comme ceux qui ont été signalés par PEXRONY (D.), dans les abris à sculpture de Laussel et du Cap-Blanc (*Bull. Soc. préhist. fr.*, t. XLVI, 1949, n° 7-8, p. 298). Mais nous avons remarqué des burins-grattoirs nucléiformes, très robustes, à bords fonctionnels extrêmement écrasés, et arrondis, mais non polis.

(11) Le fait qu'il s'agisse de calcaire crétacé ne doit pas faire illusion. Sa compacité et sa dureté semblent du reste établies par l'observation suivante : sur toute l'étendue du massif urgonien Vallon-Bourg-Saint-Andéol, on ne peut citer de point fossilifère où l'on puisse recueillir ou dégager autrement qu'en section, les Rudistes qui s'y trouvent pourtant en grand nombre. La tendance de ce calcaire à la corrosion chimique et à la gélivation tient à autre chose.

graveurs magdaléniens des Combarelles et plus encore des Trois-Frères et Marsoulas par exemple. L'Ardèche nous offre d'ailleurs au Colombier et sans doute à Ebbou (tête de bison, mammoth), quelques rares figures influencées par l'art magdalénien naturaliste. Ici prévaut un style raide et dépouillé, « en fil de fer ». De même, les formules réputées archaïques du profil absolu et de la perspective frontale (ou « tordue ») sont généralement employées. On serait donc à première vue tenté de rapprocher ces gravures de celles de Pair-non-Pair par exemple, et de les rattacher aux stades graphiques de l'Aurignacien évolué et du Périgordien supérieur, opinion à laquelle se range l'abbé BREUIL, à propos de Chabot et du Figuier (« *Quatre cents siècles d'Art pariétal* », pp. 39 et 406, tableau). Mais cette opinion se heurte comme nous le verrons à plusieurs difficultés.

Il faut tout d'abord indiquer que nos graveurs ont souvent sacrifié, mais pas toujours, au profil absolu. Il s'agit là d'une formule simple, mais rien ne nous prouve qu'elle n'ait point persisté plus ou moins longtemps dans des régions différentes. La silhouette ainsi définie, est en effet le point de vue d'où on peut figurer le plus grand nombre de détails distinctifs. Or il semble bien que nos artistes *cherchaient précisément une ressemblance dans le choix, soit involontaire, soit conscient, de « traits » considérés comme essentiels*; ils les ont même exagérés parfois, par exemple pour certains mammoths, dont les formes trapues, la pente de la ligne du dos, sont visiblement forcées pour rendre une impression de masse. Ce sens du trait caractéristique, cette économie de moyens, n'est pas un gage indiscutable d'ancienneté, tout au moins en dehors de l'orbe culturel aquitain. Et il faut remarquer aussitôt, que deux pattes par paire ont été parfois figurées soit en perspective frontale (cheval n° 5 de Chabot), et seulement pour le train avant, dans le cas du mammoth n° 20 de Chabot; soit en perspective proprement dite (Bœufs de Chabot et d'Oulen). Ainsi ont été employées concurremment ici, trois formules assez différentes, ce qui constitue une différence appréciable avec le reste de la France, où profil absolu et perspective réelle correspondraient à deux phases chronologiques assez bien tranchées. Certains sites de l'Espagne Cantabrique et centrale montrent d'ailleurs, au témoignage de Breuil, quelque retard dans l'apparition de la formule plus évoluée.

Répondant sans doute à la même tendance à la simplification, il faut également noter l'absence assez générale des détails habituels, moins exclusivement omis dans l'art périgordien-aurignacien, lui-même. L'oreille du cheval du Figuier est une exception; cornes et bois sont toujours absents ou très douteux, les défenses de mammoths peu fréquentes. Seule la longue toison de ces derniers, et l'appendice caudal de certains autres animaux semble avoir échappé à l'exclusive. Mais l'œil, les naseaux, le sexe, n'ont nulle part été figurés et on ne peut mettre cette absence, à Chabot en particulier, sur le compte de l'altération des parois gravées.

Une autre indication nous est donnée par la manière dont est traitée l'extrémité des pattes. Dans l'art de Bayol-Ebbou et Latrone,

les membres sont figurés par des lignes qui dessinent un fuseau ou convergent à l'emplacement du sabot et parfois se croisent, sans que le sabot lui-même soit détaillé. On sait d'autre part que dans l'art magdalénien, les pattes sont traitées avec un plus grand respect de leur forme anatomique et le sabot rendu avec précision. Ici on n'observe le plus souvent que des *pattes terminées par des traits parallèles ou même évasées à leur extrémité inférieure*, en particulier à Chabot. Remarquons pourtant à propos du cheval n° 3 de Chabot, que si les lignes qui forment son membre antérieur ne sont pas tout à fait convergentes, il s'en faut de peu et que cette patte offre un aspect très raccourci qui se rapproche de certaines figures de l'art solutréen ancien du Parpallo et d'Ebbou (*Fig. 24, n°s 9-10-11*) (12). D'autre part, pour deux figures de Chabot (n°s 11 et 18), un trait indique la fente du sabot. Il faut également noter, à propos de la première, l'attitude difficile à rendre des membres repliés, difficulté que les artistes aurignaciens n'ont jamais abordée, semble-t-il.

Rappelons ici, la curieuse convention, étudiée en détail au sujet des mammouths de Chabot et qui semble bien assez particulière à nos grottes (13). Elle consiste à figurer d'un *seul trait curviligne* (en « *fer à cheval* »), *ligne de ventre et bord interne des pattes* antérieure et postérieure; elle conduit à négliger l'attache des pattes à l'abdomen et à figurer schématiquement celui-ci. Cette même convention a d'autre part été appliquée au Figuier, au bord externe de la patte antérieure et à la trompe pendant verticalement, d'un petit mammouth. A Chabot une « arche » semblable, ramifie en deux à sa partie inférieure, la patte postérieure d'un mammouth (*Fig. 25*). La même convention a été adaptée au dessin de la partie inférieure des bisons du Figuier et d'Oulen, et même au cervidé couché n° 11 de Chabot.

Un procédé assez particulier est à relever également, mais il n'apparaît que deux fois : tête du cheval n° 3 de Chabot et tête de cheval également du Figuier (n° 9). C'est ce que l'on a appelé *les chevaux « à bec de canard »* : la partie antérieure de la tête est assez aplatie et la ligne supérieure s'infléchit vers le bas, puis vient couper à angle droit la ligne inférieure. Parfois même les deux lignes se croisent. Cette schématisation

(12) A Ardales, dans la zone méditerranéenne du Sud-Est de l'Espagne, des chevaux à bec de canard et aux pattes effilées en pointe sont identiques à certaines plaquettes du Parpalló, ainsi qu'au cheval n° 3 de Chabot. Ajoutons qu'Ardales (Malaga) est voisine de la Pileta qui de son côté s'apparente par ses peintures à la caverne gardoise de Baume-Latrone. Ces considérations facilitent encore le rapprochement entre le Sud-Est de l'Espagne et le Bas-Languedoc, provinces éloignées d'une même zone culturelle bordant le « *mare nostrum* ».

(13) Voir cependant à ce sujet la note 8 et la figure 26, où nous avons groupé quelques figurations d'*Elephas*, étrangères à la région rhodanienne et qui montrent quelques traces d'utilisation de cette formule.

ne paraît pas caractéristique d'un stade artistique particulier, ni d'une région, bien qu'elle ne soit pas courante en domaine franco-cantabrique. Elle apparaît à Latrone (tête d'antilope saïga gravée et tête de cervidé), à Pair-non-Pair, au Portel, à Hornos de la Pena (Fig. 24). Fait intéressant, les fouilles de L. PERICOR, au Parpallo, en ont donné de nombreux exemples peints et gravés sur plaquettes de tous les niveaux solutréens. Au magdalénien, la convention y disparaît (Fig. 24, n^{os} 1-2-10).

2°) Comparaisons avec l'art mobilier.

L'indépendance des œuvres d'art pariétales et des petits objets d'art mobilier contemporains est assez générale et réside dans trois faits : différences dans le support, dans la technique ornementale, et souvent, dans les sujets eux-mêmes. Cependant l'Abbé Breuil a pu établir certains rapports assez rigoureux pour qu'on ne néglige pas a priori ce point de vue (tel le cas par exemple des têtes de biches à remplissage finement strié d'Altamira et du Castillo).

Or précisément, les gisements de nos grottes aux parois si largement décorées (Chabot), ou qui, vraisemblablement le furent (Oulen, le Figuier, Huchard), n'ont presque pas donné d'objets mobiliers, et ceci à tous les niveaux. D'Oulen, on ne connaît guère que quelques os gravés peu lisibles, sauf un motif pisciforme répété sur le même fragment (fouilles M. MARTIN, solutréen) et un petit galet orné de 17 ponctuations rouges (« Romanellien » superposé). Au Figuier, P. RAYMOND a recueilli un fragment de bois de cervidé qui représente en bas-relief léger partie de la trompe et des défenses d'un mammouth, comme l'a déjà écrit l'abbé BREUIL (moulage de l'objet déroulé, au Musée de Saint-Germain). Or ces défenses divergent exactement comme celles du mammouth n^o 1 de Chabot ou de celui qui est gravé dans la 2^e salle d'Oulen, selon une convention peu courante dans l'art paléolithique. Malheureusement, le niveau exact de ce très intéressant objet n'est pas connu.

A. — SOLUTRÉ : Si l'on passe maintenant en revue l'art mobilier paléolithique supérieur d'autres régions, on ne voit pas de corrélations très rigoureuses à établir, excepté avec Solutré (pour l'un de nous) et le Parpallo. Le D^r D. a en effet été frappé par la ressemblance entre les petites sculptures trouvées au siècle dernier dans le gisement de Solutré (14), et les deux « cervidés » couchés dans une attitude identique sur la paroi droite de Chabot. Il estime qu'un motif aussi rare ne saurait se trouver par le seul fait du hasard quatre fois reproduit à Solutré et deux fois à Chabot toujours dans des milieux solutréens. Les points communs sont en effet :

1° Même aspect général, même attitude pattes repliées sous le ventre, presque unique dans l'art pariétal ou mobilier.

2° Facture très particulière, en arrondi, adoptée pour les pattes antérieures.

(14) Elles sont au nombre de quatre :

1. (Fig. 27, n^o 4) : trouvée le 23 nov. 1867, par M. TESTOT-FERRY dans un foyer solutréen du Crot du Charnier (publiée par de FERRY dans la *Revue archéologique*, 1868).

2. (Fig. 27, n^o 2) : trouvée en oct. 1869 par l'ouvrier BULAND. Elle faisait partie du mobilier funéraire d'une hutte sépulcrale (?) de la Terre Sève (acquise par FERRY).

3. (Figurée dans le *Mâconnais Préhistorique*, Pl. XXX, n^o 11). Trouvée par DUCREST au voisinage de la précédente (collect. du Muséum de Lyon).

4. Statuette semblable aux précédentes, sans autre origine précise que Solutré. Pour l'abbé BREUIL, figurerait un bison.

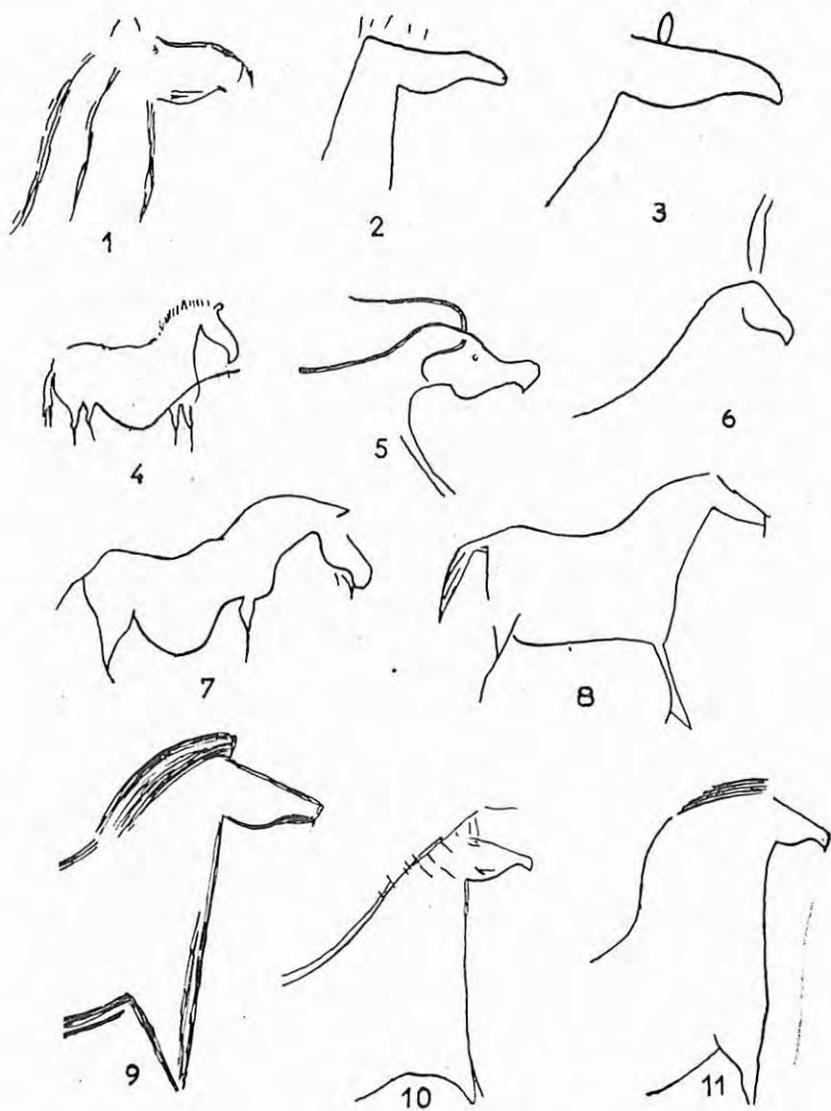


Fig. 24. — Figurations d'animaux à museau en « bec de canard », souvent avec pattes raccourcies ou effilées, ou poitrail vertical. 1, 2 et 10, Le Parpallo; 3, Le Figuier; 4, Gargas; 5 et 6, Baume Latrone; 7, Ardales; 8, Hornos de la Peña; 9, Ebhou; 11, Chabot. D'après H. Breuil (4, 7 et 8), L. Péricot (10, Solutrén inférieur; 2, Sol. supérieur; 1, Sol. levantin final). N. B. : les n^{os} 3, 4, 6, 7 et 11 ont été inversés pour faciliter la comparaison. (Echelle variable).

3° Facture du membre postérieur dont le sabot bifide est représenté, une fois à Chabot, deux fois sur les objets de Solutré.

4° Absence de tête dans les deux cas.

5° Sexe femelle indiqué nettement sur la statuette de Solutré (n° 2, Fig. 27); aspect gravide du ventre du n° 6 de Chabot.

Ce motif du « cervidé couché acéphale » pourrait s'interpréter logiquement comme un « thème » artistique et idéologique, commun aux Solutréens de la zone rhodanienne à laquelle Solutré se rattache géographiquement (15).

B. — LE PAPPALLO : Les fouilles de L. PÉRICOT GARCIA au Pappallo (région de Gandia, Valence, Espagne) (16), ont mis en évidence le rôle d'Ecole artistique ou de foyer spirituel joué par cette importante station de la côte méditerranéenne. Cet auteur y a observé l'évolution continue d'une même tradition artistique, depuis le périgordien supérieur (que M. SAUTER estime déjà bien « solutréanisé ») jusqu'au magdalénien IV, en passant par tout le cycle solutréen. Les objets d'art recueillis consistent principalement en plaquettes gravées ou peintes au nombre de plusieurs milliers, couvertes de figures, animalières, ou de plus rares motifs schématiques. A plusieurs égards, ces œuvres d'art sont plus assimilables à l'art pariétal sur dalles mobiles qu'à l'art mobilier vrai. Il est donc permis de les utiliser avec quelque sécurité pour la comparaison. L'absence des figurations de bisons ou de mammoths, qui n'a rien d'inattendu étant donné la latitude du Pappallo, vient cependant restreindre la portée de notre parallèle d'autant plus que par contre,

(15) J. C. est au contraire beaucoup plus réservé sur les liens de parenté qui paraissent unir les statuettes de Solutré, et les gravures pariétales de Chabot. Il s'agit ici, selon lui, d'une convergence. Les nodules de Solutré qui sont des chailles bajociennes épuisées, mais encore assez dures, ont été sculptés avec un minimum de travail. L'artiste l'aurait-il voulu, il était pratiquement impossible de figurer des animaux en pied sur ces petits blocs. La quantité de matière à évider, comme la fragilité de l'objet obtenu ont souvent limité les moyens d'expression des sculpteurs supéropaléolithiques (mais il y a bien entendu des exceptions : le cheval de Lourdes par ex.). Aussi ont-ils eu recours à différents « truquages » : pattes délibérément atrophiées, rennes se suivant comme accroupis, pattes convergentes, ou ramenées vers l'avant presque dans l'axe du corps (bison des Eyzies), pattes ramenées sous le ventre (Solutré, Isturitz). D'autre part, le caractère acéphale des cervidés de Chabot et de Solutré lui paraît plus probablement accidentel que réel. Il lui semble enfin douteux que des relations directes aient mis en rapport les Solutréens de Solutré, et leurs congénères ardéchois qui ont pour ainsi dire ignoré la retouche biface en pelure, et ceci jusqu'à la fin de leur évolution, comme « en vase clos ». L'attitude des cervidés couchés de Chabot se retrouve d'ailleurs avec des caractères identiques (patte antérieure en arrondi, sabot bifide de la patte postérieure), sur une plaquette gravée du magdalénien terminal de Chaleux (Belgique) représentant vraisemblablement un *capra ibex* (F. TWIESSELMANN, Les Représentations de l'Homme et des animaux quaternaires découvertes en Belgique. *Mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, n° 11, 1951; planche IX, A et B).

(16) L. PERICOT-GARCIA. — La Cueva del Pappallo (Gandia). *Excavaciones del servicio de investigación prehistorica de la deputation provincial de Valencia*. Madrid, 1942.

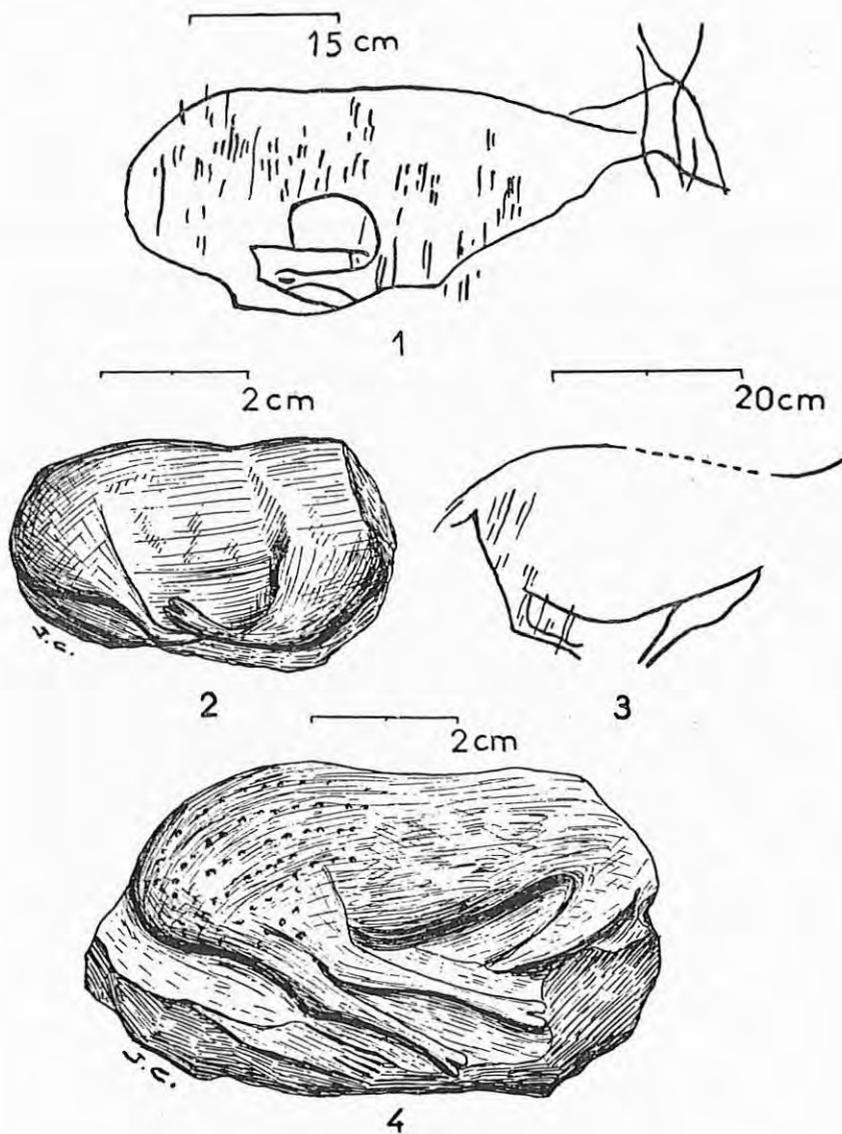


Fig. 25. — Figurations de cervidés couchés. 1 et 3, grotte Chabot, paroi droite, gravures pariétales; 2 et 4, Solutré, foyers du Solutréen moyen, sculptures sur pierre gréseuse. N. B. : le n° 1 a été inversé pour faciliter la comparaison et figuré avec les traits pouvant figurer la tête.

bouquetins et cerfs y sont beaucoup mieux représentés que dans le canyon inférieur de l'Ardèche.

Nous avons déjà signalé plus haut, la parenté stylistique des têtes de chevaux en bec de canard des grottes Chabot et Figuer avec celles des niveaux solutréens du Parpallo. Les figures de l'ouvrage du Prof. PERICOT, que nous reproduisons ici, permettront d'en juger. C'est principalement dans les niveaux solutréens moyen et sup. du Parpallo que cette convention se développe, pour les chevaux, aboutissant parfois à des figures très stylisées. Au solutréen levantin final, elle s'associe à la figuration de la crinière, qui débute sur le front, en marche d'escalier (cf. Chabot, n° 1). Au magdalénien les becs de canards disparaissent remplacés par des têtes à crinière figurée comme précédemment, naseaux arrondis et joue fortement convexe, ceci sans grand changement jusqu'au magdalénien IV, où cependant les oreilles et parfois l'œil, sont figurés. Graphiquement, ces têtes de chevaux magdaléniennes du Parpallo, ont, en domaine franco-cantabrique, leur correspondant exact par exemple à la Croze à Gontran (Dordogne) que l'abbé BREUIL pense être « certainement aurignacien ».

L'attitude des animaux, ou plus exactement, le mode de représentation de celle-ci nous fournit un autre jalon important. Au Périgordien supérieur du Parpallo, les pattes vues en profil absolu et en perspective frontale voisinent. Mais aux Solutréens inférieur et moyen, le second procédé tend à prédominer, encore parfois associé au premier sur la même figure; le train avant est par exemple pourvu de deux pattes rapprochées, le second d'une seule. Nous avons noté le même fait ici. L'analogie est complétée par la forme même des pattes dessinées de deux traits parallèles, au genou à peine marqué, non fermées à l'emplacement du sabot et une fois au moins évasés à cet endroit comme à Chabot. Les pattes triangulaires souvent atrophiées du Périgordien supérieur se raréfient au sol. inf. et disparaissent à la phase suivante. Au solutréen supérieur, les pattes redeviennent souvent triangulaires et celles qui demeurent longues et fines se ferment souvent en pointe; mais leur position relative est surtout importante. En effet sur certaines figures les deux pattes figurées par paire bien que toujours dessinées sur le même plan (en perspective frontale) divergent fortement. Leur dessin s'achemine ainsi vers la perspective réelle, qui apparaît au niveau suivant (Solutréen levantin final, fig. 268). Cependant, dans les trois niveaux inférieurs du magdalénien, le profil absolu est seul employé et la convention de la patte triangulaire ou en fuseau redevient de nouveau en faveur, et voisine avec des pattes très détaillées et élégantes. D'autres indices, bien que probablement moins sûrs, pourraient être trouvés dans le dessin des trains-avant de chevaux, dont le poitrail vertical continue sans cassure, le bord externe de la patte antérieure comme à Chabot et Ebbou (solutréen sup. mais aussi magdalénien IV); la figuration d'un appendice caudal) schématisé en court triangle (périgordien et solutréen sup.) comme sur certains tracés du Figuer.

Nous avons cru devoir insister sur les rapports certains entre l'art solutréen du Parpallo et celui du canyon inférieur de l'Ardèche. Malgré la distance considérable qui les sépare, ces figures n'en sont pas moins plus proches parentes qu'elles ne le sont avec les productions franco-cantabriques. Il semble à propos de rappeler que l'Abbé Breuil a mis en évidence un rapport aussi évident entre les sites de Baume-Latrone (Gard), phase des peintures polydigitaes, et la Pileta (Andalousie méridionale). Ces faits traduisent autre chose qu'un hasard et nous y reviendrons. Quant aux rapports entre l'art pariétal de la Pileta (on pourrait y ajouter celui d'Ardales) et les plaquettes peintes ou gravées du Parpallo, ils sont

ainsi soulignés par L. Péricot-Garcia : « Pileta et Parpallo coïncident par de nombreux détails. Malgré Casares nous persistons à croire que le chemin de la grotte Malaguène passe par la côte du Levant. » L'enseignement du Parpallo apporte, d'autre part, avec des documents de valeur stratigraphique indiscutable, une leçon de prudence. Si même les résultats n'en doivent pas être extrapolés un peu légèrement à d'autres provinces, il n'en reste pas moins que dans une région déterminée, l'importance de l'art graphique et pictural du Solutréen a pu être sous-estimée (17), et qu'un certain nombre de déterminations sont à revoir en fonction surtout de « l'environnement » archéologique et du style. Or, le Parpallo nous donne une idée de la complexité d'évolution de ce style : profil absolu, pattes d'animaux non détaillées ou triangulaires, apparaissent comme des caractères chronologiques mineurs, ici au moins, puisque périgordiens, solutréens et magdaléniens jusqu'à la phase 4 y compris, ont tour à tour employé ces conventions artistiques; la perspective frontale (ou tordue) elle-même n'y caractérise pas non plus uniquement la phase pré-solutréo-magdalénienne. Une part assez considérable doit être faite au talent personnel de chaque artiste, dans l'appréciation de l'âge des différentes gravures d'une caverne, parfois distribuées dans le temps plus d'après leur technique et leur habileté d'exécution que d'après leur style véritable. Enfin, en accord avec une formule, peut-être trop absolue du P^r A. LEROI-GOURHAN, mais qui pose en tout cas le problème (18) force est bien de constater à propos du Parpallo, que l'Art paléolithique est une création continue, supposant quelque stabilité ethnique et intellectuelle, et dont les phases chronologiques ne sont pas hachées et étroitement correspondantes des coupures archéologiques.

3°) La faune figurée.

Nous rappellerons que si la faune alimentaire des cavernes ne représente qu'approximativement la faune réelle d'une région et d'une époque définies, la faune figurée elle-même en est un reflet

(17) La découverte des peintures de la 2^e salle d'Oulen est venue d'ailleurs confirmer le point de vue du Prof. PERICOT.

(18) A. LEROI-GOURHAN. — La datation des œuvres d'art préhistoriques. *P. V. du Cercle d'Etudes Géographiques de la Société de Géographie de Lyon*, n° 13, 16 janvier 1950, p. 329. « D'autre part, rechercher un parallélisme forcé entre l'évolution de l'art et des phases culturelles fondées sur l'outillage de silex et d'os, c'est un peu comme si l'on voulait établir la corrélation entre l'évolution de la peinture flamande et les progrès de l'industrie hydraulique. »

beaucoup plus différent encore. La confrontation de ces deux listes n'apporte pas d'éléments chronologiques mais permet quelques constatations intéressantes.

	CHABOT	OULEN	LE FIGUIER			
	niv. solutr.	niv. solutr.	moust.	aurign.	solutr.	« magd. »
Renne (<i>sp.</i>)	+	+++	++	++	+++	++++
Cerf Elaphe	+	+	++	+	+	+
Bouquetin	+++	+++	++	++	++	++
Cheval (<i>sp.</i>)	++	+	+++	++++	+	+
Bœuf et Bison	—	+	++	++	++	+
Sanglier	+	—	—	—	—	—
Ours (<i>sp.</i>)	—	+	+	+	+++	+
Loup	+	—	++	+	+	—
Hyène	—	+	+	+++	+	+
Mammouth	—	+(1)	—	—	—	—

Tableau I. — *Liste de grands mammifères extraits des couches paléolithiques des grottes CHABOT, d'OULEN et du FIGUIER.* Les proportions entre les différentes espèces n'ont qu'une valeur indicative. L'importance relative de l'Ours et de l'Hyène, respectivement dans le Solutréen et l'Aurignacien du Figuier est probablement liée à l'existence de charniers plus ou moins contemporains. (1) : Fragment d'ivoire de la collection M. MARTIN.

Ce tableau n'appelle pas de longs commentaires; les mêmes espèces d'une faune froide classique se retrouvent à tous les niveaux. On peut tout au plus noter l'importance relative du Cheval à l'Aurignacien et le pourcentage croissant du Renne déjà moyennement abondant au Moustérien et qui prédomine nettement à la fin du Paléolithique, associé à une importante microfaune de rongeurs (Oulen, fouilles 1955).

	CHABOT	OULEN 1 ^{re} salle	LE FIGUIER	HUCHARD	SOMBRE	Total par genres ou espèces
	Cervidés et Capridés	3	—	2 (?)	—	—
Equidés	3+1 (??)	1 (?)	1	1 (??)	—	5
Bœufs	3	1	3 (??)	—	—	4
Bisons	—	1	2	—	—	3
Carnivores	2 (?)	—	1 (?)	—	—	3
Mammouths	12+n (??)	1 (?)	2+1 (?)	1 (??)	1 (?)	17
Figures anthropomorphes	—	1 (?)	—	—	—	1
Figures schématiques	—	1 (??)	—	—	—	—

Tableau II. — *Iconographie des cavernes ornées du canyon inférieur de l'Ardèche.* Les figures très douteuses (??), n'ont pas été décomptées au total.

Les mêmes espèces apparaissent, dans l'ensemble, au Tableau II, mais dans des proportions bien différentes. En effet le Mammouth paraît représenté partout et se place en tête. Viennent ensuite les Bovidés puis les

Chevaux et Cervidés. Aucune image ne représente formellement ni le Bouquetin, ni le Renne, qui comptent pourtant parmi les animaux le plus couramment chassés par nos gens.

Mais le chiffre vraiment paradoxal, si l'on devait adopter l'interprétation classique d'une magie de la chasse, concerne les Mammouths, qui, nous l'avons vu, ne furent à aucun moment un gibier ou une source de matière première courante. Il y a donc une opposition frappante entre l'absence quasi-complète du Mammouth-gibier et l'omniprésence de son effigie dans les mêmes lieux. Cette observation nous paraît de nature à modifier sensiblement l'opinion admise généralement sur les mobiles idéologiques de l'art pariétal, *dans la région et pour la phase considérée.*

Cependant, le *Primigenius* a joué un rôle de premier plan dans les préoccupations artistiques, métaphysiques ou religieuses de ces primitifs. La paroi gauche de Chabot où les images stéréotypées du mammouth s'enchevêtrent et se superposent, la paroi droite et le plafond où ils ne manquent pas, semblent bien prouver cette véritable obsession du mammouth, animal-tabou, symbole de force, ancêtre totémique, toutes les suppositions paraissent possibles alors que les hypothèses d'une magie de la fécondité ou de la chasse paraissent les moins probables.

Il est certain que l'importance mythique de cet éléphant a été considérable dans la région rhodanienne. C'est lui, encore, qui constitue le thème principal des archaïques peintures de la Baume-Latrone et celui des peintures rouges linéaires de la deuxième salle d'Oulen, contemporaines ou quelque peu postérieures aux gravures de la salle Martin. Il semble donc s'agir d'une tradition déjà ancienne, largement adoptée et développée par les Solutréens. Rappelons à ce propos que l'Abbé Breuil parle à propos de Font-de-Gaume du « singulier caprice » de leur apparition au début et à la fin. Dans le groupe des grottes du canyon supérieur de l'Ardèche à Ebbou et au Colombier, où les Cervidés et Capridés sont nombreux, le Mammouth joue au contraire un rôle très effacé (2 fig. sur 80 environ). Cette opposition paraît significative.

4°) La liaison avec les habitats des grottes.

Dans les pages précédentes nous avons admis implicitement, après en avoir étudié et comparé le style, l'âge solutréen des gravures du canyon inférieur de l'Ardèche. En fait, un argument plus décisif existe dans la connexion complète des gisements solutréens et des grottes gravées. *Chabot, Oulen et le Figuier sont en effet les trois stations les plus représentatives de ce Solutréen rhodanien à pointes à face plane, connu sous le nom assez impropre*

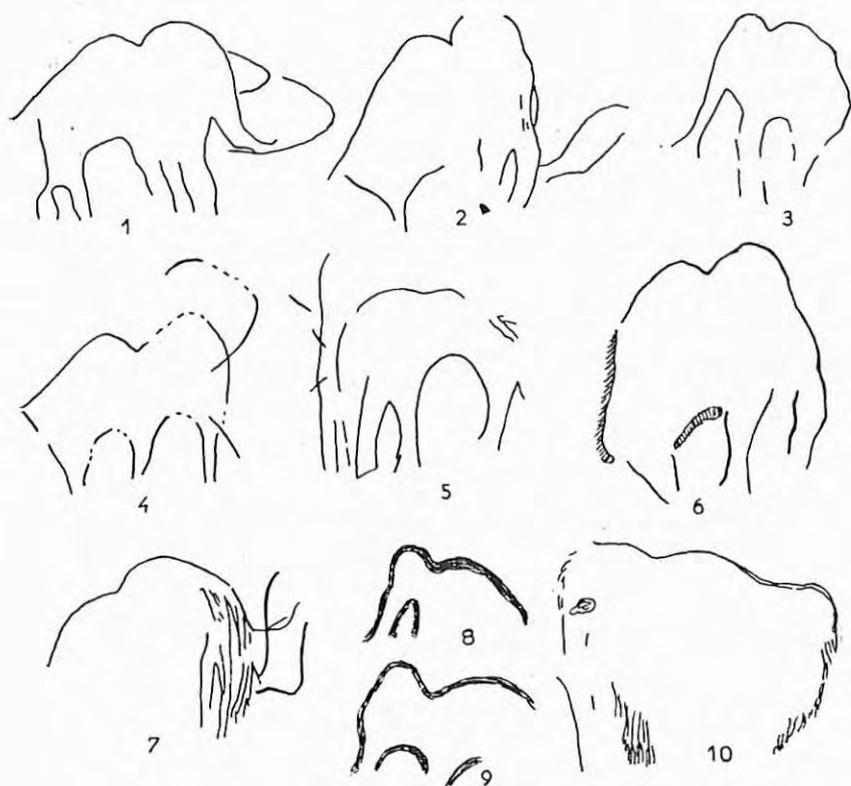


Fig. 26. — Figurations de mammoths gravés ou peints sur parois, des grottes du canyon de l'Ardèche. 1 à 3 et 6, Chabot; 4 et 5, Le Figuier; 7 à 9, Oulen 2^e salle (8 et 9 peints à l'ocre rouge); 10, Ebbou. (Echelle variable).

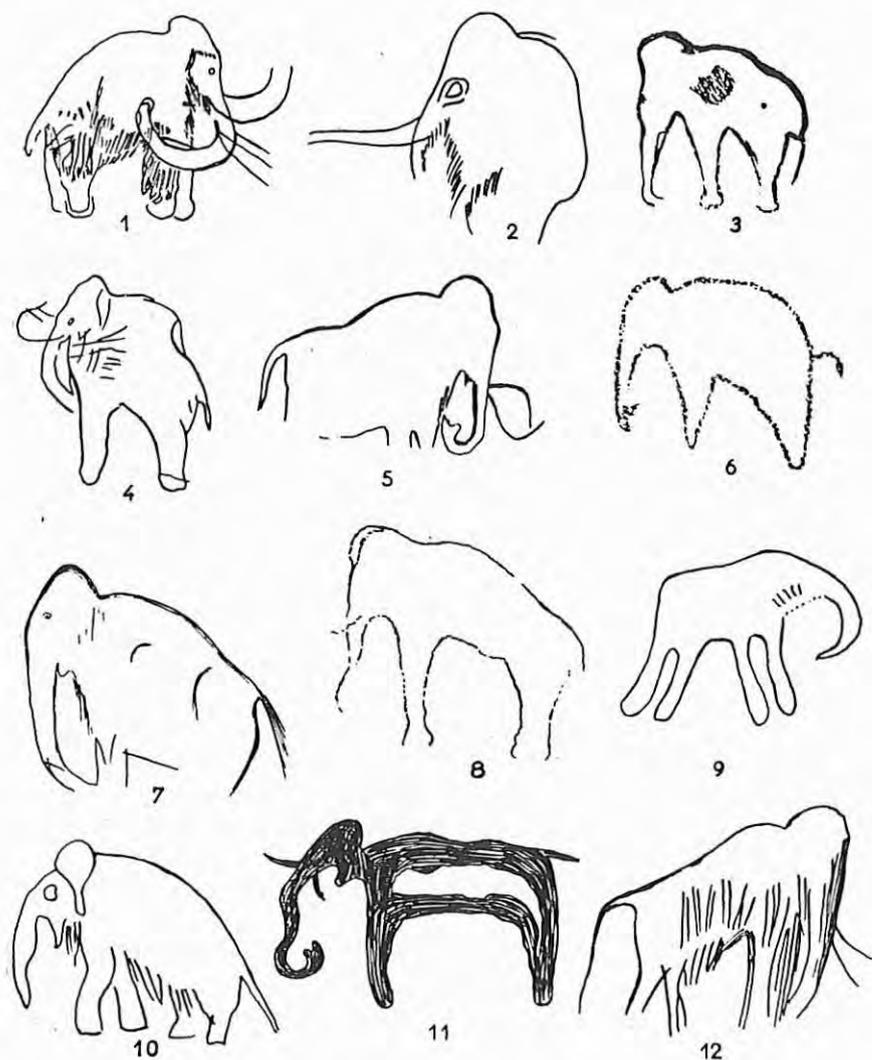


Fig. 27. — Figurations pariétales de proboscidiens gravés ou peints, à comparer avec celles du canyon de l'Ardèche. 1, Les Combarelles (Dord.); 2, Bernifal (Dord.); 3, Pindal (Cantabres), peinture rouge; 4, Pair-non-Pair (Gir.); 5 et 12, Cabrerets (Lot); peinture noire; 6, Castillo (Cantabres) peinture rouge; 7, Les Trois-Frères (Ariège); 8, Cougnac (Lot), peinture rouge; 9, Gira-Gira (Tibesti); 10, grotte du Cheval d'Arcy (Yonne); 11, Baume-Latrone (Gard). D'après H. Breuil (1 à 4, 6 et 7), Huard (9), Bailloud (10). (Echelle variable).

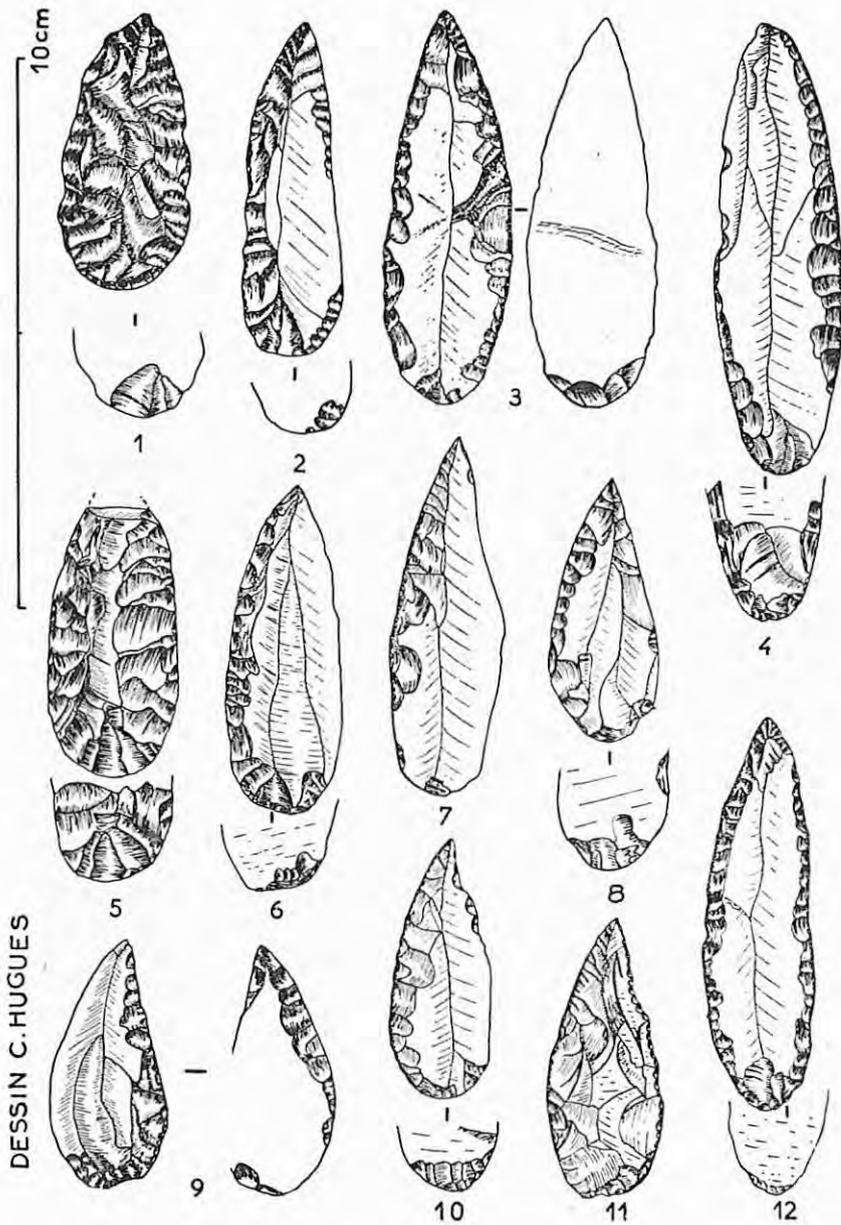
de « Protosolutréen » (19). Un nombre considérable de pointes à face plane et de tous les éléments de leur contexte typologique a été, pendant trois quarts de siècle de fouilles (trop) assidues, découvert dans ces trois cavernes. Cette richesse correspond certainement, à la fois à une durée d'occupation bien marquée par l'épaisseur des cailloutis de gélivation et la multiplicité des foyers superposés, par exemple à Oulen, et à une densité de population non douteuse. Tout différents paraissent à ce point de vue, l'Aurignacien qui l'a précédé au Figuier seulement, et les différents niveaux, minces et pauvres en général, que nous avons rapportés au « Romanellien » et au « Magdalénien ». Les deux sites mineurs de la grotte Sombre et de la grotte Huchard (selon les collections Raymond et Chiron) semblent également avoir été des habitats solutréens.

Les figures 28 et 29 groupent quelques types caractéristiques qui permettent de juger de l'identité de l'industrie principale des grottes Chabot, Oulen et du Figuier, parallèlement à l'identité de leur décoration pariétale. Il n'est pas sans intérêt de signaler également que la grotte Chabot n'a pas donné de traces d'une occupation paléolithique autre que le Solutréen. Au Figuier, les salles profondes, découvertes par P. HUCHARD, n'ont pas plus été habitées ou fréquentées au Solutréen qu'elles n'ont été décorées. La couche solutréenne, particulièrement développée au voisinage des parois gravées, se termine en biseau, à l'entrée du petit diverticule.

Il est à ce propos, assez curieux de constater la localisation générale des panneaux gravés en pleine lumière. Alors que tout près d'ici, à Ebbou, les premières figures n'apparaissent qu'assez loin de l'entrée et après quelques obstacles, et que d'une façon presque habituelle, les parois ornées des cavernes franco-espagnoles sont situées au fond de galeries obscures, il en est tout différemment ici. Les cavernes sont d'accès facile, sans caractère de sanctuaire interdit aux profanes, puisque précisément *les gravures correspondent exactement aux sites d'habitation*. On connaît sans doute, en Charente (Roc de Sers, Chaire à Calvin, Angles sur l'Anglin) ou en Dordogne (Laussel, Cap-Blanc) des sites semblables, largement ouverts et habités, mais dans l'ensemble de caractère bien différent et de plus ornés de bas-reliefs impossibles à exécuter comme le note H. BREUIL, sans une dépense considérable d'éclairage dans des galeries obscures (19 bis). Comme le style et le choix des sujets représentés, ce caractère éloigne donc nos cavernes ornées de la

(19) Ce terme s'il n'est pas trop inexact au seul point de vue typologique, consacre en effet au point de vue chronologique une véritable absurdité. Le terme de *Parasolutréen* (de faciès rhodanien) lui serait mieux adapté, marquant ainsi son indépendance par rapport au Solutréen moyen et final classiques, phases évolutives par lesquelles il n'est pas passé.

(19 bis) Cependant, en Périgord par exemple, les parois de certains habitats, comme Laugerie-Haute, ont été décorés de gravures et également de peintures.



DESSIN C. HUGUES

Fig. 28. — Industrie « protosolutrénienne » des grottes Chabot, d'Oulen et du Figuer. Pointes à face plane de différents types. 1, 5 et 11, à retouche couvrante; 3 et 12, foliacée longue, à retouche périphérique; 4, à retouche bilatérale non continue; 2 et 8, déjetée à retouche bilatérale de pointe; 6, 7 et 10, déjetée à retouche unilatérale; 9, déjetée, à retouche alterne. Le Figuer, n^{os} 1, 2, 3 et 9. Oulen, n^{os} 4, 5, 6, 12. Chabot, n^{os} 7, 8, 10, 11. Collection Gayte (n^o 3) et P. Huchard (les autres n^{os}).

plupart des autres sites pariétaux de la région et plus généralement de France et d'Espagne. Seule la caverne d'Oulen, y excepte, dans une certaine mesure, puisque les figurations de l'avant-grotte sont complétées par des gravures et peintures, d'un caractère particulier, dans l'obscur seconde salle.

5°) Conditions de conservation.

Le support des gravures est constitué par un calcaire, blanc, zoogène, compact et assez dur, ce qui n'exclut pas une certaine porosité dans sa masse. Il a plus tendance à s'écailler, qu'à s'ébouler en blocs volumineux. Depuis l'époque où il a été gravé, ce calcaire s'est dégradé uniformément, dans les différentes cavités, sauf à Chabot, dont le cas se place à part. Les cavernes à entrée moyenne ou petite comme Sombre ou Huchard, n'ont pas moins souffert que les grottes à larges auvents telles Figuiet et Oulen. On observe partout de larges surfaces de desquamation, en particulier sur les voûtes et les parois concaves, de l'entrée au fond. Les quelques surfaces qui ne se sont pas proprement délitées montrent un réseau de fissures profondes (3 à 4 cm), qui ont découpé la roche en prismes et interrompu les traits gravés, en tirets irréguliers. Mais ces traits eux-mêmes, légers ou profonds ont conservé leur forme, avec des angles encore assez vifs, l'altération chimique de l'ensemble des surfaces n'ayant joué que faiblement. Une action de gélivation intense, facilitée par l'état d'humidité des parois, a donc porté sur celles-ci dans les avant-grottes, dont la surface devait être nécessairement assez unie auparavant pour être propre à la gravure. Ce fait doit être rapproché de l'épaisseur relativement considérable des remplissages post-solutréens, souvent cimentés en brèche. Ultérieurement, quelques zones déjà profondément dégradées ont été recouvertes par un voile ou des coulées de calcite, qui se relie aux planchers stalagmitiques, partout datés de l'extrême fin du paléolithique.

À Chabot, il s'agit d'un calcaire sensiblement moins crayeux et plus dur que dans la grotte du Figuiet, presque en face, mais creusée dans des bancs stratigraphiquement beaucoup plus élevés. A quelques mètres de l'entrée, l'action cryoclastique y a été pratiquement nulle, mais par contre, une altération superficielle a, par endroits, effacé certaines parties de figures. Il semble bien que celle-ci se soit exercée d'ailleurs, à une date beaucoup plus récente, car les quelques traits qui nous sont apparus, sous la stalagmite feuilletée, intacte, de la paroi gauche, se trouvaient parfaitement conservés. D'autre part, cette dissolution s'est exercée profondément, aux parties supérieure et inférieure du banc principal où sont gravées les figures de la paroi droite, à l'emplacement de joints de stratification. Les traits gravés s'y terminent brusquement. Il faut signaler encore le noircissement d'assez vastes surfaces des parois sans doute par suite du dépôt de poussières organiques, lorsque la grotte a servi de bergerie.

On peut regretter qu'il soit presque vain de rechercher aujourd'hui, en particulier au Figuiet, quelques éléments des vastes surfaces gravées, incorporées au remplissage par la gélivation; cette observation aurait sans doute donné le seul argument stratigraphique de datation relative (20). Les couches, réparties sur une

(20) Postérieurement à la rédaction de cette note, l'un de nous a découvert (août 1955), dans la première salle d'Oulen, quelques fragments de paroi détachés par le gel, finement gravés de traits parallèles (toisons de mammoths?) et portant de larges taches de peinture rouge. Ils se trouvaient stratigraphiquement *au-dessus* des niveaux solutréens, incorporés dans le remplissage *d'âge* magdalénien. Cette observation tend donc à confirmer notre attribution au solutréen des décorations pariétales d'Oulen et par extension de Chabot et du Figuiet.

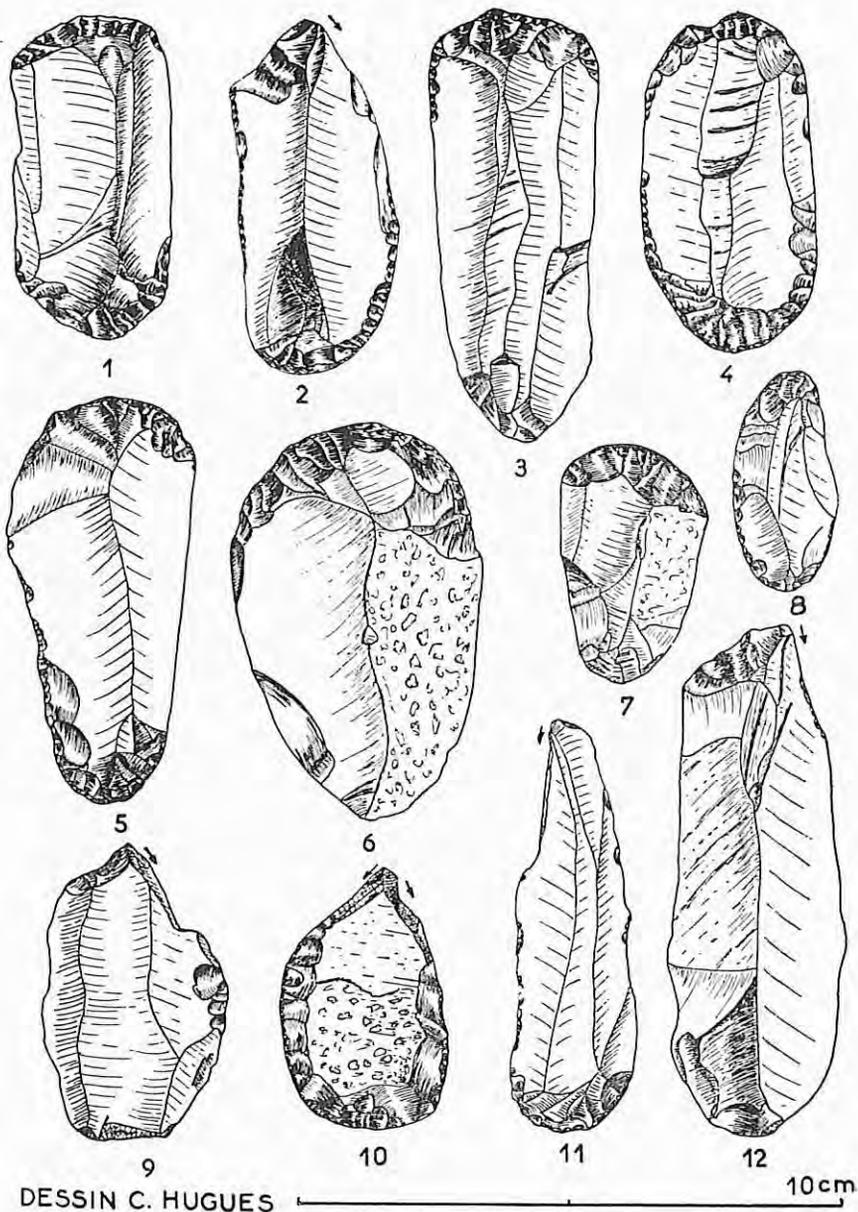


Fig. 29. — Industrie « protosolutrénienne » des grottes Chabot, d'Oulen et du Figuier. Outils divers. 1, 4, 5 et 8, grattoirs doubles; 2, 10 et 11, grattoirs-burins; 3, grattoir sur bout de lame large et épaisse; 6 et 7, grattoirs sur éclat; 9 et 12, burins d'angle sur troncature retouchée. Le Figuier, n^{os} 4, 7, 9, 10. Oulen, n^{os} 1, 2, 6. Chabot, n^{os} 3, 5, 8, 11 et 12. Collection P. Huchard.

grande surface, sont en effet relativement minces et n'ont pas, sauf peut-être à Chabot, recouvert des gravures exécutées à bonne hauteur, comme l'ont permis des parois élevées.

COMPARAISON AVEC LES SITES RÉGIONAUX D'ART PARIÉTAL

L'Art pariétal se manifeste dans la région sud-rhodanienne avec un site *certainement* aurignacien (au sens large de présolutréen) et en ce qui concerne seulement la phase pariétale archaïque de cette caverne (Baume Latrone), celle des tracés et peintures polydigitales; mais malheureusement, cette phase n'a pu être mise en relation avec une industrie déterminée. On peut encore hésiter sur l'âge des gravures (équidé, antilope saïga, proboscidiens) dont l'un de nous (E. D.) a relevé la superposition aux précédentes, et sur celui des peintures linéaires rouges qui sont pour le moins un peu plus récentes.

La même incertitude concerne les peintures linéaires de la grotte Bayol, site auquel il faut probablement rattacher Ebbo, dans sa plus grande partie, où l'on trouve comme à Bayol le bouquetin aux cornes déversées ainsi qu'un emploi assez général des pattes triangulaires. Les témoignages du Parpallo, que nous avons analysé longuement plus haut, et beaucoup plus près, d'Oulen, sont de nature à *nous faire douter aujourd'hui de leur âge présolutréen.*

Est-il possible de retrouver dans ces différents sites quelques points de contact avec l'art d'Oulen-Chabot-Figuier? Il paraît clair que celui-ci n'est pas le terme évolutif direct de l'ensemble ancien de Latrone (malgré un goût commun pour la stylisation des mam-mouths dont le tracé inférieur préfigure la convention du « fer à cheval »). Nous ne verrons pas non plus de rapports stricts avec le groupe Ebbo-Bayol; rarement, la convention de la patte triangulaire apparaît, au Figuier et à Chabot. L'art du canyon inférieur ne peut guère qu'être rapproché des gravures plus ou moins profondes de l'ensemble moyen de Latrone (animaux à tête en bec de canard et proboscidiens). Vu à travers les productions solutréo-magdaléniennes du Sud-Ouest et de l'Espagne cantabrique, il apparaît sans doute archaïsant. Mais son attribution à la phase aurignaco-péri-gordienne repose sur une méconnaissance complète des faciès industriels de cette région. *La séparation tant culturelle qu'artistique de la province sud-rhodanienne de l'orbe aquitano-cantabrique est certaine, pendant la plus grande partie de l'Age du Renne (« Aurignacien » récent, Solutréen, Magdalénien ancien).* Comme

l'avait pressenti l'Abbé BREUIL, c'est là un fait d'importance paléogéographique considérable. Nous avons, dans la carte de répartition du Solutréen en Europe méridionale (*Fig. 30*) essayé d'en tenir compte.

CONCLUSIONS

Dans la région sud-rhodanienne, l'Art des Cavernes a évolué, comme les industries, selon une séquence particulière où l'on constate par exemple, l'élosion de la culture et de l'art périgordiens. Une véritable « Ecole », nettement à part, locale, semble avoir pris naissance et s'être développée dans le canyon de l'Ardèche avec ses conceptions artistiques et ses conventions propres. Son inspiration même, semble étrangère aux motifs d'une magie de la chasse qui l'a fait naître ailleurs. Les tracés en silhouette quelque peu schématisée, y trouvent leur expression extrême dans les mammoths alors que les autres figures sont moins conventionnelles.

Cet art pariétal ne se relie guère avec celui, plus éloigné encore du naturalisme et profondément dominé par la stylisation que l'on connaît sous sa forme archaïque à Latrone, et plus élevée à Ebbo et Bayol, et que l'on pourrait mettre en relation avec les industries de faciès méditerranéen que les fouilles récentes ont révélé au-dessus et au-dessous du Solutréen. Il ne se relie pas non plus avec l'art d'origine probablement magdalénienne également connu dans l'Ardèche : le Colombier, quelques figures d'Ebbo.

Rien d'objectif ne s'oppose, tout au contraire, à ce qu'on le mette en rapport avec l'industrie solutréenne, également originale, qui semble s'être constituée ici et y avoir duré assez longtemps dans plusieurs sites de grande importance. L'archaïsme apparent de cet art et des formes les plus récentes de cette industrie, en quelque sorte figée dans la fabrication des pointes à face plane, s'explique par une sorte de régionalisme un peu attardé; son rayonnement semble avoir été très limité. On ne peut guère y déceler que des rapports atténués, dans le cadre d'une communauté culturelle méditerranéenne, peut-être avec l'Italie (21), mais plus sûrement avec les sites de la côte orientale d'Espagne et en particulier avec l'art solutréen d'Ardales et du Parpallo.

(21) On sait en effet qu'à Romanelli, l'art naturaliste est faiblement représenté par un bovidé de tracé simplifié et à courte tête triangulaire (cf. Chabot et Ebbo). Mais les triangles et autres signes schématiques pourraient éventuellement être rapprochés de ceux que l'on connaît, peints à l'ocre, dans la seconde salle d'Oulen.

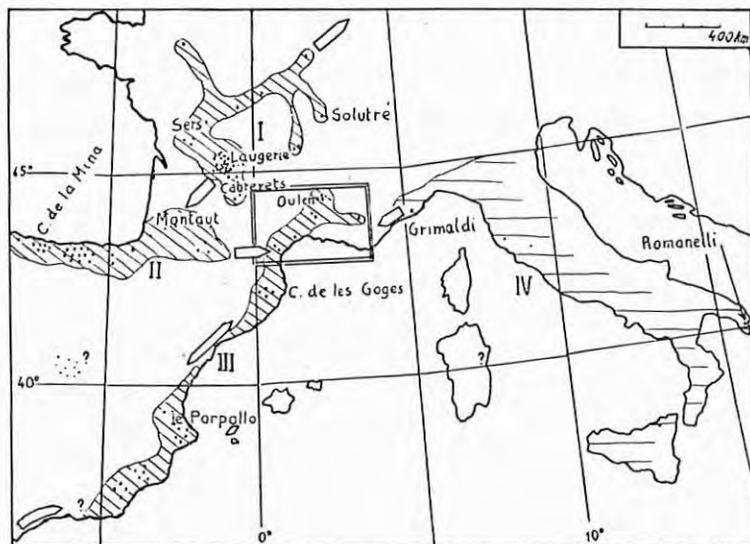
Fig. 30. — Cartes de répartition du Solutréen en Europe méridionale et en Languedoc méditerranéen (les phases successives de cette industrie n'ont pas été distinguées).

La répartition des gisements solutréens en Europe méridionale (*en haut*) a été indiquée schématiquement (hachures serrées). Elle fait apparaître trois provinces géographiquement assez distinctes, et dont chacune possède une originalité culturelle : I, province française centrale, à la périphérie du Massif Central; II, province pyrénéocantabrique; III, province levantine espagnole. Le Solutréen ne s'est pas étendu à la péninsule italienne où, au même moment, les industries de Grimaldi et Romanelli par exemple, semblent poursuivre leur évolution propre, probablement avec quelques influences occidentales atténuées (province IV). On peut supposer que dans d'autres régions également placées en dehors de la zone d'extension solutréenne, ou qui n'en ont connu que la phase initiale, comme la Belgique, l'Est et le Nord de la France, des industries « épi-périgordiennes » ou protomagdaléniennes évoluent parallèlement et donneront naissance aux phases anciennes du Magdalénien.

Le Languedoc méditerranéen se trouve précisément au carrefour de ces différentes provinces. Cette situation explique certains caractères particuliers, à la fois artistiques et culturels des gisements solutréens de cette région.

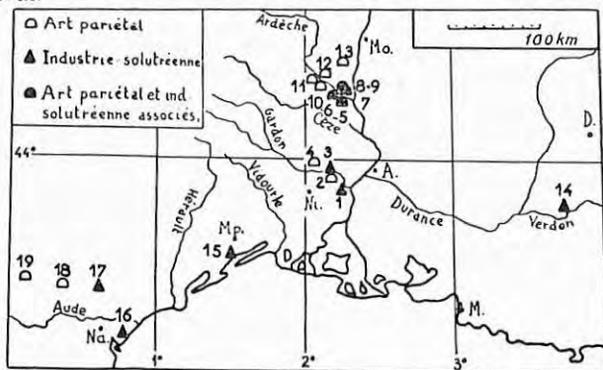
L'art pariétal solutréen serait faible, au témoignage de H. Breuil dans les provinces I et II (9 sites au total, pour une part « d'inspiration » magdalénienne). Selon Obermaier et Breuil il serait plus développé dans la province levantine espagnole, opinion que les découvertes du Parpallo seraient de nature à confirmer dans une certaine mesure, et d'après nous dans la région du Bas-Rhône qui n'en est que le prolongement septentrional. (*Echelle 1/20 000 000*).

Répartition des gisements renfermant de l'industrie solutréenne, des œuvres d'art pariétal ou les deux associés, en France méditerranéenne (il n'a pas été tenu compte des autres industries du Paléolithique supérieur). 1, La Salpêtrière; 2, Grotte Bayol; 3, Baume des Oules; 4, Baume Latrone; 5, Grotte Chabot; 6, Baume d'Oulen; 7, Grotte Sombre; 8, Grotte du Figuier; 9, Grotte Huchard; 10, Grotte du Colombier; 11, Grotte d'Ebbou; 12, Baume de Bouchon; 13, Grotte de Rimouren, ou Pascaline; 14, Baume-Bonne; 15, Grotte du Col de Gigan; 16, Grotte de la Crouzade; 17, Grande grotte de Bize; 18, Grotte d'Aldène 19, Grotte de Sallèles ou du Gazel. Principales localités : *Mo.* : Montélimar; *D.* : Digne; *A.* : Avignon; *Ni.* : Nîmes; *Mp.* : Montpellier; *M.* : Marseille; *Na.* : Narbonne.



J. Comber

Ed. Brouot



BIBLIOGRAPHIE

Grottes Chabot, Figuier, Oulen, Sombre, Huchard.

BOUDOU (Ch.). — Dessins préhistoriques dans les grottes du Sud-Est de la France. *Imp. G. Forestié, Mautauban, 1938, 16 pages (Chabot).*

BREUIL (H.). — L'évolution de l'art pariétal dans les cavernes et abris ornés de France. *II^e Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1934, pp. 13 et 16 du tiré à part. (Chabot et Figuier).*

BREUIL (H.). — Correspondance et Miscellanea. *Bull. Soc. préhist. fr., t. XLVI, 1949, pp. 225 et 339-342, 4 fig. (Chabot et Figuier).*

BREUIL (H.). — Quatre cents siècles d'art pariétal. *Montignac, 1952, pp. 207-209, 6 fig., et p. 406, tableau. (Chabot, Figuier et Oulen).*

BREUIL (H.) et LANTIER (R.). — Les Hommes de la pierre ancienne. *Payot Paris, 1954, pp. 175 et 189 (Solutrén rhodanien et art mobilier).*

CAPITAN (L.). — Chronique préhistorique. *Revue de l'Ec. d'Anthr. de Paris, 1901, 11^e année, pp. 26 et 49, fig. (Chabot).*

CAPITAN (L.) et BREUIL (H.). — La grotte des Combarelles. *Revue de l'Ec. d'Anthr. de Paris, 1902, 12^e année, p. 33 (Chabot).*

CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY (D.). — Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne). *Monaco et Paris, Masson 1924, pp. 140-141 (Chabot, Figuier).*

CHIRON (L.). — La grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche. *Bull. Soc. d'Anthr. de Lyon, 1888, pp. 199-201.*

CHIRON (L.). — La grotte Chabot, com. d'Aiguèze (Gard). *Bull. Soc. d'Anthr. de Lyon, 1889, pp. 96-97.*

CHIRON (L.). — La préhistoire dans le Vivarais. *Imp. centrale de l'Ardèche Privas, 1896, pp. 10-17, 2 fig. (Figuier et Chabot).*

CHIRON (L.). — La grotte Chabot. *Revue hist., archéolog., litt. du Vivarais, 1893, pp. 437-442, 2 fig.*

CHIRON (L.) et VALLENTIN (R.). — (Les grottes Chabot et du Figuier). *Mém. de l'Acad. du Vaucluse, 1894, p. 344 (C. r. dans l'Anthropologie, 1894, p. 382).*

CHIRON (L.) et GAILLARD (Cl.). — L'industrie et la faune des grottes Chabot et du Figuier, sur les bords de l'Ardèche. *L'Homme Préhistorique, 1914, n^o 5, 19 p., 7 fig. (Chabot, Figuier, Huchard, Sombre).*

GAILLARD (Cl.). — *L'Art préhistorique dans le Bassin du Rhône. Bull. Soc. des Natural. et Archéol. de l'Ain, 1928, pp. 35-42 (Chabot).*

GLORY (A.). — Gravures de la grotte d'Oullins. *Bull. Soc. préhist. fr., t. XLIV, 1947, p. 341 (sans texte).*

GLORY (A.). — A propos des gravures de mammouths. *Bull. Soc. préhist. fr., t. XLV, 1948, p. 130.*

JULLIEN (J.). — Préhistoire de l'Ardèche. Extrait du t. I de *l'Histoire du Vivarais, 1913, pp. 24 à 28 (Chabot, Oulen et Figuier).*

LOMBARD-DUMAS (A.). — La sculpture préhistorique dans le Gard. *Imp. La Laborieuse, Nîmes, 1899, fig. (C. r. dans la Rev. de l'Ec. d'Anthr., 1901, pp. 26 et 42) (Chabot).*

LOUIS (M.). — Le Gard préhistorique. *Imp. Larguier, Nîmes, 1934 (2 vol. bibliographiques).*

LOUIS (M.). — Gravures pariétales inédites de la grotte Chabot. *L'Anthr. t. LI, 1948, n^{os} 5-6, p. 461 (Fig. 1, 3 et 4 de Chiron, 1911).*

LOUIS (M.). — Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. *Imp. Bruguier, Nîmes, 1948, pp. 17 à 21 (Chabot, Oulen, Figuier).*

MALLET. — Contribution à l'étude des pétroglyphes et de leur signification dans la région des grès de Fontainebleau. *Bull. Soc. préhist. fr., 1910, pp. 420-440, fig. (Figuier).*

MARTIN (M.). — La grotte d'Oullins (Gard); observation de H. Breuil. *Bull. Soc. préhist. fr., 1946, t. XLIII, p. 266.*

MARTIN (M.). — Le protosolutrén dans le Gard. *Bull. Soc. préhist. fr., t. XLVI, 1949, pp. 10-12, (Oulen).*

MARTIN (M.). — (Au sujet de la communication de A. Glory). *Bull. Soc. préhist. fr., t. XLV, 1948, p. 77, (Oulen).*

MAZON (A.). — Le Préhistorique dans l'Ardèche. *Revue du Vivarais, 1905-1906, pp. 41 à 45 du tiré à part, 4 fig., (Chabot, Oulen, Figuier).*

MORTILLET (G. de). — Grottes ornées de gravures et peintures. *Revue de l'Ec. d'Anthr. de Paris, 1898, p. 24 (Chabot).*

OCTOBON (E.). — Notes et observations sur Chabot (grotte Jean-

Louis ou Chabot) à Aiguèze (Gard). *Ass. franç. pour l'Avancement des Sc.*, Grenoble, 1925, pp. 470-473.

OCTOBON (E.). — Gravures de la grotte Chabot. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. XLV, 1948, p. 275.

RAYMOND (P.). — La grotte du Figuier dans l'Ardèche. *La Nature*, 1893, p. 115 à 126.

RAYMOND (P.). — Gravures de la grotte magdalénienne Jean-Louis à Aiguèze. *Bull. SSc. d'Anthr. de Paris*, 1896, pp. 643-645.

RAYMOND (P.). — L'arrondissement d'Uzès avant l'Histoire. *Ed. Alcan, Paris* sans date (1900 env.), pp. 36-47 et 48-52, fig. (*Oulen, Chabot*).

RAYMOND (P.). — Les gravures de la grotte magdalénienne Chabot à Aiguèze (Gard). *Imp. Protat, Mâcon*, 1905, pp. 1-10, 2 fig.

RAYMOND (P.). — Une nouvelle grotte à gravures magdaléniennes dans l'Ardèche. *Revue préhist.*, 1906, pp. 250-253, 3 fig. (*Figuier*).

RAYMOND (P.). — Pétroglyphes paléolithiques et néolithiques. *Revue préhist.*, 1908, pp. 8-9, 1 fig. (*Chabot*).

RAYMOND (P.). — Les gravures de la grotte magdalénienne d'Oullins. *Revue préhist.*, 1907, pp. 279-283, 2 fig.

RAYMOND (P.). — Une nouvelle grotte à gravures dans l'Ardèche.

Revue préhist. 1908, p. 329 (*Huchard*).

RAYMOND (P.). — La grotte du Figuier (Ardèche). Transition Aurignéo-solutréenne. *Revue préhist.*, 1911, pp. 45-57, 8 fig.

RIVIÈRE (E.). — Sur les gravures de la grotte Chabot. *Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris*, 1897, p. 319.

REINACH (S.). — Répertoire de l'Art quaternaire. *Leroux, Paris*, 1913, pp. 53, 68, 163. (*Chabot, Figuier*).

SAUTER (M.-R.). — Préhistoire de la Méditerranée. *Payot, Paris*, 1948, pp. 16-18. (*Chabot, Figuier*).

ULYSSE-DUMAS (J.). — La préhistoire du Gard. Le Quaternaire. *Soc. d'Et. Sc. Nat. de Nîmes*, 1944, pp. 32-36 et 77-80 (*Chabot, Outen*).

VEYRIER (M.). — A propos des gravures de Mammoth. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1948, p. 339.

VEYRIER (M.), HUCHARD (P.) et OBENICH (A.). — Pointes et instruments pédonculés de la grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche (Ardèche). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1950, pp. 562-565, fig.

VEYRIER (M.), HUCHARD (P.) et OBENICH (A.). — La sépulture paléolithique de la grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche (Ardèche). *L'Anthr.*, t. LVII, n° 5-6, 1954, pp. 495-503.

QUELQUES CIVILISATIONS MÉDITERRANÉENNES DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR AU MÉSOLITHIQUE

PAR

Max ESCALON DE FONTON

Chargé de Recherches au C.N.R.S.



Bien qu'il ne soit pas encore possible d'établir une véritable synthèse du Paléolithique supérieur Nord-méditerranéen, nous croyons utile d'exposer quelques-unes des idées qui nous sont venues à l'examen des résultats acquis jusqu'à ce jour. En effet, il pourrait paraître prématuré d'exposer une classification qui ne repose que sur des éléments assez fragmentaires, mais une trop grande réserve risquerait de prolonger un isolement des chercheurs, peu propice à l'avancement de la science préhistorique.

En 1951, le P^r P. GRAZIOSI avait, dans un excellent article (14), donné les grandes lignes du problème. Mais à cette époque, les faits les plus importants étaient peu ou pas connus et les nouvelles découvertes vont éclairer sous un angle tout nouveau la complexité des stratigraphies; complexité reflétant fidèlement les intercurrences des différentes civilisations préhistoriques qui nous occupent.

LE ROMANELLIEN (*Fig. 1 à 3*)*.

Il se pourrait que ce soit le petit Moustérien sub-microlithique, du Sud de l'Italie, qui, par mutation, ait donné le Romanellien.

Dans la grotte Romanelli (2-3), on voit en effet, dès le niveau G, un Moustérien « proto-Romanellien » où de petits racloirs convergents, cessant d'être pointus, passent à l'unguiforme. Ces outils sont associés à la pointe à face plane, (pointe allongée), au burin, (assez rudimentaire), au grattoir en bout de lame épaisse ou d'éclat

(*) Nous sommes infiniment reconnaissants à M. le Professeur A. C. BLANC de nous avoir laissé étudier l'industrie de la grotte Romanelli qui fut si bien fouillée, tant par lui, que par le Professeur G. A. Blanc.

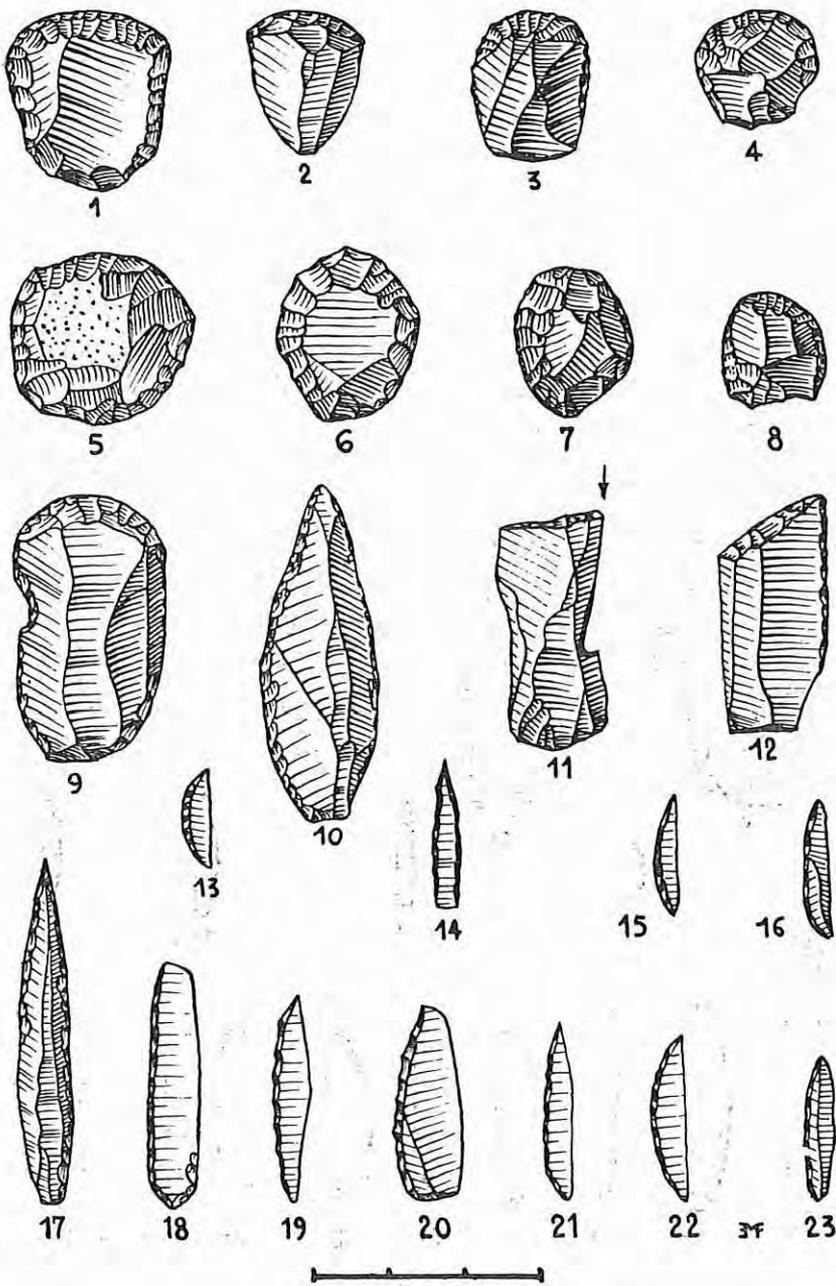


Fig. 1. — Romanellien. Silex de la couche C de la grotte Romanelli (Italie)
 (grandeur naturelle). D'après G. A. BLANC.)

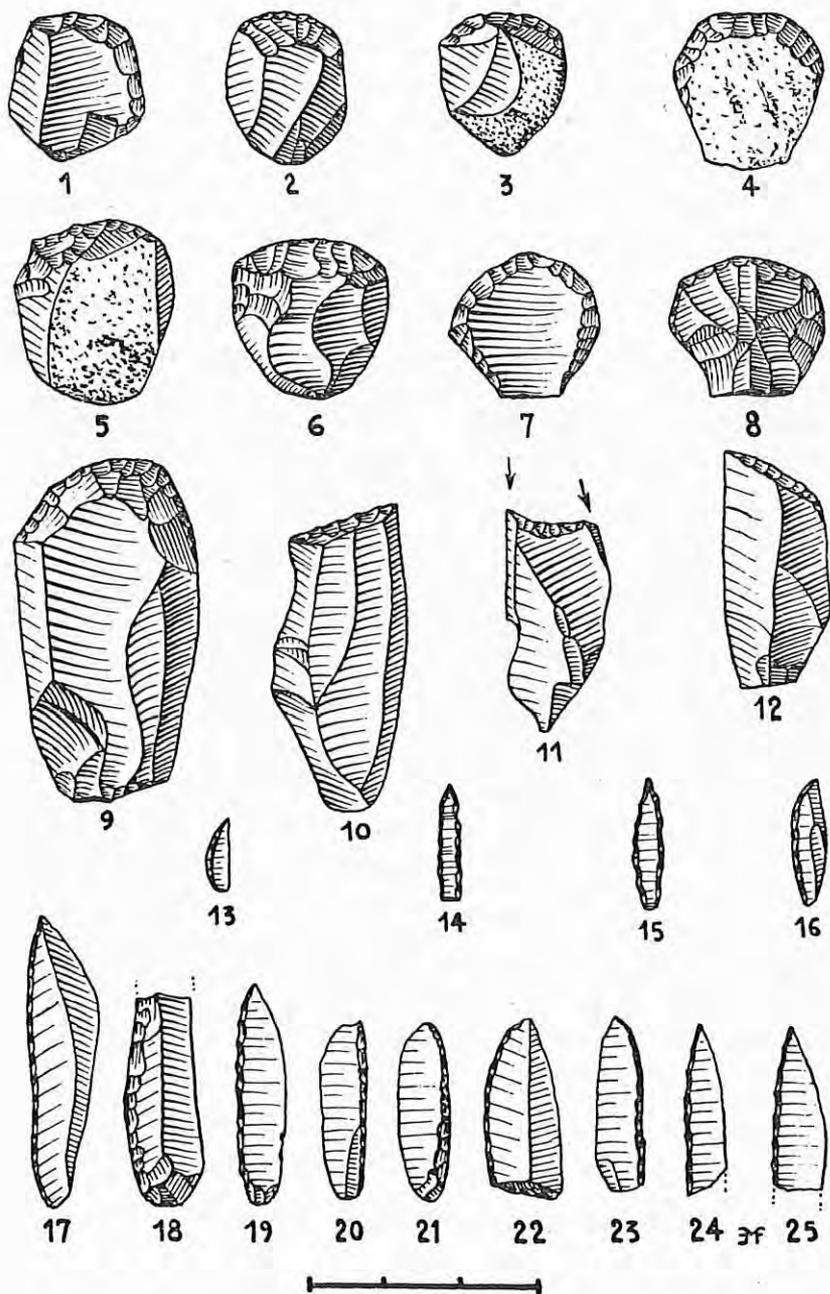


Fig. 2. — Romanellien. Silex de l'abri de La Marcouline, Cassis (France, Bouches-du-Rhône) (*grandeur naturelle*).

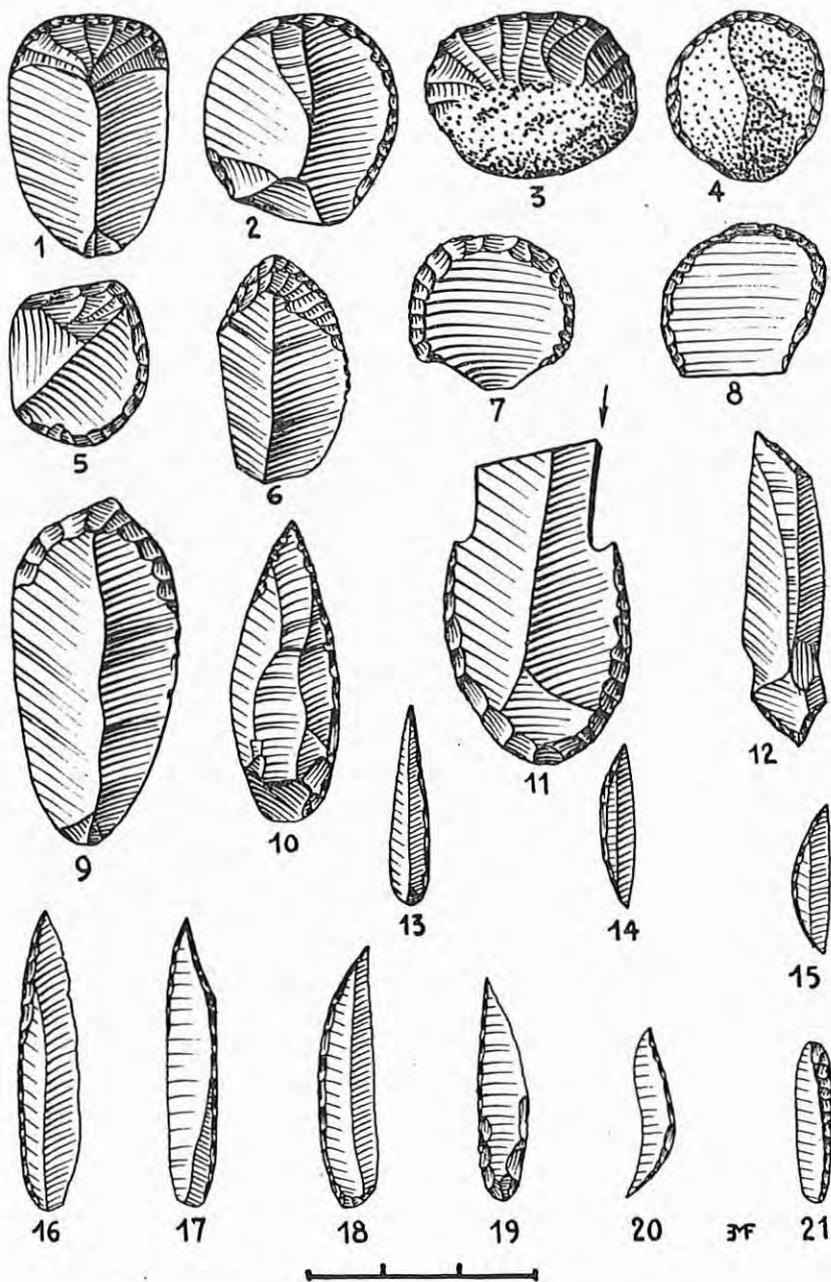


Fig. 3. — Romanellien. Silex de l'abri de Sant-Gregori de Falset (Espagne)
 (grandeur naturelle) (d'après S. VILASECA).

lamellaire. Ce niveau G, composé de *Terra rossa* contient une faune archaïque (persistance) :

Elephas antiquus Falc., *Rhinoceros Mercki* Jacq.,
Hippopotamus amphibius L., *H. Penlandi* H. V. Meyer,
Dama dama L., *Oryctolagus cuniculus* L., etc...

Ce qui paraît être le plus important, c'est la présence, dans cette couche, de lames à tranchant abattu. Il est probable que la transformation du Moustérien proprement dit en proto-Romanellien s'est faite dans les couches sous-jacentes, H, I, K dont il ne reste pas assez d'éléments intelligibles malheureusement.

Au-dessus de la stalagmite F, les couches E et A contiennent l'industrie Romanellienne proprement dite : pointes pédonculées, pointes à face plane, burins, lames et lamelles à dos, lames de canif, grattoirs unguiformes et ronds, lames tronquées, etc... Au cours de cette évolution du Romanellien, on voit apparaître la technique de débitage par « coup de microburin », en même temps que triangles et demi-lunes, *qui accompagnent une faune froide*. Le nombre des burins diminue.

Il semble que la technique du microburin se soit perdue au cours de l'évolution du Romanellien, qui se rapproche de l'Azilien à la fin du Pléistocène supérieur. A l'aurore de l'Holocène, c'est un Romanellien final qui se répand sur toute la bordure Nord de la Méditerranée, Arene-Candide (1), Cassis (10), Bize, Sant-Gregori (16).

Le Romanellien ancien et final se rencontre en plusieurs points de Provence et du Languedoc : A Salernes (Var) (inédit) dans les remarquables fouilles de M. A. TAXIL, à Marseille gisements de Saint-Marcel et de Cassis (9, 10, 13), à Aix, grotte du Colombier (9), à la Crouzade (fouilles HÉLÉNA), où il est interstratifié avec le Magdalénien et repose sur un niveau Aurignacien, à Bize (petite grotte, fouille HÉLÉNA), où il se trouve sous le Magdalénien V.

Bien des gisements romanelliens évolués à l'Holocène passèrent inaperçus lors des fouilles anciennes qui mélangèrent les niveaux. Aussi reste-t-il peu de chose de cette civilisation dans les témoins des gisements fouillés. Nous avons rapproché notre gisement de Cassis (10) de l'Azilien pyrénéen, mais nous pensons que « l'Azilien » provençal et languedocien est en réalité du Romanellien final, n'ayant aucun rapport avec le Magdalénien. D'autre part, en voyant maintenant comment le Romanellien s'interstratifie avec le Magdalénien, dans beaucoup de gisements, comme par exemple à la Crouzade et aussi en Dauphiné (4,5), on peut se demander si, dans les fouilles anciennes, cette petite industrie romanellienne ne fut pas

quelquefois mélangée à celle du Magdalénien par inadvertance. Cela expliquerait la présence de certains petits grattoirs ronds typiquement romanelliens parmi les outils magdaléniens dont la technique est si différente. Il faut se méfier des mélanges. De nombreuses fouilles anciennes, parmi les meilleures, n'en sont pas exemptes. Nos prédécesseurs n'en sont pas pour autant trop critiquables : les méthodes et les buts ont changé (cf. : La grotte de la Salpêtrière, Gard).

Le Romanellien semble avoir été une civilisation puissante, restée traditionnelle. Son art est schématique parce que symbolique. Cette tradition, on la voit se refléter aussi dans l'industrie lithique qui demeure comme immuable, étant adaptée, dès le début, à tous les besoins traditionnels.

Certains sites furent occupés alternativement par plusieurs civilisations contemporaines, mais les traces de guerre sont absentes à cette époque. On a l'impression que les tribus appartenant à des civilisations différentes cohabitent paisiblement, chacune connaissant les limites de son terrain de chasse. Lorsqu'une tribu s'éloigne d'un abri, elle est quelquefois remplacée par une autre n'appartenant pas à sa tradition. C'est ainsi qu'à la grotte des Arene Candide, un Romanellien final typique repose sur un niveau à pointes à face plane non Solutréen. Cette dernière civilisation, qui mérite un nom la désignant mieux, est aussi importante que le Romanellien. Elle semble avoir duré aussi longtemps que lui, avoir pris naissance en Provence et en Ligurie. Nous l'appellerons : ARENIEN. (*Voir plus loin*).

L'ARENIEN (*Fig. 4 à 6*).

Si nous avons choisi comme gisement éponyme celui de la grotte des Arene Candide (1) en Ligurie italienne, c'est qu'il est pur de tout mélange, qu'il est homogène, qu'il est riche, et qu'il est admirablement fouillé (*).

L'industrie lithique, la seule connue pour le moment, se compose notamment de : pointes à face plane, racloirs convergents, coches sur lame ou lamelles, troncatures retouchées, grattoirs carénés, lames et lamelles, à dos souvent convexe, pointes à un ou deux

(*) Nous avions d'abord pensé appeler cette civilisation le « Finalien », de la ville de Finale, en Ligurie italienne. Mais notre éminent collègue H. Movius nous fit remarquer que « Finalien » sonnait mal, ressemblait à une déformation de « final » et de ce fait, prêtait à confusion.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. le Professeur L. Cardini, auteur de ces fouilles tout à fait remarquables, qui voulut bien nous autoriser à faire état de ses découvertes encore inédites, et à publier quelques dessins.

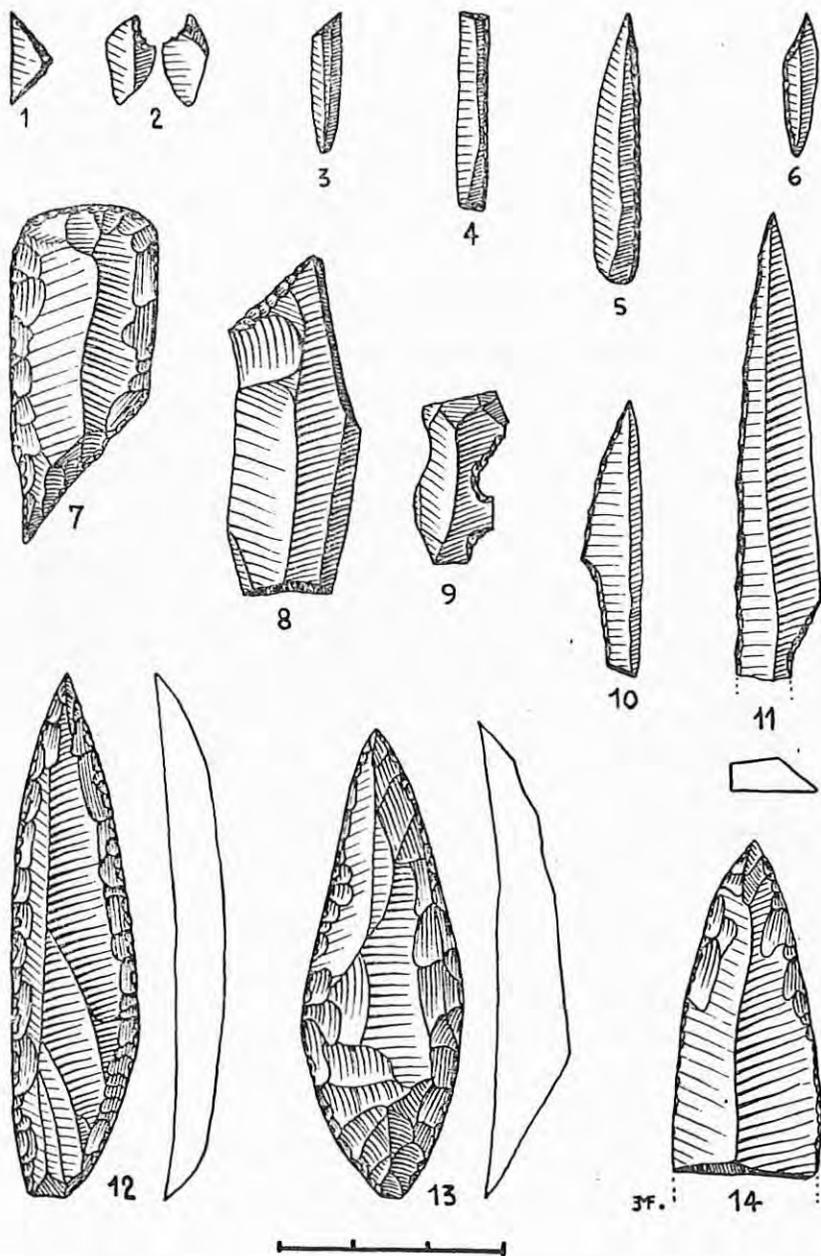


Fig. 4. — Arénien. Silex des niveaux du Paléolithique supérieur de la grotte des Arene Candide (Italie) (*grandeur naturelle*). D'après L. CARDINI in Bernabo-Brea : le Caverne del Finale, et Musée de Genova-Pegli.

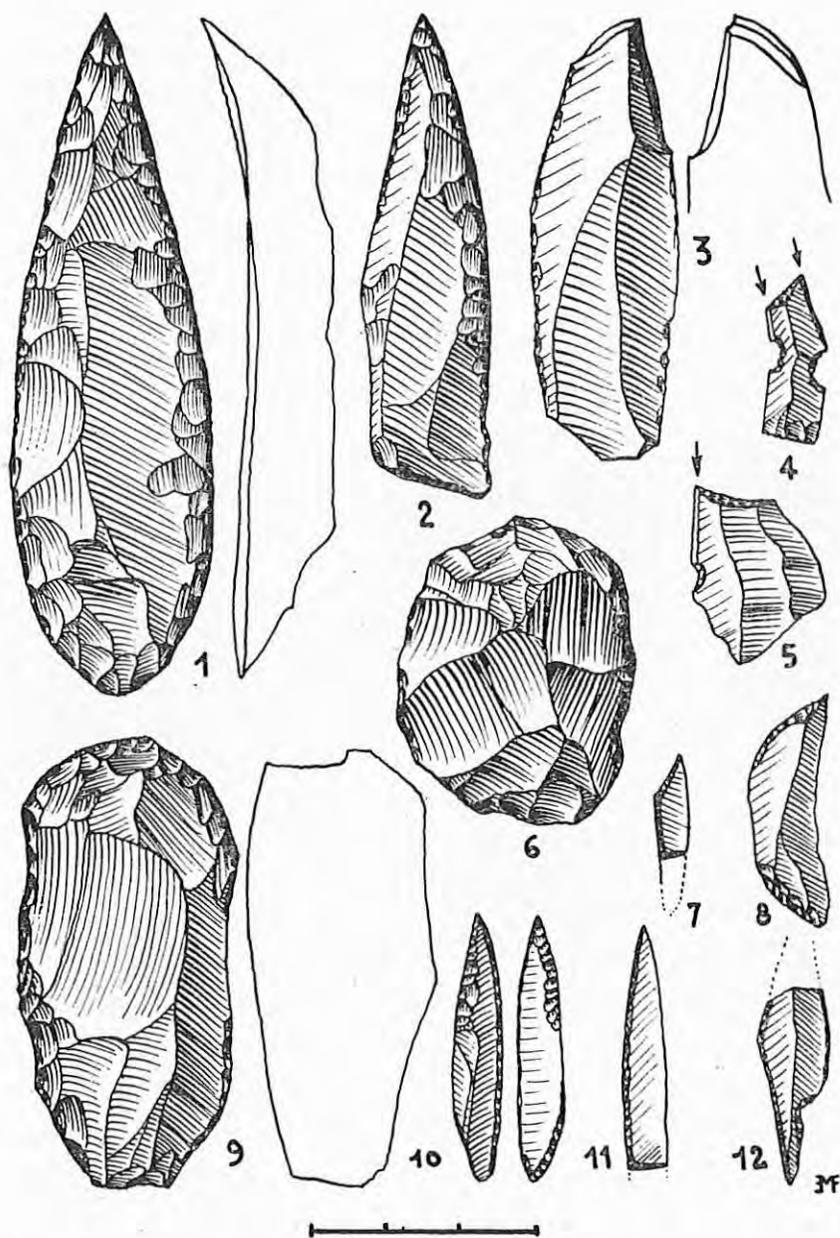


Fig. 5. — Arénien. Silex du gisement en plein air de Laterina près Arezzo (Italie) (grandeur naturelle). D'après Cocchi.

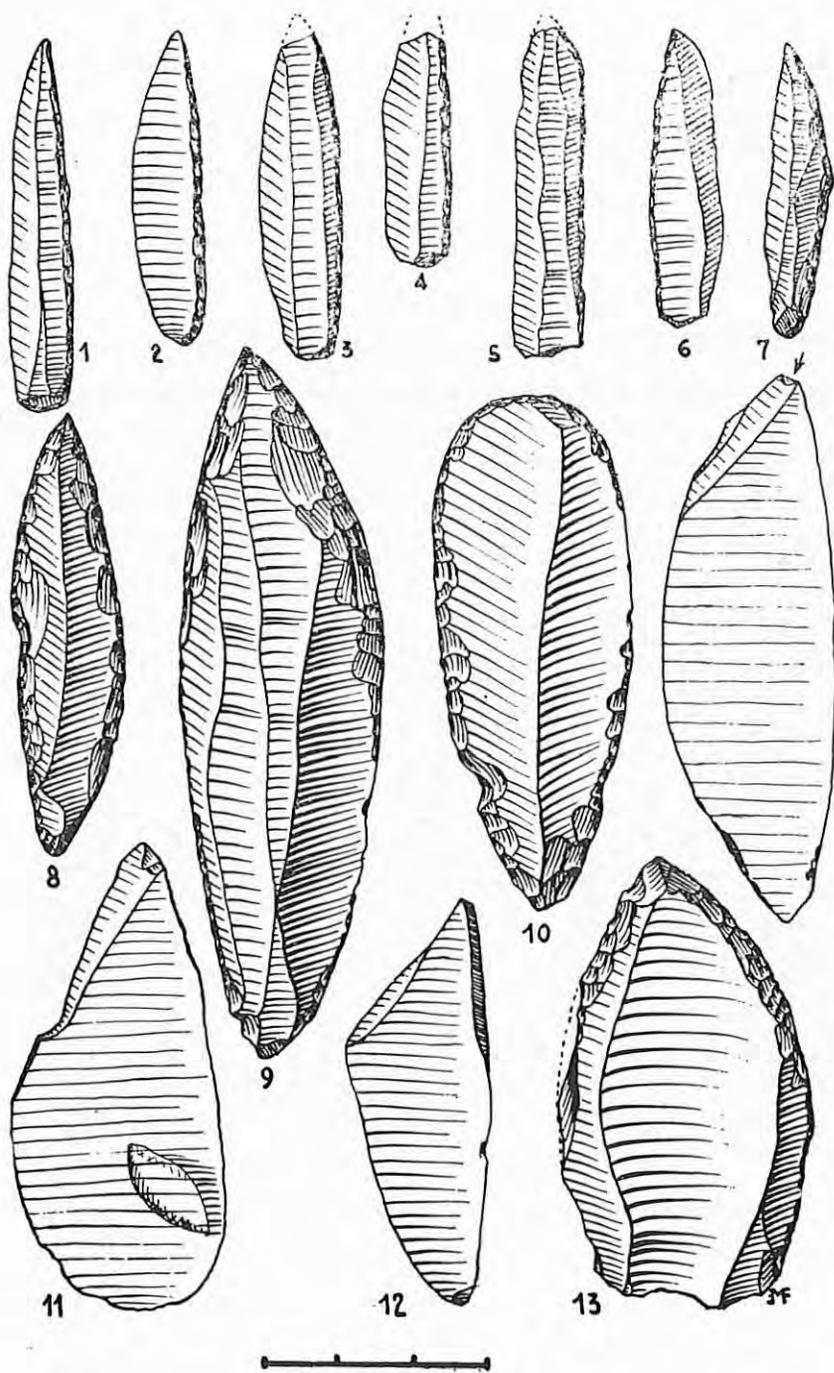


Fig. 6. — Arénien. Silex du gisement en plein air de Roquemaure (France, Vaucluse) (*grandeur naturelle*).
D'après MOIRENC et VAYSON DE PRADENNE.

tranchants abattus, pointes à cran à retouche abrupte, burins d'angle sur troncature retouchée, burins de Noailles, bec-de-flûte, prismatiques, etc...

Les pointes à face plane ne sont pas du type Solutréen, mais pourraient, au contraire, être rapprochées, typologiquement, des pointes allongées du Moustérien de la Ferrassie couche C. Leur retouche est souvent heurtée et non lamellaire. C'est-à-dire que l'éclat enlevé est très court et épais. Cette retouche est rugueuse.

L'Arénien possède, à son début, un aspect très moustéroïde qu'il perd au fur et à mesure de son évolution. Les outils sur éclat deviennent plus rares et cèdent finalement la place à une industrie presque exclusivement lamellaire. L'Arénien utilise alors la technique du microburin et l'on voit apparaître le triangle qui complète l'outillage, avec les lamelles à coches multiples et denticulées. On rencontre aussi un plus grand nombre de burins bec-de-flûte.

L'Arénien semble occuper la plus grande partie du Paléolithique supérieur. Il est contemporain d'autres civilisations méditerranéennes et, notamment, du Romanellien. Son principal centre de diffusion est placé, géographiquement, entre la province Romanellienne et la province Solutréenne. Ce centre se situe de la Provence à l'Italie du Nord.

L'Arénien avait été repéré une première fois à la grotte des Enfants, (Grimaldi), et appelé « Grimaldien » par Rellini, vers 1920. Mais deux faits nous empêchent de conserver ce terme : d'abord, ces fouilles anciennes mélangèrent des niveaux et négligèrent les objets microlithiques, ce qui fausse l'aspect typologique.

Ensuite, on classa au Grimaldien, indistinctement, soit de l'Arénien, soit du Romanellien, ce qui n'a rien à voir. Dans la grotte des Enfants, l'Arénien est sus-jacent à l'Aurignacien.

D'autre part de nombreux gisements Aréniens furent classés aussi au Magdalénien car il y a des ressemblances superficielles entre ces deux civilisations. Mais beaucoup ne furent jamais publiés, leurs fouilleurs ne sachant où les classer. On considérait alors la classification du Sud-Ouest de la France comme universelle... Tel fut le sort de la belle station de Roquemaure (Vaucluse) découverte par A. Moirenc, (15). (Fig. 6).

En Basse-Provence, les gisements les plus beaux furent détruits par nos prédécesseurs et il reste fort peu de choses dans les témoins. Sans doute le Paléolithique supérieur des grottes de Riaux (9) pourrait être de l'Arénien.

En Ligurie Italienne et dans les environs de Rome, les gisements aréniens sont abondants. Des fouilles récentes et encore souvent inédites le montrent (7).

Mais l'Arénien et le Romanellien ne sont pas les seules civilisations qui fleurissaient sur le rivage septentrional de la Méditerranée. Une souche commune a dû donner naissance à l'Aurignacien et à cette curieuse industrie à laquelle nous avons déjà donné le nom de Montadien (6, 9, 11). (*Voir plus loin*).

LE MONTADIEN (*Fig. 7 à 9*).

Si le Montadien récent, du Pléistocène final et de l'Holocène, est très fréquent dans nos régions, le Montadien ancien est plus rare. On le rencontre cependant à Istres (B.-du-R.) mis au jour par les fouilles du D^r BEUCAIRE et Les Amis du Viel Istres (11) où il doit être contemporain du Magdalénien. En Ligurie Italienne, dans l'Abri Mochi (couche moyenne) et dans une petite grotte des environs de Bize (Aude), fouillée naguère par M. Claude de Serres. Dans ce dernier gisement, il se trouve sous un niveau Solutréen (*).

Le Montadien présente un aspect nettement moustéroïde quant à son débitage. Les silex les plus caractéristiques sont : la pointe et le racloir pseudo-moustérien, la pointe pédonculée grossière et l'outil pédonculé, le grattoir discoïde biface moustéroïde, le grattoir arrondi sur éclat épais, le grattoir nucléiforme en D, le ciseau-grattoir nucléiforme. On voit aussi de nombreux denticulés, des grattoirs divers sur éclat épais et des coches latérales sur éclat. Vers la fin de son évolution, s'ajoutent la technique du microburin, la demi-lune, le triangle, le trapèze, le rhombe, mais le nucléus reste moustéroïde et l'industrie lithique est toujours fruste dans son ensemble.

Comme beaucoup de civilisations du Paléolithique Supérieur, le Montadien a des origines fort obscures. Il n'appartient pas au groupe des Périgordiens, mais plutôt à celui des Aurignaciens. Il se pourrait que le Montadien et l'Aurignacien aient une origine commune. Le Montadien est toujours très denticulé et le nombre des outils-types est restreint. Cependant, dans l'ensemble de cet outillage très fruste, on voit toujours quelques rares outils très bien faits. On a l'impression que les Montadiens s'étaient volontairement dépouillés des formes évoluées et spécialisées. Ce dépouillement pourrait être le reflet d'une vie très « traditionnelle », qui ferait penser à une vie ascétique, d'où tout le superflu est banni. Il ne s'agit, en tout cas, pas d'une dégénérescence ou d'une incapacité, car ils savaient faire parfois de très beaux burins ou autres outils.

(*) Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. C. de Serres qui, préparant sa publication, a néanmoins bien voulu nous montrer ses collections inédites.

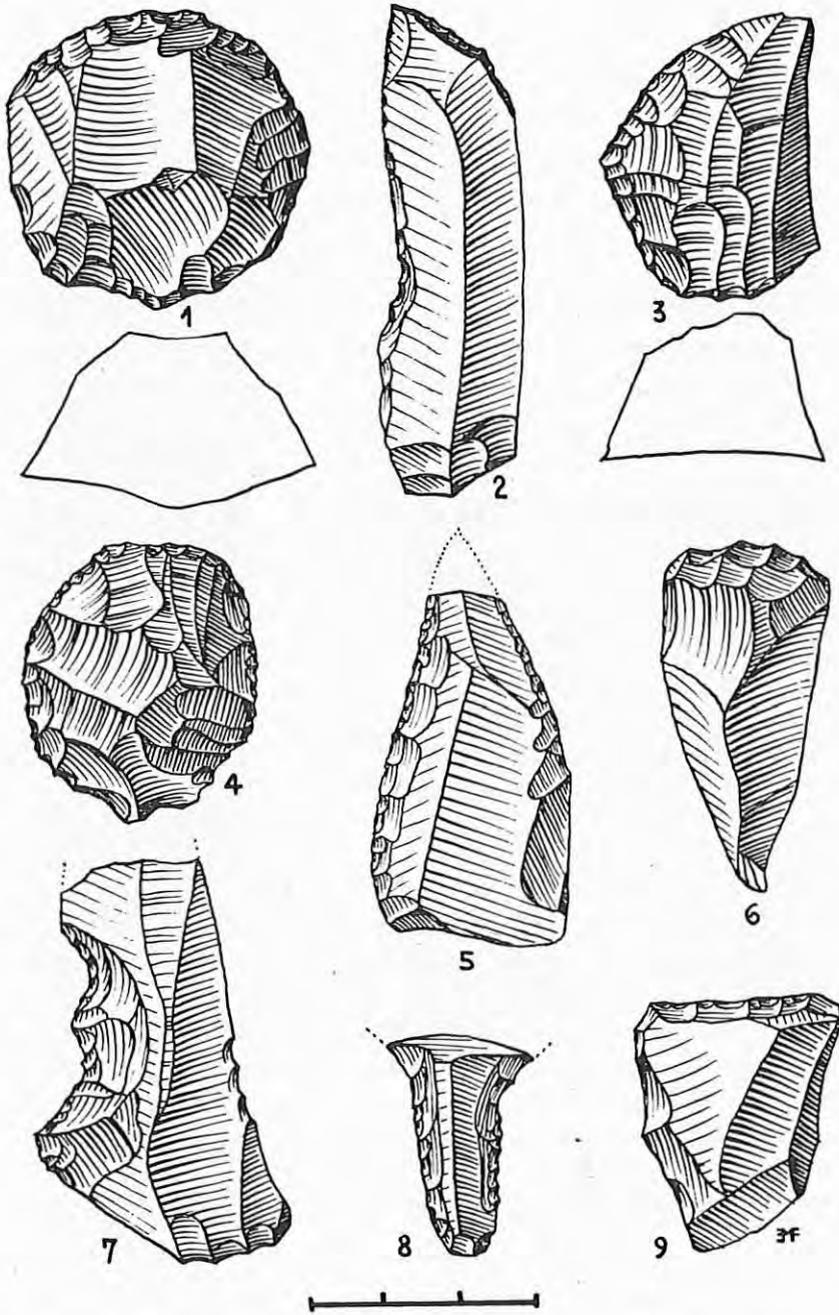


Fig. 7. — Montadien. Silex de la grotte de la Montade (France, B.-du-R.)
(grandeur naturelle).

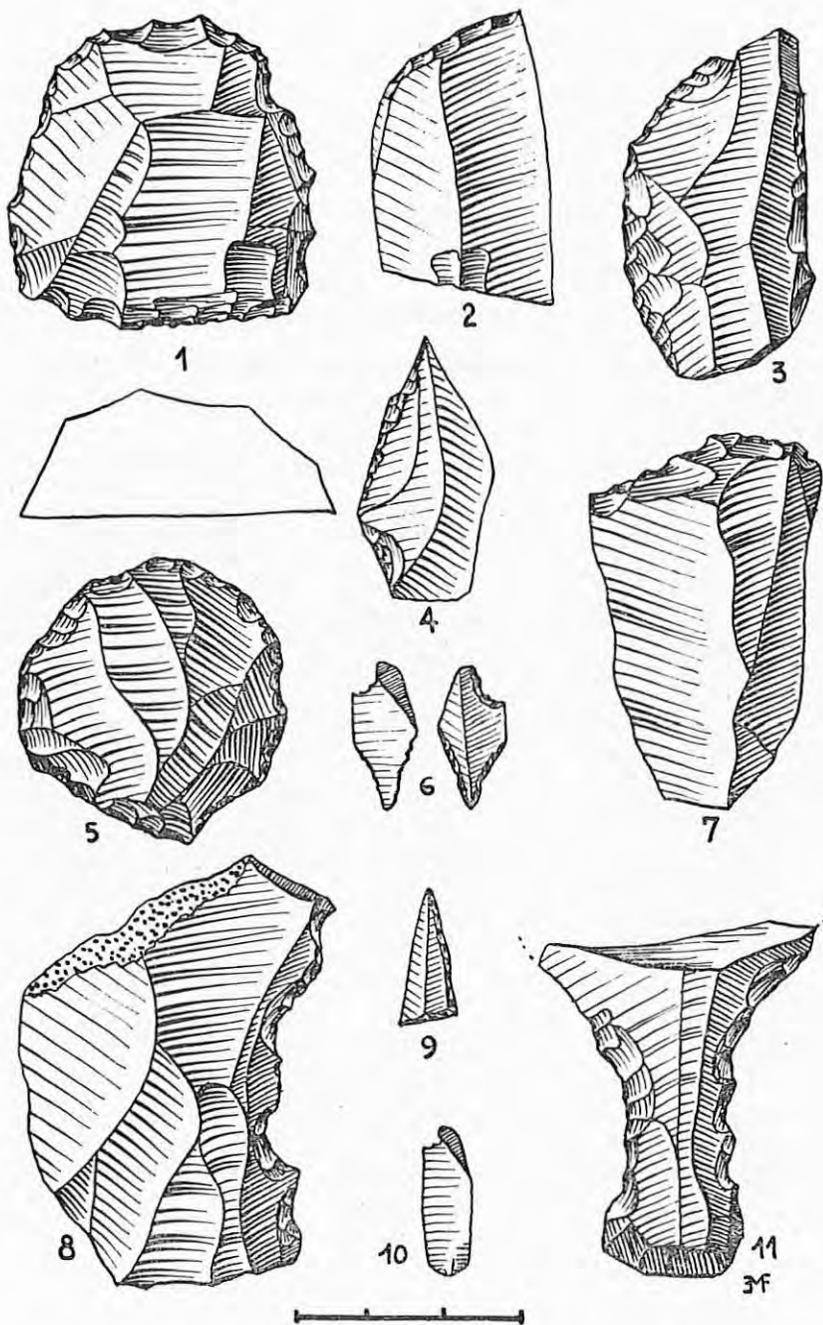


Fig. 8. — Montadien. Silex de l'abri des Bœufs à La Plantade-Ventabren (France, Bouches-du-Rhône) (grandeur naturelle).

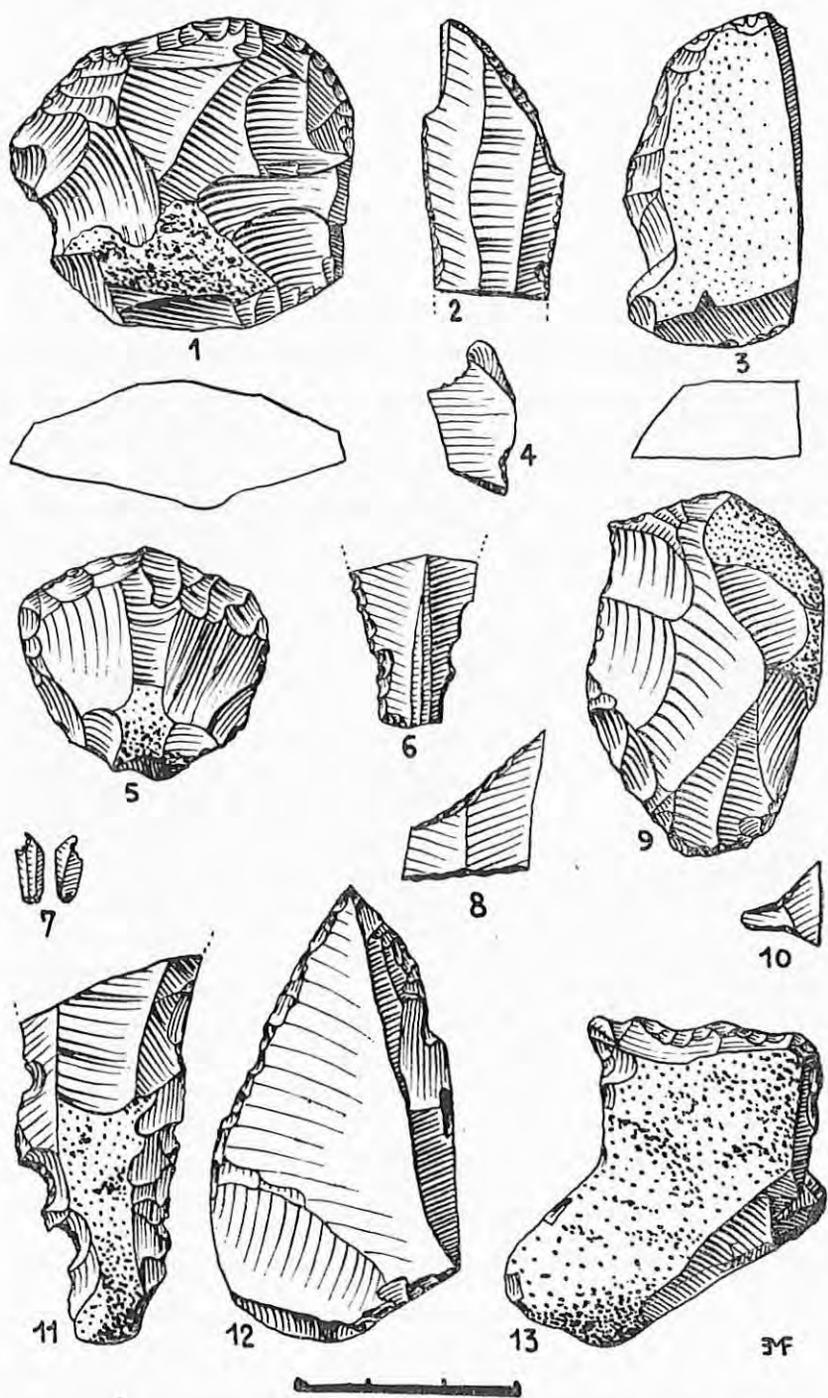


Fig. 9. — Montadien. Silex de l'abri de la Baume-Longue, à Ponteau
 Montadien final à trapèzes : Proto-Castelnovien.
 (France, Bouches-du-Rhône) (grandeur naturelle).

Le Montadien n'évolue pour ainsi dire pas. Il reste semblable à ce qu'il était au début, à peu de choses près. A la fin du Paléolithique supérieur, il acquiert la technique du microburin qui lui permet de fabriquer des pièces géométriques.

CONCLUSION

Dès le Paléolithique supérieur, deux mondes bien distincts, le monde atlantique et le monde méditerranéen vont se développer séparément.

Au début, parallèlement au Périgordien, évoluent le Romanellien, l'Arénien et le Montadien.

Si l'Arénien semble disparaître avec le Paléolithique supérieur proprement dit, le Romanellien et le Montadien continuent à se développer et deviennent mésolithiques. Mais, alors que le Montadien reste sporadique, le Romanellien se répand presque partout, dépassant largement les limites du monde méditerranéen en empruntant les grandes vallées, vieilles voies de communication.

On ne connaît pas d'art Montadien, mais on connaît assez bien l'art Romanellien (3), schématique et symbolique. Il est difficile, pour le moment, de savoir s'il existe un art arénien.

Une nouvelle conception du Paléolithique supérieur s'impose. Les différentes civilisations des mondes atlantique et méditerranéen ne sont pas forcément superposées, en réalité. Elles ne le sont que dans certaines stratigraphies. En effet, il ne faut pas considérer uniquement le temps, mais aussi l'espace. Il faut voir des « provinces », comme on voit des pays, de nos jours. Il y avait, par exemple, la « province » périgordienne, dans laquelle on trouve des stratigraphies donnant l'évolution du Périgordien. Sur la côte Nord-Méditerranéenne, la « province » Romanellienne, la « province » Arénienne, la « province » Montadienne.

Bien entendu, il ne faudrait pas voir dans cette répartition, des cadres trop étroits et trop fixes. Les paléolithiques étant des chasseurs, n'avaient pas de frontières théoriques. Ils se limitaient les uns les autres. D'autre part, il y avait des centres secondaires.

Alors qu'au centre d'une province, on trouve des stratigraphies homogènes, donnant par exemple l'évolution de l'Arénien (à Finale, la grotte des Arene Candide), en marge de deux provinces, on aura des stratigraphies complexes, car des civilisations différentes occupaient alternativement un même site. Par exemple : à la Crouzade de bas en haut : Moustérien, Aurignacien, *Romanellien*, Magdalénien, *Romanellien*, complexe Mugien.

Les stratigraphies homogènes donnent une succession dans le temps, alors que les stratigraphies complexes peuvent refléter seulement un mouvement spatial. C'est la géologie et les sciences connexes qui doivent servir de guide dans ce cas.

De ce rapide tour d'horizon, nous voudrions surtout dégager un élément de synthèse, un fil directeur : en Europe occidentale, deux zones assez différentes se détachent de la vision d'ensemble : le monde méditerranéen et le monde atlantique. Le monde méditerranéen est occupé par des civilisations traditionnelles possédant une industrie lithique n'évoluant que fort peu au cours des temps. Le monde atlantique voit au contraire, se développer des industries lithiques très spécialisées et évoluant rapidement en des rameaux très divers, donnant, selon la judicieuse expression de M. F. Bordes, un véritable *buissonnement* à partir de souches communes.

Si l'art rupestre de la zone méditerranéenne est toujours simple, schématique, c'est parce qu'il est symbolique, (c'est une constante dans l'art méditerranéen). Dans le domaine méditerranéen, *et en se plaçant dans la perspective des peuples traditionnels*, « l'art pour l'art » n'est qu'une notion vide de sens, dans sa non-participation au sacré. Il semble bien que cette constante méditerranéenne soit la marque de l'emprise du sacré dans l'art préhistorique schématique, (grottes ornées du Gardon, d'Italie et du Levant Espagnol, gravures et peintures mésolithiques, stèles néolithiques souvent aniconiques, « signes » divers, etc...). Ce style traditionnel a souvent fait dater d'une époque plus récente des éléments « artistiques » beaucoup plus anciens, tels que les galets peints de la grotte de la Salpêtrière et de la grotte Nicolas, (collection Bayol, à Nîmes). « L'art sacré est comme figé ».

Or, nous voyons que dans cette zone méditerranéenne, l'industrie lithique est, elle aussi, comme figée, comme immuable. Cette industrie lithique correspondait vraisemblablement à des besoins traditionnels fixés dans un monde donné : le milieu avec lequel l'homme désirait vivre en harmonie. Et ceci nous amène à proposer une hypothèse de travail qui demandera à être examiné objectivement au cours des travaux futurs :

Il semble que tout se passait comme si, dans la zone atlantique, au début du Paléolithique supérieur, les civilisations étaient « traditionnelles », comme dans la zone méditerranéenne, (exemple : l'art de l'Aurignacien). On verrait, par la suite, ce lien traditionnel se rompre, et certaines civilisations évoluer en acquérant, *en même temps*, une industrie « progressant » vers des formes de plus en plus spécialisées, et un art « dégénéral » en passant du symbole à l'image; du sacré à l'esthétique.

Toujours à titre d'hypothèse, on aurait donc à l'origine du cycle Paléolithique supérieur un « éventail » des « civilisations traditionnelles », et, ensuite, la division des peuples préhistoriques. Certains rompant cette « tradition » qui était l'unité du début, alors que d'autres, restant en contact avec les centres méditerranéens conservaient cette « immobilité industrielle et artistique ».

Cette courte étude n'a pas d'autre prétention que celle d'avoir posé des problèmes. Nous pensons n'avoir fait qu'effleurer les données de ces problèmes vastes et complexes, dont nous étudierons les modalités plus en détail dans nos travaux ultérieurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. BERNABO-BREA (L.). — Le Caverne del Finale. Istituto di Studi Liguri. Bordighera, 1947.
 2. BLANC (G. A.). — Grotta Romanelli. *Archivio per l'Antropologia et la Etnologia*. Vol. LVIII, 1928. Fasc. 1-4. Florence, 1930.
 3. BLANC (G. A.). — La grotte Romanelli (Terre d'Orrante). *INQUA*, IV^e Congrès Rome-Pise, 1953.
 4. BOURDIER (F.) et LUMLEY (H. DE). — Existence d'une industrie Proto-Azillienne contemporaine du renne en Dauphiné. *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n^o 7.
 5. BOURDIER (F.) et LUMLEY (H. DE). — Magdalénien et Romanello-Azilien en Dauphiné. *Bull. Musée Anthr. Préhist. Monaco*, 1956, n^o 3.
 6. BOURDIER, ESCALON DE FONTON, H. DE LUMLEY. — Lexique stratigraphique international. C.N.R.S., Paris, 1956. Vol. I (voir : Arénien, p. 12; Mésolithique, p. 53; Montadien, p. 66; Romanellien, p. 153).
 7. COCCHI (P.). — Nuova stazione litica all' aperto del Paleolitico superiore nel Valdarno. *Rivista di Scienze Preistoriche*. Florence, 1952. Vol. VII, Fasc. 1-2.
 8. DROUOT (D^r F.). L'art paléolithique à la Baume-Latrone. *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, n^o 2, 1953.
 9. ESCALON DE FONTON (M.). — Préhistoire de la Basse-Provence. Etat d'avancement des recherches en 1951. *Préhistoire*, t. XII, 1956.
 10. ESCALON DE FONTON (M.). — Tour d'horizon de la Préhistoire provençale. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1954, n^o 1-2.
 11. ESCALON DE FONTON (M.) et LUMLEY (H. DE). — Quelques civilisations de la Méditerranée septentrionale et leurs intercurrences. Le complexe Montadien. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LII, fasc. 7, 1955.
 12. ESCALON DE FONTON et LUMLEY (H. DE). — Les industries Romanello-Azilliennes. *Bull. Soc. préhist. fr.*, LIII, 1956, n^o 9.
 13. ESCALON DE FONTON et LUMLEY (H. DE). — Les industries à micro-lithes géométriques. *Bull. Soc. préhist. fr.*, LIV, 1957, n^o 3-4.
 14. GRAZIOSI (P.). — Les industries paléolithiques à dos rabattu et le passage du Paléolithique au Mésolithique en Italie. *Bull. Soc. préhist. fr.*, n^o 1-2, 1951.
 15. MOIRENC (A.) et VAYSON DE PRADENNE (A.). — La grotte de la Com-bette, Bonnieux. *Congrès Préhist. France 1931, X^e session*, 1934.
 16. VILASECA (S.). — L'estacio taller de silex de Sant-Gregori. *Memorias de la Acad. Ciencias y Artes*, vol. XXIII, n^o 21. Barcelone, 1934.
- (Voir aussi : ESCALON DE FONTON : du Romanellien en Espagne. *Bull. Musée Anthropol. Préhist.*, Monaco, n^o 4, 1957.)

DÉBRIS DE CORDE PALÉOLITHIQUE A LA GROTTÉ DE LASCAUX (DORDOGNE)

PAR

l'Abbé A. GLORY



Nexilis ante fuit vestis quam textile tegmen.
Le vêtement fut tressé avant d'être tissé.
(Lucrèce, Liv. V.)

HISTORIQUE DE LA DECOUVERTE

C'est à l'insistance amicale de M. l'abbé Breuil que je me décide à rédiger et à lui remettre cette courte communication destinée à la publication, dans la pensée que sa longue expérience du passé lui suggérera d'opportuns commentaires qui combleront les lacunes qu'une étude plus élargie aurait pu atténuer.

Chargé depuis 1952 de la laborieuse et pénible, mais intéressante mission, de relever les gravures préhistoriques de la Grotte de Lascaux (Dordogne), sous la direction de M. l'abbé Breuil (1), nous avons été le bénéficiaire involontaire d'une étonnante découverte qui est la première du genre à être signalée dans un milieu paléolithique : *fragments tourbifiés d'une corde en fibres végétales.*

Le point de départ remonte aux recherches que nous avons effectuées dans le remplissage du diverticule qui prolonge le fond de la galerie axiale. En effet, pour y étudier des gravures que nous y avons découvertes au plafond surbaissé, je dus dégager, pour y avancer, quelques mètres d'argile qui s'y étaient déposés sur une épaisseur de 40 à 50 cm depuis le paléolithique. Ce remplissage se divise en trois couches.

1. La couche profonde, formée d'une argile feuilletée brun sombre, saupoudrée de fleurs de manganèse, souvent en contact

(1) Par scrupule d'éviter toute fantaisie dans ce travail qui doit traduire le plus fidèlement possible le texte rupestre original, je demande, tous les ans, à M. Breuil de venir collationner, les calques sur les échafaudages de la caverne. Je le remercie vivement de bien vouloir se prêter à cet examen, malgré la fatigue qui en résulte.

avec la roche encaissante. Cette couche, qui formait le premier sol foulé par les paléolithiques de la grotte, était stérile dans les endroits visités.

2. Une couche composée de matières détritiques minérales et organiques, épaisse de 30 à 40 cm., ayant l'aspect d'une terre argilo-sableuse de couleur ocre jaune. Elle contient d'abord des résidus de la lente désagrégation des parois et du plafond, constitués par du calcaire santorien et coniacien, très riche en granulations siliceuses et en fossiles coquilliers, puis des restes apportés par l'homme: charbons de bois épars souvent étalés en plaques, parcelles de bois tourbifié, nucléus, éclats, lamelles de silex, fragments de matière colorante noire, rouge, rose, brune, jaune...; quelques petits os de taupe, campagnol et lérot (Détermination MM. Piveteau et Bouchud) et de Renne, osselet du carpe, extrémité de radius gauche (Détermination Koby, Glory).

3. La couche supérieure, de couleur jaune plus foncée, épaisse de 2 à 5 cm selon les endroits, s'apparentant au silt, contient de plus grosses granulations calcaires et des particules charbonneuses. Elle est recouverte en surface d'une pellicule de poussière noire que l'on retrouve aussi sur les gravures en biais de l'abside et qui doit être d'origine aérienne.

Ces trois couches existent dans toute la grotte, avec des variations d'aspect selon les lieux; dans les parties humides, dans le fond des gours, la couche argilo-sableuse est recouverte par un épais dépôt de carbonate de chaux ou de calcite plastique. Elles se retrouvent aussi dans la galerie des Félins, particulièrement en deux endroits: au pied du panneau des Félins (Cabinet des Félins) et au pied du panneau des Chevaux (Cabinet des Chevaux), très voisins l'un de l'autre. En effet un étroit passage, resserré entre deux pans rocheux truffés de trous et hérissés de pointes, délimite au sol une petite bande de silt, large de 20 à 50 cm localisée aux 2 points précédemment nommés et à 1,20 m environ au bas des dessins. Comme j'avais découvert de nouvelles gravures de félidés sur la paroi occidentale qui surplombait le gouffre, je supposais que peut-être d'autres graffiti avaient été recouverts par ces apports de terres faciles à dégager.

La première de ces poches, longue de 1 m, située dans le Cabinet des Félins, renfermait dans la couche n° 2, de nombreux fragments d'ocre rouge pâteux, du bois tourbifié dont les morceaux informes tombaient en poussière, beaucoup de particules de charbons de bois, deux lames de silex noir, et coincée dans une fente, une épiphyse proximale de métacarpien gauche d'un Renne femelle (détermination Koby, Glory, au Muséum de Bâle).

La seconde poche, située 2 m à peine plus loin dans le Cabinet des Chevaux, longue de 2,50 m et d'aussi médiocre largeur, avait une couche archéologique épaisse de 40 cm. Elle renfermait : un osselet pyramidal du carpe droit d'un petit Renne (détermination KOPY, GLORY, au Muséum de Bâle), lamelles de silex finement retouchées, un burin de type spécial peu connu en occident, des palettes de couleurs, des poudres colorantes et une grande abondance de charbons de bois et de bois tourbifié. Dans la masse supérieure de cette couche, fortement tassée par le piétinement des préhistoriques, et à 5 cm du sol, gisait un débris de corde longue environ de 30 cm. Enfouie en biais et orientée dans l'axe de la galerie vers le bord du gouffre, elle a pu être retirée intacte grâce au concours psychologique de circonstances heureuses qui méritent d'être contées.

Vers deux heures du matin (2), fatigués du travail de calquer les gravures au plafond de l'Abside, mes aides d'alors (1953), Roger CONSTANT, Jean-Louis PECHMAJOU et moi-même, allions nous détendre en recherchant de nouveaux dessins et en explorant de nouvelles galeries. Je soulevai la carapace compacte d'argile qui scellait cette fissure; la motte se rompit en plusieurs paquets que je pris dans mes mains avec l'intention de les pulvériser pour en vérifier le contenu. Comme j'examinais le profil du premier morceau strié de minces feuillets stratifiés, constitués par de fines granulations calcaires tombées lentement de la voûte, je remarquai un mince filet noir horizontal qui en traversait le champ de bout en bout.

J'ai toujours pensé que des objets en bois d'époque paléolithique avaient pu être abandonnés sur place par les Cromagnoïdes et que l'argile des grottes était avec les tourbes, les limons aqueux, les sols saturés de naphte, de sel, de nitrate, de carbonate, de sulfate... l'une des matières les plus aptes à en conserver les formes tourbifiées, à condition toutefois qu'ils aient été presque aussitôt recouverts. Seule la chance d'une terre non remaniée et d'une fouille faite au laboratoire permettraient peut-être d'en retrouver trace.

Machinalement je frappai de la pointe de la lame de mon couteau de poche, l'insolite ligne noire. Selon une observation physique bien connue, qu'un milieu homogène se scinde à l'endroit où est inséré un objet hétérogène, le petit bloc d'argile s'ouvrit en deux plaquettes comme les pages d'un livre. Je vis aussitôt l'empreinte charbonneuse d'une sorte de bandelette aux lignes torsadées s'éta-

(2) Le relevé des gravures a lieu de 20 h. à 4 h. du matin.

lant sur toute la longueur de la pièce. J'interprétai cela comme les restes d'une liane tressée, ou quelque chose de semblable.

Le second morceau s'ouvrit également de la même façon, mais les traces positives et négatives me parurent représenter un entrelacs plus compliqué. Le troisième paquet se brisa en longueur et en biais et le quatrième ne fut pas touché à titre de témoin. Le cinquième ne montra plus qu'un ruban sans structure apparente, poussière noirâtre, comme écrasée et étalée par pression des pieds à travers l'épaisseur du sol qui était devenu plus mince.

Intrigué par ces trouvailles inattendues, nous découpâmes en petits carrés le reste de la couverture d'argile, mais à notre grande déception nous ne pûmes plus rien déceler, sauf de nombreuses particules charbonneuses comme dans toute la couche, résultant probablement des débris de torches ou de ramilles qui avaient servi autrefois de luminaire. Je rangeai délicatement les huit morceaux d'argile dans un creux de la paroi et revins les chercher le lendemain dans une boîte d'aluminium hermétique, pour qu'ils puissent lentement se déshydrater à l'extérieur et à l'abri du soleil. Vues à la lumière frissante du jour, aucun doute n'était possible, les empreintes fraîches en relief et en creux du premier morceau présentaient les caractères très nets d'une corde torsadée formée de plusieurs brins sur lesquels on distinguait même les boursouffures de torsion. Malgré toutes les précautions prises pour obtenir une lente dessiccation les figures en relief ne sont plus aussi nettes qu'aux premiers jours, et quelques parcelles de charbon et d'argile se sont détachées. Pour éviter de plus regrettables altérations, nous avons fait photographier par un spécialiste les documents vierges, puis nous avons imbibé l'empreinte charbonneuse de pléxilit, badigeonné l'argile de vernis transparent. Puis les pièces, enrobées de cellophane, ont été chaussées dans une gaine métallique et placées à l'abri de l'air dans une cassette en plexiglas garnie de ouate.

Description et interprétation de l'analyse optique.

Fragment n° 1. Longueur : 5 cm, (*Fig. 1*).

La plaquette à empreinte positive (à gauche sur la photo) montre des torons charbonneux en léger relief tournés vers la droite. Au binoculaire, et même à la loupe, on aperçoit des subdivisions convexes dont l'une est coiffée d'une grumelure, nettement visible sur la photo, au bord droit de la tresse. De forme ovoïde, cette petite cavité présente l'allure d'un micro-cratère aux bords boursoufflés placé au pôle d'un gros grain. Largeur de l'empreinte : 6 à 8 mm.

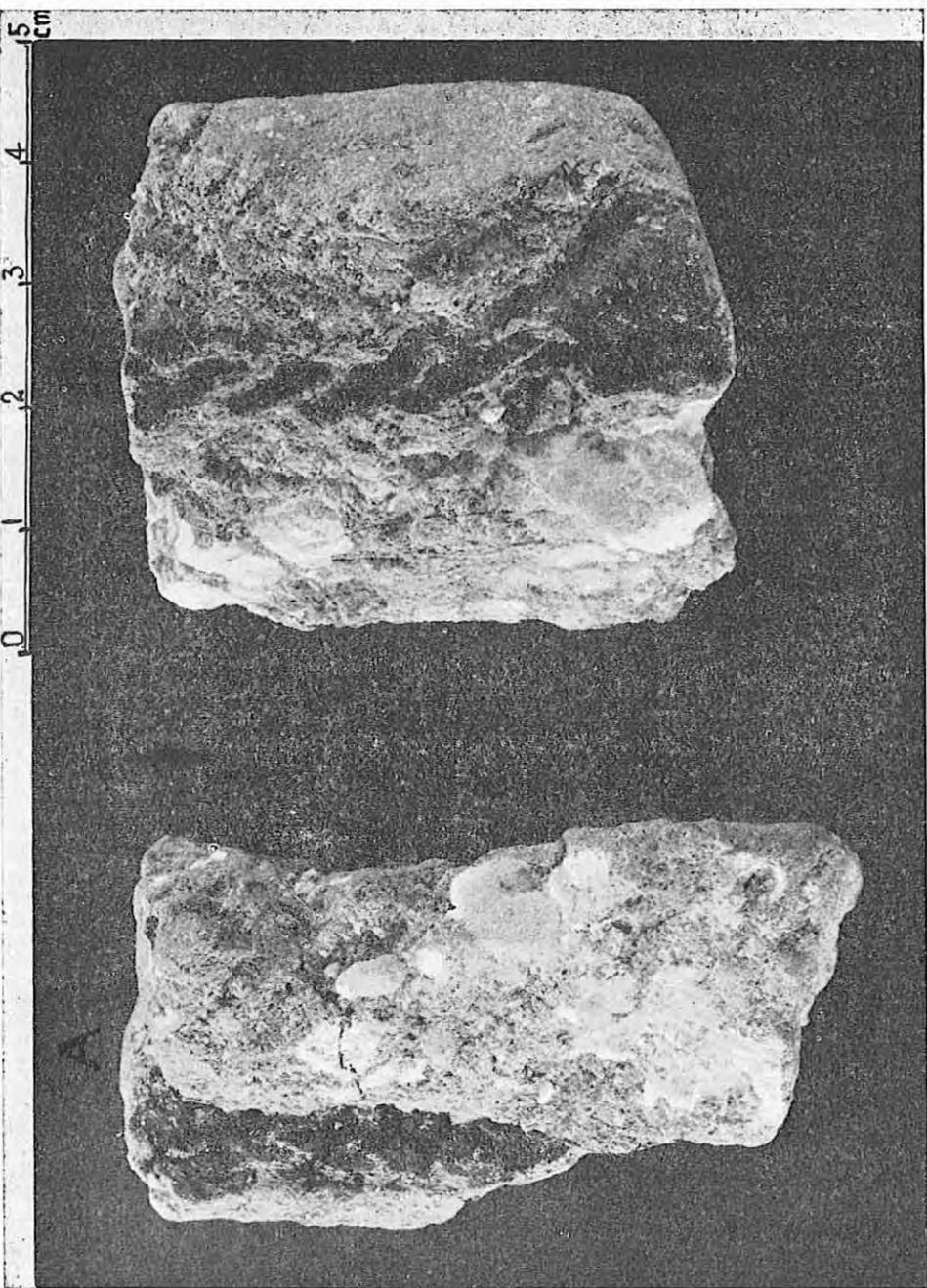


Fig. 1. — Positif à gauche (A) et négatif à droite (B) de la corde tour-
bifiée de Lascaux (Dordogne); fragment 1. Cliché Glory.

L'empreinte négative, plus complète, fait voir un étagement en biais de six sillons nettement imprimés en creux dans l'argile. Dans chacun d'eux, long de 1 cm environ, on voit distinctement 3 et 4 cupulettes en chaîne, produites par la pression de la bosseure des torons restés collés sur l'empreinte positive. A la partie supérieure, les torons un peu espacés indiquent une partie lâche de la corde, alors que la partie inférieure assez floue forme un petit agrégat charbonneux, d'apparence compartimentée comme si les brins avaient été dérangés et étalés; aussi on en compte 4 nets et 2 d'allure irrégulière; notons encore que sur cette empreinte négative, les torons inversés se voient enroulés à gauche.

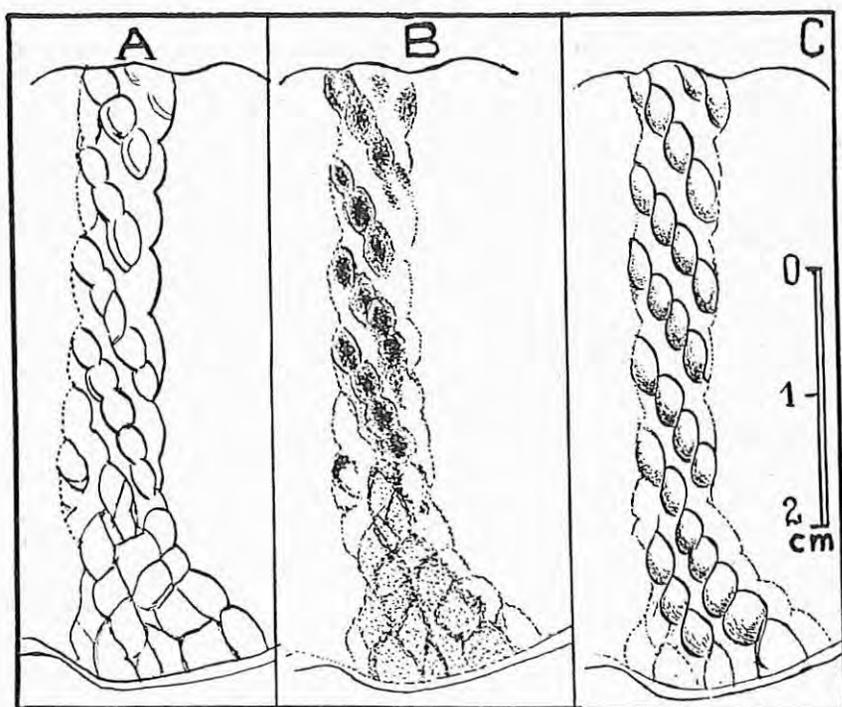


Fig. 2. — Lecture et traduction de l'empreinte fossile du fragment 1.

Quelle est l'interprétation de ces séries de bossettes? En plaçant un calque cellophane sur la photo et en suivant les principaux contours des traces charbonneuses, on obtient le dessin du volet A, (Fig. 2). En consultant l'original, on ajoute ensuite les teintes fortes marquées par les grumelures, volet B, (Fig. 2). On a ainsi des séries régulières de torsades relâchées semblables à celles

d'une corde, volet C. Les grumelures ne seraient qu'un aspect physique ou une altération des bouffettes dues à la torsion des ficelles. En retournant le calque de ce dessin, il est facile de reproduire l'aspect que pouvait représenter cette corde enroulée à droite, en tenant compte de ce que sur le schéma, on a exagéré un peu à dessein, le volume des bouffettes.

Fragment n° 2. Longueur : 5 cm (*Fig. 3*).

Ce fragment s'est ouvert dans l'axe de la corde, de sorte que cette heureuse coupe met en évidence sur chaque feuillet, l'enroulement des fibres figurées d'un côté sur la face supérieure et de l'autre sur la face inférieure de la corde. Aussi le relief est-il peu accentué et le mouvement des fibres sera-t-il inversé sur les deux feuillets, avec l'absence de vision des bossettes. L'interprétation est plus délicate. En calquant sur chaque feuillet, B à gauche et A à droite (*Fig. 4*), d'après la photo et l'original, les lignes continues indiquées en lumière recherchée très oblique, il en résulte sur le volet B et sur le volet A, un écheveau de lignes qui suivent le même mouvement hélicoïdal. En ne prenant que les lignes maîtresses inversées, marquées en sombre sur les photos, on obtient les enroulements B' sur le volet gauche et A' sur le volet droit. En superposant les deux calques de façon que A' soit retourné à l'envers sur B', on voit en transparence le mouvement hélicoïdal de tous les torons (volet C). On s'aperçoit alors que dans le dernier volet (D) la corde était composée de trois brins régulièrement spiralés. Ceux-ci se manifestent sur les deux empreintes par une filasse torsadée de fibres grossières où l'on voit quelques écailles charbonneuses, banderolle frangée sur les côtés de festons jumelés qui représentent les contours extérieurs des torsades déformées par compression de l'argile ou par un mode de fabrication peu soigné. Largeur des empreintes : 5 à 7 mm.

Fragment n° 3. Longueur : 7 cm.

Le troisième document qui s'était rompu en biais à l'état frais a été travaillé à l'état sec. La dessiccation l'avait rendu très dur. Avec une fine pointe métallique, j'ai décapé la chape argileuse jusqu'à la rencontre de l'empreinte carbonifiée. Puis, avec de fines pinces, j'ai retiré le corps de la corde qui se détachait par petites granules cylindriques et par fines écailles qui furent placées dans un tube pour la micro-analyse. L'empreinte argileuse en creux représentant la forme extérieure de la corde qui avait conservé son volume a pu être moulée par M. le D^r HODEL et son Assistante, grâce à la finesse plastique de l'Imprex, nom d'une poudre récente employée

A

7
6
5
4
3
2
1



B



10
11
12
13
14
15 cm.

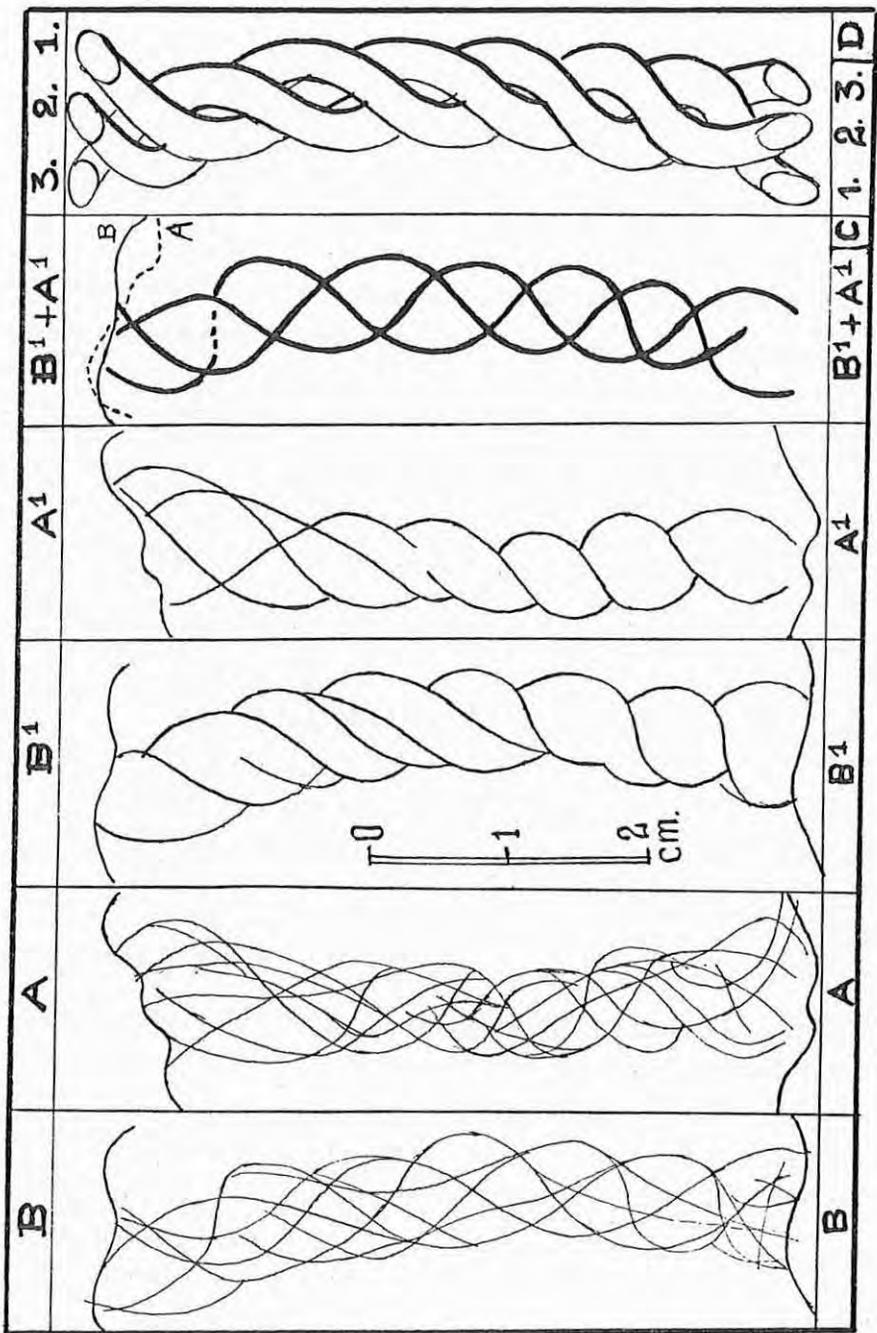


Fig. 4. — Opérations successives de la traduction des empreintes du fragment 2, aboutissant à la reconstitution de la corde sur le volet D.

en prothèse dentaire. La gaine enveloppante concave se présente sous la forme d'un sillon plus ou moins cylindrique d'un diamètre de 6 à 8 mm environ. Il est rayé en biais de cannelures à mouvement hélicoïdal surtout visibles dans la partie supérieure de l'original (*Fig. 5*), reproduisant les reliefs des torons dont le nombre d'enroulements est de 13 sur 7 cm, chiffre qui concorde, à peu de chose près, avec celui du premier fragment (3). Le moulage en relief, obtenu en plâtre par M. HODEL, à partir de l'Imprex, met en évidence certains détails de structure: des oves en relief légèrement en biais barrent les torons; ils correspondent aux cupulettes si visibles sur le premier fragment négatif. Dans la partie inférieure, on distingue, en très faible relief, un faisceau de quelques fibres parallèles et contournées (*Fig. 5*).

Fragment n° 4. Longueur : 4,5 cm.

Pour conserver un témoin intact, ce fragment dont on voit en coupe un léger filet noir, n'a pas été dégagé.

Fragment n° 5. Longueur : 5 cm.

La corde, qui devait épouser une aspérité de l'ancien sol s'est contournée dans l'argile dont le bloc s'est effrité en s'ouvrant difficilement. Les fibres, sans doute écrasées ne présentent plus qu'une traînée poussiéreuse élargie à 12 mm sans structure apparente à l'analyse optique.

En somme, à cette analyse, il s'agit d'un fragment de corde long de 30 cm environ, large d'un diamètre de 7 à 8 mm façonné avec trois brins torsadés vers la droite. Epaisse d'environ 3 mm, la ficelle des brins est grossièrement tournée non avec des fibrilles étrillées ou peignées, mais avec des filaments ligneux qui semblent avoir gardé quelques rugosités. La torsion a produit des oves au nombre de quatre par spire et leur épaisseur donne trois enroulements sur une longueur de 2 cm, en moyenne.

Ces données ont permis de reconstituer l'allure que pouvait présenter cette corde, avec toutes les réserves d'usage que comporte toujours ce délicat travail (*Fig. 6*).

Ces filaments sont-ils des fibres cellulosiques comme celles du lin, des fibres lignifiées comme le jute et l'alfa, ou des lanières corticales de tiges jeunes comme le tapa?

Les observations optiques sont plutôt en faveur d'une flasse à fibres lignifiées, mais des faisceaux libériens de jeunes écorces ne semblent pas exclus; elles ont dû avoir subi une simple prépara-

(3) Il y a six enroulements sur les deux premiers fragments, ce qui donne une moyenne de 3 enroulements pour 2 cm.

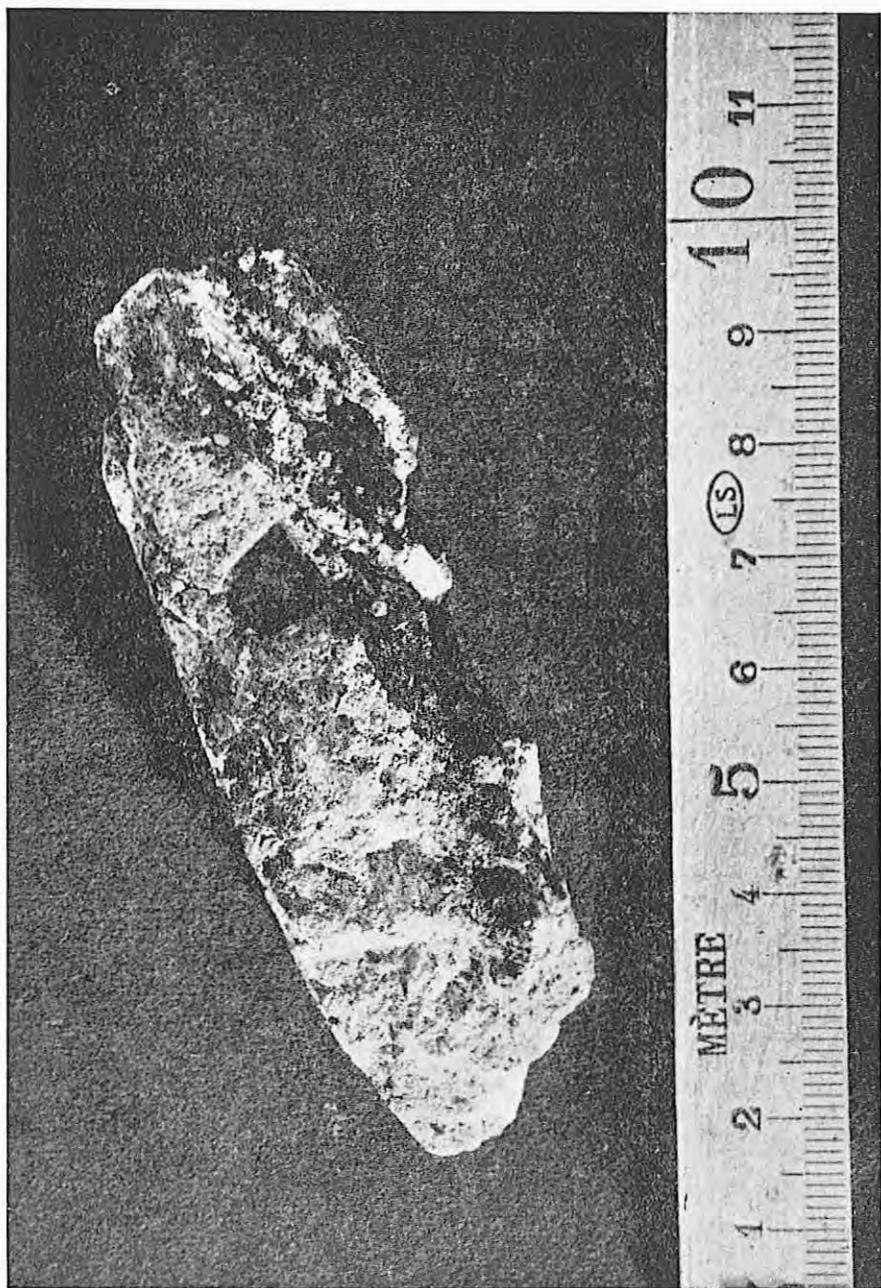


Fig. 5. — Empreinte argileuse en creux représentant la forme extérieure de la corde. Cliché Glory.

tion de rouissage, soit le rorage (exposition des tiges à l'air ou à la rosée) soit le rouissage en eau calme. L'analyse chimique, peut-elle donner plus de précision?

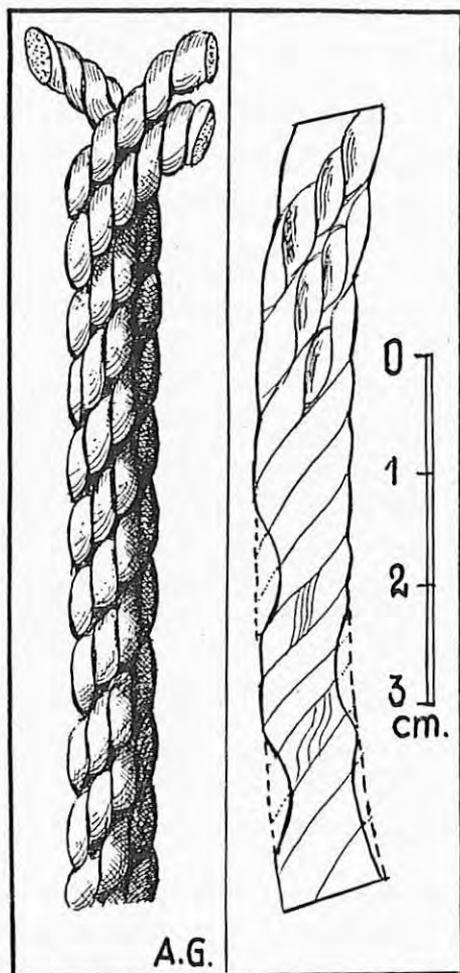


Fig. 6. — Traduction de l'empreinte en creux du fragment 3 et reconstitution générale de la corde.

Authenticité. Analyse chimique.

1. Le lieu, la date et les circonstances de la découverte ont été brièvement consignés dans un procès-verbal daté du 25 septembre 1953 dont la signature des deux témoins a été légalisée par M. le Maire de Montignac (Dordogne).

2. Une enquête menée auprès des cultivateurs habitant la Colline de Lascaux, MM. BAUDRY, BEAUVAIS, LATOUR, PARVAU, REQUIER, a fait ressortir qu'il y a une soixantaine d'années, donc vers 1890, le dôme de la Colline où se trouve la Grotte était couvert de vignes; aucune issue n'avait été remarquée. A la suite des déprédations du Phylloxera, les pieds furent arrachés et remplacés par une plantation de pins du Nord. Les racines en disloquant le sous-sol amorcèrent sans doute une zone d'effondrement à l'intersection de deux fractures naturelles où se trouve maintenant l'entrée.

On se rappelle avoir vu « le trou » déjà avant la Grande Guerre 1914. Ce qui est certain, c'est que personne n'était descendu à l'intérieur avant le jeune RAVIDAT le 12 sept. 1940, et que pour y pénétrer, l'enfant qu'il était a dû forcer l'étroiture en déblayant terre et rocailles et en jouant péniblement des épaules et des coudes.

3. Depuis cette découverte, la Galerie des Félines a été peu fréquentée et n'a pas été aménagée pour les visites courantes. Les inventeurs avaient jeté dans le gouffre, pour y descendre, une longue perche que j'ai retrouvée moisie en surface, mais pas du tout en état de tourbification. Le sol enrobant la corde enfouie dans la partie supérieure de la couche archéologique était composé de dépôts feuilletés de carbonate et d'argile, très horizontaux. Comme nous l'avons nous-même observé en 1953, à la Grotte de Reignac près du Moustier (Dordogne), à la suite d'un changement des conditions atmosphériques, le sol s'était recouvert d'un tapis de poussières calcaires tombées du plafond. Ces dépôts successifs à Lascaux ne sont pas l'indice d'un terrain remanié et de formation récente.

4. A notre avis cette corde orientée dans l'axe de la galerie dont une extrémité était proche d'une sorte de gouttière naturelle qui se prolongeait dans le gouffre, semble avoir servi autrefois aux préhistoriques à descendre les 6 m abrupts des parois. Nous en avons fouillé le fond qui était composé de 3 couches; de haut en bas, nous avons trouvé :

a) Une première couche d'hydrocalcite plastique très humide, sorte de mondmilch des grottes, épaisse de 10 et 15 cm.

b) Un dallage en pierres plates naturelles placées les unes à côté des autres, d'époque paléolithique.

c) Couche profonde d'hydrocalcite pâteuse, mélangée à d'abondantes particules charbonneuses et d'ocre rouge; juste sous le dallage gisait, à l'aplomb de la gravure de Bison située 6 m plus haut, une lamelle de silex à bord finement abattu par retouches abrasives.

5. La transformation d'une matière organique en dérivés tourbifiés, humifiés, ou carbonifiés est-elle l'indice d'un temps écoulé très long? L'analyse chimique, peut-elle donner une réponse?

La composition chimique des cellules lignifiées est encore mal connue. On a pu séparer la lignine de la cellulose. Ces deux éléments se désagrègent avec le temps, sous l'action des bactéries et d'agents corrosifs naturels en débris minéraux (CO^2 , H^2O , NH^3 ...) et en substances humiques qu'on a appelées autrefois, *dopplérite*. Ce corps, de l'aspect de l'asphalte, qui se dissout dans les lessives alcalines, augmente en proportion avec le temps. C'est ainsi que les lignites tertiaires en contiennent la moitié et même plus de leur poids. Puis selon un processus inverse, les substances humiques disparaissent au cours des millions d'années, si bien qu'on n'en rencontre presque plus de traces dans l'anhracite. Les récentes recherches du D^r WAKSMAN (Prix Nobel, 1952) sur la streptomycine, dont il est l'inventeur, l'ont conduit à approfondir cette question sans la résoudre. D'après ce chercheur, la cellulose, produit de condensation du glucose, disparaît avec le temps. La lignine se transforme en une substance brun-foncé noirâtre (*dopplérite*) qui contient les 3 groupes de composés suivants : les humines, les acides fulviques et les acides humiques. Malgré de nombreuses analyses de laboratoire on ne connaît pas encore leur formule chimique, mais on les discerne par leurs propriétés chimiques. Les acides humiques aux quantités plus importantes, résistent plus longtemps à la dégradation et seraient un complexe de protéines et de lignines plus ou moins oxydées.

M. Koby fait remarquer avec juste raison (*Actes de la Soc. Jur. d'Em.*, 1953), que les substances animales, comme celles de l'ours des cavernes, se transforment également en corps humiques. Mais leurs dépôts noirâtres seraient de la *scharizérite*, qui se distingue de la *dopplérite* par une plus forte teneur en azote, en général au-dessus de 10 %. On pourrait donc par l'analyse discerner les deux origines.

Dans l'état actuel de la science, on semble admettre que les végétaux et les animaux laissent dans les cavernes des résidus humiques sous la forme de dépôts noirâtres et brúnâtre et que, d'après l'âge des couches archéologiques, ces dépôts sont anciens, mais on ignore la grandeur du facteur *temps* en rapport avec la nature et la quantité des diverses substances humiques transformées.

Ces questions générales me semblaient utiles à rappeler ici, car elles aideront à apprécier le résultat de l'analyse chimique faite par l'Institut de Botanique de la Faculté des Sciences de Strasbourg.

Je remercie vivement M. le P^r LEMÉE et son Assistant M. Paul LOSSAINT d'avoir bien voulu nous remettre la note suivante :

*Laboratoire de Phytosociologie
et de Pédologie*

Strasbourg, 2 juillet 1954.

L'échantillon de corde fossile que nous a remis M. l'abbé GLORY a été soumis à l'analyse chimique et optique.

1. Le traitement de l'échantillon avec de la soude à 5 % montre qu'une grande partie est soluble dans ce solvant et reprecipitable en partie à l'acide chlorhydrique. Ceci démontre la présence d'*acides humiques*. A côté de ce produit essentiel, on trouve des *acides fulviques* qui restent solubles en milieu chlorhydrique.

La corde en question, est donc, non pas carbonisée, mais humifiée. Cette humification a presque entièrement détruit les cellules végétales et a donné naissance à une substance brun-noire amorphe, ayant l'aspect et les caractères de la tourbe. La lignine et la cellulose qui constituaient ces restes végétaux ont subi des transformations. Ils ne donnent plus les réactions caractéristiques avec la phloroglucine et avec le chloraïodure de zinc.

2. L'examen de l'échantillon à la loupe permet de distinguer nettement une structure fibreuse. Des coupes de 10 μ au microtome à congélation ne permettent pas de déceler des cellules nettement définies; il est par conséquent impossible de déterminer l'origine et la nature du végétal utilisé pour la confection de la corde.

Paul LOSSAINT,

Att. de Recherches C. N. R. S.

3. L'observation microscopique par simple dilacération dans l'eau, montre, de même, des fragments de fibres, mais aucune cellule scléreuse ou de liège, ce qui ne permet pas de lui assigner de façon certaine une origine corticale. La présence de nombreux spores de champignons montre qu'ils sont les auteurs de l'humification.

L'état humique de l'échantillon semble bien montrer son ancienneté.

G. LEMÉE,

Université de Strasbourg.

Soucieux de dépister une fraude possible, nous avons demandé en 1953 à M. le P^r PIVETEAU de nous mettre en relation avec un spécialiste de biologie végétale, travaillant dans les laboratoires de la Sorbonne. M. Louis GRAMBAST, après examen optique au

binoculaire d'un échantillon de cette corde nous a dit : « L'agrégat d'aspect tourbeux est composé de parcelles charbonneuses qui se soulèvent en écailles avec apparence de structure ligneuse dont les éléments fibreux non dissociés sont restés groupés dans un plan. On a l'impression d'une banderolle d'écorce dont les torsions ont été aplaties par la pression ».

En somme, les recherches de Laboratoire qu'il était possible de faire en raison de l'état de fossilisation avancée de cette corde montrent qu'il s'agissait d'une matière végétale à fibres ligneuses, pas nécessairement d'origine corticale, d'une tourbification assez prononcée pour ne pouvoir plus distinguer la forme des cellules fibreuses qui auraient permis de déterminer la nature du végétal utilisé. L'état de carbonification est un préjugé favorable en faveur de son ancienneté. Le groupement des fibres, restées associées entre elles sur un même plan, ferait penser à l'emploi de tiges textiles herbacées et même peut-être à des lanières d'un tissu de jeune écorce aux cellules non encore imprégnées de subérine (liège) comme celle des zones phellodermiques. Malheureusement on ne connaît pas la grandeur du temps de la dégradation des cellules scléreuses. (Communication à l'Académie, le 27 mai 1955.)

Recherches de documents analogues chez les peuples chasseurs actuels.

Afin de supputer le rôle économique que pouvait représenter l'apport de ce nouvel élément technologique dans la civilisation des peuplades préhistoriques au stade du cycle chasseur, nous avons recherché un document analogue fabriqué par les artisans d'une tribu assujettie à la vie des steppes. Nous avons tenu à présenter un témoignage personnel d'africanistes qualifiés (4), en partant de l'une des cordes les plus frustes qui puissent se fabriquer pour démontrer que l'intelligence cromagnoïde était bien en mesure de réaliser ce même problème technique qui devait être déjà connu depuis l'Aurignacien.

En langage BABEMBA, nom de la région du lac Bangouélo (Rhodésie septentrionale), l'arbre à cordes se nomme *loushishi*. L'indigène casse une branche qu'il dépiaute de son écorce d'aspect ligneux sur la face externe. Il divise cette banderolle en plusieurs

(4) Les R. P. Blancs ont bien voulu répondre à notre enquête. Le P. SCHMITT qui a longtemps séjourné parmi les indigènes des Hauts-Plateaux de la Rhodésie septentrionale, nous a fourni tous les détails techniques de fabrication. Le P. STERN nous a remis deux échantillons originaux et nous a projeté, en cinéma, les scènes tribales se rapportant à la confection de cette corde. Nous les en remercions vivement.

lanières. Pour en assurer la souplesse et dégager la partie fibreuse, il emploie divers moyens :

a) Séchage des lanières au soleil, puis immersion dans l'eau pendant plusieurs jours.

b) Enfouissage dans la boue des marécages et macération pendant une quinzaine de jours; ce procédé est surtout réservé aux fibres destinées aux filets.

c) Etrillage des lanières avec une pierre acérée, ou martelage avec une tapette en bois à tête striée.

d) Mais le plus souvent l'indigène obtient les lanières au moment de la casse de la branche. Pour les libérer du cortex, il plie en deux la banderolle d'écorce de manière à ce que les parties rugueuses se touchent; elle se fend au pli. A partir de cette brisure, sans l'intervention d'outils ou d'objets tranchants, il détache très aisément avec l'ongle la partie fibreuse.

Ces lanières ainsi préparées servent à la fabrication des cordes en passant par diverses opérations successives :

L'artisan prend deux lanières qu'il accole l'une à l'autre sur leur face interne; puis il les enroule en spirale sur la cuisse droite en les comprimant sous la paume de la main droite qui opère deux mouvements. D'abord, de la main gauche il maintient écartés les deux lacets qui s'entortillent d'eux-mêmes sous la pression de la main droite qui descend de la hanche vers le genou.

Ensuite, sous l'impulsion du mouvement inverse, du genou à la hanche, les deux lacets s'entremêlent et se torsadent régulièrement. Dans cette rotation et par simple prise hélicoïdale, les nouvelles main droite qui descend de la hanche vers le genou.

En quelques minutes les noirs produisent plusieurs mètres de cette ficelle de 3 mm environ, destinée à la corderie. A cette fin, la main gauche saisit trois brins que le pouce torsade sur l'index, pendant que la main droite, happant chacune des cordelettes, opère un mouvement rotatif pour en serrer et en régulariser l'enroulement. Rapidement, suivant son habileté professionnelle, l'artisan entasse à sa droite 20 à 30 m de corde à l'heure.

Nous avons mesuré au Muséum de Bâle, avec M. Koby, la résistance de cette corde, dont l'original que nous avons avait 5 mm d'épaisseur. Elle s'est rompue à une traction verticale de 55 kg mais il est connu qu'à l'état frais, le coefficient de résistance est supérieur. En général les indigènes ne dépassent pas un diamètre de 15 mm mais ils peuvent confectionner des câbles de 30 à 40 mm pour traîner la grosse senne et pour déplacer les matériaux de construction : traînage des arbres abattus dans la brousse, montage

de la charpente destinée aux habitations des blancs. Lorsqu'il s'agit d'un travail occasionnel, les noirs ne se donnent pas la peine de tresser le luschichi; ils attachent les unes à la suite des autres des banderolles fraîches larges de 40 à 60 mm qu'ils abandonnent après usage, la dessiccation réduisant leur résistance.

La fabrication de ces cordes est un exercice tribal qui a lieu, à dates prévues, dans des réunions spéciales où viennent un grand nombre de familles, comme si on voulait souligner l'importance sociale de leur emploi.

Impropre au chauffage, le luschichi, sorte de baobab, est un arbre à bois blanc, de texture fibreuse, très léger, qui remplace, chez les noirs de ces régions, toutes les opérations qui nécessitent clous et fil de fer chez les blancs, depuis le fil à coudre les vêtements jusqu'aux câbles d'acier à forte traction, car il ne s'effrite pas au frottement.

Aussi dans l'économie courante de ces chasseurs africains, nous citerons les principaux cas qui sont de nature à éclairer celle de la civilisation cromagnoïde en ce qui concerne l'Habitat, le Vêtement, le Transport, la Pêche et la Chasse.

Habitat.

— Lier les lattes qui reposent sur l'infrastructure circulaire du toit conique des huttes; ligaturer la touffe végétale du sommet.

— Nouer entre eux les chaumes qui composent les nattes; aligner et fixer les roseaux et les baguettes pour élever une palissade.

Vêtement.

— Ceinturer un pagne, un vêtement de dessus.

— Lier l'ouverture d'une poche, ficeler un ballot d'objets, porter une sacoche ou une arme en bandoulière.

— Suspendre des amulettes, des parures pectorales, confectionner des bracelets, arranger la coiffure.

Transport.

— Ajuster entre elles les diverses pièces de bois qui entrent dans la fabrication d'un radeau.

— Ligoter les pattes des gazelles tuées à la chasse pour les transporter à épaules d'hommes, suspendues sur un bâton horizontal.

— Traîner des charges comme des arbres abattus.

— Les ponts suspendus sont montés avec des lianes, mais les traverses et les rampes sont faites avec cette corde de l'épaisseur du pouce. En revanche, elle sert très rarement à fabriquer des échelles, simples troncs d'arbres dans lesquels on a taillé à la hache des marche-pieds superposés (échelle de perroquet).

Pêche.

— Ces cordes servent à confectionner toute espèce de filet de chasse et de pêche, comme les grandes sennes qui peuvent atteindre 200 à 300 m de long. Le cas n'est pas rare qu'un crocodile, empêtré dans les mailles, soit ramené à la rive.

Chasse.

— Avec cette corde, chaque groupe de familles a tressé de longs filets, qu'on tend à l'orée des bois. Des chasseurs cachés à proximité massacrent à coups de masse, de couteau et de traits les gazelles et autres gibiers qui sont venus s'empêtrer dans les mailles, fuyant le vacarme des rabatteurs.

— Ces cordes servent aussi à maintenir en déséquilibre le gros arbre de la bascule des pièges à lions, léopards, panthères..., à lier entre eux les diverses pièces de bois qui les composent.

— Les cordes qui sont utilisées pour tendre des collets aux antilopes, aux sangliers, ne dépassent pas l'épaisseur du petit doigt. Les enfants tressent eux-mêmes des cordelettes pour dresser des pièges à oiseaux.

— Enfin les noirs en munissent leurs arcs à flèches; d'après le R.-P. SCHMITT, une corde bien faite et assez grosse peut soutenir un homme qui grimpe le long d'un rocher pour y recueillir du miel sauvage ou un nid d'oiseaux.

Cet exemple pris chez une population des steppes n'est pas un cas isolé chez les peuples chasseurs qui, tous savent confectionner des liens et s'en servent aux mêmes usages, même chez ceux qui passent pour être les plus primitifs. Les Pygmées d'Afrique empêtrent les éléphants dans des mailles de filets faits de cordes de lianes torsadées; les Pygmées d'Asie bandent leurs arcs avec des cordes poissées en fibres végétales. Les Australiens tressent des filets en fibres ligneuses, en cheveux humains et en poils d'opossum (sarigue). Les Amérindiens des côtes confectionnent des cordes en écorce de sapin Douglas, alors que les Amérindiens des plaines qui vivaient sur la chasse aux Bisons préféraient les fabriquer avec la peau de ces animaux découpée en lanières. Les Fuégiens et les Esquimaux utilisent les tendons tressés par suite des nécessités économiques de leur genre de vie.

Puisque la fossilisation de la corde de Lascaux ne permet pas de trouver l'espèce du végétal employé, peut-on du moins penser que les préhistoriques auraient pu arrêter leur choix sur l'une des nombreuses plantes et arbres textiles qui croissent à l'état sauvage dans les différentes parties du monde.

A titre d'information, on peut d'abord rappeler que le domaine du tressage de fibres végétales tirés de l'écorce d'arbre et de feuilles ligneuses (tapa, *Ficus indica*, palmier-nala), est surtout localisé, en Afrique du Sud, entre les zones forestières et steppiques du Congo et la côte de Mozambique. Ensuite le tapa se travaille encore dans trois autres grandes régions du globe : l'Indonésie, la Polynésie, l'Amérique du Sud et même aussi sur la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord. Le procédé de fabrication (raclage de l'écorce, macération, battage) semble ancien, puisque le tapa aurait aussi été utilisé par les Germains de la Proto-histoire et les Massagètes du Turkestan (VI^e siècle avant J.-C.).

En Eurasie, on s'est servi de plantes textiles qui vivent encore en Périgord : l'écorce de genêt en Espagne, en Italie du Sud, au Maroc, l'écorce de bouleau et de tilleul en Helvétie néolithique, en Finlande et en Russie; l'écorce d'orme dans les régions subarctiques (Aïnou), les orties en Asie septentrionale (Ostiak, Chinois) l'écorce du tiroti au Japon, du mûrier à papier en Océanie et l'agave au Mexique ancien.

Nous ne parlons pas des textiles employés dans les civilisations plus évoluées, comme le coton, le lin, le chanvre dont les fibres ont été sélectionnées.

Cette visite aux pays des cordes, nous a permis de faire quelques rapprochements utiles au profit des artisans cordiers paléolithiques. L'art de tresser une corde ne requiert pas des qualités manuelles exceptionnelles, n'exige pas nécessairement des instruments de métier, puisqu'il est à la portée d'enfants indigènes, ce qui ne veut pas dire que les cromagnoïdes n'aient pas inventé, pour cette fabrication, des objets en os dont nous ignorons le véritable usage. Notons un détail de facture; la corde fossile est torsadée à droite comme les cordonnets en chanvre utilisés pour les filets de pêche par les palafitteurs helvétiques de Robenhassen, alors que la corde africaine de luschichi, comme la plupart des cordes modernes, est torsadée à gauche. Cette technique antique a persisté en Gaule, jusqu'à La Tène, jusqu'à Nacqueville-le-Bas (Manche), les cordes des pêcheurs marins, en écorce de bouleau, étaient aussi « droitières » (Fig. 7).

Notons enfin qu'il est moins pénible et moins compliqué de faire une corde en fibres végétales qu'avec des tissus d'animaux qu'il faut tuer, écorcher, et préparer les peaux en les tannant. Le mirage des civilisations esquimoïdes qui ont fourni un lot important de comparaisons techniques avec les cultures de l'Age du Renne, ne peut nous faire oublier qu'il y a eu au Paléolithique supérieur des climats plus cléments dans le Sud de l'Eurasie et que le sol se

recouvrait d'arbustes, de forêts et de marécages, surtout aux interstades würmiens, flore que les artistes préhistoriques ont appréciée.

On ne peut nier que les dessins de ramilles et de plantes, trouvés à toutes les latitudes et altitudes, dans les vallées alpines (Veyrier), pyrénéennes (Isturitz, Mas-d'Azil, Lourdes), de la Garonne (Gourdan), de la Vézère (Lascaux, Laugerie, La Madeleine) de la



Fig. 7. — Fragment de corde en écorce de bouleau de l'âge de la Tène; Nacqueville-le-Bas (Manche). Original aimablement communiqué par MM. les Conservateurs du Musée de Cherbourg, MM. HERPIN et BOGARD. Cliché GLORY.

Charente (Teyjat), et de l'Yonne (Trilobite), voir *Fig. 8*, trahissent, chez le Sapiens, des préoccupations intéressées sur la valeur de la biosphère végétale, dont nous pouvons supputer les possibilités d'emplois d'après les découvertes elles-mêmes.

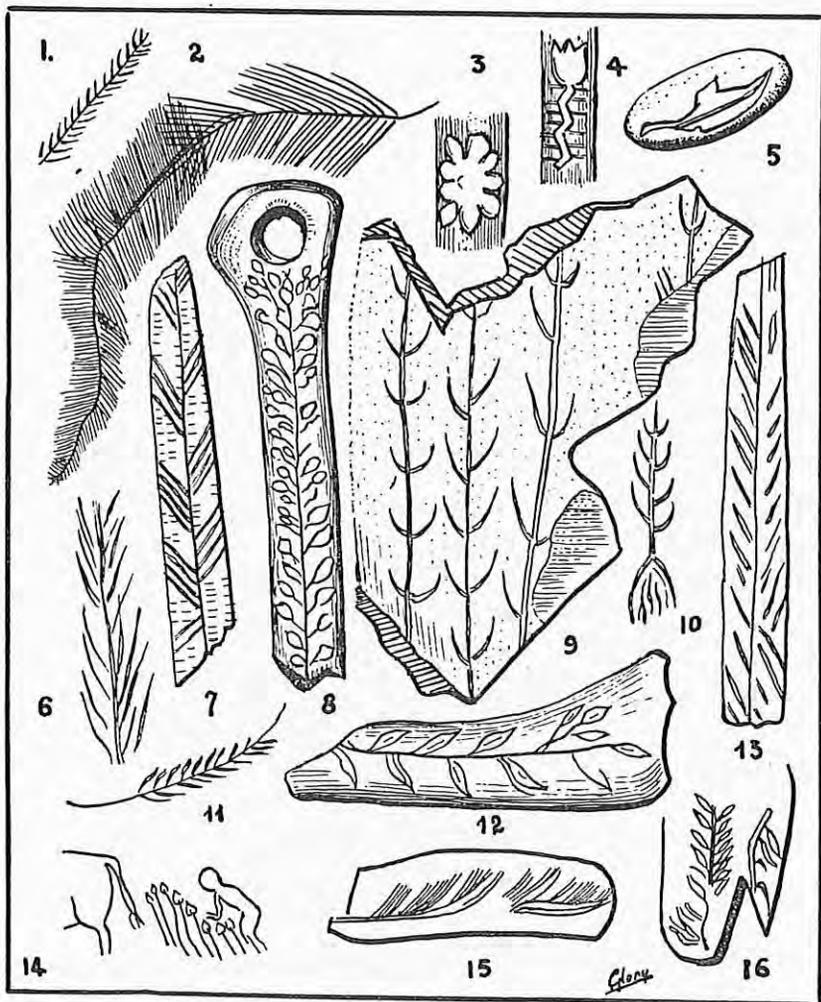


Fig. 8. — 1, Teyjat (Dordogne), d'après Rev. Mensuelle, 1908. — 2, Grotte de Lascaux (Dordogne), relevé GLORY. — 3, La Madeleine (Dordogne), d'après BREUIL et SAINT-PÉRIER. — 4, 7, 13, Laugerie-Basse (Haute-Garonne), d'après PIETTE. — 5, 9, Grotte de Gourdan (Hautes-Pyrénées), d'après PASSEMARD. — 6, 11, Grotte d'Isturitz (Basses-Pyrénées), d'après PASSEMARD. — 8, Station de Veyrier (Haute-Savoie), Musée de Genève. — 10, 14, 15, Grotte du Mas-d'Azil (Ariège), d'après PIETTE. — 12, Grotte du Trilobite (Yonne), d'après PARAT. — 16, Lourdes, Grotte des Espéluques (Hautes-Pyrénées), d'après PIETTE.

ROLE DE LA CORDERIE DANS LA VIE ECONOMIQUE DU SAPIENS

Prédisposition du climat et iconographie.

L'analyse pollinique a permis de reconstituer, au moins dans les grandes lignes, les paysages végétaux des sols quaternaires. Malgré quelques réticences de certain directeur d'Institut, les palynologues ont pu constater que les pollens avaient été conservés dans les gisements paléolithiques, même anciens, mais que la silhouette de leurs grains avait été déformée par les acides humiques, ce qui demande une initiation spéciale pour les identifier. D'après les cartes polliniques du P^r LEMÉE (1952), il semble que, lors de l'extension würmienne, le Périgord fut à la limite des steppes-toundras et de la zone de la forêt claire subarctique de bouleaux grandifoliés, de pins et de saules, sans espèces thermophiles. D'après les indications de M. BOUCHUD (1952) sur la petite faunule des gisements de Lachaud près de Terrasson et de Castanet près de Sergeac, sous l'influence d'un adoucissement de la température, la région de Montignac avait encore amélioré son site de forêt-parc depuis l'Aurignacien II jusqu'au Magdalénien II par une recrudescence des bois, broussailles et marécages (5). C'est dans cette flore d'arbustes et d'herbacés que les préhistoriques pouvaient choisir leur matière première fibreuse : genêt, bouleau, saule, ortie... Aussi n'est-on pas étonné de trouver des gravures de liens torsadés sur un fragment de baguette en bois de Renne de la Grotte des Espélugues (Hautes-Pyrénées), de la Madeleine (Dordogne), et sur une autre baguette demi-ronde de Laugerie-Basse (Dordogne), aux spires hélicoïdales si bien rendues après deux essais infructueux (*Fig. 10*). Beaucoup de gravures présentent aussi des rubans à stries obliques (La Madeleine, Pech de la Boissière (Dordogne), Bruniquel (Tarn-et-Garonne) (*Fig. 10*). Serait-ce aussi des figurations plus schématiques de cordes?

Témoignages de documents osseux et lithiques.

L'existence de la corderie, qui n'est infirmée ni par la rigueur du climat, ni par l'absence de représentations, semble même attestée très anciennement par les traces d'usure que des liens ont laissé sur quelques objets paléolithiques en os et en pierre.

(5) Le gisement magdalénien de Birstal en Suisse a fourni à M. LUDI, palynologue dans une couche à Rennes et à Lagopèdes, une flore de tilleul, chêne, orme, sapin, faux-sapin, noisetier. Ce curieux assemblage d'arbres à climat doux demanderait à être confirmé par la palynographie d'un autre gisement.

Dans la collection du matériel mobilier de La Baume-Bonne à Quinson (Basse-Alpes) que m'a présentée à Nice M. BOTTET, j'ai vu un débris d'épiphyse fossilisée dont la partie externe était couverte de stries transversales et d'un sillon plus profond produit non par raclage ni morsure de rongeur, mais par la friction prolongée d'un lien. Bien que le gisement soit moustérien, il est vrai très évolué, il est probable qu'on peut attribuer cette rainure lustrée à des fibres végétales dont la texture ligneuse est plus mordante que des tendons, hypothèse déjà envisagée par M. BOTTET. Ce cas n'est pas exceptionnel, puisque la partie frontale d'un crâne de cerf de la Baume des Peyrards (Vaucluse), d'âge moustérien, porte également une forte usure d'un lien, (Deydier et Lazard, 1910).

Dans le Paléolithique supérieur, les exemples sont plus nombreux, mais les os doivent être examinés en lumière très frissante. La collection des os de la Gravette de M. LACORRE aux Eyzies (Dordogne) comporte des baguettes en os, des bâtons troués qui portent des traces d'usure en biais et en spirale. Un bâtonnet en os compact montre, dans ses parties médianes et saillantes, des ondulations d'usure assez semblables à celles que l'on trouve sur les axes des forets à giration simple que les primitifs emploient (Esquimos, Bochimans...) pour obtenir du feu ou percer des trous. A Lascaux même, dans la couche archéologique du Passage datée à 17.000 ans par le Radio-Carbone 14, le 15 janvier 1958, nous avons recueilli une aiguille à chas et une sagaie de 23 cm de long, dont la base est striée de 15 raies circulaires d'ocre rouge stalagmitée étalées sur 5 cm, témoin fossile d'un lien métamorphisé (Fig. 9).

Le Dr Henri MARTIN a trouvé dans la couche aurignacienne de la Quina (Charente) et M. LACORRE près d'un foyer du gisement de La Gravette (1953) des « pierres à anneaux ». Celle de la Quina, une lourde pierre, présente sur les bords de la perforation transversale, des traces d'usure d'un lien frotté. D'autres pierres à anneaux ont été remarquées dans d'autres grottes et abris : Blanchard, Castanet, Laussel, Gorge d'Enfer, Saint-Germain-la-Rivière, Isturitz, Angles-sur-l'Aglin, etc...) Proposons une de leur multiple utilisation. M. RUSZ dans les gisements hambourgiens de Borneck (*Anth.*, t. LV, p. 205), a retrouvé les cercles de pierres marquant l'emplacement des tentes des chasseurs de Rennes en Allemagne occidentale. Le double-toit et la tente étaient tenus dressés par des tendeurs dont on a retrouvé la ceinture de « piquets » grosses pierres de calage gisant dans un rayon de 2 à 3 m. De semblables entourages et fondations d'habitats ont été autrefois publiés par D. PEYRONY; ils ont été remarqués au Fourneau du Diable, à La

Ferrassie, à Laugerie-Haute, au Pech de la Boissière. Si ces pierres à anneaux trouvées dans le sol pouvaient remplir le même rôle de fixation à l'aide de cordes tendues, à plus forte raison les anneaux qui ont été souvent aménagés aux parois et au plafond des grottes de Dordogne pouvaient-ils servir à pendre des toits de tentes, des pare-pluies, des pare-soleils, etc..., et de menus objets.

Rôle dans les actes gymniques.

Les cordes servaient d'agrès pour grimper aux rochers, visiter les petits gouffres et dresser des échafaudages pour orner les plafonds des grottes. Sur un os trouvé dans la couche aurignacienne de la station du Bonhomme (Sauter, 1946), une des meilleures interprétations les plus plausibles de la gravure assez diffuse, est celle d'un personnage placé en bout d'un lien torsadé. Que fait-il? Descendait-il dans un petit puits comme le gouffre de la Galerie des Lions à Lascaux où furent trouvés un dallage et un silex. Montait-il à une échelle de cordes comme à l'Abri Remigia (Castellón) (*Fig. 10*), ou grimpait-il à l'assaut d'une paroi rocheuse pour y récolter du miel selon la célèbre scène de la Grotte de La Araña, près de Bicorp (Valence) où l'artiste a figuré un triple cordage? (*Fig. 10*, n° 6).

En plus de ces divers usages, indiqués par ces graffitis préhistoriques, la corde de Lascaux pouvait être employée pour dresser des échafaudages à l'intérieur des grottes afin d'en orner les parties hautes. Dans l'Abside de Lascaux, l'artiste qui a peint un grand cheval jaune, long de 2,50 m superposé à un petit cervidé à peine haut de 20 cm qu'il fallait dessiner de très près, n'a pu parvenir à ce plafond élevé de 3 m au-dessus de l'ancien sol, que s'il avait dressé un échafaudage dont les parties étaient assemblées avec des cordes.

Vêtement et Parure.

L'art de tresser les fibres végétales au paléolithique supérieur a eu une influence toute spéciale dans l'évolution du vêtement et de la haute parure. Notons d'abord en Espagne, qu'il y a moins de difficultés à placer l'Art levantin dans la perspective de BREUIL et d'OBBERMAIER, en accordant à ces peuplades une certaine habileté à tresser des fibres végétales pour en façonner des robes de femmes (Minateda, Cogul), des culottes d'hommes (Els Secans), des capes, des ceintures (Mas d'en Josep), des brassières, des genouillères, des pagnes (Cueva Saltadora, Minateda, Els Secans), des bonnets (Tormon, Cueva de los Caballos) et autres accessoires, peints dans

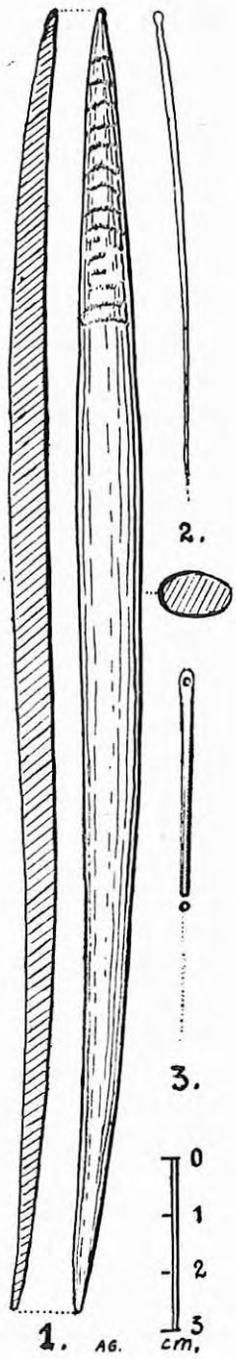
une soixantaine d'abris. C'est la même impression qui se dégage, à la lecture des curieux arrangements et emplacements d'objets qui étaient autrefois attachés sur les revêtements des morts paléolithiques découverts en Gaule et sur la côte méditerranéenne. Les reins des deux squelettes d'enfants de 4 et 6 ans de la Grotte des Enfants à Menton étaient entourés d'un millier de petits coquillages, des nasses (*Nassa neritea*) soigneusement perforés. Ils étaient disposés en files, les uns à côté des autres, en avant et en arrière du bassin jusqu'à la hauteur des genoux; CARTAILHAC qui supposait que ces revêtements étaient cousus sur une sorte de jupon, avait déjà envisagé un vêtement tressé en 1912 : « Il y avait donc des « liens pour retenir ces parures, et le trou des coquilles menues « elles-mêmes, prouve que ce fil était très fin. Les longs colliers « montrent qu'il avait une certaine solidité. L'assemblage des co- « quilles sur la tête laisse songer à ces genres de filets que savent « fabriquer tant de primitifs. On hésite à croire que déjà l'on avait « pour tissus autre chose que des peaux ». M. H. BREUIL pense que les nasses étaient enfilées sur des cordelettes pendantes, imitant les pagnes analogues en usage chez les tribus de l'A. E. F. du lac Chari (MURAZ, 1932).

Les nombreuses aiguilles à chas trouvées dans les gisements solutréo-magdaléniens d'Eurasie, ne font que confirmer l'emploi généralisé de ce fil à coudre (*Fig. 9, n° 3*).

Un habillement en fibres végétales tressées donne une explication satisfaisante aux autres cas observés au Paléolithique, comme ce bonnet constitué par des enfilades de plus de 200 *nassa* et de 22 canines de cerf, disposées en résille avec pendentifs sur la tête de l'homme du Cavillon (grottes de Grimaldi) exhumé par RIVIÈRE en 1872, la douzaine de raies verticales striant le pagne de la Vénus de Lespugue (Haute-Garonne), la résille en damier enveloppant la tête et la chevelure pendante à la « Jeanne d'Arc » de la statuette de Brassempouy, la profusion de lignes et de raclages du manteau échancré sur une sorte de plastron teint en rouge du buste de l'Homme d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne) (S. DE SAINT-MATHURIN, D. GARROD, 1949).

Ces cordelettes ont joué un rôle important dans le développement des parures; elles ont permis aux bijoutiers de l'époque de créer des motifs assortis de coquillages de cyprées, de nasses, de cérithes, de cardium et de craches de cerf, montés en colliers, en

Fig. 9. — Grotte de Lascaux : 1, Sagaie dont la base porte des traces de lien (fouilles 1958). — 2, Aiguille perce-plan, munie d'une tête à gorge (1940). — 3, Aiguille à chas (fouilles 1958).



1. AG.

0
1
2
3
cm.

bracelets de coude et de poignet, en jambières, en couronnes frontales et en pectoraux sur les Cromagnons de la Barma-Grande (Monaco). Les pendeloques suspendues par un lien au cou du « danseur » de la Grotte de la Marche (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1941, p. 153) en sont une confirmation graphique. Certains dessins même montrent des gorgerins torsadés au cou d'une femme de la Grotte de La Marche (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1943, p. 168) des collets et des bracelets composés de trois rangées de cordelettes torsadées, portés par un homme d'Isturitz (*Anth.*, 1932, p. 22) (*Fig. 10*).

Il était tout naturel que les costumes rituels bénéficient aussi de l'art du tressage. Le « Grand Sorcier de Lascaux » est présenté revêtu de longues étoles de stries gravées longitudinalement reliées entre elles, en deux endroits, par des bandelettes intercalées de stries obliques. On comprend que M. BREUIL lui ait comparé dans son livre « quatre cents siècles d'Art pariétal » la photographie d'un déguisement de Sorcier nègre de Guinée française revêtu d'une vaste houppelande de forme analogue en fibres tressées. Le « petit Sorcier de Lascaux » à tête d'équididé découvert en 1953 est également recouvert d'une mantille striée. Le Sorcier des Trois Frères brandit une sorte d'archet; cet objet a été interprété comme un arc musical, genre idiophone dont la corde vibrante pourrait être en matière végétale.

Habitat.

Les restes de fonds de cabanes paléolithiques retrouvés dans le lœss russe à Dubovaïabalka, Kiev, Borschevo, etc... dans le lœss autrichien de Lang-Mannersdorf, dans le lœss slovaque de Moravany, dans le lœss alsacien d'Achenheim et dans les tourbières allemandes de Borneck paraissent correspondre dans l'art rupestre à des dessins de huttes édifiées en chaume et en ramilles. Les plus typiques sont les paillettes d'Altamira, de Fond-de-Gaume et de Lascaux en forme de ruche d'abeilles. Pour monter sur l'infrastructure des arceaux, les nattes et les panneaux des parois, pour les coiffer d'un toit conique et hémisphérique, il fallait bien employer des cordes et même des câbles. La grande hutte de Lascaux découverte en 1954 dans l'Abside, haute de 1,50 m et large de 1,50 m, montre un arrangement architectural qui suppose un bâti de poutrelles que D. PEYRONY avait déjà préconisé pour édifier la hutte solutréenne du Fourneau du Diable de 7 m sur 12 m; il avait retrouvé dans le sol une file tourbifiée de trois poches cylindriques alignées contre la paroi du rocher, représentant la base des poutres depuis longtemps disparues. Tous les primitifs emploient la corde pour lier entre elles les différentes pièces de construction.

Chasse et engins de chasse.

Les auteurs qui ont traité la chasse et la pêche préhistorique n'ont pas manqué de faire appel aux lacets et aux filets pour expliquer la capture du petit et du moyen gibier. L'ethnologie qui leur sert de base, abonde en effet en pièges, dont les variétés puisent leur principe de prise aux deux formules du collet et de la nasse.

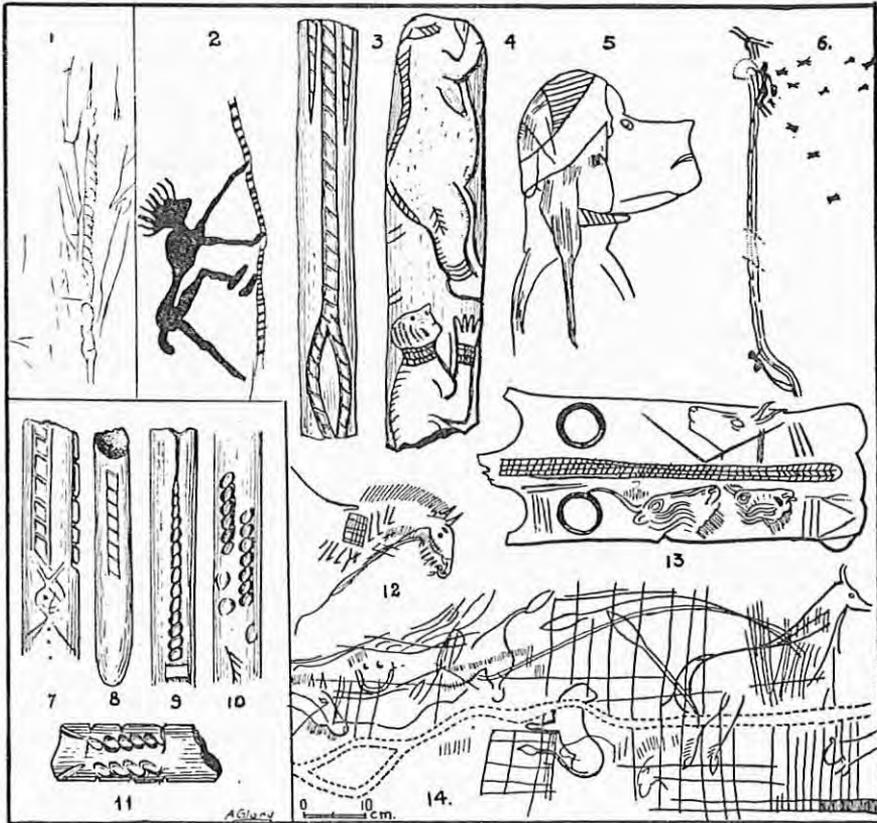


Fig. 10. — 1, Station du Bonhomme (Dordogne), d'après SAUTER. — 2, Abri Rémigia (Castellon, Espagne), d'après OBERMAIER. — 3, Bruniquel, (Tarn-et-Garonne), d'après BREUIL et SAINT-PÉRIER. — 4, Isturitz (Basses-Pyrénées), d'après SAINT-PÉRIER. — 5, Grotte de la Marche (Vienne), d'après LWOFF. — 6, Abri de la Araña (Bicorp, Espagne), d'après H. PACHÉCO. — 7, 9, 13, La Madeleine (Dordogne), d'après CAPITAN et PEYRONY. — 8, Pech de la Boissière (Dordogne), d'après PEYRONY. — 10, Laugerie-Basse, (Dordogne), d'après BREUIL. — 11, Grotte des Espélugues (Hautes-Pyrénées), d'après PIETTE. — 12, 14, Grotte de Lascaux (Dordogne), relevé A. GLORY.

Selon les latitudes, les indigènes emploient des matériaux empruntés à la flore ou à la faune régionale. Les Asiatiques d'Extrême-Orient ont acquis une habileté étonnante à confectionner les pièges à collet tirés du rotin et du bambou presque imputrescibles. L'Esquimau tend sous l'eau un filet en fibrilles de fanon de baleine, alors que le Fuégien en confectionne des collets. Le Pygmée d'Afrique emploie des poils de queue d'éléphants noirs bout à bout, alors que le Bangouélo de la Rhodésie utilise des cordelettes en écorce de baobab et le braconnier de la Dordogne un scion tiré du saule.

G. DE MORTILLET, dans son ouvrage sur « les Origines de la Chasse », avait, dès 1890, attiré l'attention des préhistoriens sur les lacets en fortes lianes qu'utilisent les noirs pour immobiliser même les éléphants (p. 109). Les auteurs modernes comme KURT LINDNER (1941, p. 53) ont été séduits par l'allure géométrique de certains tectiformes rupestres, surtout lorsqu'ils sont associés à des figures animales et ils en ont fait des pièges à poids. Les quadrillages de La Pileta et d'Altamira sont considérés par J. LIPS (1927, p. 123, 248), comme des dessins de filets. Un cervidé ou un capridé de La Pasiéga présente un cou distors à travers un rectangle carrelé (BREUIL et OBERMAIER, 1913), qui évoquerait un filet tendu empêtrant la tête de l'animal. Le dessin d'une boucle pédonculée à la Grotte de Pindal et à la Cueva de La Arana peut aussi figurer un lacet ou un lasso bien que leur emploi n'emporte pas la conviction absolue de ces auteurs qui sont au contraire plus affirmatifs sur un autre dessin de la Cueva de la Arana représentant un chasseur brandissant un lasso.

A ces tenants de la thèse du piégeage l'abbé BREUIL (1951, p. 83) a répondu : « dans tous les cas, vouloir interpréter comme pièges, filets ou engins de chasse ces tectiformes est impossible, ces signes n'étant pour ainsi dire jamais du même âge que les animaux qui leur sont superposés ou sous jacents. Leur relation est entièrement incertaine, et toute thèse arbitraire ».

Il est sûr que beaucoup de ces tectiformes restent énigmatiques et peuvent recevoir diverses autres interprétations plus probables et qu'en l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons aucune preuve matérielle d'emploi préhistorique de pièges à poids; une grande prudence s'impose. Mais il est aussi probable que si les paléolithiques pratiquaient l'art de torsader des cordes en écorce ou en fibres végétales d'une manière tout aussi habile que les peuples chasseurs actuels qui les nouent en filets, aucun argument sérieux ne s'oppose plus à ce que les cromagnoïdes aient confec-

tionné des lacets, des collets et des filets, puisque qui peut le plus, peut le moins.

On est d'ailleurs étonné des nombreux signes géométriques que l'on a trouvé tant dans l'art mobilier que dans l'art pariétal. Sans doute faudrait-il faire une distinction entre les signes dits « blasons », nombreux dans les gravures à Lascaux, souvent associés à un animal ou à un engin de chasse, et les autres signes également nombreux : les clayonnages et les carrelages à grandes mailles et à petites mailles. Certains auteurs ont interprété les clayonnages comme des figurations de palissades, de clôtures propres à orienter le gibier vers des zones d'abattage et les carrelages comme des filets, des rets. M. BREUIL, avec qui nous avons revu, un à un, les documents espagnols, garde au sujet des filets la position négative exprimée plus haut.

En reprenant la question à partir du vieux néolithique et en tenant compte de l'emploi du tressage est-il possible de nuancer ces différentes opinions?

Le vase de l'University College de Londres (E. MASSOULARD, 1949) classé dans le protoégyptien Amratien représente une scène de chasse en style schématique : quatre chiens rabattent vers un filet tendu un quadrupède cornu pris entre une palissade, deux arbres et une sorte de hutte surmontée d'un œil (chasseur?). Le filet est figuré par une bande carrelée à petites mailles et la palissade par un cartouche strié de barres verticales, rappelant certains petits dessins du Castillo, de la Pasiéga, de Marsoulas, etc... On peut supposer par extrapolation, que le même signe graphique a été tracé au Paléolithique, avec des préoccupations analogues de l'artiste, si le signe est associé à des animaux de chasse.

A Lascaux, dans le panneau dit de l'empreinte, un petit quadrillage à vingt cases accompagné de quatre flèches a été placé sur l'omoplate d'un cheval gravé; ce signe est du même âge qu'une première tête, car l'une et l'autre ont été, ensuite recouverts par une couche de peinture brun-noir surgravée d'une autre série de flèches faites lors de la réfection d'une seconde tête. Deux têtes de chevaux et plusieurs petits lions de l'Abside (main-courante) sont recoupés de carrelages plus ou moins bien délimités, mélangés à des clayonnages. Ils sont du même âge que les figures, car la position d'un félin semi-dressé ou affalé sur son train arrière, est fonction de la forme du quadrillage (*Fig. 10, n° 12-14*).

On est donc amené à penser que ces cadres quadrillés à larges mailles expriment un objet de capture animale, du genre barrière

en lianes encore employée au Gabon pour s'emparer des éléphants, ou des sortes de panneaux, quadrillés de cordes, utilisés dans les rabats pour orienter les cerfs vers les tireurs.

En revanche, on doit reconnaître que les cadres à petit quadrillage, du genre de la civilisation amratiennne, n'ont pas souvent été trouvés, au Paléolithique, en relation directe avec une figure animale; pourtant, ces graphies sont nombreuses dans l'art mobilier : sur les plaquettes solutréo-magdaléniennes de la Grotte de Parpalló (L. Pericot Garcia, 1942) on ne compte pas moins d'une dizaine de cartouches réticulés de trois à six trames dont plusieurs groupés par trois sont étagés et alignés sans présence animale. Cependant un bâton troué de la Madeleine (Capitan et Peyrony, 1928, *Fig. 38*, n° 5) offre le même motif, répété deux fois entre trois têtes de Bovidé (*Fig. 10*, n° 13).

Chez les Primitifs, ces filets tendus à l'orée des bois, empêtrent gazelles, lièvres, rats, oiseaux, etc...

Un autre argument s'est récemment imposé aux paléozoologues en faveur de l'emploi des lacets et des collets. Dans une étude (Fowling in Prehistoric Europe, *Antiquity*, 22, 1948, p. 116) recensée dans *l'Anthropologie*, 1953, p. 182, G. CLARK penche à l'utilisation de lacets que certaines peuplades nordiques actuelles cachent parmi les basses ramilles des bouleaux pour capturer les Lagopèdes, car ces oiseaux piètent rapidement plus qu'ils ne volent. Le Lagopède blanc (*L. albus*) est, avec le Ptarmigan ou Lagopède muet (*L. mutus*), le seul oiseau dont la chasse organisée est attestée à 90 % au Paléolithique supérieur. Sur 87 oiseaux cités par RUTIMEYER, de la Grotte de Thaïngen, il y a 80 lagopèdes appelés aussi Perdrix des neiges. Ses os qui ne sont jamais rongés, sont marqués d'entailles de silex, débris de repas. C'est également l'opinion de M. BOUCHUD (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1953, p. 557).

Les proportions des tibias brisés, moins fragiles que les radius et cubitus des Chocards et des Lagopèdes blancs qu'il a inventoriés ont incité M. BOUCHUD à admettre que les Magdaléniens de la Grotte de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône) et du Trou du Sureau (Belgique) avaient plumé les ailes de ces volatiles en les tirant par les pattes, pour en arracher les rémiges. A Isturitz (Basses-Pyrénées), Boule note la présence dans un niveau magdalénien, d'un nombre fort important d'humérus de Chocards (*Pyrrhocorax alpinus*); plus de 400 contre 80 débris osseux d'autres volatiles à chair savoureuse : Perdrix, Pigeon, Coq. de bruyère (R. DE SAINT-PÉRIER, 1936). Et M. BOUCHUD de conclure : « devant les hécatombes de Chocards et de Lagopèdes, on songe au piège, au lacet, au filet, à la glu (?) ».

CONCLUSION

Un peu partout dans le monde, les préhistoriens ont signalé la découverte d'objets appartenant à la technique du tressage. En Amérique occidentale, les sandales en corde torsadée exhumées de la Grotte de Rock Fort de l'Etat d'Orégon ont été datées de 9 000 ans environ, à l'aide de la méthode du radio-carbone 14. De l'Afrique méridionale, le P^r LEAKEY nous a fait l'amabilité de nous envoyer une photographie de fragments tourbifés de cordages tressés et torsadés recueillis dans le gisement gumbien de la Grotte de Njoro River situé au Nord-Ouest de Nairobi. L'Egypte prédynastique vers 7 000 ans (5 000 ans av. J.-C.) utilisait des cordes végétales à torsion parfois très serrée. Les stations lacustres suisses de Robenhausen et de Wauwil ont donné des paquets de cordages carbonifés de 1 à 2 cm de diam. En Espagne méridionale enfin on utilisait encore dans la civilisation des mégalithes des vêtements de peau en même temps que des tuniques tressées en sparterie et des sandalettes faites de lanières en sparterie tressée conservée grâce au nitre (Cueva de los Murcielagos à Albuñal (Grenade), d'après Manuel de Gongora, 1868).

Il semble donc que cet art, déjà répandu sur tous les continents dans les civilisations méso-néolithiques, soit un héritage de l'Homo sapiens, comme l'indique l'empreinte tourbifée de la corde végétale de Lascaux. Les analyses optiques et chimiques de cette relique, les critères bien établis de son authenticité, les indices de véracité fondés sur les documents graphiques, osseux, lithiques et paléontologiques, les comparaisons ethnologiques enfin, apportent un faisceau de témoignages en faveur de l'existence de la corderie à l'Age du Renne. C'était une corde d'un diamètre de 7 à 8 mm spiralée à droite à l'aide de trois brins torsadés eux-mêmes à droite. La tourbification avancée ne permet plus de reconnaître la nature des fibres végétales employées. Son emplacement et sa position font penser qu'elle a été utilisée pour descendre dans le petit gouffre de la Galerie des Félines. Elle était incluse dans la seule couche archéologique datée que renferme le sol de Lascaux, couche qui a été retrouvée intacte en plusieurs lieux de la Grotte, lors des nouveaux terrassements de 1958.

Les charbons de bois recueillis par nous, associés à un Renne, ont été envoyés à M. le Professeur de Vries (Univ. de Groningen, Hollande). Traités au Radio Carbone 14, ces bois ont été datés de 17 000 ans environ (lettre du 10.3.58; que M. de Vries soit très vivement remercié).

M. l'Abbé BREUIL qui a tenu en main les documents originaux et qui a suivi avec attention les travaux de laboratoire, a résumé son impression en ces termes, publiés dans le Bulletin Paroissial de Montignac de sept. 1954 : « Le fait extraordinaire n'est pas que les paléolithiques aient su confectionner une corde avec des fibres végétales, ils étaient assez intelligents pour cela, mais ce qui est surprenant, c'est que ce débris se soit conservé et qu'il ait été retrouvé avec autant d'à-propos ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BERGOUNIOUX (F. M.) et GLORY (A.). — Les Premiers Hommes. Paris, 1952, pp. 390, 436, 437.
- BREUIL (H.) et LANTIER (R.). — Les Hommes de la Pierre Ancienne. Paris, 1951, p. 83.
- BOTTET (B. et B.). — La Baume-Bonne, Quinson (B.-A.). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1951, p. 280.
- BOUCHUD (J.). — Etude des Rongeurs et des oiseaux de Lachaud. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1952, p. 264. ... de l'Abri Castanet, *id.*, p. 267 et *id.*, 1953, p. 547.
- CABRÉ AGUILÓ (J.). — El Arte Rupestre en Espana. Madrid, 1915 *passim*.
- CAPITAN (L.) et FEYRONY (D.). — La Madeleine. Paris, 1928, *Fig.* 38, n° 5.
- CARTAILHAC (E.). — Les Grottes de Grimaldi, Monaco, 1912, II, p. 303.
- DEYDIER et LAZARD. — La Baume des Peyrards, 5^e Congrès Préhistorique de France, Le Mans, 1910.
- GARROD (D.). — Finding the Earliest Realistic Portrait... dans *The Illustrated London News*, July 1949, p. 91.
- LACORRE (F.). — Sur les bois et dents de Renne et Badegoule. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1953, p. 547.
- LEAKEY (L. S. B. et M. D.). — Excavations at the Njoro River Cave. Oxford, 1950, p. 39 et Pl. XII.
- LEMÉE (G.). — L'Etude de la Flore, dans *La Découverte du Passé*, Paris, Picard., 1952, p. 151.
- LINDNER (K.). — La Chasse Préhistorique, Paris, 1941, pp. 53, 54, 55.
- LIPS (J.). — Fallensysteme der Naturvölker, *Ethnologica*, t. III, Leipzig, pp. 123, 248.
- MASSOULARD (E.). — Préhistoire et Protohistoire d'Egypte, Paris, 1949, p. 80 et Pl. XXXIX, 1.
- MERITE (E.). — Les Pièges. Paris, 1942, p. 41.
- MORTILLET (DE) (G.). — Les Origines de la Chasse, 1890, p. 109.
- PÉRICOT GARCIA (L.). — La Cueva del Parpallo, Madrid, 1942, pp. 164, 172, 205, 209, etc...
- PEYRONY (D.). — Gisement préhistorique des Bourdeilles, 1932, pp. 24, 64, et *Préhistoire* III, 1934, pp. 80 et 90.
- WAKSMAN (S. A.). — Humus, Origine, Compositions chimiques et Importance dans la Nature, traduit par Guy Lefèvre, Antibes, 1936.

SUMMARY in ENGLISH

In the Cave of Lascaux (Dordogne, France), in an archæological layer containing flints and bones of Reindeer the carbonised (in peat) remains of string have been found with clear imprint in the clay. The fossilised

condition of the string does not allow much knowledge of the material employed. This string was made of three twisted threads, woven in vegetable fibres 7 to 8 mms. in diameter twisted to the right.

Its position leads one to believe that it had been used for descent into the small pit.

DEUTSCHE UBERSICHT

In der Grotte von Lascaux (Dordogne, Frankreich) wurde in einer Artefakte und Rentierknochen enthaltenden Kulturschicht, die Überreste eines in Torf verwandelten Seiles gefunden.

Dasselbe hat seine Stoffzusammenstellung und seinem Abdruck im Lehm zurückgelassen. Man konnte die verarbeitete Pflanzenart nicht mehr bestimmen. Aus Pflanzenfasern von 7-8 mm. Durchmesser noch rechts gedreht, bestand dieses Seil aus drei gewickelten Fäden.

Die Fundstelle lässt voraussetzen, dass dieses Seil gebraucht wurde, um in einen kleinen Abgrund hinabzusteigen.

LA GROTTÉ MAGDALÉNIENNE DE LA MARCHÉ

Commune de LUSSAC-LES-CHATEAUX

(Vienne)

PAR LE

D^r L. PRADEL



Cette grotte, creusée dans le Jurassique moyen, s'ouvre au Midi, sur la rive droite du « ruisseau du Petit Moulin », à 10 mètres au-dessus de l'étiage de la rivière et à une centaine de mètres en aval de la grotte de la Tannerie. La vallée où elle se trouve a été fort habitée au Paléolithique. On y rencontre d'amont en aval, sur la rive droite du ruisseau, les grottes suivantes : l'Ermitage (Moustérien supérieur sans bifaces), les Fadets (Magdalénien III et IV), la Tannerie (Solutréen supérieur), la Marche (Magdalénien III), Laroux (2 couches de Périgordien supérieur). Nous avons fouillé et décrit tous ces dépôts (8), à l'exception des Fadets, épuisés depuis fort longtemps.

La Marche présente deux entrées exposées au Midi, une à chacune des extrémités de la grotte. Elles ont été réduites, surtout celle en aval, par des murs en maçonnerie pour aménagement de la grotte en serre et en cave. Cette excavation, de forme irrégulière, est plus allongée (environ 35 mètres de long) que profonde. Le plafond rocheux, presque horizontal sur la plus grande partie de son étendue, est situé à un peu plus de 2 mètres au-dessus du niveau inférieur du dépôt archéologique. En arrière il s'abaisse et la grotte se termine par quelques boyaux de faible longueur, dont nous avons terminé le dégagement. Un plan de la grotte est donné par MM. L. Péricard et S. Lwoff (4, p. 157).

C'est M. L. PÉRICARD qui est l'inventeur de la Marche. Les fouilles auxquelles il a associé M. LWOFF, commencées en 1937, ont été échelonnées sur plusieurs années. Il a bien voulu nous conduire à la station et nous indiquer ce qui avait été fait, ce dont nous le remercions vivement.

Stratigraphie.

Nous avons retrouvé la couche archéologique en plusieurs endroits et en particulier une longue bande antéro-postérieure située un peu à gauche (à l'Ouest) du milieu de la grotte. Ces lambeaux de couche nous ont permis de reconstituer une coupe, qui correspond du reste aux descriptions des précédents fouilleurs. Le dépôt magdalénien, noirâtre avec zones rougeâtres, présente une épaisseur moyenne de 0,15 m aux endroits où le sol est plat; des dépressions naturelles de profondeurs très diverses (jusqu'à 0,60 m.) augmentent ça et là son épaisseur.

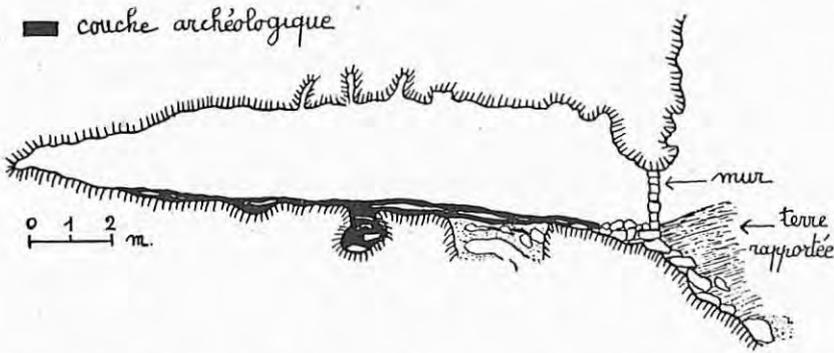


Fig. 1. — Grotte de la Marche. Coupe antéro-postérieure, passant à peu près par la partie médiane.

En certains points, la couche archéologique est séparée en 2 strates par de menus éboulis et du sable, d'une épaisseur variable, mais ne dépassant généralement pas 0,05 m. Nous avons recueilli séparément le matériel de la partie supérieure et de la partie inférieure du dépôt. Après avoir constaté une parfaite homogénéité de l'industrie magdalénienne, nous la décrirons en bloc. Dans la partie postérieure de la caverne, la couche s'amincit progressivement pour disparaître totalement un peu avant la paroi du fond et les boyaux qui ne m'ont livré que des objets isolés (Fig. 1). Des aménagements à la période historique, ont fait disparaître totalement la couche archéologique en de nombreux points de la partie gauche. Sur presque toute son étendue, le dépôt magdalénien repose sur le roc qui n'a cependant pas été retrouvé partout à la partie antérieure de la grotte, malgré des sondages dans des poches de sable de plus d'un mètre de profondeur.

En ce qui concerne le jardin situé devant la grotte, plusieurs sondages nous ont confirmé qu'il s'agissait de terre rapportée

presque partout jusqu'au roc. Celui-ci, atteint à des profondeurs variables, n'était nulle part surmonté de la moindre couche archéologique; en certains endroits, des éboulis et un peu de sable, — dans lequel se trouvaient de rares objets magdaléniens, — le séparaient de la terre rapportée.

Industrie lithique.

Le matériau le plus généralement employé est un silex blond, translucide, d'excellente qualité, dont l'adresse des Magdaléniens a tiré des instruments remarquablement bien travaillés et souvent assez allongés. Il existe aussi du silex brun, noir. La plupart des pièces portent un cacholong plus ou moins complet. Les instruments décrits ici sont tous entiers et proviennent uniquement de la couche en place (voir tableau de l'industrie, *Fig. 6*).

BURINS. — Il est classique de considérer le burin comme le principal instrument employé pour la gravure. On peut lui supposer de nombreux autres usages. Les burins, d'une venue adroite, sont nombreux, de types et factures variés. Ils sont fréquemment associés à un grattoir en bout (*Fig. 2*, n° 1 et 6) ou encore à un parçoir (*Fig. 3*, n° 8). Les burins doubles sont rares. Si deux outils sont réunis sur un même silex, nous comptons (à l'inverse de certains auteurs) deux outils dans le tableau industriel.

Certaines pièces ont subi une préparation en vue semble-t-il d'un emmanchement (*Fig. 3*, n° 3 et 5; *Fig. 3*, n° 2 : les deux concavités de ce dernier outil pouvaient en effet servir à retenir un lien, à moins qu'elles ne constituent l'un des côtés de deux parçoirs courts).

Les burins peuvent être classés en : burins droits, les plus nombreux (*Fig. 2*, n° 2 et 9 et *Fig. 3*, n° 3); — burins d'angle à troncature non retouchée (*Fig. 2*, n° 1 et 11; *Fig. 3*, n° 2 et 5) ou retouchée (*Fig. 2*, n° 6 et *Fig. 3*, n° 14). Le n° 13 de la *fig. 3*, sur troncature très oblique, est une forme intermédiaire se plaçant à côté du burin droit; — burins transversaux; — burins plans (*Fig. 2*, n° 7 et 8); — burins à enlèvements inverses (*Fig. 2*, n° 3 et 13). Un examen rapide du profil du n° 13, *Fig. 2*, pourrait faire penser à un prototype de bec-de-perroquet. Mais la technique en est toute différente, il s'agit bien en réalité, d'un burin d'angle, assez épais, à enlèvements inverses. Quatre burins sont lourds, frustes, comme au Moustérien et moins soignés. même que la plupart de ceux de Fontmaure (*Fig. 2*, n° 10). Après

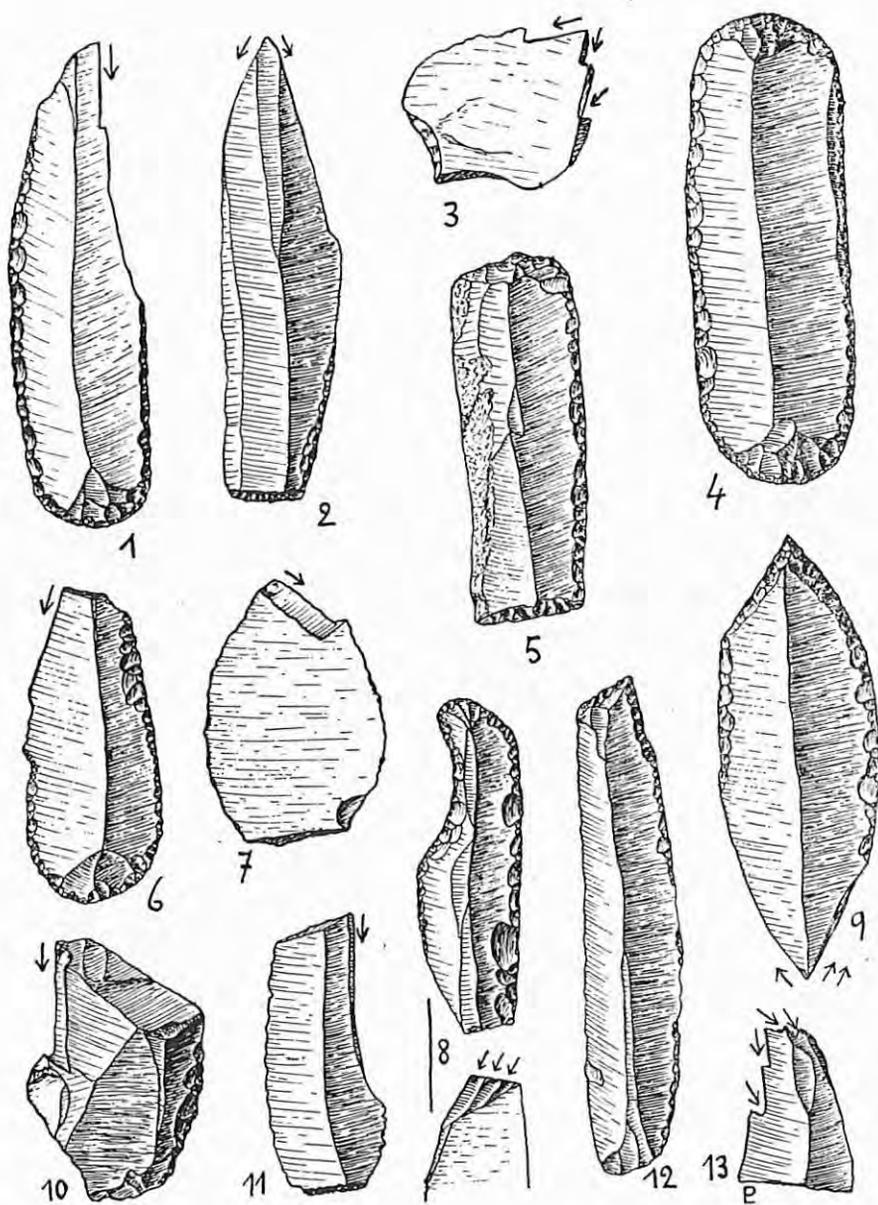


Fig. 2. — Nos 3, 6, 7, 10, 11, 13 : burins; 1, 2 : burins et grattoirs en bout; 4, 5 : grattoirs en bout; 8 : outil à encoche et burin; 9, 12 : pseudo-perçoirs. — Echelle : 2/3.

avoir hésité à les placer dans l'un ou l'autre des groupes, nous avons classé à part, 7 burins sous la rubrique : divers.

GRATTOIRS EN BOUT. — Ils sont simples (*Fig. 3*, n° 4), doubles (*Fig. 2*, n°s 4 et 5; *Fig. 3*, n° 11) ou associés à un burin droit (*Fig. 2*, n° 2), d'angle (*Fig. 2*, n°s 1 et 6), plan (*Fig. 2*, n° 8), à un perçoir (*Fig. 3*, n° 8) ou à un couteau du type de Châtelperron (*Fig. 3*, n° 10). Le grattoir est le plus souvent d'un bel arrondi, mais il est parfois à peu près rectiligne ou de forme irrégulière (*Fig. 2*, n°s 2 et 5; *Fig. 3*, n° 11). Un exemplaire présente une encoche proximale dont le rôle était peut-être de maintenir un lien destiné à consolider l'emmanchement (*Fig. 3*, n° 4). Nous avons déjà signalé 2 grattoirs en bout et 1 burin de la Madeleine, qui paraissent avoir été destinés à être emmanchés (9, p. 145, *Fig. 3*, n°s 11, 12 et 13).

PERÇOIRS. — Ils sont nombreux, de dimensions très variables, simples (*Fig. 3*, n°s 1, 6 et 9) et parfois associés à un grattoir en bout (*Fig. 3*, n° 8). Sur un petit silex sont associés 3 perçoirs (*Fig. 3*, n° 7). L'extrémité proximale d'un perçoir paraît avoir été accommodée pour la fixation, d'un côté par une encoche et de l'autre par un double enlèvement en forme de burin (*Fig. 3*, n° 1). Comparer à ce sujet le 3^e outil de la Madeleine (n° 13) ci-dessus signalé et une pointe des Vachons de Laroux (9, *Fig. 4*, n° 22 du niveau 3, p. 221). Cinq instruments peu effilés, trapus et robustes sont intermédiaires entre le perçoir et la pointe (*Fig. 2*, n°s 9 et 12; *Fig. 3*, n° 12).

LAMES. — Celles qui ont les bords lisses sont les plus nombreuses; d'autres sont retouchées sur un seul bord (*Fig. 3*, n° 17) ou sur les deux. Trois d'entre elles présentent un dos courbe abattu qui leur donne une morphologie semblable à celle des couteaux à dos de Châtelperron (*Fig. 3*, n° 10). Sur deux exemplaires qui tendent au contraire au type de la Gravette, le bord n'est abattu qu'à l'extrémité distale (*Fig. 3*, n°s 15 et 16).

Citons encore des encoches (*Fig. 2*, n° 8), de rayon très variable d'une pièce à l'autre, 1 ciseau, 1 grattoir caréné, des nucléi et des percuteurs constitués par des fragments de galets de quartz.

LAMELLES A DOS ABATTU. — Leur nombre est important au Magdalénien III, par exemple dans la couche I^m de Laugerie-Haute (6) située au-dessus de la couche I' du Magdalénien II à triangles, denticulés ou non, dont certains sont scalènes typiques et d'autres

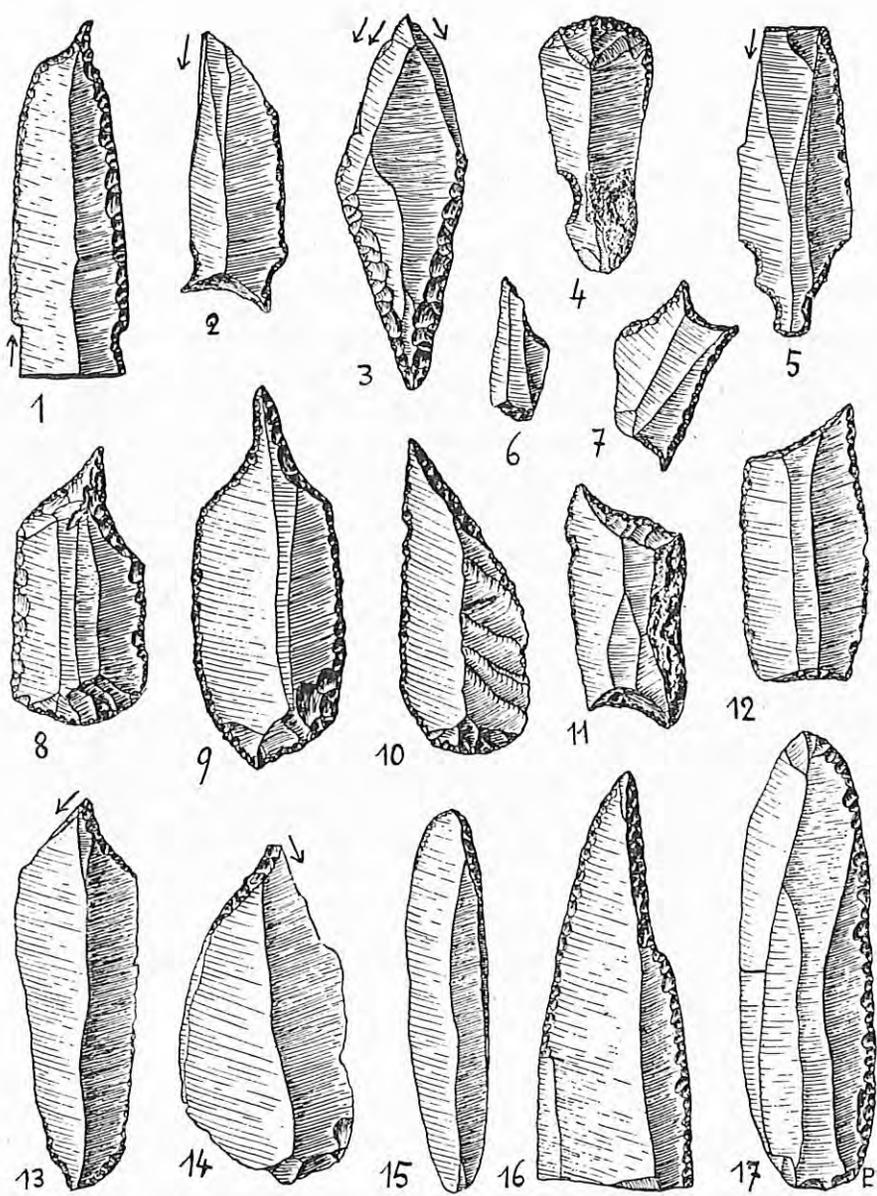


Fig. 3. — N^{os} 2, 3, 5, 13, 14 : burins; 4, 11 : grattoirs en bout; 1, 6, 7, 8, 9 : percuteurs; 12 : pseudo-perceur; 10 : couteau du type de Châtelperron; 15, 16 : lames rappelant le type de la Gravette; 17 : lame retouchée. — Echelle : 2/3.

en « tête de brochet » (1). Pour effectuer l'étude analytique des lamelles d'une façon aussi précise que possible, nous n'avons retenu que celles paraissant intactes (sauf une) et les avons rangées en différentes catégories :

A = Lamelles pointues (pointe mousse ou acérée), à bulbe de percussion conservé à l'extrémité proximale (*Fig. 4*, n^{os} 1 et 2).

A' = Lamelles pointues, à extrémité proximale rompue à angle droit (*Fig. 4*, n^{os} 3 et 4). En raison de la grande longueur par rapport à la largeur, de la plupart de ces pièces, on peut penser que la fracture a dû être intentionnelle, cherchant par exemple à éliminer un bulbe de percussion proéminent.

B = Lamelles pointues, à extrémité proximale tronquée par retouches, convexe (*Fig. 4*, n^{os} 5 et 6).

C = Lamelles pointues, à extrémité proximale tronquée par retouches, rectiligne (*Fig. 4*, n^{os} 7 et 8).

D = Lamelles à extrémité distale, tronquée, rectiligne. Le bulbe de percussion est conservé à l'extrémité proximale, ce qui empêche de la confondre avec l'extrémité distale pointue de celles du groupe C (*Fig. 4*, n^{os} 9 et 10).

D' = Lamelles à extrémité distale rompue à angle droit, l'extrémité proximale ayant conservé le bulbe de percussion (*Fig. 4*, n^{os} 11 et 12).

E = Lamelles aux deux extrémités tronquées par retouches, rectilignes (*Fig. 4*, n^{os} 13 et 14). Le grand bord abattu (*Fig. 4*, n^o 14 a) est parfois très légèrement plus court que celui qui lui est parallèle (b).

E' = Lamelles à une extrémité seulement tronquée par retouches, rectiligne, l'autre étant rompue à angle droit (*Fig. 4*, n^{os} 15 et 16).

E'' = Lamelles rompues à angle droit aux deux extrémités (*Fig. 4*, n^{os} 17 et 18).

On ne peut affirmer que les cassures des types D', E' et E'' soient intentionnelles, cependant comme ces lamelles sont par ailleurs morphologiquement identiques à celles des séries D et E, elles pouvaient remplir le même office. Nous avons éliminé toutes

(1) Les Magdaléniens II et III ayant été trouvés en superposition immédiate, on peut leur supposer une partielle contemporanéité, et ainsi il ne serait pas très surprenant de découvrir un jour, dans telle ou telle région, une stratigraphie occasionnellement inversée (le Magdalénien II surmontant le Magdalénien III).

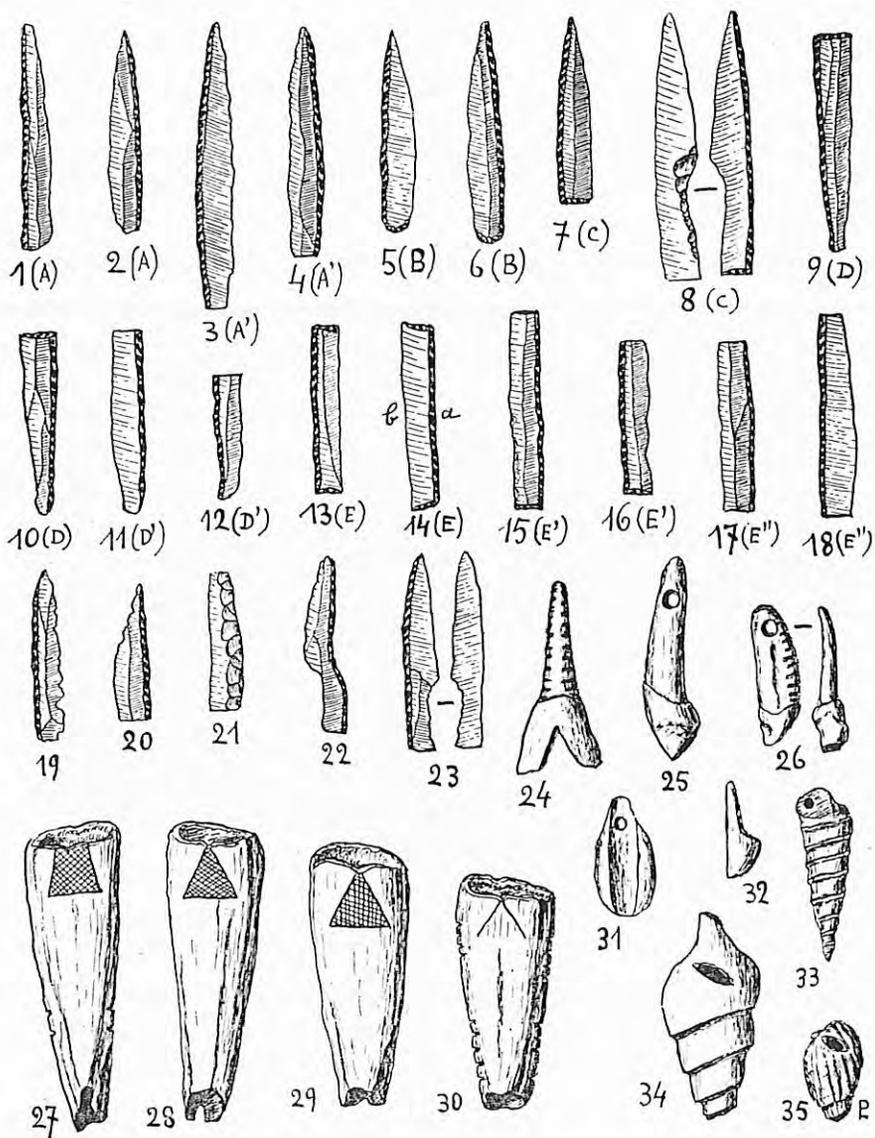


Fig. 4. — Nos 1 à 23 : lamelles à bord abattu; 24 à 26 : dents percées; 31 et 32 : pendeloques; 33 à 35 : coquillages percés; 27 à 30 : incisives de chevaux gravées. — Echelle : 2/3.

celles ne présentant pas une section franche et perpendiculaire au grand axe de la pièce, ces cassures étant vraisemblablement accidentelles.

Signalons aussi deux lamelles à petits denticules, produits peut-être par l'usage (*Fig. 4*, n^{os} 19 et 20), une autre à retouches ventrales plates, malheureusement brisée aux deux extrémités (*Fig. 4*, n^o 21). Enfin deux spécimens semblent présenter des aménagements pour emmanchement : l'un est en baïonnette (*Fig. 4*, n^o 22), forme peut-être fortuite; l'autre, qui présente de fortes analogies avec le n^o 8 de la *Fig. 4*, est à cran (*Fig. 4*, n^o 23), mais ici encore on ne peut éliminer complètement la possibilité d'accident.

Quels étaient les ancêtres de ces lamelles à bord abattu? Il semble hasardeux de rechercher leur origine dans des civilisations antérieures et plus risqué encore de parler des « Hommes aux Lamelles à Bord Abattu ». Une ressemblance morphologique ne doit pas faire conclure à une filiation : il peut s'agir seulement d'une convergence de formes, des besoins identiques à des époques différentes amenant la fabrication d'outils analogues.

Mais quels pouvaient donc être les usages de toutes ces lamelles? Certaines, pointues et bien équilibrées pour le tir, devaient être des pointes de trait. D'autres semblent désignées pour servir de canifs ou d'éléments de grands couteaux. En effet, si l'on met bout à bout les types A, E et D, on obtient une armature analogue à celle décrite par D. PEYRONY dans le Périgordien supérieur de la Ferrassie, couche K (5) outillage que nous avons retrouvé à Laroux, niveau 5 (8). Il faut aussi penser que les lamelles pouvaient servir à la chirurgie, au tatouage et à de multiples usages domestiques.

Industrie osseuse.

SAGAIES. — Elles constituent l'élément le plus caractéristique du niveau, le « fossile directeur ». Minces et assez courtes dans l'ensemble (*Fig. 5*, n^{os} 2 et 3; le n^o 1, *Fig. 5* est exceptionnellement grand) elles présentent le plus souvent une ou deux rainures. L'extrémité distale est généralement en « lame de couteau de table ». De telles sagaies caractérisent le Magdalénien III. A Laugerie-Haute (6) elles sont situées dans la couche I", surmontant le Magdalénien II (couche I") à sagaies plus fortes et à triangles scalènes. Au Placard elles se trouvent dans la couche 6, en superposition à la couche 5. Les sagaies de la couche 5 appartiennent

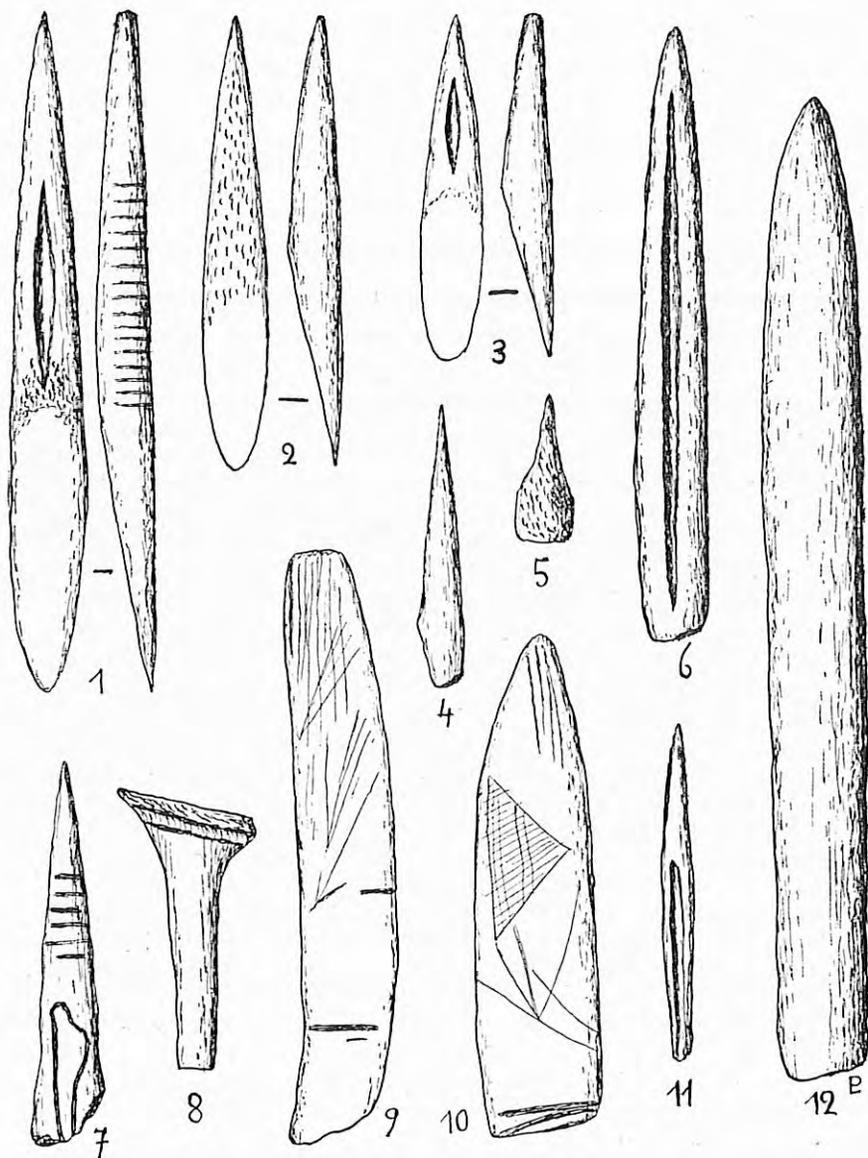


Fig. 5. — Nos 1, 2, 3 : sagaies; 4, 5, 7, 11, 12 : poinçons; 6 : poignard;
8 : bois de renne scié; 9, 10 : lissoirs. — Echelle: 2/3.

au Magdalénien II, leur « pointe ronde, se renforçant vers le milieu, devient très épaisse à la base, qui se termine toujours par un côté aplati et recouvert de coupures ayant le plus souvent la disposition de feuilles de fougères » (2, p. 255).

POINÇONS. — Certains sont robustes et allongés (*Fig. 5, n° 12*), mais la plupart sont de dimensions plus modestes (*Fig. 5, n° 4, 5, 7 et 11*).

POIGNARDS. — Une armature de poignard présente une profonde rainure (*Fig. 5, n° 6*). Il a été dit que les rainures de sagaies pouvaient avoir pour but de faire couler le sang de la victime. Mais un poignard ne reste pas dans la plaie. Ces rainures n'auraient-elles pas plutôt été destinées à recevoir un poison?

LISSOIRS. — L'un est en forme de coupe-papier et présente des traces de raclage sur une face (*Fig. 5, n° 9*). Sur un autre, scié à l'extrémité proximale, est gravé un triangle dont la surface est recouverte de traits fins (*Fig. 5, n° 10*). De semblables gravures schématiques existent aussi sur de nombreuses incisives de chevaux.

Citons encore des bois de renne sciés (*Fig. 5, n° 8*), un fragment de côte gravé de quelques signes géométriques qu'il serait peut-être imprudent de qualifier d'alphabétiformes et un autre présentant des traits parallèles.

INCISIVES DE CHEVAUX GRAVÉS. — Sur la face interne il a été gravé soit un triangle (*Fig. 4, n° 28 et 29*), ou plus rarement un trapèze isocèle (*Fig. 4, n° 27*). C'est toujours un sommet du triangle et la petite base du trapèze qui sont situés près du bord libre de la dent. Dans presque tous les cas, l'aire de ces figures géométriques est occupée par un quadrillage dont la régularité et la finesse des traits sont remarquables. Sur le n° 30 de la *Fig. 4*, 2 côtés d'un triangle seulement sont tracés : il s'agit peut-être d'un travail inachevé. Ces dents portent quelquefois deux ou plusieurs encoches symétriques sur les bords (*Fig. 4, n° 27 et 30*).

La signification de ces signes géométriques est pour le moment, énigmatique. Comme la racine des dents n'est pas perforée, il est peu probable qu'il s'agisse d'une ornementation pour éléments de colliers. Cependant le montage de ces incisives aurait pu être effectué par une technique inhabituelle. M. ROUSSEAU a signalé l'existence de 5 incisives de chevaux gravées, tout à fait analogues, dans le Magdalénien III de la grotte dite « Cave à Lucien Jacob », commune d'Angles-sur-l'Anglin (10).

Industrie lithique

Burins droits	74
Burins d'angle à troncature non retouchée	46
Burins d'angle à troncature retouchée	18
Burins plans	16
Burins transverses	7
Burins pseudo moustériens	4
Burins divers	5
Grattoirs en bout	64
Perçoirs	22
Pseudo perçoirs	5
Lames	30
Couteaux genre Châtelperron	3
Lames genre Gravette	2
Outils à encoches	8
Ciseau	1
Grattoir caréné	1
Lamelles (1)	75

Total : 381

(1) (Types A : 10; A' : 15; B : 4; C : 8; D : 3; D' : 3; E : 5; E' : 10; E'' : 12. De plus 5 autres lamelles sont décrites à part.)

Industrie osseuse et parure

Sagaies	16
Poinçons	13
Poignard	1
Lissoirs	14
Incisives de chevaux gravées	12
Dents percées, pour suspension	27
Pendeloques	7
Coquillages } fossiles	13
} actuels (Atlantique)	25

Fig. 6. — Tableau de l'industrie lithique et osseuse.

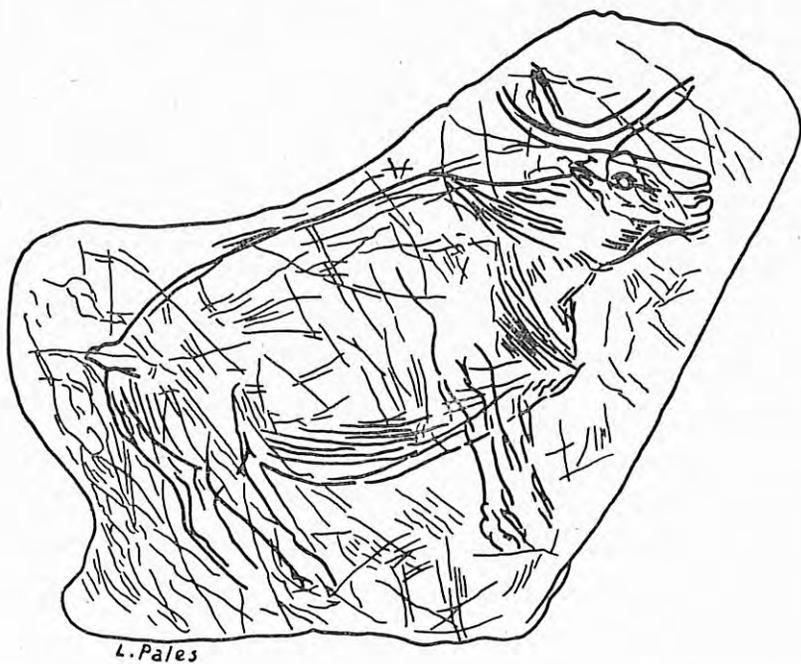


Fig. 7 et 8. — En haut, tête de félin. — Echelle : 5/4. En bas, renne. — Echelle : 2/3 (coll. Pradel, n^{os} 4 et 25 recto).

Parure.

Elle est abondante et variée. Les éléments les plus nombreux sont constitués par des incisives et canines à racine perforée. Elles sont parfois ornées de deux ou trois rangées d'incisions parallèles le long de la racine (*Fig. 4*, n^{os} 24 et 26). La couronne de l'une d'elles est échancrée en triangle (*Fig. 4*, n^o 24), le trou de suspension d'une autre n'est pas terminé. Il existe aussi quelques pendeloques en os ou en ivoire (*Fig. 4*, n^{os} 31 et 32), dont certaines sont ornées d'incisions parallèles ou d'un évidement (*Fig. 4*, n^o 31).

Des coquillages, fossiles ou actuels, présentent une perforation arrondie ou allongée pour suspension (*Fig. 4*, n^{os} 33 à 35). D'autres coquillages ne sont pas perforés; ils devaient constituer une réserve destinée à la parure et restée inemployée. M. G. CORDIER, à qui vont tous nos remerciements, a bien voulu déterminer les coquillages. Il a établi la liste suivante :

1. — Coquillages fossiles appartenant à l'étage Helvétique (Faluns); — *Arca turonica* (DUJARDIN) (2); — *potamides papaveraceum* (BASTEROT) (1); — *turitella bicarinata* (EICHWALD) (7); — *natica millepunctata* (LAMARCK) (1); — *drillia pustulata* (BROCCHI) (1); — *cypraea globosa* (DUJARDIN) (1); — *cantharus exsculptus* (DUJARDIN) (1).

2. — Coquilles actuelles (Atlantique). — *Pecten maximus* (LINNÉ) (2); — *nassa reticulata* (DESHAYES) (18); — *sipho Jeffreysi* (FISCHER) (3); — *chenopus pes-pelecani* (PHILIPPI) (1); — *Pectunculus glycimeris* (LAMARCK), fossile ou actuel (1).

Œuvres d'art.

Les parois de la grotte sont en calcaire spongieux qui se prêtait mal à la décoration. Le matériau employé pour les plaques gravées est un beau calcaire dur provenant très probablement d'un banc rocheux situé un peu au-dessus de la grotte. Ces dalles et plaquettes, de dimensions très diverses, sont exceptionnellement nombreuses à la Marche. Les gravures sur os et galets sont beaucoup plus rares. Les plaques gravées se trouvaient à tous les niveaux de la couche archéologique. Certaines portent des traces d'ocre, quelques autres ont subi l'action du feu. Le côté gravé était indifféremment tourné contre la terre ou en haut; quelquefois les 2 côtés étaient gravés. Si certaines gravures sont fort nettes, la plupart sont cependant indéchiffrables; on n'y voit que



Fig. 9 et 10. — En haut, tête de félin. Echelle : 5/4. — En bas, contours multiples superposés de bouquetin. Echelle : 1/1 (coll. Pradel, n^{os} 4 et 2).

des traits droits ou curvilignes très nombreux, des gravures superposées et particulièrement enchevêtrées, dont on ne peut saisir le sens.

Les plaquettes calcaires sont souvent brisées — intentionnellement semble-t-il, en raison du grand nombre de fractures —, ce qui complique encore la lecture, d'autant plus que les fragments se raccordant n'ont pu être toujours retrouvés.

Le chanoine J. BOUYSSONIE nous avait prêté son précieux concours pour le déchiffrement de quelques gravures. Par la suite le D^r L. PALES a bien voulu étudier tout notre lot de plaquettes au Musée de l'Homme où il dispose de moyens techniques très perfectionnés, particulièrement utiles pour l'étude de ces fins tracés. Il a pu aussi raccorder certains fragments de nos plaques à d'autres trouvés par les précédents fouilleurs.

Les quelques dessins que nous donnons sont tous dûs à la plume experte du D^r PALES — que nous remercions vivement de sa collaboration infiniment précieuse — et les photographies ont été exécutées dans son laboratoire du Musée de l'Homme. Les *Fig. 7* et *9* représentent un félin très lisible mais moins bien réussi que son congénère des Combarèlles. Le renne aux aguets (*Fig. 8*) est au contraire très bien traité; il convient de remarquer surtout son regard expressif et son attitude figée à l'arrêt. C'est avec les rennes de Limeuil, Saint-Marcel et Thaingen, une des très bonnes représentations magdaléniennes de cet animal. La *Fig. n° 10* représentant un bouquetin et des contours multiples superposés est caractéristique du style de la Marche. De nombreuses plaquettes en effet y sont surchargées de gravures superposées et l'on aimerait bien savoir comment les Magdaléniens arrivaient à éliminer les traits antérieurs pour ne retenir que le dernier travail effectué. Il s'agit là d'une question souvent posée mais à laquelle on ne peut répondre que par des suppositions. Les figurations humaines isolées sont nombreuses à La Marche. Il n'en est pas de même des groupes tels que celui des quatre personnages levant les bras (*Fig. 11* et *12*), attitude comparable à celle du « danseur » de MM. PÉRICARD et LWOFF (*Bull. Soc. préhist. fr.*, 1941, pp. 154 et 155, *Fig. 8* et *9*). Quant à la tête humaine de la *Fig. n° 13* elle est d'une très bonne facture réaliste, exceptionnellement rencontrée au Magdalénien dans les représentations humaines.

L'impression qui se dégage des nombreuses gravures de La Marche, c'est que si certaines sont d'adroites réalisations d'une

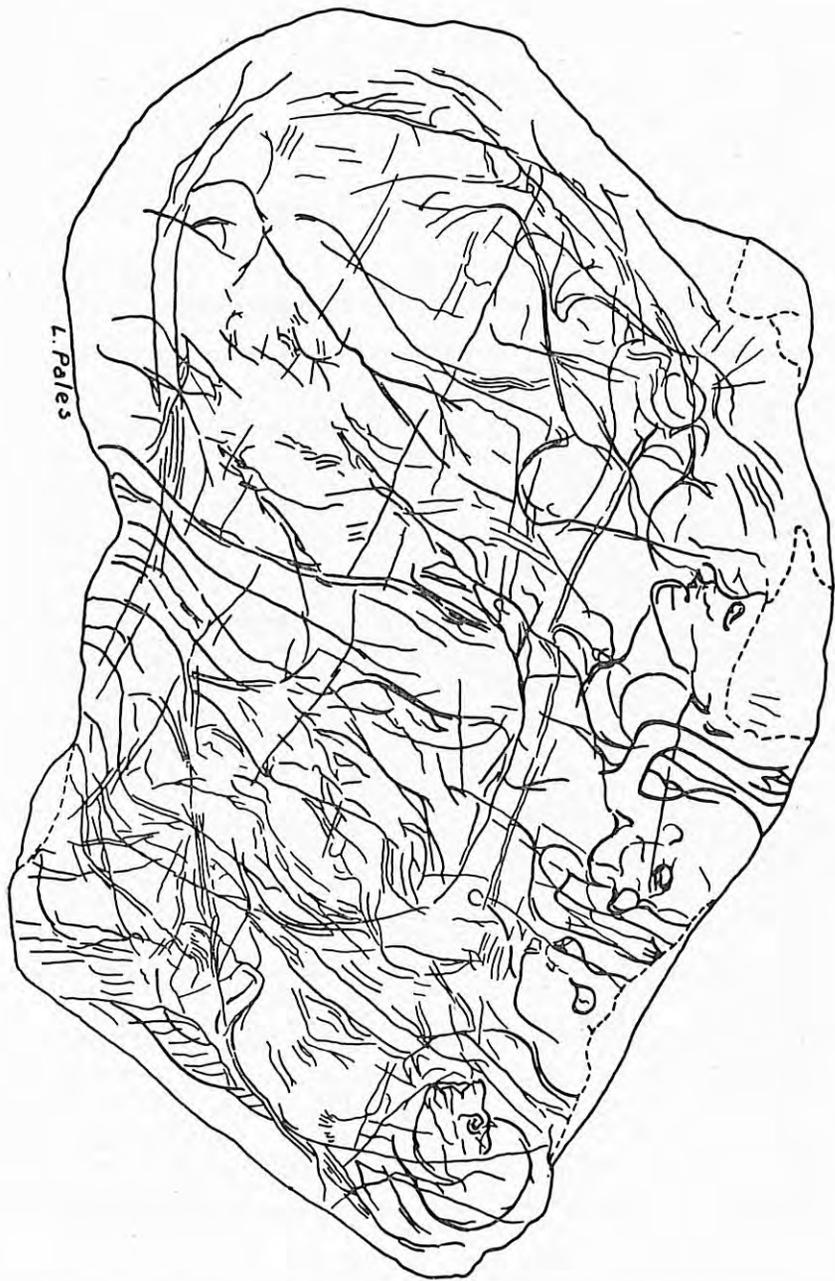


Fig. 11. — Figurations humaines et lacs indéterminé : les quatre sujets ont les bras levés. — Echelle : 1/1 (coll. Pradel, n° 58).

grande netteté, d'autres sont cependant d'une exécution moyenne ou médiocre, de multiples traits très enchevêtrés rendant de plus l'interprétation parfois délicate ou impossible.

Faune.

L'étude en est due à P. et J. Bouchud que nous sommes heureux de remercier ici.

« Le trait essentiel de la faune de La Marche réside dans l'extrême abondance des Chevaux, la présence des Bovidés, du Renne et du Saïga.

Les dents des premiers, classées par degré d'usure, montrent qu'un bon tiers proviennent de jeunes individus. On est en présence d'une répartition de chasse. Le nombre des débris osseux est très petit par comparaison avec celui des dents recueillies; dont plus des 5/8 portent des traces de l'action du feu; certaines sont fortement carbonisées. Le sont-elles accidentellement ou furent-elles brûlées volontairement par les Magdaléniens?

Le nombre des dents de Rennes est trop petit pour permettre d'étudier le problème des migrations animales et de l'habitat humain. Disons simplement que les dents recueillies se répartissent sur les mois d'hiver, de printemps (décembre à avril) et sur les mois d'été (juin à octobre). Il semble donc, *sous toutes réserves*, que le Renne et son chasseur vivaient en permanence dans la région. Nous retrouvons ainsi les résultats obtenus avec les gisements du Sud-Ouest français (1).

La faune de La Marche, par sa pauvreté en espèces, ne permet guère de tirer des conclusions climatologiques précises; toutefois, l'abondance des Equidés, la présence des Bovidés, du Renne et du Saïga suggèrent l'idée d'un milieu environnant de caractère step-pique et froid rappelant les plaines herbeuses de l'Asie Centrale.

Ursus spelaeus Rosènm. — 2 phalanges. — 4 incisives dont 1 latérale. — 1 molaire sup. g.

Canis lupus Lin. — 2 canines inf.

Meles meles Lin. — 2 mandibules provenant de sujets âgés. — 1 canine. — 1 débris de côte. — 1 fémur brisé. — 1 calcaneum.

Cervus elaphus Lin. — 1 incisive (douteuse). — 1 molaire inf. — 1 sabot.

Rangifer tarandus Lin. — Dentition : 3 prémolaires inf. PH₃ : 19/20 m (déc.-janv.), 20/21 m (janv. fév.) et 2 1/2 ans. — 3 prémolaires



Fig. 12. — Figurations humaines et lacis indéterminé: les quatre sujets ont les bras levés. — Echelle : 1/1 (coll. Pradel, n° 58).

inf. PM_1 : 21/22 m (fév. mars) 2 1/2, 6 et 7 ans. — 2 molaires M_1 et M_2 : 9/10 m (fév.-mars) et 4/5 ans. — 3 molaires inf. M_3 : 16/17 m (sept.-oct.), 22/23 m (mars-avril) et 3/4 ans. — 6 prémolaires sup. 20/21 m (janv.-fév.), 3/4, 4/5 et 6/7 ans. — 5 molaires sup. M_1 : 10/11 m (mars-avril), 21/22 m (fév.-mars), 22/23 m (mars-avril), 4/5 et 9/10 ans. — 1 molaire sup. M_2 : 2 1/2 à 3 ans. — 1 prémolaire sup. de lait, PM_1 : 13/14 m (juin-juillet).

1 vertèbre brisée. — 1 omoplate (cavité glénoïde). — 2 extrém. dist. de cubitus. — 7 extrém. dist. de canons antérieurs. — 1 semi-lunaire. — 2 têtes de fémurs. — 1 rotule — 1 astragale brisé. — 1 calcaneum. — 1 extrém. dist. de canons postérieurs. — 6 morceaux de canons ant. ou post. — 3 phalanges (1) ant. et post. — 1 phalange ant. (2).

Bovidae sp. 9 molaires inf. M_3 . — 5 molaires inf. M_2 . — 5 molaires inf. M_1 . — 1 prémolaire inf. PM_3 — 4 molaires sup. M_3 . — 1 molaire sup. M_2 . — 3 molaires sup. M_1 . — 2 prémolaires sup. — 1 prémolaire sup. PM_2 . — La moitié des dents provient d'individus jeunes.

Equus caballus Lin. — 78 incisives dont 57 ont subi l'action du feu. — 7 canines. — 21 molaires et prémolaires dont 13 sont brûlées, (individus âgés).

68 morceaux de mandibules se décomposant ainsi :

- 12 individus jeunes, dents non brûlées;
- 31 pièces dont 9 sont brûlées, individus assez jeunes;
- 24 pièces dont 19 sont brûlées, individus d'âge moyen;
- 1 fragment de mandibule non brûlé, individu âgé.

87 molaires et prémolaires supérieures se décomposant ainsi :

- 1 dent de lait carbonisée;
- 25 pièces dont 8 sont brûlées, individus jeunes;
- 15 pièces brûlées d'âge moyen;
- 27 pièces dont 19 sont brûlées, individus d'âge mûr;
- 19 pièces brûlées, individus âgés.
- 1 onciforme, 3 sésamoïdes. — 2 omoplates (cavités glénoïdes). — 3 canons antér. (extr. dist.). — 1 phalange antér. (1). — 2 phalanges ant. (2). — 1 sabot. — 3 canons post. (extr. dist.). — 1 phalange post. (1). — 4 phalanges post. (2).

Saïga tartarica Lin. — 1 morceau de mandibule. — 2 incisives. — 2 molaires sup. — 1 humérus, extr. dist. — 2 canons ant. et post. (extr. dist.). »

En ce qui concerne les restes humains, nous avons à signaler seulement la présence d'une molaire humaine jeune, qui a été exa-

minée par M^{lle} D. Ferembach, Attachée de Recherches au C.N.R.S. Cette dent, dont l'évolution n'est pas terminée présente cependant déjà des signes indubitables d'usure (1).

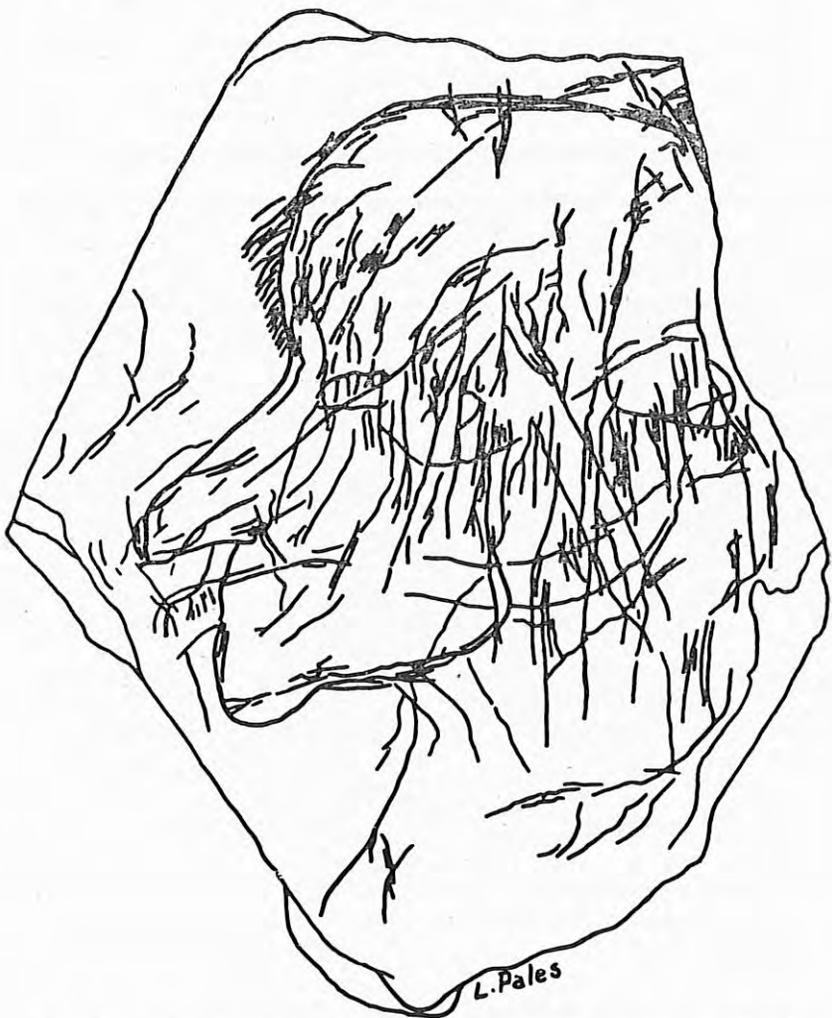


Fig. 13. — Tête humaine, profil gauche. — Echelle : 4/3 (coll. Pradel, n° 1, recto).

(1) Plus récemment, une autre dent a été découverte. Ces deux dents ont été étudiées par le Professeur Et. Patte dans l'*Anthropologie*, t. LXI, 1957, n° 3-4 : « Mandibule solutréenne et dents magdaléniennes recueillies par le D^r Pradel à Lussac-les-Châteaux ».

Comparaisons.

L'abbé Breuil a trouvé dans la grotte des Fadets, située en amont de la Marche, du Magdalénien III dans la rigole centrale (3, p. 186). Le Magdalénien III de la Cave à Jacob, découvert par L. Rousseau (10), présente des analogies évidentes avec la Marche. Les sagaies en particulier sont du même type et les incisives de chevaux gravées, s'y rencontrent aussi. A noter cependant que les plaques gravées y sont beaucoup moins nombreuses.

En dehors de la Vienne, le Magdalénien III existe en maintes régions. Nous nous bornerons à en citer quelques dépôts à titre d'exemple. En Charente, rappelons la Chaire-à-Calvin. Pour la Dordogne, D. Peyrony donne en 1949, une liste assez longue (7, p. 51). Les abris de Bruniquel sont bien connus, ainsi que la grotte des Fées à Marcamps et le Parpallo en Espagne.

Conclusions.

Le dépôt magdalénien de la Marche est essentiellement caractérisé par des sagaies à biseau simple et à rainures, des lamelles à bord abattu, des incisives de chevaux ornées et une particulière abondance de gravures sur plaques calcaires où les représentations humaines tiennent une bonne place.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BOUCHUD (J.). — Le Renne et le problème des migrations. *L'Anthropologie*, t. LVIII, juin, 1954.
- (2) MORTILLET A. DE). — La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées. Congrès préhistorique de France, deuxième session, Vannes, 1906, pp. 241-265.
- (3) PATTE (P^r E.). — Le Paléolithique dans le Centre-Ouest de la France, Masson, 1941.
- (4) PÉRICARD (L.) et LWOFF (S.). — La Marche, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *B. S. P. F.*, 1940, n° 7-8-9, pp. 155-180.
- (5) PEYRONY (D.). — La Ferrassie. *Préhistoire*, t. III, 1934.
- (6) PEYRONY (D. et E.). — Laugerie-Haute. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, mémoire 19.
- (7) PEYRONY (D.). — Le Périgord préhistorique. Publication de la Société historique et archéologique du Périgord, 1949.
- (8) PRADEL (D^r L.). — L'abri périgordien de Laroux, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *L'Anthropologie*, t. LIV (1950), n° 3-4. — Le Solutréen supérieur de la grotte de la Tannerie, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *B. S. P. F.*, 1950, n° 7-8. — Le Moustérien évolué de l'Ermitage. *L'Anthropologie*, t. L (1954), n° 5-6.
- (9) PRADEL (D^r L.). — Les variations humaines de l'outillage paléolithique. *Annales Fac. Lettres, Toulouse*, 1955, fasc. 3.
- (10) ROUSSEAU (L.). — Découverte et fouille d'un gisement du Magdalénien III. — Suzanne DE SAINT-MATHURIN et Dorothy GARROD. — La frise sculptée de l'abri du Roc aux Sorciers à Angles-sur-l'Anglin (Vienne), *L'Anthropologie*, t. LV, 1951, n° 5-6.

L'HABITAT NÉOLITHIQUE ET PROTOHISTORIQUE DES ROCHES

Commune de Videlles (Seine-et-Oise)

PAR

Gérard BAILLOUD



L'habitat néolithique et protohistorique des Roches, à Videlles (Seine-et-Oise), a été l'objet, depuis 1938, de nombreuses recherches plus ou moins suivies; de celles-ci, bien peu de choses ont été publiées jusqu'ici : la bibliographie se résume en effet en un article de nos collègues A. Cabrol et R. Robert (1), paru en 1945, et concernant leurs propres recherches sur ce site. Bien d'autres fouilleurs y ont cependant travaillé : nous connaissons l'existence de 7 collections comprenant des objets des Roches, et il en est certainement d'autres que nous ignorons. La présente publication résume les données que nous avons pu acquérir sur le site : 1° par l'étude d'un certain nombre de séries qui y ont été recueillies par d'autres fouilleurs, 2° par l'examen d'une coupe fossilifère, comportant plusieurs niveaux, visible dans la grande carrière des Roches, 3° par quelques sondages pratiqués par nous en différents points du site, avec l'autorisation de M. Vaufrey, Directeur de la 2° circonscription des Antiquités préhistoriques, dans le but d'étayer par des observations stratigraphiques l'étude typologique des trois collections que nous avons pu étudier.

Le site. — Le site des Roches est un des chaos rocheux si fréquents dans la région des sables et grès stampiens du Sud de la région parisienne. Le matériel archéologique provient de petites cavités situées sous la table de grès ou sous des blocs éboulés, ou le plus souvent d'étroites fissures séparant deux blocs éboulés. Quelques-unes des cavités ont pu être habitées occasionnellement par l'homme, ou lui servir de refuge, mais nous ne pensons pas qu'elles aient pu constituer un habitat normal, et cela est exclu

(1) CABROL (A.) et ROBERT (R.). — Fouille d'abris aux Roches, près la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1945, pp. 105-111.

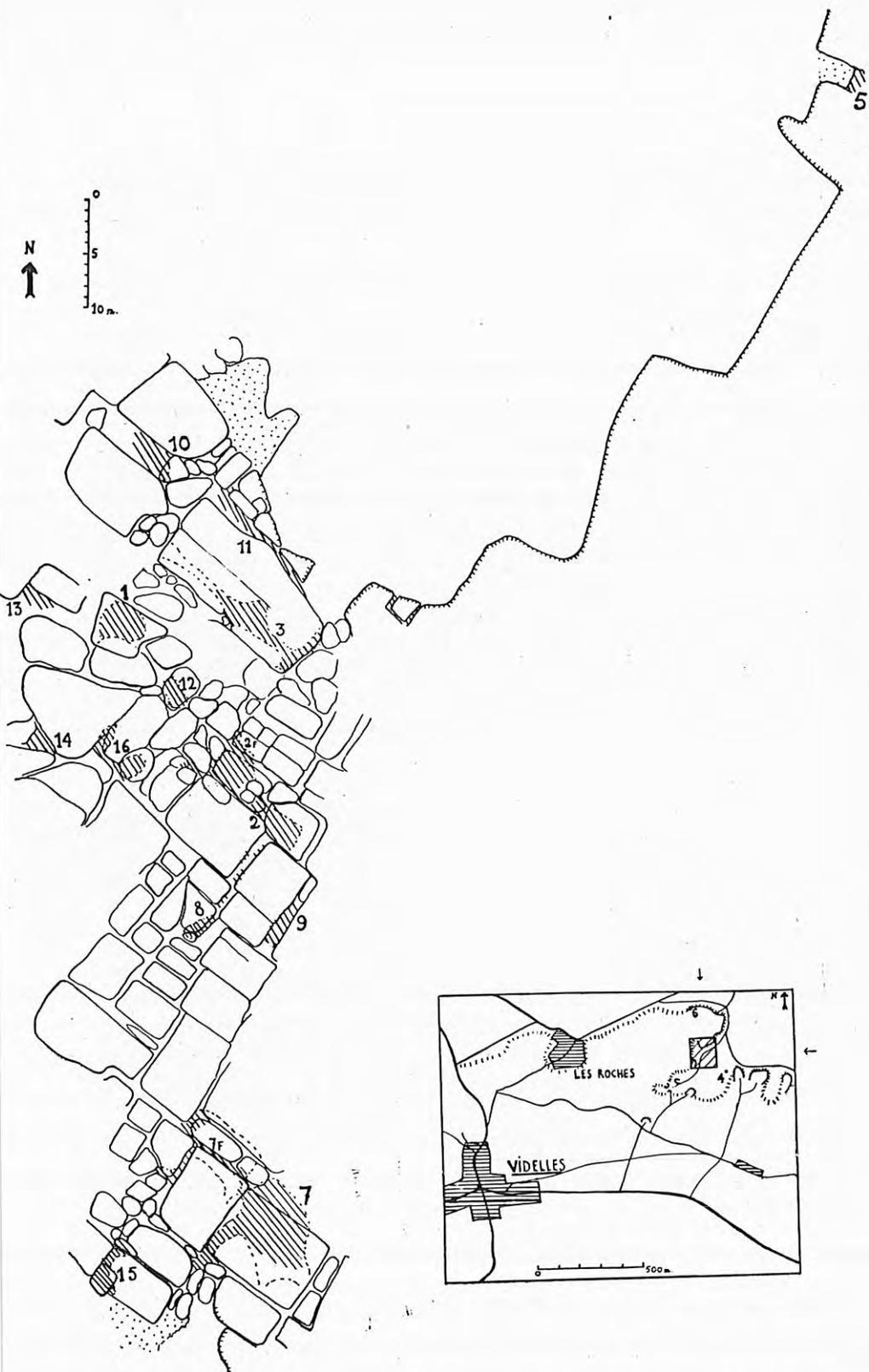


Fig. 1. — Videlles. Les Roches. Plan de situation et emplacement des différents locus étudiés.

pour des fissures dont la largeur ne dépasse parfois pas 50 cm. L'habitat devait se trouver sur le rebord du plateau surplombant la zone archéologiquement fertile du chaos, et le matériel rencontré dans ce dernier doit représenter les détritiques jetés par les villageois, ainsi que des déchets projetés dans les fissures par le lessivage du plateau par les pluies. Bien que le plateau n'ait pas été systématiquement exploré jusqu'ici, on peut présumer qu'il s'y élevait des cabanes à murs de branchages recouverts d'argile, car on retrouve dans les fissures de nombreux vestiges de crépi en terre cuite, ainsi que de sol d'argile battue et cuite; les fouilles exécutées jusqu'ici ont donc porté sur des « boîtes à ordures » plus que sur des habitats en place, ce qui explique qu'aucune structure n'ait pu être décelée. Nous décrirons sommairement les différents locus que nous avons pu étudier ou sur lesquels nous avons pu obtenir des renseignements utilisables, en conservant l'ordre dans lequel s'est fait notre recherche.

Locus 1. — Cavité sous un gros bloc de 6 × 7 m. L'endroit est inhabitable, à moins qu'on ne veuille s'y cacher. Il a été fouillé il y a plusieurs années; quelques tessons s'étagant du bronze ancien au Romain y ont été retrouvés, ainsi qu'un grand bronze de Faustine.

Locus 2. — Groupe d'abris sous blocs de part et d'autre d'une fissure, fouillés anciennement; nous avons vidé de ses déblais l'abri Sud-Est, sur une superficie de 2 × 1,80 m, et retrouvé au-dessous environ 40 cm de dépôts en place, surmontant de très grosses dalles effondrées; celles-ci étaient recouvertes de 5 à 10 cm de sable blanc stérile, puis de 35 cm de dépôts humiques contenant un matériel assez abondant du bronze ancien, avec quelques tessons S. O. M. à la base. L'épaisseur des dépôts fouillés antérieurement paraît avoir été de 60 à 90 cm. Tessons allant du bronze ancien au Romain dans les déblais, beau poinçon en os, fusaïole, fragment d'applique en métal (*Fig. 9*, n° 16). L'abri Nord-Ouest, très bas, semble n'avoir eu que peu de remplissage; dans les fissures le prolongeant, quelques tessons Chassey, S. O. M. et bronze. Au Nord-Est cet abri est surplombé par une fissure (2 F) encombrée de blocs, qui a pu être sondée en un point jusqu'à -140 cm. Remplissage sableux au sommet, devenant progressivement plus humique, puis de nouveau sable blanc (stérile) avec de gros blocs entre -130 et -140. Nombreux tessons depuis la surface jusqu'à -130; bronze moyen à romain jusqu'à -60; bronze moyen et ancien de -60 à -80; bronze ancien à peu près pur de -80 à -130; avec quelques tessons S. O. M. à la base.

Locus 3. — Cavité sous une grande dalle, fouillée par notre collègue Baudet peu après la dernière guerre. Quelques tessons de même provenance dans d'autres collections (S. O. M. à Romain).

Locus 4. — Site un peu à l'écart des précédents, à 200 m au Sud-Est. Dans une cavité très basse, quelques rares tessons de la fin de l'âge du fer et romains, à 20-30 cm de profondeur dans un sable blanc.

Locus 5. — Point fossilifère visible sur le front de la grande carrière des Roches; une très belle coupe de 2 m de large y a été observée entre deux blocs de grès. La stratigraphie est la suivante :

Couche A : 0-150 cm. Niveau argileux-sableux brun clair, totalement stérile.

Couche B : 150-180 cm. Niveau argileux-sableux brun-noir, avec nombreux blocs et galets de calcaire, surtout à la partie supérieure. Abondant matériel S. O. M., bronze moyen et récent, rares tessons romains; petite coupe carénée entière (*Fig. 3*, n° 22), écuelle biconique à languettes reconstituable (bronze moyen probable) (*Fig. 3*, n° 17) série de poids de tisserand en terre cuite de différents types (*Fig. 3*, n° 14 à 18), fusaïole (*Fig. 3*, n° 19), pointe de flèche en tôle de bronze (*Fig. 3*, n° 20), flèche tranchante à retouches grignotées en silex (*Fig. 3*, n° 21).

Couche C : 180-200 cm. Niveau argileux-sableux plus clair et moins caillouteux que le précédent, presque stérile.

Couche D : 200-240 cm. Niveau noirâtre, avec de gros blocs de grès et de nombreux blocs de calcaire brûlés. Céramique très abondante de type S. O. M., avec quelques éléments du bronze ancien tout au sommet et quelques rares tessons chasséens à la base. Grattoirs, flèche foliacée, hache polie en silex, poinçons en os, gaines de haches de types divers et ciseaux en corne (*Fig. 4*), faune très abondante.

Couche E : 240- . Sable jaune stérile (Stampien remanié). Le bas de la coupe est masqué par un gros talus d'éboulis.

Locus 6. — Coupe visible à l'extrémité Nord-Ouest de la grande carrière des Roches; sable gris-jaune visible sur 2,50 m de haut. A 150 cm ont été recueillis 8 tessons appartenant probablement au même vase (Chasséen très typique).

Locus 7. — Grande cavité sous la table de grès, connue localement sous le nom de « Trou des Roches » ou « Trou des Romains ». Nous n'y avons pas travaillé personnellement. Les couches super-

ficielles ont été fouillées avant la guerre. Plus récemment, des niveaux plus profonds ont donné un très beau matériel du bronze ancien, dont un vase entier (*Fig. 5*, n° 6), et de nombreux autres reconstituables, avec une belle série de cuillers; Quelques silex (grattoirs et racloirs). Dans les déblais et les terriers, tessons du bronze moyen au romain, monnaie de Postume.

Locus 8. — Sondage dans une fissure très étroite (50 cm), encombrée de nombreux gros blocs. Stratigraphie semblable à celle de la fissure 2 F. Grande hache polie en silex profondément brûlée, à -50. Aiguiseur en grès. Faune assez abondante.

Locus 9. — Fissure de 1 m de large, fouillée sur environ 2 m de longueur. Remplissage humo-sableux jusqu'à 130 cm, surmontant quelques centimètres de sable blanc stérile, puis de gros blocs effondrés. Faune et matériel archéologique abondants. Bronze moyen dominant entre 0 et 60 cm (avec romain, fer (?) et bronze ancien), bronze ancien et moyen mêlés de 60 à 80 cm, bronze ancien à peu près pur de 80 à 130 cm. Hache à rebords et poinçon en bronze à 50 (*Fig. 6*, n° 15 et *Fig. 9*, n° 13).

Locus 10. — Fissure de 2 m de large, mais encombrée de nombreux blocs. Un sondage limité a montré que les couches archéologiques y étaient beaucoup moins puissantes que dans les fissures plus proches du bord du plateau. Stratigraphie observée : 0-50 : sable brun humifère, tessons peu abondants, appartenant au bronze moyen et peut-être à l'âge du fer. 50-80 : sable humifère noirâtre foncé, tessons assez abondants identiques à ceux de la couche supérieure. Meule vers 70. A partir de 80, sable blanc stérile.

Locus 11. — Fissure encombrée de blocs, fouillée superficiellement. Tessons du bronze moyen au romain, un petit bracelet ouvert en bronze, à section rectangulaire (*Fig. 9*, n° 12).

Locus 12. — Petit couloir sous bloc. Tessons du bronze ancien au romain.

Locus 13. — Assez loin du rebord du plateau; quelques tessons dispersés dans un sable blanc.

Locus 14. — Entonnoir entre gros blocs, sondage arrêté par des dalles vers 40. Poterie assez abondante du bronze moyen. Une meule entière et plusieurs fragments. Fragment d'outil perforé en bois de cerf, hache polie cassée en silex, racloir en grès.

Locus 15. — Étroit couloir entre deux blocs. Tessons du bronze moyen au romain, plusieurs fusaïoles.

Locus 16. — Deux petits entonnoirs entre gros blocs, dont l'un a pu être sondé jusqu'à 70. Tessons presque exclusivement du bronze moyen. Hache polie en silex.

On remarquera que les sites les plus riches sont situés en bordure du plateau, et que les trouvailles se raréfient considérablement à plus de 3 m de celui-ci.

Etude typologique. — Les dépôts étant seulement stratifiés en gros, mais aucun niveau stérile ni aucune séparation tranchée n'isolant les diverses couches les unes des autres, il importe de combiner l'étude typologique des matériaux avec les données stratigraphiques à tous moments. Nous examinerons les diverses civilisations représentées dans l'ordre chronologique.

Chasséen. — Il est représenté par un vase isolé au locus 6, et quelques tessons à la base des locus 5 et 2. Le premier de ces documents est une marmite sphérique en poterie noire lustrée, de très bonne qualité et absolument semblable au Chasséen classique

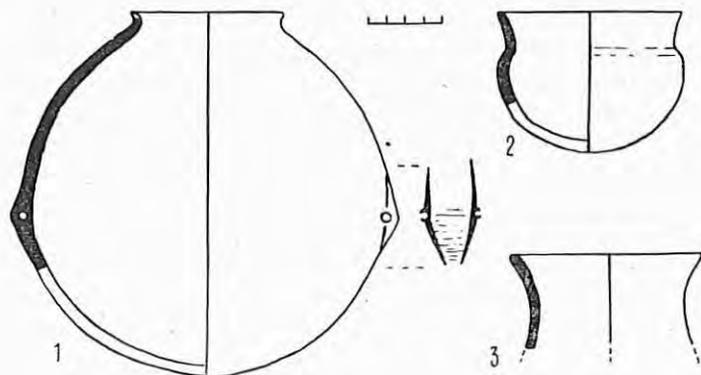


Fig. 2. — Videlles. Les Roches. Céramique chasséenne, éch. : 1/4.

du Midi; elle portait sur la panse deux (ou quatre) anses également très typiques du Chasséen du Midi : rubans appliqués sur la paroi du vase, avec perforation mi-partie dans l'anse et dans la paroi (*Fig. 2*, n° 1). Ce type est très rare dans le bassin parisien, où nous en connaissons cependant un exemplaire à Nermont (Yonne). Par ailleurs, une seule forme peut être déterminée avec certitude : c'est un petit bol à épaulement, d'un type classique dans tout le Chasséen français (*Fig. 2*, n° 2). Notons que toutes les cuillers que nous avons vues appartiennent ici au bronze et non au Chasséen.

Seine-Oise-Marne. — Cette civilisation est représentée par quelques tessons tout à la base du remplissage des abris 2 et 3, et par un très important ensemble du locus 5, couche D (en place et pur) et couche B (remanié et mélangé à du matériel plus récent). Bien que la couche D soit apparemment homogène, les matériaux provenant des zones inférieures, moyenne et supérieure ont été recueillis séparément; cette manière de procéder a conduit à des résultats intéressants. La partie inférieure et la partie moyenne de la couche D contiennent une céramique formant un tout parfaitement homogène, sans aucune intrusion antérieure ni postérieure : c'est une poterie très épaisse, presque toujours très insuffisamment cuite et se désagrégant facilement (mais parfois bien cuite), de teinte grise ou rose clair, lissée sommairement, souvent avec un bouchon d'herbes. Bien que nous ayons les débris de nombreux vases, une seule forme est représentée : le « pot-de-fleur » à fond plat, de grande ou moyenne dimension. La seule variété est dans les rebords, qui peuvent être droits, rentrants, ou légèrement évasés avec une petite gorge au-dessous de l'embouchure. Toutes les formes représentées (*Fig. 3*, n^{os} 1, 2 et 4) sont déjà connues dans les sépultures S. O. M. du bassin parisien, et il apparaît qu'il existe une identité complète entre la poterie domestique et la poterie funéraire de cette civilisation. L'absence totale de moyens de préhension ou de mamelons décoratifs est à noter (comme dans les tombes S. O. M. également); aucune trace de décoration non plus. L'industrie lithique associée comporte une hache polie en silex, plusieurs grattoirs (sur éclat ou sur bout de lame) (*Fig. 3*, n^{os} 6 et 5), un perçoir court sur éclat épais (*Fig. 3*, n^o 9), un grand fragment de poignard sur lame peu épaisse (*Fig. 3*, n^o 7), une scie, une flèche foliacée uniface bien retouchée (*Fig. 3*, n^o 8), ainsi que de nombreux déchets de taille. L'industrie de l'os et de la corne présente un intérêt tout spécial : outre 2 poinçons en os (*Fig. 3*, n^o 3) un manche de petit outil (*Fig. 3*, n^o 10) et un ciseau sur bois de chevreuil (*Fig. 4*, n^o 4), elle comporte cinq gaines de hache (fragmentées) appartenant à deux types différents : trois gaines à talon en bois de cerf, sans ailette, proviennent de la partie inférieure de la couche D (*Fig. 4*, n^{os} 2 et 3); deux gaines à trou transversal en os proviennent de la partie moyenne de cette même couche (*Fig. 4*, n^o 1). La présence de gaines à tenon dans un contexte S. O. M. est intéressante, d'autant plus que celles-ci sont rarissimes dans le bassin parisien; outre quelques pièces de dragages, on ne peut guère citer qu'une gaine de Fort-Harrouard (dans un contexte chasséen), et celles plus frustes de l'habitat S. O. M. du Pré-à-Vaches (Morains, Marne), où le type à soie et

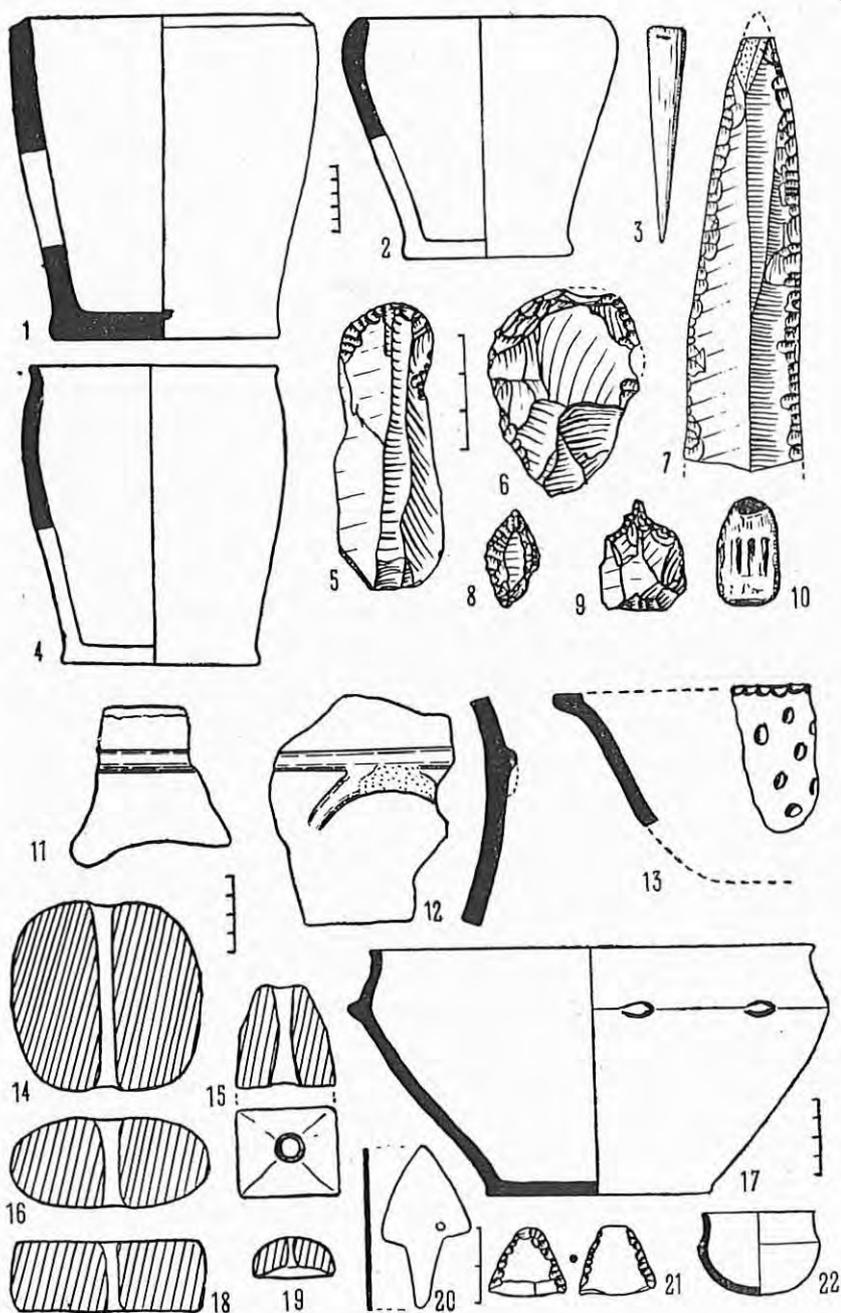


Fig. 3. — Videlles. Les Roches. Locus 5. 1 à 10 : couche D (civilisation de Seine-Oise-Marne); 1, 2, 4 : céramique, éch. 1/6; 3 : os; 5 à 9 : silex; 10 : corne, éch. 1/2; 11 et 12 : éboulis, céramique, éch. 1/4; 13 à 22 : couche B; 13 à 19, 22 : céramique, éch. 1/4; 20 : métal, éch. 1/2; 21 : silex, éch. 1/2.

le type à douille transversale sont également tous deux représentés (2). La gaine à talon n'a par contre jamais été trouvée dans une tombe S. O. M., alors que le type à trou transversal y abonde. La différence entre les deux types peut n'être que d'ordre technologique (emmanchement à soie pour les haches de travail et à douille transversale pour les haches de combat), mais la différence chronologique qui est suggérée ici paraît bien être confirmée par ailleurs (3).

La céramique S. O. M. que nous avons décrite persiste dans la partie supérieure de la couche D (et jusque dans la couche B), mais on y voit apparaître en outre d'autres types de poterie; une céramique rougeâtre et bien cuite est représenté par un pot-de-fleur à languettes (*Fig. 5*, n° 8), une poterie rose-noir lissée et lustrée par les fragments d'un bol à fond rond analogue à ceux figurés (*Fig. 6*, n°s 2 et 3); ces deux types sont abondamment représentés dans les niveaux inférieurs des locus 2, 7, 8 et 9, et appartiennent au bronze ancien. C'est peut-être également à ce niveau qu'il faut rattacher deux tessons trouvés dans le talus d'éboulis au pied de la coupe, mais dont l'équivalent n'a pas été retrouvé ailleurs. Ces pièces, en poterie rouge bien cuite, à coups de feu noirs, sont décorés de cordons horizontaux en relief, et pour l'une d'entre elles d'un bourrelet en croissant (*Fig. 3*, n°s 11 et 12); le seul parallèle à cette décoration que nous connaissons dans le Bassin parisien est fourni par quelques tessons de l'allée couverte d'Argenteuil II, que J. Arnal considère comme typiques d'une civilisation « argenteuillienne » d'âge chalcolithique (4).

Bronze ancien. — La présence d'un très abondant matériel du bronze ancien a été une des révélations les plus intéressantes des fouilles de Videlles. Cet horizon est en effet à peu près inconnu dans le Bassin parisien, où aucune sépulture ne peut lui être attribuée. Dans les fissures et abris proches du rebord du plateau (2, 7, 8, 9) on rencontre constamment les vestiges de cette période depuis 60 jusqu'à 130 cm, avec rares tessons S. O. M. à la base, et bronze moyen à romain au-dessus. Au locus 5, le bronze ancien est mal représenté, mais quelques pièces typiques ont été retrouvées à la partie supérieure de la couche D, entre S. O. M. (D inf. moyen) et bronze moyen (dominant dans la couche B). Le mobilier est pres-

(2) Fouilles Brisson, Musée d'Épernay. Inédit.

(3) Par exemple par deux curieuses gaines à tenon, réutilisées en gaines à douille transversale, provenant de Chalain (Musée de l'Homme) et de Chassey (Musée d'Autun).

(4) J. ARNAL. — Le chalcolithique, in *Les grandes civilisations préhistoriques de la France*, S.P.F., 1954, p. 98.

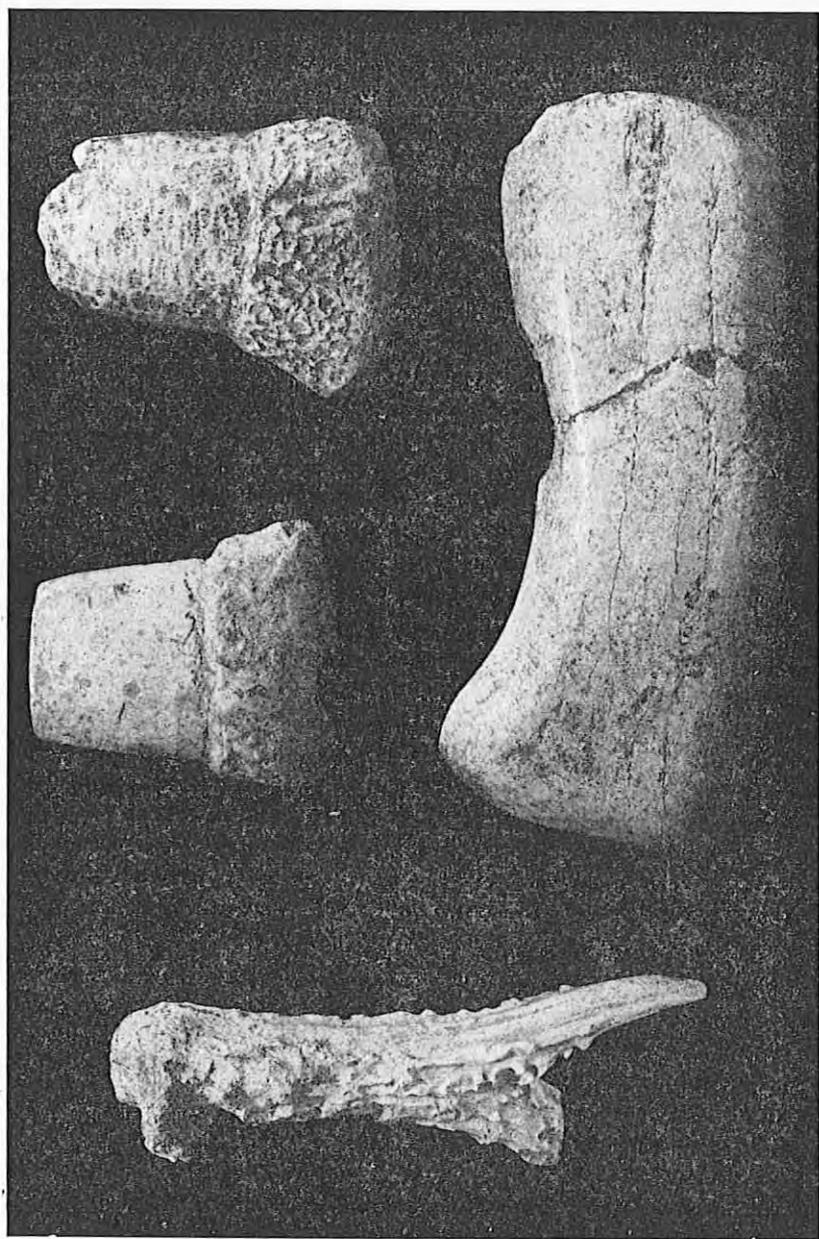


Fig. 4. — Videlles. Les Roches. Locus 5, couche D (civilisation de Seine-Oise-Marne). 1 : gaine à douille transversale en os; 2 et 3 : gaines à tenon en bois de cerf; 4 : ciseau sur bois de chevreuil, éch : env. 2/3.

que uniquement céramique, avec un peu de silex, d'os et de corne travaillés, une ou deux pièces en métal, et une faune abondante.

La céramique comprend techniquement deux types : le premier (classe A) est une poterie montée au colombin, dégraissée au quartz ou au calcaire (les deux souvent mélangés), bien cuite, à surface rougeâtre mal lissée et souvent encore rugueuse; le second (classe B) est également bien cuit, à dégraissant de quartz, mais généralement plus fin, avec une belle surface lissée et lustrée, de couleur noire, rouge, brune, beige, orangée ou jaune. Ces deux types sont toujours associés et n'appartiennent qu'à la période considérée. Les formes comprennent :

1°) Des pot-de-fleurs évoquant les formes S. O. M., mais toujours pourvus de languettes ou de mamelons de préhension (alors qu'il n'y en a jamais dans S. O. M.) (*Fig. 5*, n^{os} 1 à 3, 5, 6, 8). Les grands vases sont normalement pourvus de 2 languettes opposées, les petits de 4 tétos. Tous ces pots appartiennent à la classe A.

2°) Des bols hémisphériques, très abondants; ils appartiennent presque tous à la classe B (*Fig. 6*, n^{os} 2 et 3), mais parfois à la classe A (*Fig. 5*, n^o 7).

3°) Des vases biconiques à fond plat; de formes très variées (*Fig. 6*, n^{os} 1, 5, 7, 9). Ils sont sans anses, ou très rarement pourvus d'une grande anse en ruban. La carène peut être vive (*Fig. 6*, n^o 5), ou à peine marquée. Tous ces vases sont de la classe B, sauf le pot n^o 14 de la *Fig. 5*, qui représente un compromis entre le pot-de-fleurs et le vase biconique.

4°) Des cuillers et des louches, qui sont nombreuses, et appartiennent indifféremment à la classe A ou B (*Fig. 5*, n^{os} 4, 9, 12, 13; *Fig. 6*, n^{os} 4, 6, 8). Cabrol et Robert avaient déjà publié une planche de ces pièces, en les attribuant au néolithique.

La fusaïole en terre cuite existe, mais elle est rare.

La décoration est exceptionnelle; un seul type a été observé : c'est le décor en coup d'angle, uniquement sur vases de la classe A. Il orne parfois des rebords (*Fig. 5*, n^o 2 et 10); sur deux pots seulement, il couvre toute la surface du vase, qui est comme écorché (cf. Harrouard II et Roucadour A 1) (*Fig. 5*, n^o 2).

Le mobilier non-céramique est assez indigent; en silex, il y a beaucoup de déchets de taille, mais peu de bonnes pièces : quelques grattoirs et raclours transversaux (*Fig. 6*, n^{os} 11 et 12), quelques scies sur éclats quelconques, de rares fragments de poinçards à section épaisse en « barre de chocolat » (*Fig. 6*, n^o 13); la hache polie, en silex ou en grès, est encore d'usage courant (*Fig. 6*, n^o 14). En os, on peut citer quelques poinçons, retouchoirs

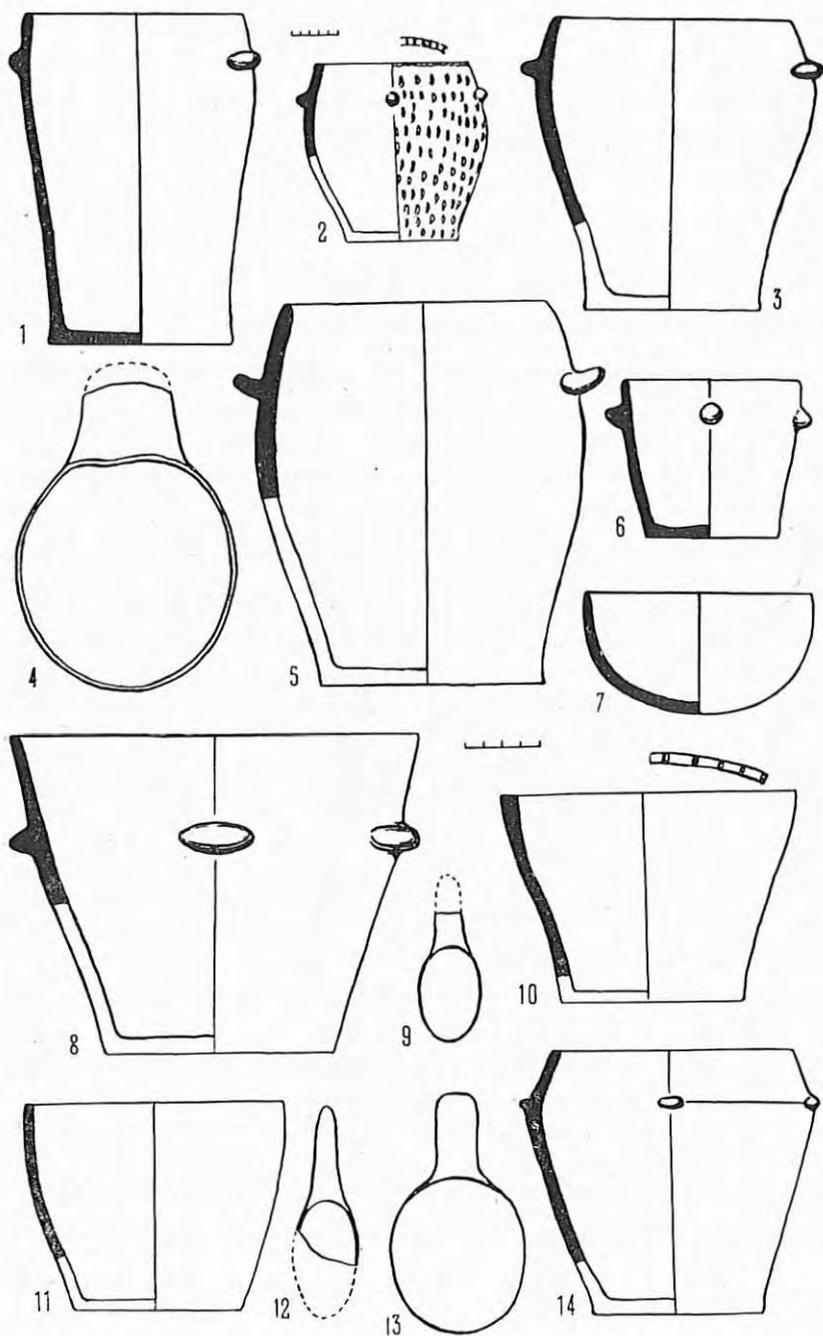


Fig. 5. — Videlles. Les Roches. Céramique du bronze ancien, classe A
 1 à 3 : éch. 1/8 ; 4 à 14 : éch. 1/4.

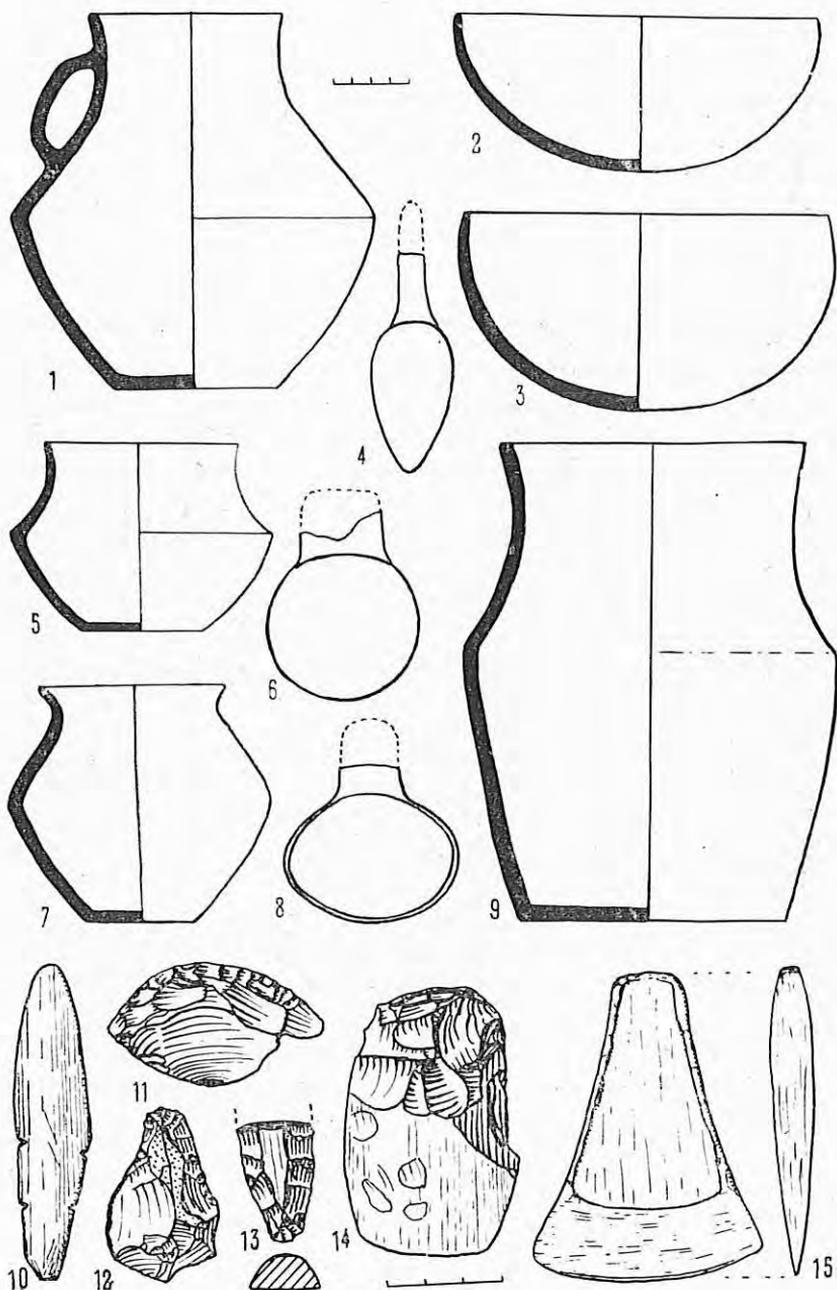


Fig. 6. — Videlles. Les Roches. Céramique et outillage du bronze ancien.
 1 à 9 : céramique, classe B, éch. 1/4; 10 : os, éch. 1/2; 11 à 14 : silex,
 éch. 1/2; 15 : bronze, éch. 1/2.

ou lissoirs, dont l'un présente une double série d'encoches symétriques pour l'emmanchement (*Fig. 6, n° 10*). Le bois de cerf a fourni un ciseau sur extrémité d'andouiller et une « navette »; les gaines de hache ont complètement disparu. De grandes défenses de sanglier ont peut-être été utilisées comme outils. Une seule pièce en métal peut être attribuée au bronze ancien en toute certitude, encore qu'elle ne provienne pas d'un niveau à matériel homogène : c'est une hache en bronze à légers rebords, obtenus par martelage, qui provient du locus 9 (*Fig. 6, n° 15*); au même niveau se trouvait un poinçon en bronze, non typique d'une période précise (*Fig. 9, n° 13*).

Bien peu de choses peuvent être mises en parallèle avec le matériel que nous venons de décrire dans le bassin parisien; dans le niveau II de Fort-Harrouard il existe certainement l'équivalent de notre classe A; mais il n'est pas certain que ce niveau soit bien homogène, et la poterie décorée dans le style d'Er-Lannic, dont il n'y a aucune trace à Videlles, pourrait être sensiblement plus ancienne. Hors du bassin parisien, si aucun ensemble totalement identique ne nous est connu, les analogies sont nombreuses avec les matériaux chalcolithiques et bronze ancien de l'Ouest de la France. Les pot-de-fleurs à languettes et boutons évoquent de très près la poterie chalcolithique du massif armoricain et du Centre-Ouest (type Vienne-Charente ou type de Chenon) ou des types analogues aux nôtres se rencontrent depuis les îles anglo-normandes (4) jusqu'en Gironde (6). Les bols hémisphériques sont une forme qui persiste dans tout le chalcolithique de l'Ouest (alors, qu'elle est absente dans celui du bassin parisien), et qui se retrouve au bronze ancien (7). Les vases biconiques apparaissent dès le chalcolithique armoricain (8) et abondent dans le bronze ancien de tout l'Ouest de la France; le vase à grande anse en ruban (*Fig. 6, n° 1*) évoque particulièrement la céramique du bronze armoricain. Toutes les affinités du bronze ancien de Videlles s'orientent donc vers l'Ouest, alors qu'aucun parallèle n'existe avec le bronze ancien d'Alsace, ni celui du Jura où abondent les cordons en relief.

(5) Cf. KENDRICK et HAWKES. — *The archaeology of the channel islands*, 2 vol., 1928-1939, passim, et en particulier le tumulus de la Houghe Manger à Jersey, à mobilier homogène.

(6) FERRIER. — *La préhistoire en Gironde*, Bordeaux, 1938, p. 216.

(7) Par exemple à La Viaube (Vienne) : Taillet, la station protohistorique de la Viaube, *Congrès préhist. fr.*, Strasbourg, 1953, p. 615, pl. IV, n° 7.

(8) KENDRICK et HAWKES. — *Loc. cit.* En particulier à Ville-es-Nouaux (Jersey) et La Varde (Guernesey). Un seul parallèle dans le bassin parisien aux Mureaux (S.-et-O.) : VERNEAU, *l'Anthropologie*, 1890.

Bronze moyen et récent. — Une série céramique assez importante appartenant à la « civilisation des tumulus » (que nous préférons appeler civilisation de Haguenau) du bronze moyen et récent a été recueillie aux Roches (9). On en trouve les traces dans pratiquement toutes les fissures du chaos, depuis la surface jusque vers 80 cm. Dans la plupart des cas, ces matériaux ne se présentent pas sous l'aspect d'un ensemble pur, mais sont mêlés à de la céramique du bronze final, peut-être de l'âge du fer, et du gallo-romain. Le tri typologique doit intervenir pour séparer ces divers éléments, et il est, pour la poterie d'usage, de nombreux cas que nous n'avons pas osé trancher. Nous en réservons l'examen pour la fin de cette étude. Au locus 5, la majorité du matériel recueilli dans la couche B appartient au bronze moyen et récent, mais ici non plus il n'y a pas homogénéité complète, et l'on trouve également quelques tessons plus anciens et plus récents. Quant à l'industrie lithique et osseuse attribuable aux périodes étudiées ici, elle est extrêmement peu abondante; on trouve des éclats de silex et de grès, mais guère de bonnes pièces (quelques grattoirs cependant); il y a encore quelques haches polies en silex de bonne qualité (locus 8, 14 et 16), des aiguisoirs en grès, et quelques outils en corne qui ne sont représentés que par des fragments.

La céramique grossière est représentée en abondance, mais difficile à isoler de celle des périodes plus récentes; on peut certainement lui attribuer une poterie d'épaisseur moyenne, de couleur noire, brune ou rouge, dégraissée au quartz, bien cuite et parfois ornée de cordons impressionnés ou d'impressions faites sur le vase même. Les formes reconstituables sont rares; citons cependant une écuelle à large rebord plat, pourvue de languettes de préhension et ornée d'une ligne d'impressions faites avec le bout du doigt (*Fig. 7, n° 1*). La céramique fine est beaucoup plus facile à identifier: c'est une belle poterie lustrée, plus fine que celle du bronze ancien, dégraissée au quartz et bien cuite, de teinte noire, rouge, chamois, brune ou grise. Formes et décors sont entièrement superposables à ceux de la belle série fournie par les tumulus de la forêt de Haguenau, en Alsace (10). Les formes reconnues comprennent: des cruches à anse unique, très caractéristiques et toujours décorées (*Fig. 7, n°s 5 à 7*), des écuelles évasées à fond rond ombiliqué (*Fig. 7, n° 3*), des écuelles à anse unique et fond plat (*Fig. 7, n° 4*), des bols à profil en S et fond rond, des bols à épaulement et fond

(9) Nous emploierons ici les termes de bronze récent et de bronze final dans l'acception qu'en a proposée J. J. Hatt, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1954, p. 383.

(10) F. A. SCHAEFFER. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau, I, Les tumulus de l'âge du bronze*, Haguenau, 1926.

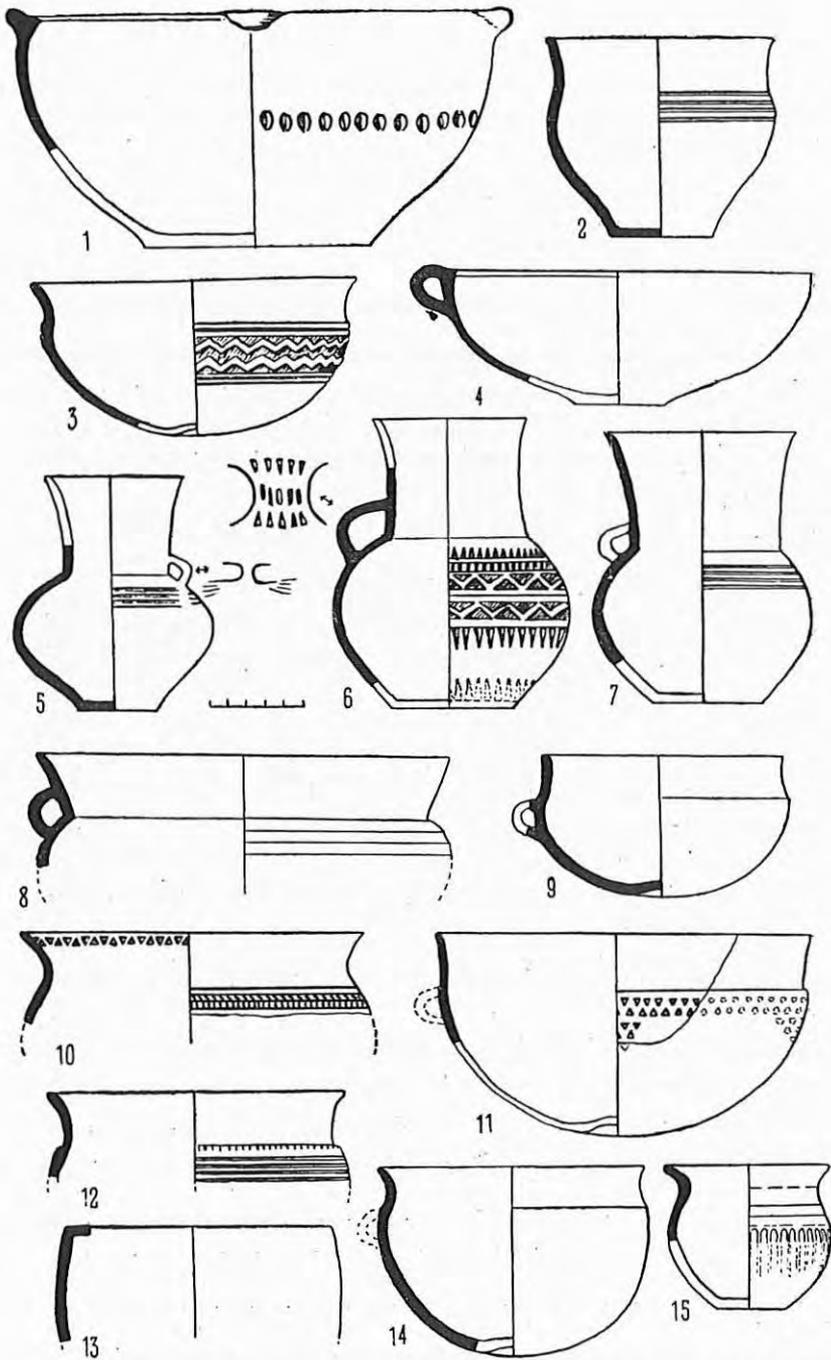


Fig. 7. — Videlles. Les Roches. Céramique du bronze moyen et récent, formes, éch. 1/4.

rond ombiliqué (*Fig. 7, n^{os} 9 et 11*), des gobelets à fond plat (*Fig. 7, n^o 2*), des écuelles à col tronconique bien séparé de la panse et anse unique à cheval sur col et panse (*Fig. 7, n^o 8*), tous types connus dans le bronze moyen et récent alsacien. Nous croyons en outre pouvoir attribuer à la période considérée quelques vases (non reconstituables) à rebord plat intérieur rappelant les supports de Chassey (*Fig. 7, n^o 13*), qui n'ont pas leur parallèle en Alsace; Philippe signale (sans les figurer) des rebords de ce type à Fort-Harrouard (couche 2). Les anses sont assez communes, du type en ruban, avec l'attache plus large que le sommet de l'arche (*Fig. 7, n^{os} 5 et 6*); elles sont toujours horizontales. La proportion des vases décorés est plus forte qu'à toutes les autres périodes représentées aux Roches. Les décors figurés planche 8 dispensent d'une longue description; quatre types dominant : celui formé de 4 lignes parallèles profondément incisées, qui abonde en Alsace (*Fig. 7, n^{os} 2 et 7*); le décor à impressions profondes, assorti de lignes horizontales incisées, qui doit appartenir en majorité (mais non en totalité) au bronze moyen; le décor à chevrons en champlevé, assorti ou non de triangles excisés très allongés, qui doit appartenir surtout au bronze récent; le décor cannelé, qui appartient certainement au bronze récent et représente l'influence de la phase préliminaire de la civilisation des champs d'urnes sur la fin du bronze hague-naiien (*Fig. 7, n^{os} 5 et 8*). Un petit gobelet décoré de cannelures horizontales et verticales, qui a de bons parallèles dans l'Yonne, appartient à un type qui apparaît au bronze récent, mais peut-être également du bronze final (*Fig. 7, n^o 15*). Rien de certain en métal pour cette époque.

Les affinités de la civilisation que nous venons d'étudier sont assez claires pour se passer d'amples commentaires; elles s'orientent cette fois vers l'Est et non vers l'Ouest. Les sites analogues sont peu abondants dans le bassin parisien, sauf peut-être dans l'Yonne (11). On ne peut guère citer par ailleurs que le niveau III de Fort-Harrouard; plus au Sud-Ouest, Bois-du-Roc en Charente fournit également un bon parallèle (12).

Bronze final. — Le bronze final est certainement représenté dans les matériaux des couches supérieures des fissures et abris du chaos, mais il est beaucoup moins abondant que les périodes étudiées précédemment. Il était surtout représenté dans les abris 1, 3, 2 et 7. Ici encore le seul matériel certainement identifiable est la céra-

(11) Par exemple le camp de Cora à Saint-Moré (Musée d'Avallon) et la station de Champbertrand à Sens (Fouilles Parruzot, inédites).

(12) CHAUVET. — *Congrès intern. d'anthropologie et d'archéologie pré-historique*, Paris, 1900, p. 371.

mique. La céramique grossière paraît très mal représentée; nous avons figuré *Pl. 9, n° 4* un fragment assez typique de cette catégorie. La poterie fine se reconnaît au premier coup d'œil à son beau lustré et à ses formes où les angles vifs jouent souvent un rôle im-



Fig. 8. — Videlles. Les Roches. Céramique du bronze moyen et récent, décors, éch. 1/2.

portant. Peu de formes sont reconstituables; la plus courante paraît être le grand plat en abat-jour, décoré intérieurement de larges cannelures horizontales (*Fig. 9, n° 1*), ou de cannelures associées à des triangles finement hachurés (*Fig. 9, n° 11 et 15*). Ces formes

et ces décors sont communs dans la Marne (13), et y sont datés de la phase récente de la civilisation des champs d'urnes (bronze final III). Certainement de la même époque est une petite tasse à anse unique et fond plat (Fig. 9, n° 6). Le vase tronconique (Fig. 9,

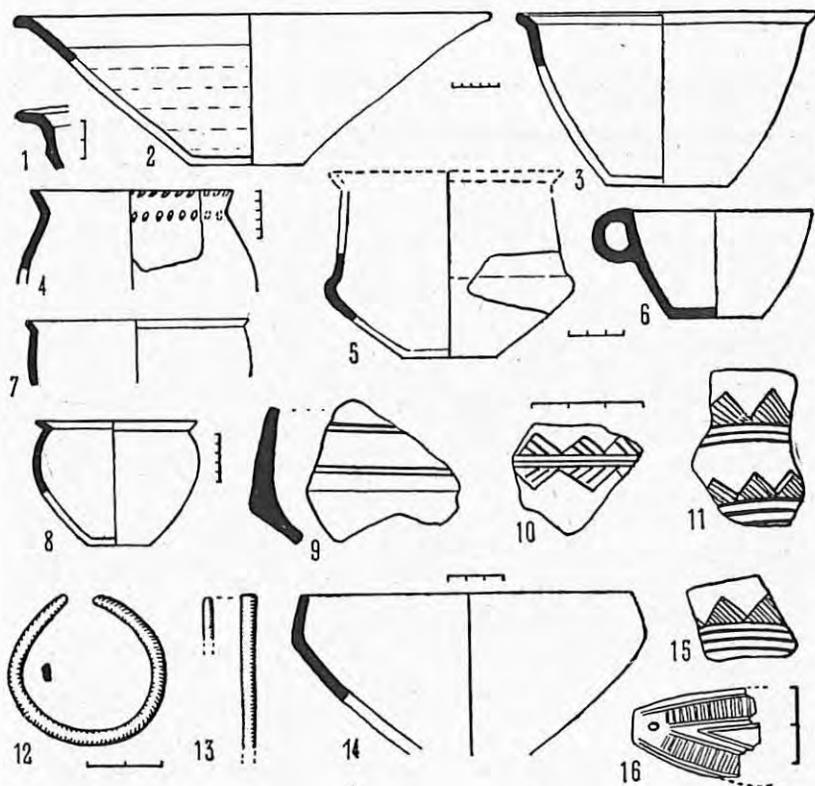


Fig. 9. — Videlles. Les Roches. 1 à 11, 14 et 15 : céramique du bronze final; 1, 5, 6, 14 : éch. 1/4; 2, 3, 4, 7, 8 : éch. 1/8; 9 à 11, 15 : éch. 1/2; 12 : bracelet en bronze, éch. 1/2; 13 : poinçon en bronze, éch. 1/2; 14 : applique en métal, éch. 1/2.

n° 3) est moins typique d'une phase précise. L'écuëlle légèrement carénée (Fig. 9, n° 14) est par contre encore une forme tardive, bien représentée à Aulnay-aux-Planches (Marne) et Villeneuve-Triage (S.-et-O.) (14). Elle appartient au bronze final III et au Halls-

(13) Aulnay-aux-Planches : *Revue archéologique de l'Est*, IV, 1953, p. 208, fig. 46; Châlons-sur-Marne : *Rev. arch. de l'Est*, III, 1952, p. 146, fig. 26 C.

(14) *Rev. arch. de l'Est*, IV, 1953, p. 211, fig. 49, n° 8. *Bull. et Mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 1911, pp. 469 et 485.

tatt I. Le bronze final II (champs d'urnes anciens) apparaît bien mal représenté, si toutefois il l'est; on lui attribuerait toutefois volontiers le fragment de gobelet à épaulement (*Fig. 9, n° 5*). Le décor à double trait incisé (*Fig. 9, n° 9*), qui apparaît au bronze final II, persiste largement dans la plus grande partie de la France, où il est encore abondant au Hallstattien. Le décor cannelé (*Fig. 7, n° 15*) appartient à toutes les phases de la civilisation des champs d'urnes, du bronze récent au Hallstattien.

Comme c'était le cas pour le bronze moyen et récent, aucune pièce métallique ne peut être attribuée avec certitude au bronze final. Le petit bracelet d'enfant (*Fig. 9, n° 12*) est trop peu typique pour être attribué à une période déterminée. Il y a cependant une forte présomption pour un fragment d'applique de forme ovale, décorée au repoussé (*Fig. 9, n° 16*), dont le plus proche parallèle est l'applique en or de Binningen (Suisse), provenant d'une tombe du bronze final II (15). Cette indigence en métal ne doit pas surprendre; celui-ci était soigneusement récupéré par les fondeurs, dont on connaît plusieurs dépôts à proximité immédiate de Videlles (16).

A l'inverse du bronze ancien et du bronze moyen, le bronze final est abondamment représenté dans le Bassin parisien, et en particulier dans le Sud de la Seine-et-Oise. Laville a fait connaître les villages établis le long de la Seine en amont de Paris (17). La région de Milly a donné plus récemment d'autres documents encore inédits. Comme à Videlles, tout ou presque paraît appartenir au bronze final II. De même que pour le bronze moyen et récent, les affinités sont ici claires et vont vers l'Est.

Céramique d'usage des niveaux supérieurs. — Parmi le très abondant matériel que recèlent les 60 premiers centimètres du remplissage des fissures et abris du chaos, se trouvent les vestiges de nombreux vases auxquels nous hésitons à attribuer une datation précise, en l'absence de points de comparaison bien datés. Techniquement, la variété est assez grande, depuis de grands vases à surface négligée, où sont visibles de grands coups de spatule, jusqu'à une poterie lustrée assez fine; la majorité des pots sont d'épaisseur moyenne, bien cuits, bien lissés mais non lustrés; les teintes rougeâtres et noirâtres dominant. Les formes reconsti-

(15) KRAFT. — *Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzzeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas*, *Anz. schweiz. Altertumskunde*, 1927-1928, pl. X fig. 4.

(16) Pasloup à Boutigny : *L'homme préhist.*, 1908, p. 106; Carrière de Beauvais à Champcueil : *L'homme préhist.*, 1908, p. 233.

(17) *Bull. Soc. Anthrop. Paris*, 1897, p. 212, 1899, p. 398. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 1910, p. 455, 1911, p. 457.

tuables sont assez nombreuses; les grands vases sont souvent des urnes à fond plat, avec une légère rupture de profil vers le quart supérieur, soulignée par un cordon ou des impressions digitales (*Fig. 10*, n° 1, 4, 5). Il y a aussi des urnes cylindriques à rebord aplati et épaissi, orné d'impressions digitales, des urnes bulbeuses, des urnes à léger épaulement marqué d'une ligne d'impressions (*Fig. 10*, n° 2), de grands vases tronconiques ou en pot-de-fleurs (*Fig. 10*, n° 6). Dans les vases de plus faibles dimensions dominent des écuelles à fond plat, des gobelets à épaulement à peine indiqué et des gobelets tronconiques (*Fig. 10*, n° 7 à 13, 15). Les formes sont généralement très douces, sans angles vifs à l'exception de quelques petits cols bien marqués. Les moyens de préhension sont très rares : parfois des languettes, exceptionnellement de vraies anses (*Fig. 10*, n° 10). Le décor est dans l'ensemble assez banal : impressions digitales ou autres, cordons lisses ou le plus souvent impressionnés, impressions en épi (*Fig. 10*, n° 4), parfois sur plusieurs rangs, impressions couvrant toute la panse du vase, et parfois le fonds, à l'intérieur, décor au peigne, incisions en dent de loup sur un épaulement (*Fig. 10*, n° 9), incisions en quadrillage très lâche; deux décors sortent de l'ordinaire : plusieurs fragments d'un vase orné d'un triple chevron incisé (*Fig. 10*, n° 14) et un tesson orné de segments en pointillé, vraisemblablement obtenus à l'aide d'une roulette dentée.

Associés à la céramique que nous venons de décrire, se trouvent toujours quelques tessons caractéristiques du bronze moyen-récent. On ne peut donc exclure a priori que tout ce matériel n'appartienne également à cette période. Deux faits nous conviennent néanmoins à une certaine prudence : d'une part la non existence de types analogues dans les séries de la forêt de Haguenau, qui, il est vrai, sont funéraires et non domestiques; d'autre part, le fait qu'en bien des cas y sont également mêlés des tessons appartenant au bronze final, ou au gallo-romain; il se pourrait que l'âge du fer soit aussi représenté, et qu'une partie du matériel que nous étudions doive lui être attribué; toutefois, rien ne se prête à un rapprochement bien précis avec une phase ou une autre de l'âge du fer de la Marne, qui est de loin la région du bassin parisien la mieux connue pour cette période; aucun objet métallique ne peut être attribué à l'âge du fer.

La Tène final et gallo-romain. — Le village semble en tous cas avoir été abandonné bien avant la fin de la période de la Tène; on ne trouve quelques traces de cette dernière période qu'au locus 4, situé à 200 m au Sud-Est du site principal; dans la poignée de

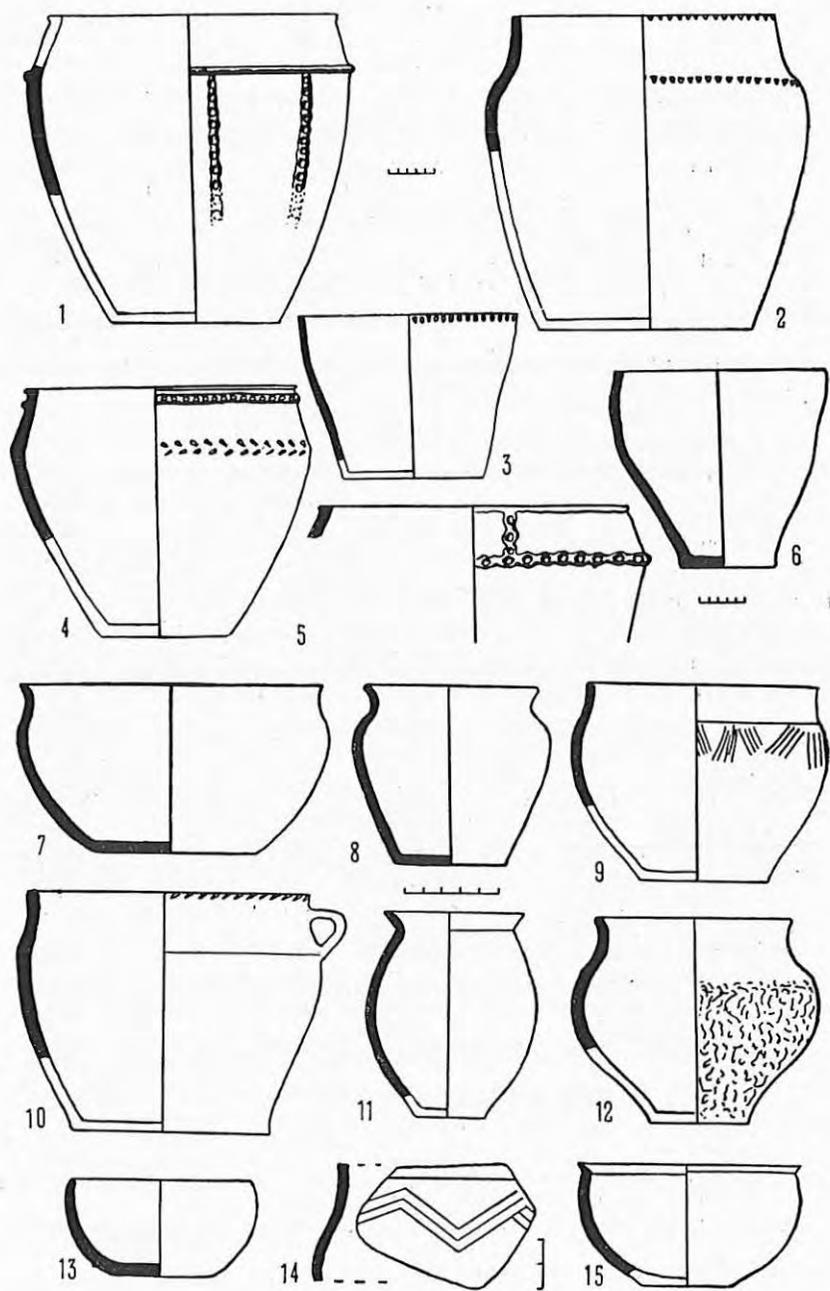


Fig. 10. — Videlles. Les Roches. Céramique d'usage des niveaux supérieurs. 1 à 6 : éch. 1/8; 7 à 13, 15 : éch. 1/4; 14 : éch. 1/2.

tessons qui ont été trouvés en ce point, quelques rebords (ourlés intérieurement; épaissis et fortement rentrants; à gorge) paraissent bien indiquer la fin de la période de l'indépendance.

Des traces de fréquentation sporadique du site pendant l'époque romaine existent dans les niveaux supérieurs de presque toutes les fissures des Roches, sans y être jamais extrêmement abondantes. Tessons et monnaies (Trajan, Faustine, Postume) indiquent des dates assez échelonnées. Une meule, plusieurs objets en fer (pointe de trait, couperet avec manche à douille, chenet, clous) appartiennent également à la période gallo-romaine. Il n'est pas dans notre compétence de faire l'étude détaillée de ce matériel.

Conclusions. — Quelques conclusions peuvent être tirées de l'étude de cet intéressant habitat. En premier lieu, la persistance assez remarquable de l'occupation, qui est parallèle, à des détails près, à celle de Fort-Harrouard. En second lieu, l'existence d'un très beau niveau du bronze ancien administre la preuve que, dans la région parisienne, la civilisation S. O. M. ne persiste pas dans l'âge du bronze, bien que cela ait été souvent dit et cru jusqu'à ces dernières années. Les pot-de-fleurs à languettes du bronze ancien ne peuvent être confondus avec ceux du S. O. M. local. Par ailleurs, la prédominance des types à languettes dans le chalcolitique de l'Ouest nous donne à penser que la poterie « Horgen — S. O. M. » serait plutôt plus récente dans l'Ouest que dans le bassin parisien, et que l'origine de ce type de poterie n'est pas à chercher dans l'Ouest de la France, mais bien plutôt dans l'Est du bassin parisien. Si l'on veut à tout prix trouver des antécédents typologiques aux urnes S. O. M., ce sont encore les grands vases à provision de la civilisation de Michelsberg qui fournissent les meilleurs (18).

Le bronze ancien est suivi par un bronze moyen, puis par un bronze final, tous parfaitement caractéristiques; il n'y a aucune trace d'attardements dans tout cela. Aussi nous semble-t-il que si certaines périodes sont encore mal connues dans le bassin parisien, au point qu'on ait crû devoir étendre dans le temps la civilisation S. O. M., afin de combler un vide béant, cela tient essentiellement au fait que l'étude des habitats a été trop négligée jusqu'à présent; les sépultures peuvent fort bien, en raison de la variation des rites funéraires, ne point donner une idée exacte de l'occupation ancienne d'une région déterminée.

15. 9. 1956

Gérard BAILLOUD.

(18) Cf. la belle série de la « cave » de Strasbourg-Cronembourg (Bas-Rhin) : *Cahiers arch. et hist. Alsace*, 1939, pp. 25-30. Mus. arch. Strasbourg.

VIDELLES (Seine-et-Oise)

Etude de la faune

PAR

M^{me} Th. POULAIN-JOSIEN



Parmi les vestiges ostéologiques dont Gérard Bailloud nous a confié l'étude, nous avons pu dénombrer 1566 fragments déterminables, représentant un nombre minimum de 219 animaux, domestiques et sauvages.

Certains de ces vestiges appartiennent à des couches archéologiques non remaniées : néolithique final, bronze ancien.

D'autres au contraire proviennent de couches remaniées contenant des fragments de divers périodes : gallo-romain, âge du fer, âge du bronze. Nous les avons séparés en deux groupes; le premier contient un mélange de gallo-romain et d'âge du fer, le second un mélange de gallo-romain, âge du fer et âge du bronze.

Quoiqu'il s'agisse de couches remaniées, nous avons voulu les mettre en parallèle avec les premières, car elles donnent néanmoins certaines indications sur l'évolution de l'élevage à ces différentes périodes.

Les espèces animales représentées sont assez nombreuses :

a) *domestiques*

petit bœuf
porc
mouton
cheval
chien

b) *sauvages*

cerf élaphe
chevreuil
grand bœuf
sanglier
cheval sauvage
ours

loup
renard
blaireau
chat sauvage
lapin de garenne
oiseaux

Nous les trouvons réparties de la façon suivante entre les différents niveaux :

Gallo-romain et Fer :	176 fragments, 47 individus
Gallo-romain, Fer et Bronze :	444 fragments, 53 individus
Bronze ancien :	784 fragments, 89 individus
Néolithique final :	162 fragments, 30 individus

Soit :

Espèces	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
domestiques	51 %	47,2 %	42,6 %	30 %
sauvages	49 %	52,8 %	57,4 %	70 %

Seul le niveau le plus récent (Gallo-romain et Fer), possède un pourcentage plus élevé d'animaux domestiques. Tous les autres niveaux marquent une prédominance des animaux sauvages.

Examinons maintenant comment se répartit chaque espèce :

Espèces	G-R et Fer		G-R, Fer, Bz		Bz ancien		Néolithique	
	N. ind.	% ind.	N. ind.	% ind.	N. ind.	% ind.	N. ind.	% ind.
petit bœuf	9	19,1	5	9,4	13	14,6	4	13,5
porc	8	17	12	22,6	15	16,8	2	6,6
mouton	3	6,3	3	5,6	5	5,6	2	6,6
cheval	1	2,1	3	5,6	3	3,3		
chien	3	6,3	2	3,7	2	2,2	1	3,3
cerf élaphe	7	14,8	9	16,2	16	17,9	6	20
chevreuil	1	2,1	3	5,6	7	7,8	5	16,6
grand bœuf	3	6,3	2	3,7	4	4,4	3	10
sanglier	4	8,5	8	15	10	11,2	4	13,3
cheval sauvage							1	3,3
ours	1	2,1					1	3,3
loup	1	2,1	1	1,8	2	2,2		
renard	1	2,1			2	2,2		
blaireau	2	4,2	2	3,7	7	7,8		
chat sauvage			1	1,8				
lapin	2	4,2	1	1,8	2	2,2	1	3,3
oiseaux	1	2,1	1	1,8	1	1,1		

Le mouton, le cheval et le chien restent sensiblement stationnaires du néolithique au gallo-romain, alors que le petit bœuf et le porc accusent des variations assez sensibles et parfois inverses : augmentation du petit bœuf et diminution du porc au Gallo-romain et Fer, au contraire du niveau précédent qui voyait l'augmentation du porc et une assez forte diminution du petit bœuf.

Parmi les animaux sauvages, la prédominance du cerf élaphe reste absolue, alors que les autres grandes espèces sauvages (bœuf, chevreuil, sanglier) subissent quelques variations tout en restant partout assez abondantes. Les autres animaux n'ont que des rôles secondaires et assez épisodiques, mais leur présence nous éclaire sur le paysage botanique de la région. Si même nous ignorions que la fouille de Videlles est située dans la Forêt de Fontainebleau, la répartition des espèces nous éclairerait sur le paysage forestier du lieu. Abondance des grands cervidés, du sanglier, présence de l'ours brun, du chat sauvage, du loup, sans oublier le blaireau, les lapins et les oiseaux. Quelques grands bœufs sauvages vivent dans les clairières et dans les parties plus découvertes, les rares che-

vaux sauvages, animaux des grandes étendues herbeuses peu abondantes dans la région immédiate, vivent peut-être le long des rivières.

I. LES ANIMAUX DOMESTIQUES

1) *Le petit bœuf* :

Il est très proche du petit bœuf des palafittes (*Bos brachyceros* Rüttimeyer).

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
<i>tibia</i> (ext. prox) D.A.P. D.T. (ext. distale) D.A.P. D.T.		65,5 mm 73 mm 38 mm 54 mm	38 mm 57,5 mm	
<i>calcaneum</i> , L. l.		106 mm 37 mm		115 mm 33 mm
<i>métacarpien</i> : (prox) D.A.P. D.T.	37; 27; 30 mm 46; 49; 51 mm	32; 27 mm 56; 45 mm		
» (dist) D.A.P. D.T. (entier) L.	32,5 mm 58 mm 177 mm	178 mm		
<i>métatarsien</i> : (prox) D.A.P. D.T. (dist) D.A.P. D.T.	40,5 mm 44 mm 32 mm 54 mm	40 mm 44 mm	31,5 mm 56 mm	
<i>astragale</i> : L = l =	60; 59 mm 38; 39,5 mm	60,5; 59,5 mm 40,5; 34 mm		
<i>humérus</i> : (dist) D.A.P. (1) D.T.	38 mm 67 mm		41 mm 64 mm	
<i>radio-cubitus</i> : (prox) D.A.P. D.T.	36,5 mm 66 mm		34,5 mm 63 mm	

(1) D.A.P. = diamètre antéro-postérieur de l'os ou de la surface articulaire. — D.T. = diamètre transverse de l'os ou de la surface art.

	G-R et Fer	G-R et Fer	Bz ancien	Néolithique
(dist) D.A.P. D.T.	42 mm 64 mm			
<i>cheville osseuse:</i> D.A.P. D.T.				43 mm 46 mm
<i>omoplate :</i> H : l :				47 mm 41 mm

Tous ces chiffres entrent dans les limites qui ont été assignées au petit bœuf des palafittes.

a) *Age :*

Age	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
jeunes	2		1	1
adultes	7	5	12	3

Remarquons l'absence totale d'animaux très jeunes. Notons aussi que les adultes sont en général peu âgés.

b) *Répartition des fragments osseux :*

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre postérieur	12	17	18	13
membre antérieur	12	14	15	4
ceintures	2	6	10	4
vertèbres	2	31	55	8
côtes	5	19	49	3
fragments crâniens		9	16	
chevilles osseuses	1		6	5
dents inf.	4		2	3
dents sup.	3	4	2	
fragments dent. inf.			2	
fragments dent. sup.	2	1		

La majeure partie de ces vestiges porte des traces indiscutables de décarnisation et de découpage. Un certain nombre de fragments, des traces de travail. Les côtes sont pour la plupart sciées et fendues dans le sens de l'épaisseur, usées. Elles ont dû être utilisées comme lames de peignes. Un humérus a été façonné en un emmanchement de hache (couche néolithique). Notons la présence de 5 grands fragments de massacres dans le niveau néolithique.

Animaux de portage et de trait, les bovins ont été consommés alimentaires après leur mort, comme les nombreuses traces de découpage l'indiquent.

2) *Le porc* :

C'est le petit porc des tourbières.

Malgré la quantité de ses vestiges, nous n'avons pu prendre que quelques mensurations en raison de leur état de conservation.

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
<i>astragale</i> : L= l =	40 mm 24 mm	41 mm 25 mm		
<i>calcaneum</i> : L= l =		78 mm 22,5 mm	87 mm 27 mm	
<i>omoplate</i> : H= l =	30 mm 26 mm	32,5 mm 26,5 mm		
<i>humérus</i> : (dist) D.A.P. D.T.	28,5 mm 33 mm	27 mm 28,5 mm	29 mm 30 mm	34 mm 38 mm
<i>radio-cubitus</i> : (prox) D.A.P. D.T.	20,5 mm 30 mm			

Toutes ces mensurations sont dans les limites données pour le porc des palafittes.

a) *Age* :

Age	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
très jeunes		1	2	
jeunes	2	2	5	1
adultes	6	9	8	1

Les 2/3 environ des animaux sont des adultes, mais nous trouvons également des jeunes et même des très jeunes.

b) Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.	4	8	28	2
membre ant.	9	19	11	2
ceintures	1	10	5	1
vertèbres	2	11	25	
côtes		7	12	2
fragments crâniens	4	27	22	1
dents inf.		1	1	1
dents sup.	2	3		
fragments dent. inf.	4	5	3	
fragments dent. sup.	2	9	2	

Rôle très important des os des membres, des ceintures et des fragments crâniens. Le porc, animal alimentaire par excellence nous a laissé les vestiges des parties du corps utilisées à cet effet. Cette utilisation est également marquée par la relative abondance d'animaux jeunes et très jeunes (cochons de lait).

3) Le mouton :

C'est un animal qui ressemble au mouton des palafittes.

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien
<i>métacarpien</i> :			
(prox) D.A.P.		16,5 mm	15 mm
D.T.		25,5 mm	22 mm
(dist) D.A.P.		17 mm	14,5 mm
D.T.		23 mm	22 mm
<i>métatarsien</i> :			
(dist) D.A.P.			16 mm
D.T.			24 mm
<i>radio-cubitus</i> :			
(prox) D.A.P.		17 mm	
D.T.		29 mm	
(dist) D.A.P.		19; 19 mm	
D.T.		29; 28,5 mm	
<i>humérus</i> :			
D.A.P.	17 mm		
(dist) D.T.	30,5 mm		
<i>astragale</i> :			
L :			33 mm
l :			21 mm
<i>tibia</i> :			
D.A.P.			21 mm
(dist) D.T.			28,5 mm

L'état de conservation des quelques vestiges du niveau néolithique en a interdit la mensuration.

a) *Age* :

Age	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
très jeunes			1	
jeunes			1	1
adultes	3	3	3	1

Ici, majorité des adultes et présence des jeunes et très jeunes dans les deux couches anciennes.

b) *Répartition des fragments osseux* :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.	2	3	6	1
membre ant.	2	6	3	2
ceintures		2	4	1
vertèbres			6	
côtes		7	4	
fragments crâniens			3	
dents inf.			1	2
fragments dent. inf.	2			
fragments dent. sup.			2	

Tous ces fragments portent des traces de décarnisation et de découpage. Un certain nombre d'entre eux ont été partiellement brûlés (cuisson), d'autres rongés par des carnassiers (chien?). La faible quantité des ovins dans ces divers niveaux peut nous étonner si nous la comparons à celle d'autres gisements de mêmes époques. Elle est expliquée par le paysage botanique du lieu. La forêt n'est pas l'habitat normal du mouton et bien qu'il soit possible de le nourrir de feuillages lorsqu'il n'y a rien d'autre il ne peut y prendre une grande extension. Il préfère des régions pauvres mais plus herbeuses, même si cette herbe est rare. Recherché pour son utilisation alimentaire (lait, viande) et utilitaire (laine, peau), les conditions de vie qui lui étaient offertes à Videlles n'ont pas permis l'établissement d'un troupeau ovin important.

4) *Le cheval* :

Présent au bronze, au fer et au gallo-romain, c'est un animal de taille moyenne. Il est domestiqué à partir du bronze ancien, alors que nous le trouvons encore à l'état sauvage dans le niveau néolithique final.

a) *Age* :

Quel que soit le niveau, nous n'avons affaire qu'à des individus adultes.

b) Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bronze ancien
membre post.		4	7
membre ant.		3	5
ceintures		1	2
vertèbres			3
côtes			9
fragments crâniens			2
dents inf.			1
dents sup.	1	3	1
fragments dent. inf.		3	
fragments dent. sup.			2

Animal mal adapté au paysage botanique dans lequel il vit, ce cheval domestique est un cheval de monture, peut-être réservé au chef. Au bronze ancien nous sommes au tout début de l'introduction du cheval domestique en Europe occidentale, ce qui explique qu'il soit encore assez rare.

5) *Le chien* :

Animal de petite taille dans les trois niveaux inférieurs, le chien de la couche gallo-romaine et fer est au contraire un animal d'assez grande taille. Tous les animaux représentés sont des adultes d'âge moyen.

Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre ant.	2	1		1
ceintures	1		2	
vertèbres	2			
fragments crâniens			1	
dents inf.	1			
fragments dent. inf.	5	2		
fragments dent. sup.			2	

Les deux fragments de bassins trouvés dans le bronze ancien portent des traces de découpage. Faut-il voir dans ces marques des preuves de la consommation alimentaire de ces animaux? Peut-être, mais ce n'est pas certain, et il se peut que l'on ait simplement utilisé leurs peaux. Aucun des vestiges provenant des autres niveaux ne porte de traces semblables. Mis à part cet usage qui n'est pas certain, le chien devait être à la fois chien de garde et de chasse.

II. LES ANIMAUX SAUVAGES

1) *Le cerf élaphe* :

Animal sauvage le plus représenté dans les divers niveaux de Videlles, sa taille moyenne est sensiblement supérieure à celle des animaux actuels.

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bronzé ancien	Néolithique
<i>métatarsien :</i>				
(prox) D.A.P.	40 mm	39 mm	34,5 mm	
D.T.	37 mm	36,5 mm	31,5 mm	
(dist) D.A.P.			30; 30 mm	30,5; 36 mm
D.T.			47; 44 mm	45; 41 mm
<i>métacarpien :</i>				
(prox) D.A.P.		32; 29; 29 mm	30; 31; 31 mm	
D.T.		45; 42; 44 mm	44; 42; 41 mm	
(dist) D.A.P.	28 mm		29; 28; 27 mm	31 mm
D.T.	47 mm		44; 41; 38 mm	46 mm
<i>métacarpien :</i>				
L totale :			252 mm	
<i>tibia :</i> D.A.P.		42; 37 mm	41 mm	35,5 mm
(dist) D.T.		55; 50 mm	47 mm	47 mm
<i>astragale :</i> L :		59 mm	55 mm	56,5 mm
l :		36,5 mm	34,5 mm	33 mm
<i>omoplate :</i> H :		43; 43 mm	42; 43; 41; 45 mm	45 mm
l :		39; 37,5 mm	37; 38; 37; 38 mm	36 mm
<i>humérus :</i>				
(dist) D.A.P.	45,5 mm	45; 42,5 mm	42,5 mm	
D.T.	57,5 mm	57; 56 mm	52 mm	
<i>radio-cubitus :</i>				
(dist.) D.A.P.	36,6 mm	40 mm	35; 36; 38; 31 mm	
D.T.	54 mm	57,5 mm	52; 52; 55; 48 mm	
(prox) D.A.P.		31 mm		33 mm
D.T.		52 mm		51 mm

a) *Age :*

Age	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
jeunes		2	4	1
adultes	7	7	11	5

Prédominance des adultes, mais présence de quelques animaux jeunes qui forment presque le 1/3 des individus du bronze ancien et de la couche Gallo-romaine Fer et Bronze.

b) Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.	9	30	42	11
membre ant.	8	22	36	6
ceintures	2	5	10	3
vertèbres	1	10	22	7
côtes		16	45	
fragments crâniens		9	8	2
bois	2	4	33	7
dents inf.	2	2	2	5
dents sup.		1	4	2
fragments dent. inf.	5	3	6	

Presque toutes les parties du corps sont représentées. Le niveau néolithique contient un astragale, un calcaneum et un naviculaire appartenant vraisemblablement à un même individu. Ils évoquent les bobines à tendons en tarses de rennes du paléolithique supérieur. Cinq des 8 autres fragments postérieurs de ce même niveau sont des phalanges. Leur abondance tient à ce qu'elles restent avec la peau quand on écorche l'animal. C'est cette raison qui fait que nous en avons aussi dans le bronze ancien. Les os des membres et des ceintures fournissent la plus grande partie des vestiges. Les vertèbres sont abondantes. Il s'agit principalement de vertèbres cervicales enlevées avec la tête lors du découpage de l'animal. Un grand nombre de côtes, dont la plupart proviennent du bronze ancien, présentent des traces de sciage; elles ont été appointées en vue de leur utilisation technologique (lames de peignes).

Au néolithique, 3 gaines de haches sont taillées dans des bois de grands cerfs et 4 fragments d'andouillers présentent des traces d'usure à leur partie effilée. Parmi les 33 fragments de bois du bronze ancien, nous remarquons un grand bois scié à la base dont les pointes secondaires ont été usées et polies par l'usage, un bois de chute utilisé qui porte des marques d'usure, un bois de chasse scié à quelques centimètres de sa base, une dizaine de fragments qui présentent, soit des traces d'usure, soit des traces de sciage. Animal de chasse très abondant dans les forêts proches de Videlles, le cerf élaphe était recherché pour la consommation alimentaire et comme source de matière première : utilisation des peaux (vêtements, objets), des bois (armes et outils) et de certains de ses os (côtes appointées, tarse utilisé peut-être comme bobine à tendons).

2) *Le chevreuil* :

Second représentant des cervidés, cet animal est assez fréquent à Videlles.

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bronze ancien	Néolithique
<i>métatarsien</i> : (prox) D.A.P. D.T. (dist) D.A.P. D.T.	22 mm 20,5 mm		20; 20,5 mm 19; 19 mm 24; 26; 23; 26 mm 15; 17; 14; 17 mm	
<i>métacarpien</i> : (dist) D.A.P. D.T.			14 mm 21 mm	
<i>radio-cubitus</i> : (prox) D.A.P. D.T.			18 mm 26 mm	16 mm 25 mm
<i>humérus</i> : (dist) D.A.P. D.T.		20; 20 mm 25; 24 mm		20; 20 mm 25; 25 mm
<i>omoplate</i> : H : 1 :		23 mm 20 mm	23 mm 21 mm	

a) Age :

Age	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
très jeunes			1	
jeunes		1	1	2
adultes	1	2	5	3

Prédominance des adultes sur les jeunes et les très jeunes (un unique individu au bronze ancien).

b) Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.			17	1
membre ant.		5	12	4
ceintures		2	1	
vertèbres			5	
côtes		5	14	
fragments crâniens	1		3	
bois				1
dents inf.				3
fragments dent. inf.		1	1	2
fragments dent. sup.		1	2	

Prédominance des os des membres, comme pour le cerf élaphe. Parmi ceux-ci, de nombreux métapodes. Ils représentent au bronze ancien 8 des 17 fragments postérieurs et 5 des 12 fragments antérieurs.

Leur présence est normale puisqu'il s'agit de fragments qui étaient utilisés dans la fabrications des poinçons en os.

Le bois du néolithique porte des traces d'usure et un poli d'usage caractéristique. Il a été légèrement appointé. Tous les os portent des traces de découpage; certains sont en partie brûlés, d'autres partiellement rongés par des carnassiers.

Animal de chasse recherché pour l'alimentation, il a été utilisé par l'homme : bois appointés, métapodes pour la fabrication des poinçons, utilisation des peaux (d'où la présence de quelques phalanges rapportées avec celles-ci). Seules les parties intéressantes étaient transportées au campement, le reste du squelette était abandonné sur le lieu de la chasse, mais parmi les premières, certaines ont disparu par destruction mécanique ou chimique.

3) *Le grand bœuf :*

C'est un animal de très grande taille, le *Bos primigenius* L.

Mensurations :

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
<i>humérus :</i> D.A.P. (dist) D.T.				67 mm 106 mm
<i>radio-cubitus :</i> (prox) D.A.P. D.T. (dist) D.A.P. D.T.	46 mm 93 mm			62,5 mm 95 mm
<i>métacarpien :</i> (dist) D.A.P. D.T.				43,5 mm 82 mm
<i>1^{re} phalange antérieure :</i> L : (prox) D.A.P. D.T.	71 mm 40,5 mm 40 mm		60,5 mm 35 mm 32 mm	81; 85 mm 44,5; 43 mm 42; 41 mm
<i>tibia :</i> D.A.P. (prox) D.T. (dist) D.A.P. D.T.		72 mm 87 mm		75 mm 85 mm 47 mm 62,5 mm
<i>astragale :</i> L = I =	80 mm 54 mm		92; 92,5 mm 64; 62 mm	

L'astragale du niveau Gallo-romain et fer appartient à un adulte très jeune, ce qui explique ses mensurations, nettement inférieures à celles des astragales du bronze ancien.

a) *Age* :

Tous les animaux représentés sont des adultes, parmi lesquels plusieurs adultes assez âgés.

b) *Répartition des fragments osseux* :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.	8	8	4	7
membre ant.	3		4	12
ceintures	2		2	4
vertèbres	2	3	12	3
côtes	1	7	28	3
fragments crâniens		1	1	
sternèbre			1	
dents sup.			3	
fragments dent. sup.			1	

Importance des fragments des membres, des vertèbres et des côtes. Parmi les côtes, 24 fragments au bronze ancien portent des traces de découpage. Plusieurs d'entre elles sont effilées. Une apophyse épineuse dorsale du même niveau a été affûtée en pointe. Ce sont donc des raisons d'ordre technologique qui ont poussé les hommes à rapporter des vestiges que les chasseurs laissent en général sur le lieu de la chasse, ne rapportant que les parties consommables ou utilisables.

Animal de chasse, le grand bœuf sauvage était encore relativement abondant dans les régions forestières où il pouvait se nourrir de feuilles. Il était recherché comme aliment et comme source de matière première utilisée par l'homme dans la confection d'outils ou d'objets usuels (peau, corne, os travaillés).

4) *Le sanglier* :

C'est un animal de forte taille dont nous possédons d'assez nombreuses mensurations :

	G-R et Fer	Néolithique
<i>humérus</i> : D.A.P. (dist) D.T.	37,5; 39,5 mm 44; 43,5 mm	34; 40; 41; 37 mm 41; 44; 45; 41 mm
<i>omoplate</i> : H : l :	35 mm 35 mm	
<i>tibia</i> : D.A.P. (dist) D.T.		37 mm 41 mm

	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bronze ancien	Néolithique
<i>astragale</i> : L : l :	57; 54 mm 35; 31 mm	55; 57 mm 29; 32 mm	52; 53,5; 52 mm 30; 32; 30 mm	57,5; 54 mm 36; 31 mm
<i>calcaneum</i> : L : l :	102; 107; 110 mm 28; 29; 29 mm		102 mm 28 mm	108,5 mm 29 mm
<i>M2 et M3 inf.</i> : L=	63; 63,5 mm			65; 65 mm
<i>M2 inf.</i> : L : l :	25; 28 mm 18; 21 mm			24; 20 mm 17,5; 18 mm
<i>M3 inf.</i> : L : l :	39 mm 20 mm			43; 45; 46,5 mm 16; 17; 21 mm
<i>M1 et M2 sup.</i> : L:			44 mm	
<i>M2 et M3 sup.</i> : L:	63 mm			
<i>M2 sup.</i> : L : l :	24; 26 mm 21; 21 mm		27 mm 21 mm	
<i>M3 sup.</i> : L : l :	39; 37; 38 mm 21; 20; 22 mm	37; 41 mm 21; 24 mm	41 mm 23 mm	39 mm 21 mm

a) *Age* :

Tous les individus sont des adultes parmi lesquels un adulte très âgé dans le niveau néolithique, 1 autre dans le bronze ancien, et deux dans le Gallo-romain, fer et bronze.

b) *Répartition des fragments osseux* :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bz ancien	Néolithique
membre post.	5	10	16	5
membre ant.	4	9	13	4
ceintures	3	8	2	
vertèbres	1	1	11	1
côtes	2	13	7	
fragments crâniens	7	10	18	1
dents inf.		1	2	
dents sup.	1	1	3	1
fragments dent. inf.	3	6	7	5
fragments dent. sup.	3	7	7	

Nombreux vestiges des membres et du crâne (découpage alimentaire). L'unique dent inférieure de la couche néolithique est une défense dont la partie interne a été grattée et utilisée. Au bronze ancien deux défenses supérieures présentent des traces

analogues de raclage, et une défense inférieure a été taillée, affûtée et utilisée. A côté de la recherche du sanglier comme aliment, il faut placer une recherche utilitaire : emploi des défenses comme outils et utilisation de la peau.

5) *Le cheval sauvage* :

C'est un animal d'assez petite taille. Représenté par un seul individu adulte, ses fragments portent néanmoins des traces de découpage. Ce sont : 1 fragment de l'extrémité distale d'un radio-cubital; 1 fragment d'apophyse zygomatique; 1 molaire inférieure. Etant donné l'époque où nous le trouvons il semble tout à fait certain que ce soit un cheval sauvage, et sa présence vient une fois de plus confirmer que le cheval n'était pas totalement disparu de nos régions entre le paléolithique supérieur et le bronze, période à laquelle il fut introduit en Europe occidentale à l'état domestique.

6) *L'ours* :

Il s'agit de l'ours brun (*ursus arctos*). Il n'est représenté à Videlles que par 2 individus adultes, et deux fragments osseux : un métacarpien au néolithique et l'extrémité distale d'un radius droit au Gallo-romain et Fer. Animal de chasse, l'ours brun devait être encore assez fréquent dans la région forestière entourant ce site.

7) *Le Loup* :

C'est un animal d'assez forte taille dont nous avons deux représentants adultes au bronze ancien, un unique individu adulte au Fer gallo-romain et bronze et un autre adulte au Gallo-romain et Fer. Ils ne sont représentés que par quelques vestiges :

Bronze ancien : une 1^{re} phalange d'un très gros animal; un métacarpien d'un animal de taille plus réduite.

Gallo-romain, Fer et Bronze : 1 cubitus, 1 métatarsien, 1 fragment de mandibule droite et un fragment crânien.

Gallo-romain et Fer : 1 radius, 1 extrémité distale d'humérus, 1 omoplate gauche.

Il s'agit dans les trois niveaux de fragments peu abondants et très limités dans leur répartition : fragments crâniens (trophées) et vestiges des pattes (peut-être restés avec la peau). Aucun des os ne porte de traces particulières de découpage.

8) *Le renard* :

Il n'est présent que dans deux des quatre niveaux. Il s'agit d'animaux adultes dont nous possédons : au *bronze ancien*, 1 cubitus, 2 vertèbres dorsales et 2 omoplates; au *fer et gallo-romain* l'extrémité distale d'un humérus. S'agit-il d'animaux de chasse ou d'animaux dont la présence est accidentelle? Il est bien difficile de le dire, les os ne portant pas de traces nettes d'intervention humaine.

9) *Le chat sauvage* :

Nous n'en avons trouvé qu'un unique fragment dans le niveau gallo-romain, fer et bronze. Il s'agit d'une canine supérieure d'un adulte de forte taille.

10) *Le blaireau* :

Au contraire des animaux précédents qui étaient tous des adultes nous avons trouvé ici, trois animaux jeunes : un au gallo-romain et fer, deux au bronze ancien. Tous les autres individus sont des adultes.

Répartition des fragments osseux :

Fragments	G-R et Fer	G-R, Fer, Bz	Bronze ancien
membre post.			5
membre ant.	1	3	9
ceinture		1	2
vertèbres		1	2
fragments crâniens		1	
dents inf.	1	2	2
dents sup.		2	

Le blaireau est totalement absent du niveau néolithique.

Signalons que l'un des radius du bronze ancien est pathologique. Il s'agit vraisemblablement d'un animal qui a eu la patte abîmée accidentellement. Les surfaces articulaires radiales se sont alors transformées, donnant à l'os un aspect particulier, assez différent de l'os sain. Les différents vestiges de cet animal portent des traces de découpage et de décarnisation. Il semble donc que la peau ait été utilisée et la viande consommée, ce qui peut expliquer la présence d'individus jeunes.

11) *Le lapin de garenne* :

Représenté dans les différents niveaux par des individus adultes, nous n'en avons que peu de vestiges :

néolithique : 1 fragment de tibia;

bronze ancien : 1 humérus et un tibia;

gallo-romain, fer et bronze : 1 omoplate;

gallo-romain et fer : 1 calcaneum et deux cubitus droits.

Ces différents fragments ne portent aucune trace particulière indiquant une intervention humaine.

12) *Les oiseaux* :

Absents du niveau néolithique, nous avons trouvé un tarso-métatarsien de galliforme (poule domestique?) dans le gallo-romain et fer. Un fémur droit de Milan royal dans le gallo-romain, fer et bronze, un cubitus et un fragment d'humérus de buse vulgaire dans le bronze ancien.

Sans doute s'agit-il de vestiges venus accidentellement dans ces divers niveaux (3).

CONCLUSION

Bien que nous ayons eu affaire à un certain nombre de vestiges provenant de niveaux remaniés, nous avons vu que leur mise en parallèle avec les autres fragments était intéressante. Alors que les espèces sauvages représentent 70 % des animaux au néolithique final, elles n'en représentent plus que 49 % au gallo-romain et fer, soit moins de la moitié des animaux.

La domestication a ainsi pris une place de plus en plus prépondérante. Toutefois ces chiffres, s'ils marquent une évolution certaine en faveur des animaux domestiques, peuvent nous paraître faibles si nous les comparons à ceux d'autres gisements qui, dès le néolithique final, présentent une nette majorité des animaux domestiques sur les animaux sauvages. Citons par exemple :

- Le niveau néolithique lacustre récent d'Auvernier 1948 avec 82 %.
- celui d'Utoquai-Zürich avec 80 %;
- le néolithique final-début du bronze de Baldegg (Suisse) avec 57 % d'animaux domestiques;
- le niveau énéolithique du même site, avec 59 % d'animaux domestiques;
- le niveau néolithique lacustre final d'Auvernier 1932 avec 72 %;

(3) Détermination de M. Jean BOUCHUD de l'Institut de Paléontologie Humaine.

A partir de cette époque, rares sont les gisements dont les proportions d'animaux domestiques sont inférieures à 90 %. Citons encore :

- le bronze moyen de Crestaulta avec 93 %;
- le bronze final d'Alpenquai-Zürich avec 90 %;
- le bronze final début de l'âge du fer de Lichtenstein avec 90 %;
- le niveau Hallstatt de Saint-Romain (Côte-d'Or) dont les proportions sont plus faibles mais encore appréciables, avec 78 %;
- enfin, les gisements de l'âge du fer anglais qui varient entre 97 et 100 % d'animaux domestiques.

Nous sommes bien loin des 30 % du néolithique final et des 51 % du gallo-romain et fer de Videlles.

Ces différences tiennent à la culture de ce site. Les occupants de Videlles sont très pauvres, qu'il s'agisse de ceux du néolithique, du bronze, du fer ou du gallo-romain. Ils n'ont que peu de ressources dans une région forestière très étendue et peu productive.

L'élevage des ovicapridés, particulièrement abondants dans les autres sites, est presque nul ici. Ils sont très mal adaptables à une vie forestière, alors qu'ils se sont très bien développés dans des régions herbeuses, même pauvres. Celui des bovins et surtout des porcs est par contre assez florissant à Videlles où ils peuvent se nourrir sans trop de difficultés.

C'est cette absence presque totale de possibilité d'extension des espèces domestiques, dans une région où les bêtes sauvages, et surtout des bêtes de chasse, comme les cervidés ou les sangliers, sont nombreuses, qui favorise la chasse au néolithique comme au gallo-romain et fait de Videlles un îlot de chasseurs à des époques où les agriculteurs et les éleveurs prennent de plus en plus d'importance. Ceci nous donne donc l'impression d'un groupe attardé dans une époque plus évoluée.

LES CIVILISATIONS CHALCOLITHIQUES DU GARD

PAR

Jacques AUDIBERT *



Nous avons déjà exprimé dans le bulletin de la *S.P.F.* nos hypothèses sur l'existence d'un âge du Cuivre ou plutôt d'un Chalcolithique dans ce département et sur celle de plusieurs groupements humains y cohabitant (1).

Cette étude parut fort longtemps après sa rédaction et à ce moment-là même, nos idées sur cette question étaient déjà plus précises et complètes.

Ce sont elles que nous présentons ici comme complément de ce premier essai, et avant la parution très prochaine d'un semblable travail concernant l'Hérault.

Nous ne présentons ici que quelques gisements typiques et bien étudiés nous réservant d'élaborer plus tard une plus vaste synthèse.

Mais il convient de définir, avant tout, les termes employés afin qu'il n'y ait aucune confusion.

On confond, en effet, sous le qualificatif d'Enéolithique ou de Chalcolithique, des civilisations dont la différence essentielle réside justement dans la nature du métal employé concurremment avec la pierre. C'est ainsi que dans le Midi de la France, on englobe sous ces termes des civilisations ou des cultures les unes plus anciennes et utilisant le cuivre pur, les autres postérieures et usant d'objets de bronze. (Le cuivre peut continuer d'ailleurs à être utilisé en même temps.)

(1) Deux erreurs indépendantes de notre volonté s'étaient glissées dans notre article précédent.

Il n'y a pas de sépultures à incinérations dans la station de la Bastide Blanche, à Peyrolles (Bouches-du-Rhône) mais seulement des sépultures peut-être wisigothiques, le mobilier de l'habitat est néanmoins nettement chalcolithique avec sa céramique cannelée, etc... (renseignement dû à l'amabilité de notre ami J. Gourvest, que nous remercions bien vivement ici).

L'hypogée de la Clausonnette d'autre part, est à situer plus au Nord et au-delà du Gardon.

(*) Cette étude a été rédigée en 1954.

Une excellente solution serait d'employer les termes d'âge du Cuivre qui serait parfaitement explicite, mais ce qualificatif ne convient pas exactement à la réalité des faits car, s'il est vrai que la France méridionale connut une époque où seuls des objets de cuivre pur étaient en usage, ceux-ci étaient fort peu nombreux et la pierre continuait à constituer le fond de l'outillage.

Nous proposons donc d'appliquer l'épithète Chalcolithique à des civilisations utilisant le cuivre pur, et celui de Bronze ancien pour celles où apparaissent les premiers objets de bronze.

*
**

Nous avons tiré de notre étude précédente les conclusions suivantes :

- Réalité d'un Chalcolithique caractérisé par la céramique bas-languedocienne ou de Fontbouïsse et un outillage de cuivre pur.
- Existence de trois groupements humains différents ayant en commun le stock culturel énoncé ci-dessus et se distinguant par les modalités funéraires et leur répartition géographique.

Nous avons tracé enfin, un bref parallélisme avec les gisements étrangers recélant une céramique à peu près analogue, cet essai ne sera pas poursuivi ici, sa mise au point demandant encore un énorme travail.

L'on va voir, en parcourant ces lignes, l'extrême complexité de ce Chalcolithique (Fig. 1), mais beaucoup de problèmes, et non des moindres, attendent toujours leur solution : origine de cette céramique : une évolution et un épanouissement de celle de Chassey paraît être actuellement la meilleure hypothèse mais seulement une hypothèse; origine de la métallurgie du cuivre; origine des dolmens à couloir, des hypogées et des tholoï; leur liaison avec les monuments analogues des côtes et des îles de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique ne fait pas de doute mais dans quelles circonstances s'est effectuée la diffusion? C'est que le plus souvent leur mobilier funéraire reflète le niveau culturel de la région où ils s'élèvent et leur comparaison devient de ce fait fort difficile sinon impossible.

Autant de questions qu'on ne pourra résoudre qu'en établissant et multipliant les études et les synthèses régionales.

LE VILLAGE DE FONTBOUISSE (VILLEVIEILLE, GARD)

Le gisement de Fontbouïsse était connu depuis 1888 environ, date à laquelle un célèbre chercheur gardois LOMBARD-DUMAS y

commença les premières recherches. Comme le gisement est extrêmement étendu et que les résultats de ses travaux ne nous est connu, imparfaitement d'ailleurs, que par une brève relation, il n'est pas certain qu'il s'agisse bien des mêmes lieux.

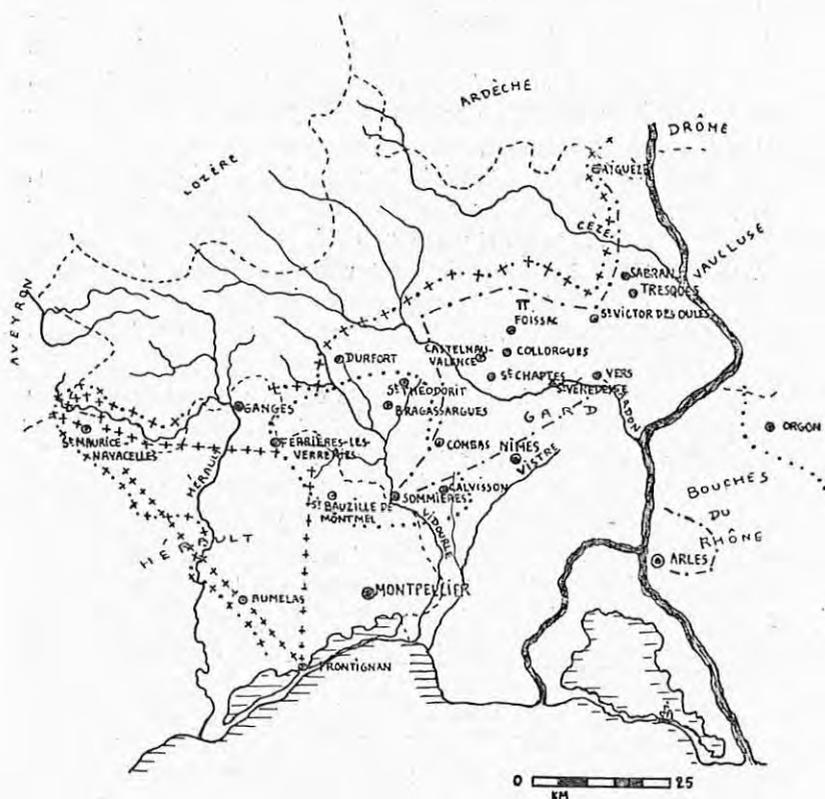


Fig. 1. — Carte des gisements chalcolithiques du Gard. — aire d'extension des hypogées et des statues-menhir; ... aire des tholoï et des stèles sculptées; ++ et +.+, aire des dolmens; π dolmen isolé; Δ stèle aniconique isolée. (Nous avons fait une brève incursion dans l'Hérault, certains sites mordant sur ce département.)

Le premier coup de pioche fut donné en 1938 par D. PEYROLLES sur le tènement de la Garenne. Les fouilles révélèrent la présence de murs en pierres sèches, de poteries, silex taillés et cendres. En 1945, cinq fonds de cabanes étaient complètement dégagés et quatre autres décelés. Actuellement les recherches continuent et le site tient toujours ses premières promesses.

I. — L'ARCHITECTURE.

Sur les cinq cabanes dégagées, trois présentent une forme circulaire, précisons tout de suite qu'une seule d'entre elles est absolument intacte, et deux ont une forme rectangulaire, dont une bien conservée présente un escalier à trois marches. Ces fonds ont été dénommés respectivement par les auteurs : 1, 5 et 6 pour les premiers, 4 et 7 pour les seconds. Les fonds 2, 3, 8 et 9 ont été révélés par des sondages étendus, mais les murs n'ont pu être retrouvés, sans doute s'agissait-il là de cabanes en clayonnage, sans soubassement de pierres sèches.

Les murs qui ont été conservés, certains jusqu'à 0,75 m parfois, sont du type classique à parement externe et interne, ce dernier plus soigné et blocage de terre et de cailloutis entre.

Dans la cabane 6 a été rencontrée une pierre plate portant un trou en son centre et ayant vraisemblablement servi de mortaise de calage pour un poteau vertical, hypothèse que ne contredisent pas ses dimensions.

Le fond n° 8 a livré à côté d'un reste de mur, un assemblage de quatre pierres, laissant entre elles un vide à peu près rectangulaire et destiné manifestement au même usage.

Si de nombreux moellons épars dans les fonds de cabane ou à l'extérieur attestent par leur présence que les murs s'élevaient plus haut, leur nombre ne permet cependant pas d'affirmer que ces constructions étaient réalisées uniquement en pierres sèches, mais la présence de torchis avec empreintes de branches incite par contre à croire que ces murs étaient prolongés et fermés par des clayonnages.

Les dimensions des cabanes sont plutôt réduites 3,50 m × 1,50 m pour la cabane rectangulaire n° 4, 2,50 m de diamètre pour la cabane circulaire n° 5 qui lui est contiguë. Exceptionnelle devait être la cabane n° 6 dont le mur, incomplet, nous l'avons déjà dit, a pu être dégagé sur 6 m de longueur. La présence de nombreuses armes en silex et d'un poignard en cuivre incite d'ailleurs les auteurs à penser qu'il pourrait bien s'agir là d'une « maison des hommes ». L'entrée des deux cabanes conservées tourne délibérément le dos au Nord. Il n'y a pas de trace d'aménagement intérieur dans ces constructions, sans doute les vases étaient-ils suspendus au mur par leur unique anse perforée, et c'est au pied de ces mêmes murs que les fouilleurs devaient les découvrir, brisés sur place mais complets le plus souvent. Car l'intérêt extraordinaire de ce gisement, est de nous avoir été transmis avec tout son mobilier à la suite d'une catastrophe matérialisée par d'innombrables

traces d'incendie. Les habitants ont dû fuir précipitamment, abandonnant cuivre précieux, armes, poteries et n'emportant avec eux que leurs bijoux habituels; et cette tragédie nous permet aujourd'hui d'étudier un ensemble chalcolithique des plus complets qui soient.

Signalons qu'il subsiste encore des vestiges du mur d'enceinte qui protégeait la station.

II. — LE MOBILIER.

a) La Céramique.

Les auteurs la décrivent comme toujours « fruste, très néolithique d'aspect et de technique. La pâte, grossière, épaisse, farcie de dégraissant, est rarement recouverte d'un engobe. Les vases sont faits à la main, mal cuits et présentent des traces de fumigation et d'oxydation dues à des coups de feu... ».

Cette description n'est valable que pour une partie de la céramique.

Parallèlement à cette série grossière que nous pourrions appeler série d'usage courant, il existe, en effet, une série comprenant des vases à pâte très fine, à dégraissant calcaire également et à surface soigneusement polie.

Mais il ne faut point oublier qu'après avoir souffert de l'incendie toutes ces poteries sont sans doute restées longtemps exposées aux intempéries et la céramique, quelques soins qu'on ait portés à sa confection, ne résiste pas toujours à ces attaques. Il ne faut donc point attribuer une trop grande importance à l'aspect actuel de la céramique trouvée en stations de surface.

1) SÉRIE FINE.

Formes.

Les vases cylindro-sphéroïdaux, à col plus ou moins élevé, sont les plus abondants. Les carènes en sont plus ou moins prononcées. Il y a aussi des coupes et des coupelles, certaines ont un bord rentrant et un profil à pans coupés dessinant des carènes multiples.

Fonds.

La grande majorité possède des fonds arrondis, plus ou moins bombés, mais il y a aussi des fonds plats.

Décoration.

Cannelures. — Le motif en métope est le plus fréquent, mais il y a aussi des cannelures parallèles de directions alternées. Parfois ces cannelures partent d'un point central et s'irradient en tous sens jusqu'à ce qu'elles rencontrent d'autres stries analogues émanant d'un autre point. Très curieuse est une coupe surbaissée à bords rentrants ornée sur la panse de cannelures parallèles avec un motif métopé au milieu et, sur le fond, d'une décoration en damier de fines incisions verticales rayonnantes. Il y avait dans un hypogée de Collorgues un vase à peu près semblable à la différence que les incisions du fond sont absentes. Tout récemment (3) D. et R. PEYROLLES viennent de découvrir un grand vase à col court et à carène adoucie, orné sur le col de métopes alternées de cannelures verticales et d'impressions ovalaires horizontales, le tout souligné par une rangée de semblables impressions, il y a aussi deux oreilles verticales perforées horizontalement, accouplées et prolongées vers le rebord par deux cordons en relief. L'espace entre les anses est garni de cannelures superposées, sus-jacentes à des impressions ovalaires. Ce type est très répandu dans le Gard, on le retrouve notamment à Saint-Vérédème, au Salpêtre, etc...

Pastilles en relief. — C'est la décoration la plus fréquente. Elle consiste en une ou deux lignes de pastilles au repoussé disposées non loin du bord et en quinconce irrégulier s'il y a deux rangées.

Incisions. — Il y a aussi trois tessons ornés d'incisions profondes. Le premier porte de fines et courtes incisions verticales, le second deux lignes de chevrons continus sous-jacents à une rangée de fines encoches en virgules, le dernier enfin, à surface noire, polie, présente plusieurs rangées superposées de petites dents-de-loup tracées entre des lignes parallèles incisées.

Anses.

Il n'y en a généralement qu'une, simple protubérance percée horizontalement ou verticalement. Ce fait se vérifie 8 fois sur 10. Mais il y a aussi quelques anses vraies et des oreilles à double perforation.

2) SÉRIE GROSSIÈRE.

Bords. — Certains sont festonnés sous la pression du doigt ou ornés de fines incisions sur la tranche.

Fonds. — Il y a plusieurs fonds plats caractérisés, en pâte grossière, farcie de gros dégraissants de calcite, mal cuite le plus souvent.

Décoration.

Il y a quelques cordons en relief ornés d'impressions digitales ou d'incisions verticales rapprochées.

Anses. — Il y a trois grosses anses permettant l'introduction d'un ou deux doigts, quelques oreilles et tétens, l'une de ces oreilles est polylobée.

Divers.

Il a également été trouvé un bouchon de vase au diamètre extérieur de 0,070 m.

3) SÉRIE IMPRESSIONNÉE.

Trois tessons portent une décoration imprimée au peigne, le premier est une combinaison de lignes horizontales et verticales incrustées de pâte blanche, le second de lignes horizontales et de chevrons, le troisième enfin, trouvé tout récemment par C. HUGUES dans la terre qui recouvre un des murs du fond de cabane n° 4, présente une série de lignes verticales pareillement tracées faisant suite à un champ réservé. C'est donc un motif métopique. Le profil en est caréné. On peut voir dans cette décoration une influence de la céramique caliciforme.

b) Le Métal.

Réalisés tous en cuivre, les objets de métal sont assez peu nombreux, mais la présence de certains d'entr'eux confère à la station un intérêt exceptionnel. Ce sont notamment :

— Un poignard de 105 mm de long sur 24 mm dans sa plus grande largeur et pesant 17 g. Il provient de la cabane n° 5.

— Un poignard à soie de 214 mm × 41 mm, pesant 82 g. Il provient du fond de cabane n° 7.

— Une aiguille de 235 mm aux deux extrémités appointées, à section carrée et pesant 9 g.

— Un fragment d'aiguille semblable, atteignant 94 mm et pesant 4 g.

— Une aiguille du même poids, brisée en deux fragments, très acérée.

— Un anneau de 12 mm de diamètre fait d'une tige de 1 mm de section et pesant 1 g, trouvé dans la cabane n° 3.

— Un morceau de fusion, en forme de balle de fusil pesant 30 g.

— Une gouttelette de cuivre fondu, de 5 g.

c) L'Outillage osseux.

— Nombreux poinçons entiers ou fragmentés tantôt aménagés sur une esquille d'os plat, tantôt sur l'os lui-même, l'épiphyse formant alors poignée. Certains ont pu servir de sagaie.

— Lissoirs, simples éclats d'os plats, à large extrémité mousse polie.

— Une aiguille, brisée à l'extrémité, de 65 mm × 13 mm à la base, soigneusement polie et percée d'un trou.

d) L'Outillage lithique.

La matière employée est le silex en plaquette si abondant dans le calcaire éocène lacustre du bassin de Salinelles tout proche. C'est lui qui a fourni la grande majorité des pièces. L'on a trouvé aussi en effet quelques exemplaires aménagés sur un silex granuleux, se prêtant mal à la taille.

Les outils et les armes sont donc tirés de ce silex si propice à la taille et portent encore le plus souvent sur l'une ou l'autre face les traces du cortex de la plaquette.

Il y a environ une centaine de pointes de javelots et de flèches en feuilles de laurier ou de saule plus ou moins finement retouchées ou élégantes, mais il y a aussi une douzaine de pointes de flèches à pédoncule et ailerons plus ou moins dégagés.

Deux pièces exceptionnelles ont été rencontrées dans le fond de cabane n° 6, ce sont deux poignards en feuilles de laurier aménagés sur plaquettes, ayant encore conservé leur cortex sur les deux faces et mesurant respectivement 224 et 225 mm.

Il y a aussi un couteau à dos abattu, à pointe acérée, de 136 × 44 mm.

Le reste de l'industrie consiste en grattoirs, racloirs, perçoirs, nucléus et percuteurs comme il s'en rencontre des milliers sur les stations voisines.

Il a été trouvé également cinq haches taillées à grands éclats dans la technique campignienne, trois de ces instruments sont en silex de Salinelles, les deux autres en grès.

Mais il y a aussi deux fragments de haches polies en roche verte.

Les lames sont peu nombreuses : 4 ou 5 fragments seulement.

Avec cela une abondance surprenante de petits galets arrondis ou ovoïdes qui ont pu être utilisés comme pierres de jet ou balles de fronde, des galets schisto-gréseux qui ont pu servir comme lissoirs ou aiguisoirs.

Les cabanes n° 5 et n° 7 ont livré respectivement trois et quatre petites pierres percées naturellement, rassemblées, et qui

devaient sans doute servir comme poids de filet, il ne faut point oublier en effet que le Vidourle, fleuve poissonneux, coule non loin de la station.

Il y a enfin de nombreuses meules dormantes et leurs broyeurs dans le fond n° 6, accompagnés d'un splendide mortier, grosse cupule de 190 mm de diamètre creusée dans un bloc de calcaire d'une dizaine de kilogrammes.

e) Objets de parure.

Ils sont peu nombreux, nous avons déjà donné une explication logique de ce fait.

Deux boutons de Durfort en os :

— L'un est un losange plat portant sur sa face inférieure deux rainures transversales profondes aux extrémités et une perforation en V inachevée.

— L'autre est un ovale décoré d'une rainure circulaire et présente une perforation en V complète.

— Une bille naturelle de calcaire de 25 mm de diamètre, perforée en V.

— Une perle lenticulaire de 20 mm de diamètre, légèrement bombée sur les deux faces et percée d'un trou légèrement excentré.

— Une petite perle en calcite.

— Une petite rondelle de 24 mm de diamètre découpée dans une coquille et percée d'un trou très excentrique.

— Une canine de petit carnassier percée d'un trou minuscule près de l'extrémité de la racine.

— Une canine plus grosse, pareillement perforée.

— Quelques coquilles du genre *Cardium* perforées à la charnière, et un beau couvercle de pecten perforé également.

f) Ossements humains.

Il a été trouvé dans la cabane n° 6 des ossements humains non brûlés, épars dans la couche archéologique, pêle-mêle avec des ossements d'ovins, de suidés et de petits carnassiers.

Ce sont : vertèbres, dents, fragments de crâne, os des mains, etc...

Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre de tels débris dans les foyers culinaires chalcolithiques de la région et comme toute idée de sépulture est exclue dans ces cas on peut se demander s'il n'y a pas là des traces d'anthropophagie...

g) Faune.

Sanglier, Bœuf, Mouton ou Chèvre, le Cheval est représenté par une dent; quelques dents de carnassiers.

h) Sépultures.

Le cimetière dominait la station. Les tombes étaient de petits coffres à incinération, munis de stèles aniconiques. L'une d'elles a livré une hache taillée en silex. (Renseignement verbal dû à D. PEYROLLE.)

*
**

Nous joignons ici les analyses de 4 objets de métal réalisés par le D^r JUNGHANS, de Stuttgart, qu'il nous a fort aimablement autorisé à publier.

MÉTAUX	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Co	Fe
Poignard long. : 0,214	sp.	0,03	0,02	0,81	1,7	0,01	<0,001	0	0	0	0,03
Poignard long. : 0,105	0	0,03	sp.	0,36	2,5	0,02	<0,001	0	0,2	0	0,09
Alène à section carrée long. : 0,235	sp.	0,06	0	0,44	1,6	0,02	<0,001	0	0	0	0,03
Morceau de fusion long. : 0,034	0	0,04	0,04	0,68	1,12	0,02	0	0	0	0	sp.

LES THOLOI, LES COFFRES MAÇONNÉS
ET LES STELES SCULPTÉES

Aux environs de 1875 un préhistorien nîmois, U. DUMAS, publiait dans l'A.F.A.S. une série de sépultures qui ont fait depuis beaucoup parler d'elles et qui étaient classées jusqu'à ce jour parmi les monuments énigmatiques et aberrants de la préhistoire méridionale, il s'agit des sépultures de Canteperdrix, à Calvisson, dans le Gard (4).

Les travaux de U. DUMAS devaient être repris postérieurement par un autre préhistorien nîmois, le docteur MARIIGNAN qui en publia des relations à plusieurs reprises (5).

Ce ne fut que bien plus tard que M. LOUIS, frappé par la découverte sur les gisements qu'il prospectait minutieusement, de nombreuses sépultures en coffre réunies par groupes dans des monticules de cailloux, émit l'hypothèse qu'il pouvait bien s'agir

là de tertres tumulaires à coffres comme il en avait été décrit dans le Morbihan par Z. LE ROUZIC. Il crut par la suite recevoir confirmation de son hypothèse à la suite de la découverte, dans une cabane de Fontbouisse, d'une sépulture de ce type (6). Tout dernièrement enfin, J. ARNAL vient de reprendre cette hypothèse (7).

Il s'agissait en fait de sépultures voûtées en encorbellement du type tholos ou de dérivés.

Nous nous permettrons au cours de ce chapitre une brève incursion dans l'Hérault, ce type de sépulture débordant l'extrémité nord-orientale de ce département.

CANTEPERDRIX (Calvisson, Gard).

Le site de Canteperdrix est aujourd'hui bien détruit. Il s'étendait sur une surface de 60 × 40 m environ. Les sépultures, chambres rectangulaires, polygonales ou circulaires, très soigneusement maçonnées en pierres sèches, étaient réparties dans toute la masse du tertre. Dans un cas du moins, un couloir menait à la chambre funéraire. Certaines poussaient des portes, dont une, équarrie, au sommet triangulaire, a été dressée au milieu du monument.

Les premières excavations eurent lieu en 1875. Cette année-là furent mises au jour deux chambres (VI et XI du plan) et reconnue une troisième (IV du plan) déjà violée. En octobre 1911 et février 1912 fut entreprise la prospection systématique de cet ensemble. C'est l'étude des chambres excavées que nous présentons ici.

I. — LES SÉPULTURES

Tombe I.

Un petit couloir orienté Nord-Sud de 2,10 m de long et de 0,70 m de haut menait à une chambre de 6 m × 3 m arrondie en arc de cercle.

Le dépôt funéraire ne consistait guère qu'en un amas de cendres et quelques débris de vases, dont deux ont pu être reconstitués.

Tombe II.

Cette tombe recélait une grande quantité de cendres correspondant pour l'auteur à l'incinération de plusieurs générations d'individus.

Tombe IV.

Violée antérieurement.

Tombe VI.

Cette sépulture a livré avec de nombreuses cendres, fragments d'ossements et de poteries, des fusaïoles, des pointes de flèches, une hache polie en serpentine et une en schiste verdâtre, et un poinçon en os.

Tombe VIII.

Un crâne en mauvais état et divers ossements.

Tombe IX.

Un vase de cette tombe a pu être reconstitué.

Tombe XI.

Elle a livré également un vase reconstituable et un squelette.

*
**

II. — LE MOBILIER

a) La Céramique.

Quelques fragments dénotant des vases de formes élégantes, d'après l'auteur, présentent une couverte noire, lustrée, mais la grande majorité des pièces et notamment les vases reconstitués ont une pâte fine, cuite, mais légère à surface poreuse et vacuolée attestant une exposition à un feu violent. On a donc toujours bien affaire ici à cette céramique fine, bien cuite et lustrée du Chalcolithique gardois (*Fig. 2, n° 1 à 3*).

Formes.

On connaît à Canteperdrix l'écuelle à bords droits et à carène plus ou moins accentuée, le vase en bombe, toutes formes présentes à Fontbouisse et à la Rouquette. Les fonds sont ronds ou plus ou moins aplatis comme c'en est le cas pour les écuelles à carène basse. Mais il y a aussi un petit vase à fond plat.

Décoration.

On y connaît une petite tasse ornée de pastilles repoussées découverte dans un couloir sous dalles. Un vase en forme de bombe avec bouton perforé conservé au musée de Nîmes, est décoré sur le col de cannelures verticales rapprochées disposées parallèlement. Il y a aussi des cannelures en guirlande et d'autres verticales disposées entre deux rangées de cannelures horizontales.

Anses.

Outre le vase en bombe portant une anse perforée, signalé plus haut, un deuxième exemplaire à carène surbaissée conservé aussi au Musée de Nîmes, porte au-dessus de la carène un bouton perforé horizontalement également. L'on remarquera que tout comme à Fontbouïsse et à la Rouquette les vases sont pourvus d'un seul appendice de préhension perforé. Il y a également 1 anse tubulaire et deux anses perforées verticalement.

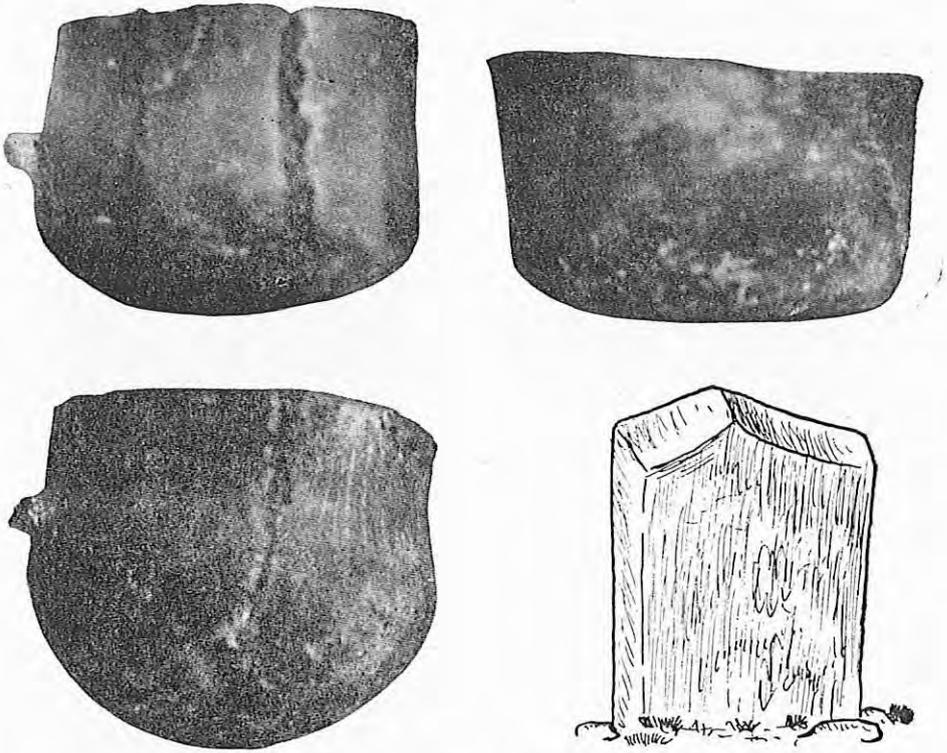


Fig. 2. — Tholoï de Cantepèrdrix (Calvisson, Gard) : Céramique et porte dressée sur le site (Musée de Nîmes). Clichés C. Hugues.

b) Le Métal.

L'auteur signale simplement un petit fragment de bracelet de l'âge du bronze. Il serait extrêmement intéressant d'avoir plus de précisions sur cette découverte importante, l'on peut hésiter en effet entre un bracelet qui serait en fait de cuivre pur (la confusion

entre ces deux métaux était courante à cette époque) ou un bracelet ouvert à section losangique ou circulaire qui signerait alors une violation postérieure.

e) L'Outillage osseux.

Il y a quelques poinçons et lissoirs.

d) L'Outillage lithique.

L'auteur signale des pointes de flèches ovales ou losangiques et des grattoirs, en silex; une hache polie en serpentine, des polissoirs en grès, molette et broyeur en quartzite, percuteurs, etc...

e) Objets de parure.

Ils consistent en perles de style classique en stéatite, poterie ou calcite, il y a aussi un bouton à perforation en V en test de coquillage, une tête de fémur polie et perforée, une coquille perforée, un caillou de serpentine avec deux tentatives de perforation, une pendeloque asciforme en stéatite verdâtre perforée et quelques pendeloques en os sur lesquelles on aurait aimé avoir quelques détails. Il y a également une pendeloque arquée en test de coquillage, 4 coquilles de Vénus perforées, 3 plaquettes de schiste et un galet verdâtre avec double tentative de perforation.

f) Divers.

Quelques fusaioles ont été trouvées dans la sépulture centrale au cours des premières excavations. Le musée de Nîmes en possède une en pierre et une en terre cuite.

g) Faune.

Quelques ossements de bœuf, de cheval et de porc, vestiges d'offrandes alimentaires ont été également rencontrés.

III. — *LES RITES FUNÉRAIRES*

Si l'on en juge par la description de MARGNAN, le rite funéraire est ici l'incinération, les découvertes d'amas de cendres dans la plupart des chambres sont assez éloquents à cet égard, l'exposition au feu de certains vases est également très visible. Mais il y a aussi quelques ossements, notamment quelques crânes, en mauvais état d'ailleurs, qui pourraient bien faire penser que l'inhumation a été également employée.

Intéressante est la présence de portes. Une porte en calcaire à bords taillés, au sommet sculpté en pointe, de 0,57 m de haut \times 0,30 m de largeur au sommet, de 0,21 m à la base, était ainsi plantée, debout, au milieu d'un amas de cendres, dans la tombe I. Aux pieds gisaient deux vases à offrandes.

Une autre porte semblable a été trouvée couchée. L'auteur a également découvert une dalle à sommet taillé.

Il reste encore, sur le site, une porte rectangulaire, à côtés équarris et au sommet taillé en pointe (*Fig. 2, n° 4*).

LE TERTRE DE CALMERCIER A CAVILLARGUES (GARD).

La relation de cette fouille parut en 1894 sous le titre « Le tumulus à incinération de Cavillargues » (8), sous la signature de J. DE SAINT-VENANT.

L'on se trouve là, tout comme à Fontbouïsse, en présence d'un ensemble homogène d'une inappréciable valeur mais où le métal fait malheureusement absolument défaut.

Le monument se présentait sous la forme d'une butte en forme de tronc de cône, fort aplati, à base elliptique, dont les deux axes dirigés Nord-Sud et Est-Ouest ont respectivement 20 et 17 m, contre 1,20 m de hauteur. Le tout couronne le sommet d'une colline.

J. DE SAINT-VENANT fit attaquer le tertre en son centre et n'y rencontra que de gros blocs de pierres noyés dans la terre et quelques rares débris de poterie.

Ayant remarqué alors à l'extrémité Nord du tumulus une aire de pierres plates juxtaposées de champ sur plusieurs mètres carrés, il fit reprendre les fouilles à cet endroit. Sous cette couche épaisse de 0,50 m et semblant provenir d'une voûte effondrée, il trouva une poche ovale irrégulière, longue de 5 m, large de 2 en son milieu et de 1,50 m de profondeur. Au Nord, elle se rétrécissait pour se terminer dans le talus de la butte par deux minces dalles dressées, un peu inclinées.

Dans cette fosse remplie d'une terre noirâtre, à peu près sans pierres, étaient disséminés des amas de charbons et de cendres, d'ossements d'animaux, des silex et surtout un grand nombre de poteries très primitives.

Les principaux objets rencontrés sont :

- une meule incomplète;
- plusieurs galets de quartzite et roches dures;

- fragments de calcaire dur poli (lissoirs?);
- morceau de silex blond discoïde percé d'un trou;
- une ébauche de hachette fruste en silex;
- de nombreux éclats de silex blond ou gris, certains craquelés par la chaleur;
- une ébauche de pièce (pointe de flèche?);
- un manche d'outil aménagé sur un andouiller de cerf;
- un petit poinçon en os.

a) La Poterie.

Formes.

Les vases sont tantôt hémisphériques, tantôt tulipiformes, certains ont des carènes plus ou moins adoucies. Parmi ces derniers, signalons deux exemplaires à fond plat déformé et à anse tubulaire sur la panse. Signalons également un gobelet caréné à col haut et téton perforé verticalement.

Bords.

Ils sont généralement unis et sans bourrelets.

Certains exemplaires cependant sont assez irrégulièrement festonnés ou crénelés.

Décoration.

Elle est rare. Elle comprend des cannelures légères alternant parfois par compartiments dans deux directions horizontale et oblique. Il y a aussi de fines incisions parallèles disposées en chevron.

Anses.

Elles sont assez peu abondantes. Ce sont surtout des mamelons bifides parfois. Il y a aussi quelques anses tubulaires et un bouton perforé verticalement.

A signaler l'existence de deux types de céramiques l'une fine, l'autre grossière.

b) Divers.

— Une fusaïole brisée, de forme ellipsoïde, de 0,042 m de diamètre et 0,030 m de hauteur.

— Une cuiller en terre cuite.

La faune comprend du mouton et du cheval.

Les vestiges humains carbonisés (dents et ossements) étaient contenus dans les trois vases signalés plus haut ou dans leur voisi-

nage immédiat. L'auteur compare ce tertre à ceux de la Queyrolle, à Canteperdrix et se demande s'il n'existe pas, dans la masse du tumulus, d'autres fosses semblables à celle-ci.

Assez semblable paraît être le tumulus de Puech-Cocon, à Générac (Gard), fouillé, ou tout au moins sondé par F. MAZAURIC, ce chercheur y aurait trouvé notamment une pointe de flèche ainsi qu'une hache polie.

Il semble que J. DE SAINT-VENANT en fouillant le tumulus de Calmercier soit tombé sur un coffre maçonné dans le genre de ceux de Canteperdrix. Il serait du plus haut intérêt de reprendre cette fouille ainsi que celle du tertre de Générac.

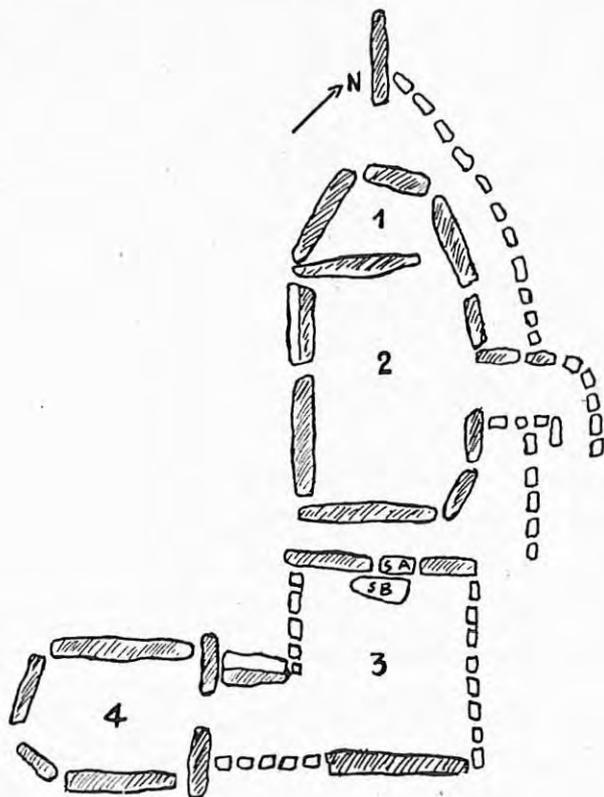
BOUÏSSET (FERRIÈRES-LES-VERRERIES, HÉRAULT).

Un hasard exceptionnel vient de révéler un ensemble d'un prodigieux intérêt dans une des régions de l'Hérault les plus riches en vestiges chalcolithiques (9). Le site avait déjà été prospecté en 1930 par M. LOUIS et D. PEYROLLES (10), mais il fallut des circonstances atmosphériques particulières pour permettre à R. JEAN-JEAN et à son équipe du Centre archéologique des Chênes Verts, de réaliser cette sensationnelle découverte (*Fig. 3, n° 1 et 2*).

M. LOUIS décrit ainsi le site : « En 1930 nous avons exploré la station de Bouïssset et reconnu l'existence dans un lapiaz sauvage, planté de chênes et hérissé de rochers ruiniformes, d'une vaste nécropole, où, au milieu d'espaces plus ou moins dénudés, surgissent des pierres plantées qui ne sont autre chose que des stèles funéraires aniconiques marquant des sépultures du type de la Léquièrre de Favas, c'est-à-dire des tombes à incinération avec dépôt des cendres dans un petit coffre de pierres brutes, trois en général.

A côté de ces tombes, on remarque dans des clapiers énormes, sorte de tumulus informes, des alignements de dalles plantées s'étendant sur quatre ou cinq mètres de longueur et limitant des caissons rectangulaires de 1,50 m de largeur, c'est-à-dire des tombes à inhumation qui ne contiennent le plus souvent que quelques ossements humains très dégradés et des fragments de poterie grossière, à grains irréguliers de dégraissant, ornés parfois de bourrelets ou de larges incisions peu profondes et dont la technique de fabrication ne paraît guère différente de celle de la poterie des sépultures à incinération... »

Les dernières sépultures présentent un complexe de chambres et de couloirs aux murs en pierres sèches ou en dalles (*Fig. 3, n° 3*).



La fouille a donné :

Tholos 2.

Ciste 1 — Quelques rares ossements humains, un peu de poterie, trois fragments de silex, un morceau de roche verte présentant des traces de polissage.

Ciste 2 — Des ossements humains en plus grand nombre que dans le caisson 1, 5 molaires et une incisive d'adulte, quelques os d'ovidés dont une dent, deux morceaux de silex et une poterie assez abondante.

Tholos 3.

Ciste 3 — Outre les deux stèles statues, quelques os d'ovidés dont une dent, mais aucun ossement humain; 75 fragments de silex dont un éclat lamelliforme, un morceau de hache polie, un galet roulé de quartzite rose ayant vraisemblablement servi de polissoir et présentant des traces de percussion, une poterie assez abondante dont un tesson de vase à fond plat.

Ciste 4 — Des ossements humains assez nombreux dont une incisive, 2 canines, 5 prémolaires et une molaire d'adulte, 17 fragments de silex et quelques tessons de poterie.

Couloir — De très rares ossements humains avec une molaire d'adulte, quelques ossements d'animaux dont une dent de sanglier, 15 éclats de silex et une poterie très abondante dont un tesson mince de bord ourlé et un autre épais, décoré de larges godrons (il s'agit en fait de cannelures).

Le mobilier est donc très pauvre et ne nous renseigne nullement. A peine peut-on s'attarder sur la présence d'un tesson cannelé qui concorde fort bien avec notre hypothèse et celle d'un fond plat. Cette poterie mal protégée des intempéries par le peu d'épaisseur de la couche qui la recouvrait est aujourd'hui vacuolée, rendue poreuse, et l'appellation de poterie grossière ne doit donc s'appliquer évidemment qu'à son aspect morphologique actuel sans conjoncturer de ce qu'elle devrait être alors.

Fig. 3. — En haut : à g., stèle I de Bouïsset; à dr., stèle II de Bouïsset.
En bas : plan des tholoï 2 et 3 de Bouïsset (d'après M. Louis et le Centre de Recherches arch. des Chênes-Verts). *Clichés R. Jeanjean et C.R.A.C.V.*

Peut-être cette pauvreté n'est-elle qu'accidentelle et doit être imputée à une violation postérieure.

Ce gisement donc, avec ses stèles sculptées, fait pour nous la liaison entre les tholoï de Canteperdrix et les stèles sculptées découvertes dans le Gard en dehors de leur position primitive. Il y a là trop de faits concordants et dans la statuaire et dans les modalités funéraires ainsi que dans le mobilier, pour qu'on puisse penser autrement.

LA LEQUIÈRE DE FAVAS (BUZIGNARGUES, HÉRAULT).

A proximité de la station du même nom, en dehors, mais appuyées contre elle, M. LOUIS et D. PEYROLLES ont prospecté des sépultures du même type quoique plus frustes ou tout au moins plus dégradées (5).

Elles se présentent sous la forme d'une terrasse caillouteuse qu'on a voulu rendre horizontale en remblayant la pente par des apports de terre maintenus sur la déclivité par des murs en pierres sèches, et d'où émergent de nombreuses dalles verticales en plus ou moins bon état. Voici la brève description des mobiliers des coffres qui y étaient inclus :

Tombe 1. — Très gros fragments de poterie rouge dont un fond de vase très peu cuit, des os brûlés, 2 phalanges humaines et une dent de chèvre ou de mouton.

Tombe 2. — Débris d'ossements et un éclat de silex.

Tombe 3. — Tombe séparée en deux compartiments, A et B, par une dalle disposée obliquement. En A il y avait de la poterie noire et rouge, rouge seulement en B.

Tombe 4. — Un perçoir en os poli, un percuteur et un autre fragmenté en pierre dure, quelques ossements et fragments de poterie, un éclat de silex.

Tombe 5. — Quelques morceaux de poterie noire, friable, et fragments d'ossements indéterminables.

Tombe 6. — Cendres, fragments de poterie rouge et d'ossements plus ou moins brûlés.

Tombe 7. — 15 éclats de silex, fragments d'ossements brûlés, une petite incisive d'animal et une bille calcaire.

Tombe 8. — Débris d'un vase noir de petites dimensions, un gros rognon de silex (percuteur?), 6 fragments de silex, et d'ossements brûlés ou non.

Tombe 9. — Fragments de poterie noire et rouge, 10 éclats de silex, l'un d'eux taillé en feuille de laurier et quelques fragments d'os indéfinissables ne paraissant pas brûlés.

Au-dessous, sous un dallage de pierres plates : 4 dents de capridés, des ossements non brûlés, des éclats de silex et 3 petits fragments de poterie?

Sous un autre lit de dalles : os et silex brûlés habituels.

Tombe 10. — Du même modèle que la tombe 6, rien à signaler.

Tombe 11. — Rares fragments de poterie rouge, dents dont une de bœuf et une de mouton, fragments de silex.

Tombe 12. — Tombe triangulaire, rien de remarquable.

Les inventeurs ont nettement vu que les tombes étaient incorporées dans un tumulus protecteur dont seules émergeaient les dalles de chevet plus ou moins taillées.

On notera là aussi que le rite funéraire est l'incinération ainsi que la pauvreté du mobilier déposé. A noter également que les murs en pierres sèches de certains de ces coffres sont très finement appareillés.

FEUILLES (DIT AUSSI SUOILHES) (ROUET, HÉRAULT).

Ce tertre fut découvert par M. LOUIS et D. PEYROLLES sur le plateau de l'Hortus, à une centaine de mètres environ du Nord de la ferme de Feuilles (11).

Les sépultures, établies dans les fentes naturelles du lapiaz, sont parfois aménagées avec des murs en pierres sèches et recouvertes au Sud par un revêtement épais de cailloux bordé d'une rangée de blocs plantés pour empêcher son étalement.

Les sépultures proprement dites sont, soit les fentes naturelles du rocher, soit des cistes en pierres sèches; des dalles plus ou moins taillées émergent çà et là indiquant l'emplacement des sépultures, parfois des dalles recouvrent à plat les failles, les protégeant ainsi.

Le mobilier est ici encore extrêmement pauvre, quelques fragments de poterie et des cendres; à signaler cependant une hache polie en roche gris-verdâtre trouvée dissimulée sous une dalle à l'entrée d'une faille sépulcrale.

D'après J. ARNAL, le tumulus, adossé au rocher dans sa partie orientale, aurait un forme hémisphérique allongée.

GISEMENTS DIVERS.

M. LOUIS et D. PEYROLLES ont également prospecté les tertres du Grand Dèvès (12) et de Proubessa (13); ceux du Clapas à Saint-Clément, et ceux de Baramié et de Lascot, ces deux derniers dans l'Hérault (14). Voici ce qu'en écrivent les auteurs : « A Baramié, les stèles, ou plutôt ce qui en reste, émergent du sol de 8 à 10 centimètres environ. Les tombes... sont creusées en plein sol naturel et constituées par un petit coffrage en pierres, qui va en se rapetissant vers le fond de la tombe, en forme d'entonnoir. A l'intérieur on trouve deux ou trois couches de petites dalles alternant avec des couches de terre noirâtre (chacune correspondant probablement à des incinérations différentes). Dans cette terre on rencontre des éclats de silex ne portant aucune retouche pouvant faire penser à un outil. D'autres tombes ne présentent que peu ou pas de coffrage et s'apparentent davantage à celles du Grand Dèvès ou à celle de Proubessa, qu'à celles de la Léquière.

A Lascot, il a été reconnu aussi plusieurs stèles aniconiques dont une de 0,45 m de hauteur, de forme remarquable par le dégagement de l'extrémité supérieure. Une tombe fouillée a donné quantité anormale de poterie (dont 2 tessons de 0,20 m et 0,15 m de longueur), 1,500 kg environ, toujours accompagnée d'ossements d'animaux ou humains calcinés, de cendres et de charbons. Cette tombe qui présentait comme ses pareilles un petit coffrage de pierre, était recouverte à 0,10 m de la surface par une petite dalle de 0,45 m sur 0,20 m posée à plat sur la tombe et dans le sens de la longueur comme nos pierres tumulaires modernes... ».

Cette brève description est accompagnée de l'étude du mobilier recueilli en surface sur les habitats voisins du même nom. Mobilier classique des stations méridionales : poignards et lances plus ou moins incomplets, grattoirs, pointes de flèches, dont une à pédoncule et ailerons, fragment de hache polie en roche verte, morceaux de poterie délitée par les intempéries et sans caractère, pour Baramié, mobilier sensiblement identique pour Lascot. Il n'y a donc aucun enseignement à tirer de ces simples ramassages en surface.

Signalons encore la nécropole du rocher de l'Allemand, au quartier de la Suque, à Saint-Bauzille-de-Montmel dans l'Hérault, fouillée également par M. LOUIS et où la poterie est décorée ici. Il y a notamment des incisions plus ou moins profondes en chevrons, il y a également des rangées de pastilles en relief, des cannelures parallèles entre elles et au bord; comme anses, de simples tétons de préhension; les rebords sont fins et irréguliers.

Le massif des Escalans situé dans la même région a livré également à M. Louis de semblables sépultures. Cet auteur a fouillé à la Nicole, à Saint-Bauzille-de-Montmel et à proximité d'un habitat de la même époque, une tombe de ce type. Contre la dalle de fond s'appuie une murette disposée en demi-cercle. Au milieu, une dalle disposée Ouest-Est partage la sépulture en deux.

Dans l'angle S, la fouille a donné quelques fragments de poterie noire et rouge, 4 fragments de silex et de minuscules restes d'os non brûlés. Dans l'angle N, il y avait quelques fragments de boîte crânienne mince, des morceaux d'ossements et une dent, le tout ayant appartenu à un enfant; il y avait également quelques silex et fragments de poterie dont un avec un téton. Le fond de la tombe était dallé (16).

Une découverte ancienne enfin, mais inédite, serait celle de la nécropole du village de Fontbouïsse composée de tombes du même type; et qui s'étendait sur un petit plateau juste au-dessus des cabanes. Les sépultures rapprochées étaient simplement surmontées d'une stèle aniconique sans coffrage aucun. Le seul objet marquant découvert dans l'une d'elles était une hache taillée en silex.

LES STELES SCULPTÉES DU GARD

On connaît dans le département du Gard deux stèles en calcaire tendre trouvées malheureusement hors de leurs conditions primitives de gisement et, dans un cas au moins, en réemploi.

Le Commandant OCTOBON les a fait connaître dans son ouvrage sur les stèles et les statues-menhir (17).

La première, celle de Saint-Théodorit, fut trouvée au lieu dit : Champ des Romains vers 1880 et encastrée dans un mur. Ce n'est que plus tard qu'elle fut récupérée et transportée au Musée de Nîmes. Elle est réduite à sa partie supérieure. Le fragment est heureusement assez important pour qu'on puisse y lire une tête avec nez, yeux, arcade sourcilière, et ce que l'on appelle les tatouages.

Un collier avec une unique perle centrale tubulaire à tendance biconique, et les deux bras avec les doigts grossièrement tracés. Cet exemplaire est à rapprocher de ceux de Croisard dans la Marne, où une perle est peinte en jaune.

La seconde, pratiquement intacte, fut trouvée à Bragassargues au cours de travaux agricoles. Elle gisait dans un champ et il est regrettable que l'on n'ait pas procédé alors à l'étude du terrain.

Tout comme sur celle de Saint-Théodorit sont représentés les yeux (l'œil droit manque, la pierre étant brisée à cet endroit), le nez, les arcades sourcilières et les paupières inférieures, il n'y a pas de collier et les mains sont seules représentées; il y a en outre sur chaque côté des traits parallèles obliques qui semblent figurer des côtes.

Il n'est pas douteux que ces stèles aient appartenu à des monuments semblables aux précédents. Elles se situent géographiquement dans la même région et elles sont morphologiquement identiques à celles de Bouïsset.

Signalons enfin pour terminer, la stèle aniconique dressée sur un tas de cendres et d'ossements humains et découverte par F. MAZURIC et BOURELLY dans la grotte Saint-Vérédème.

L'on voit que la plupart de ces sépultures appartiennent au type dit tholos, bien connu en Bretagne, dans les Iles britanniques et dans la Péninsule ibérique.

Elles occupent un territoire bien circonscrit, à cheval sur l'Hérault et le Gard (*Fig. 1*). Actuellement peu nombreuses, il est probable que leur nombre s'accroîtra au gré des prospections futures, et il est probable également que les stèles conservées au musée de Nîmes et provenant de Bragassargues et de Saint-Théodorit proviennent de semblables monuments arasés et disparus.

Il existe également des petits coffres du même type, tantôt inclus isolément ou par deux dans un tumulus comme par exemple à l'Euzière (Tréviens-Hérault), tantôt sans chape protectrice, mais il se pourrait bien dans ce cas que vu sa faible importance cette dernière ait disparu au cours des siècles. Rien ne permet pour le moment d'affirmer que ces variantes sont contemporaines ou bien s'il s'agit là de dégénérescences postérieures.

Le grand fait est la présence de stèles sculptées qui relie irrémédiablement, avec les objets de cuivre, nos modestes gisements bas-languedociens à ceux de la Méditerranée orientale.

Jusqu'à présent, un seul de ces monuments a livré un mobilier datable, c'est Cantepèrdrix. La céramique de Cantepèrdrix est en effet du type de Fontbouisse et ce fait seul doit faire rapporter au Chalcolithique ces sépultures.

Les éléments de parure qui étaient associés enfin, ne contredisent point non plus notre hypothèse puisqu'on en trouve fréquemment de semblables dans les sépultures méridionales du début des métaux.

Mais si Canteperdrix présente un mobilier que nous pouvons rattacher avec certitude à un ensemble connu, il n'en est pas de même pour ses analogues héraultais.

Là, c'est la céramique dite grossière qui constitue le fond du mobilier. Nous disons : dite grossière car son aspect actuel vacuolé, délité, est le fait d'une très longue exposition aux éléments atmosphériques et autres. La céramique la plus fine ne résiste pas à ces atteintes. Les exemplaires de Canteperdrix qui étaient plus soignés l'attestent par leur surface dépolie et rugueuse, encore ces dernières années étaient-ils protégés des intempéries par les voûtes en encorbellement, alors que celles des autres sépultures s'étaient depuis longtemps déjà effondrées.

Il y a cependant à Bouïsset un fond plat et un tesson portant de larges cannelures qui peuvent faire la liaison avec Canteperdrix.

Nous nous empressons d'ajouter qu'un petit nombre seulement des tombes de Bouïsset a été excavé à ce jour, et il se peut bien que le mobilier de celles qui restent se révèle plus riche. La pauvreté actuelle de ces sépultures héraultaises ne serait donc due qu'à l'insuffisance des excavations et peut-être aussi à une violation.

QUELQUES GISEMENTS DE LA GARDONNENQUE

LES HABITATS

Ils sont extrêmement répandus mais peu nombreux sont ceux qui ont été rationnellement excavés. L'on s'est le plus souvent contenté de récolter en surface le mobilier ramené au jour par l'érosion ou les travaux agricoles. Mais les documents que nous possédons de certains d'entre eux nous permettent de faire la liaison avec les sépultures, avec lesquelles elles sont de plus, parfois, juxtaposées.

I. — COLLOGUES.

Tout autour de la première sépulture et dans le champ voisin s'étend un très riche habitat. Les résidus d'occupation en ont fortement coloré la terre et les tessons de poteries, et les éclats de silex s'y rencontrent maintenant en quantités considérables. Cette terre grasse a évidemment entraîné sa culture et aujourd'hui encore l'on y fait pousser des céréales.

L'aïeul du propriétaire actuel, M. TESTE, se rendit très vite compte de l'intérêt de ce gisement et ramassa les silex et autres documents qui apparaissaient après chaque charruage. Il parvint ainsi à en recueillir d'importantes séries et M. NICOLAS notait, en 1889, le chiffre de 1.000 silex (1)? Cette magnifique collection s'est malheureusement dispersée depuis, mais l'on peut juger, d'après ce qu'il en reste chez le propriétaire actuel, de la qualité des pièces recueillies.

a) Silex.

La matière première se trouve dans le sous-sol même de la station. La qualité en est très variable, la couleur également avec une prédominance cependant des silex couleur « crème de marron » ou « miel ». C'est la meilleure qualité de Collorgues et les artisans ont réalisé avec eux des pièces admirables de finesse. Certains d'entre eux devaient être particulièrement propices au débitage de grandes lames puisqu'un des poignards de la crypte n° I n'atteignait pas moins de 260 mm!

En résumé : abondants matériaux de qualité, présentant de belles couleurs, aptes au débitage de grandes pièces, se laissant bien tailler et polir, toutes conditions permettant l'établissement d'une taillerie et la création d'un commerce à l'usage de régions défavorisées à ce point de vue.

Nous avons cru retrouver de fait ces produits dans maints gisements non seulement du Gard mais encore de l'Hérault et jusque dans les Bouches-du-Rhône (poignard de l'hypogée de Coutignargues, par exemple) mais il faudra attendre les analyses des fossiles de la roche et de ses micro-organismes pour pouvoir conclure d'une manière définitive.

L'outillage de Collorgues est, en très grosse majorité, aménagé sur éclats. Mais il y a aussi quelques lames véritables, des perçoirs et des grattoirs sur lames. Il y a également de nombreuses hachettes polies en pierre dure (*Fig. 4*).

Les pièces les plus abondantes sont les armes : poignards, pointes de lances ou de javelots et pointes de flèches, toujours bifaces et plus ou moins bien retouchés.

Les pointes de flèches sont en grande majorité foliacées, il y a aussi quelques formes losangiques et à pédoncule et ailerons (*Fig. 5*).

(1) Il faut probablement comprendre dans ce chiffre des objets provenant des stations avoisinantes.

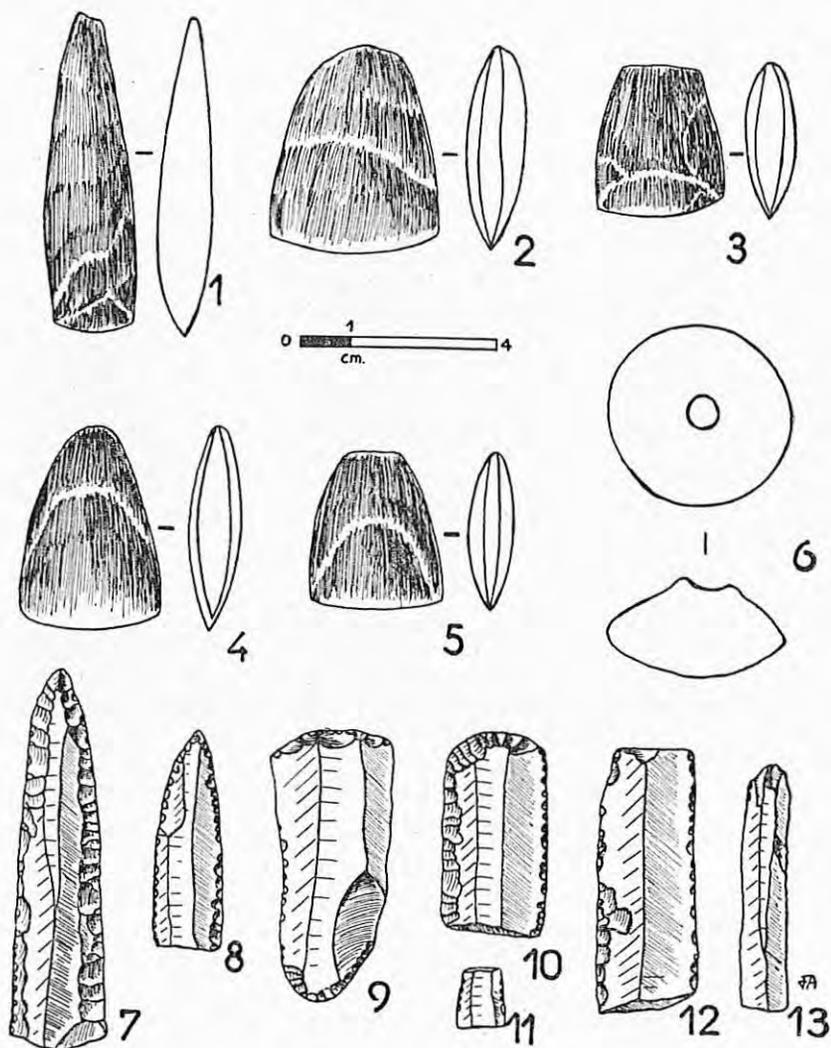


Fig. 4. — Station de Collorgues (Gard). Hachettes en pierres dures, fusaiöle et outils divers sur lames. Collection personnelle.

b) Céramique.

La céramique est également extrêmement abondante.

Voici ce que nous avons pu récolter au cours de deux rapides prospections de surface (sur la station de Collorgues, proprement dite).

Anses.

- 2 oreilles simples (dont 1 à cheville).
- 1 oreille trilobée.
- 2 oreilles perforées verticalement (dont 1 à cheville).
- 1 grande anse annulaire disposée horizontalement.
- 2 anses en ruban dont une très grande se raccorde à chaque angle à des cordons en relief.
- 5 anses tubulaires.
- 2 petits tétons perforés horizontalement.

Décoration.

— 5 tessons de vases cannelés dont l'un, caréné, porte des cannelures verticales sur le col et horizontales au-dessous, un autre porte au-dessous de cannelures horizontales une rangée d'impressions ovalaires.

— 5 tessons portant au moins une rangée d'impressions ovalaires.

— 1 tesson très abîmé porte un motif rayonnant finement incisé.

Bords.

— 3 rebords sont crénelés, l'un deux porte au-dessous une ligne d'impressions faites avec l'extrémité pulpaire du doigt.

Formes.

— En plus du tesson signalé plus haut, 5 autres présentent une carène très nette.

A signaler également un fragment de coupelle hémisphérique très basse.

Malgré toutes les intempéries, la pâte de ces vases est restée assez fine et certains tessons ont même conservé leur engobe.

Le mobilier est absolument typique et il n'est donc pas besoin d'insister plus longuement.

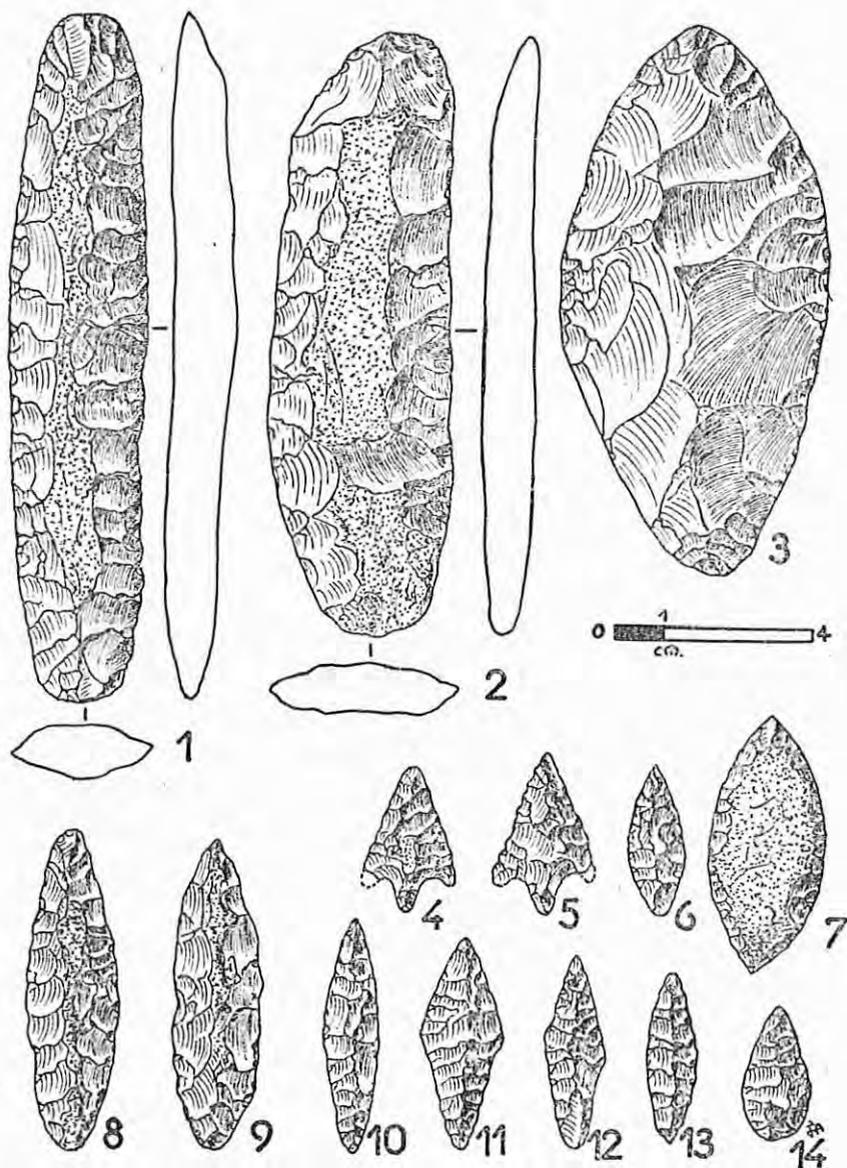


Fig. 5. — Station de Collorgues (Gard). Faucille, couteau-racloir et pointes de traits diverses. Collection personnelle.

II. — STATION DES CROUZELS (FONS-OUTRE-GARDON).

C. HUGUES et S. GARIMOND ont prospecté derrière le village une très importante station. Située dans les vignes, elle n'a pas livré de documents en place et c'est dommage car la présence d'objets de cuivre lui aurait conféré le même intérêt que celui du village de Fontbouïsse. Le mobilier est néanmoins homogène et semble appartenir à une seule couche d'habitat.

La publication des recherches n'ayant pas encore été effectuée par les inventeurs, nous ne pouvons nous étendre sur ce sujet; qu'il nous suffise de dire cependant qu'à côté d'un outillage et d'une céramique chalcolithique typique, il y a, entre autres, deux grosses perles biconiques à facettes dans le style de celles d'En-Quissé, de La Roquette ou de la grotte Rossi à Corconne, et un talon de hache plate, le tout en cuivre. Ceci amène à penser que les gens des hypogées et ceux des cavernes tout comme les autres d'ailleurs utilisaient les mêmes objets métalliques.

III. — STATION DE LA CABANE D'ANTOINE A COULOU BRIER
(SAINT-BAUZÉLY).

C. HUGUES et S. GARIMOND ont également prospecté sur le territoire de la commune de Saint-Bauzély plusieurs stations de la même époque (18). Celle de la Cabane d'Antoine est intéressante car elle a livré à côté des éléments classiques du Chalcolithique gardois, et, notamment, pour la céramique, des tessons ornés de cannelures en métope ou en guirlande, d'incisions verticales, une oreille festonnée, une anse dont un cordon s'échappe à chaque angle, et pour l'outillage lithique, des flèches et des pointes de lance en forme de feuille, une pendeloque du type 770 de Mortillet et une autre striée, toutes les deux en os et caractéristiques de la civilisation dolménique héraultaise.

Située dans les environs, la station du Mas du Noble a donné notamment des cannelures en verticales, horizontales ou en guirlande, des incisions, des pastillages, des pointes de flèches foliacées et une pendeloque cylindrique en os.

La station de la terre de Valentin enfin, prospectée antérieurement, avait livré des perles en plomb.

Celle du Serre de Mourgues, à Saint-Geniès-de-Malgoires, également (19).

Ces trouvailles d'objets de parure en plomb jointes à celles assez nombreuses déjà d'objets semblables dans les dolmens à

couloir héraultais doit nous amener à reconsidérer le problème de la date de l'utilisation du métal plomb sur nos côtes méditerranéennes.

IV. — STATION DE LA ROUVIÈRE (LA ROUVIÈRE).

Les mêmes auteurs ont prospecté là une petite station qui a livré entre autres, des cannelures en métope, deux anses perforées horizontalement et accolées et un fragment de vase caréné.

*
**

Toutes ces stations sont situées dans la même région, au-dessous de Saint-Chaptes et sur le territoire des hypogées. Nous pourrions citer encore de nombreuses stations sises alentour, mais pour lesquelles nous ne possédons que peu d'indications ou sur lesquelles n'ont été effectués que de simples ramassages de surface.

C. HUGUES a prospecté les stations des Combillons, à la Rouvière, qui a livré notamment des cannelures verticales et en guirlande, des anses en ruban et tubulaires; de la garrigue de Bosquet, à Saint-Geniès-de-Malgoires où il y a des cannelures en guirlande susjacentes à des cannelures horizontales; du Pont-d'Esseyne, à Sanilhac, où il y a, entr'autres, un rebord portant au-dessous des triangles tracés au pointillé, la pointe dirigée vers le haut; toutes ces stations sont inédites et nous remercions vivement leur auteur d'avoir bien voulu nous permettre d'en faire état ici.

Le docteur E. DROUOT a prospecté la station du Pié-Marcet, à Saint-Chaptes, et y a trouvé, notamment, une lame en silex blanc, triangulaire, des fragments de vase caréné, des anses en ruban, un téton perforé et plusieurs fragments d'un beau vase caréné, noir, en pâte fine, ornée de fines incisions verticales disposées en métope, d'autres incisions horizontales parallèles au-dessous, et, soulignant le tout des chevrons semblablement incisés. Cette station est également inédite.

*
**

LES SÉPULTURES

LES HYPOGÉES ET LES STATUES-MENHIRS

Tout autour de la vallée du Gardon, dans les terrains tertiaires ou quaternaires où abondent les grès, les tufs et autres formations

tendres, s'ouvrent quelques sépultures souterraines artificiellement creusées dans la roche tendre et auxquelles on a donné le nom d'hypogées.

Malheureusement la fouille de ces hypogées a été plus ou moins bien réalisée, les compte rendus en sont le plus souvent imprécis et les mobiliers ont été égarés dans leur presque totalité.

Les premières découvertes, les plus célèbres aussi, sont celles de Collorgues. Une série de hasards heureux amena peu après celles des cryptes de Foissac, Aubussargues, mais toutes furent aussi mal exploitées; tout récemment celle de Vers vient de voir le jour, mais elle n'a pas échappé au sort des précédentes.

I. — COLLORGUES

Il est difficile de décrire d'une manière rationnelle les hypogées de Collorgues et les trouvailles qui y ont été faites (nous verrons qu'il en est de même pour les suivantes) tant les compte rendus qui en ont été faits sont imprécis et, parfois même erronés.

Nous aidant cependant de ces piètres relations, des souvenirs personnels de C. HUGUES et S. GARIMOND qui les visitèrent jadis, nous essayerons d'en donner une description aussi proche que possible de la réalité.

Aujourd'hui, ces galeries sont bouchées et seul l'orifice de l'une d'entr'elles (celle que nous appellerons Crypte 2) est décelable. Nous entreprendrons d'ailleurs son déblaiement dès que nous en aurons les moyens.

La crypte n° 1 fut découverte fortuitement en février 1879 par le propriétaire M. TESTE qui labourait son champ. Il enleva une dalle qui gênait le labour, trouva une autre dalle qu'il brisa et découvrit une cavité remplie de squelettes « disposés en cercle, dit-il, les pieds tournés vers le centre de la tombe » et au nombre d'une quinzaine environ. La première dalle fut emportée à sa ferme dans le but d'en faire une marche d'escalier, c'était la première dalle sculptée de Collorgues, mais on ne s'en aperçut que plus tard. M. TESTE retira de la cavité quatre splendides poignards taillés et polis, entre 0,263 m et 0,170 m, brisa les ossements et recouvrit le tout. Il signala à LOMBARD-DUMAS une galerie de 4 ou 5 m de long qui aboutissait à la chambre funéraire et construite comme elle en pierres sèches (20). Il y avait avec ces poignards 2 fragments de poterie en terre noire, ornés de boutons arrondis.

M. NICOLAS, venu par la suite sur les lieux, déblaya cette crypte et fit justice des assertions de M. TESTE (21). Pour creuser cette cavité, l'on s'était appuyé sur les couches géologiques de l'éocène qui s'inclinent à l'Ouest et c'est sur ce sol naturel que reposaient les corps. La chambre proprement dite mesure 1,80 m dans sa plus grande longueur, 1,50 m de largeur au fond et 1,10 m près du couloir, c'est donc un trapèze un peu allongé. Les murs sont faits de pierres brutes appuyées tout autour et disposées sans aucune disposition particulière.

Le couloir a 0,50 m de largeur. Il était obstrué à 2,30 m de profondeur et sa longueur demeure inconnue. Les murs en sont soigneusement appareillés et le plafond formé de dalles, généralement de faible épaisseur.

Au point où le couloir débouche dans la salle, une dalle de 0,12 m d'épaisseur était dressée pour en interdire l'accès. Il y avait cependant un vide de 10 cm environ entre le sommet de cette porte et la dalle formant linteau, qui était la deuxième stèle sculptée de cette crypte.

M. NICOLAS recueillit tous les ossements qu'il put rencontrer et ne trouva que les restes de six individus. Les dimensions de la chambre n'auraient pas permis leur disposition en « rayons de roue » et il est probable que les ossements étaient simplement empilés, comme il est de règle dans les ossuaires.

Entre temps, durant l'hiver 1887-1888, M. TESTE travaillant dans son champ à une trentaine de mètres de la première crypte met au jour une nouvelle galerie. M. NICOLAS ne devait la fouiller que plus tard. Voici ce qu'il en dit : « Nous pénétrons après avoir enlevé une dalle de recouvrement, dans un trou carré où nous passons avec peine; il donne accès dans un couloir, puis après un parcours de 3 m environ il faut descendre verticalement de 1,20 m, et reprendre à la suite, sur un sol incliné, le prolongement de ce boyau. Là, il y a une bifurcation : un couloir semblable s'ouvre à gauche, il doit aboutir dans une salle qu'on ne peut explorer, l'espace entre le sol et la voûte étant à peine de 0,15 m à 0,20 m. En continuant, nous arrivons à une nouvelle salle recouverte d'une dalle unique, de grande dimension, qui, sous la charge qu'elle supporte, a cédé en partie et montre une fente longitudinale la divisant en deux. Nous ne pouvons plus avancer. »

Le mobilier de cette galerie comprenait : une plaque en ivoire de 0,18 m de largeur, portant gravés des traits uniformes, une petite tasse en terre cuite (actuellement en notre possession) noirâtre,

avec empreinte de bouton perforé horizontalement, de 0,05 m de diamètre et de 0,03 m de hauteur, des perles en calcaire, stéatite, terre cuite, les unes allongées, les autres arrondies, des dents percées et un fragment de très grand vase, à panse élargie et col rétréci, avec décoration au pointillé, à la partie inférieure du col. Il y avait avec tout ceci un fragment de pariétal d'enfant. Nous appellerons cette galerie : crypte 2.

M. TESTE trouva enfin dans le même champ une troisième excavation qui paraît être le prolongement des galeries précédentes. M. NICOLAS qui assista à la fouille la décrit ainsi : « A 0,80 m au-dessous du sol, des vestiges de construction se montrent, puis à 0,70 m en contrebas, on arrive à un dallage formé de grosses pierres recouvrant une cavité, dans les déblais de laquelle se trouvent différents objets. En creusant, une dalle se montre, fermant l'entrée d'un couloir comme la dalle de la sépulture 1, mais on ne trouve dans cette cavité aucun ossement humain; ce ne sont que débris de poteries aux formes variées. Des éboulements empêchent de parcourir le couloir. »

M. HUGUES et S. GARIMOND pénétrèrent par la suite dans la crypte 2 et découvrirent quelques fragments de poterie et, notamment les fragments d'une belle coupe en calcaire ainsi que des tessons ornés de cannelures horizontales ou en guirlande (*Fig. 6*).

Mais il se peut que ces cryptes ne soient en fait que des galeries de mine creusées par ces gens à la recherche de silex plus frais et réutilisés par eux pour économie de temps et de travail (cf. également 42).

Les statues de Collorgues.

Les deux statues rencontrées dans la crypte 1 sont sensiblement identiques. Plusieurs études leur ont déjà été consacrées, aussi ne nous étendrons-nous pas longuement sur ce sujet (22).

Qu'il nous suffise de préciser qu'elles ont le visage en T avec les yeux, deux bras, deux seins et la même crosse recourbée. Seule change la disposition de ces éléments. Sur la statue I cependant, un cercle irrégulier part de l'extrémité des sourcils et fait le tour du visage.

**

II. — FOISSAC

C'est en extrayant du sable d'une sorte d'abri creusé sous un rocher que M. DUPLAN découvrit vers 1894 l'hypogée de Foissac.

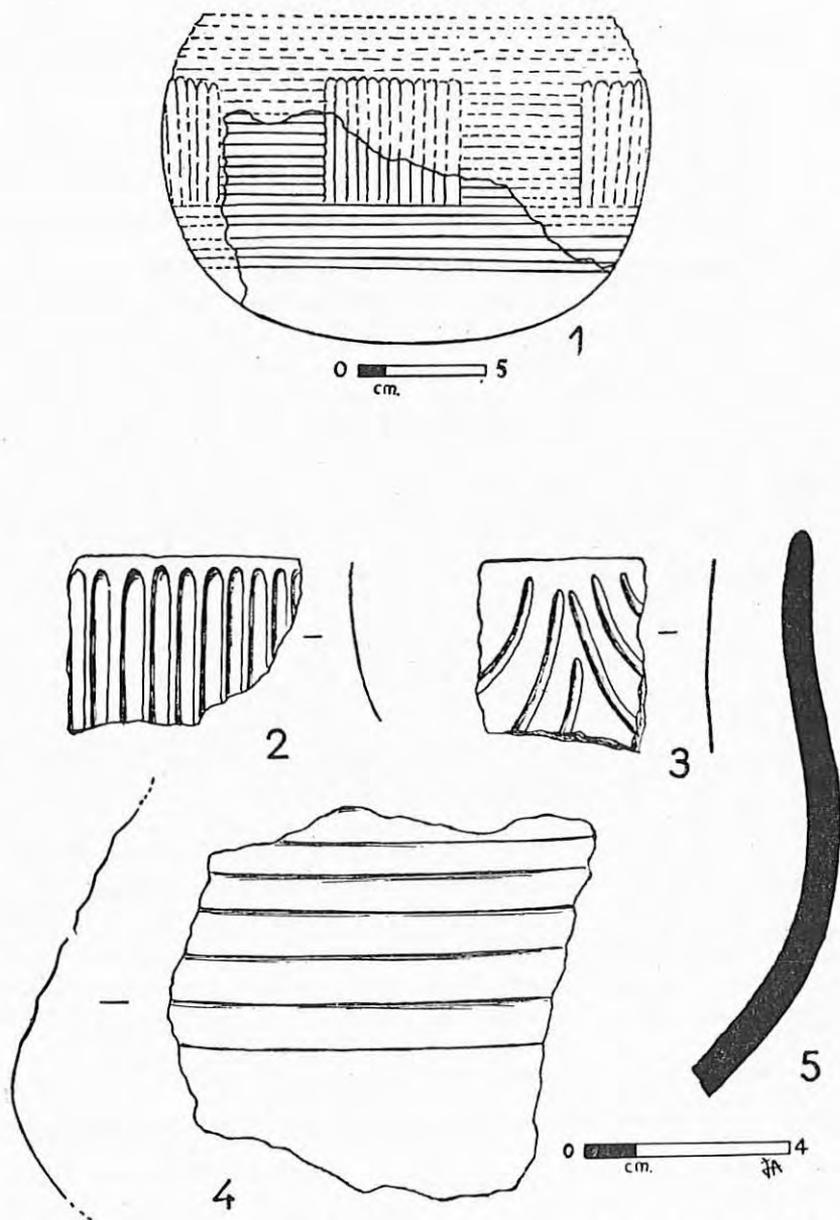


Fig. 6. — Hypogée de Collorgues II (Gard). Céramique cannelée.
Collection S. Garimond à Fons (Gard).

Il était creusé dans le grès au point culminant du mamelon de la Craie qui s'étend le long de la route d'Alès à Uzès entre le mas de Charlot et le ruisseau de Valladarie.

Ajoutons que le versant Sud du mamelon recélait une station vraisemblablement contemporaine.

Au cours de ses travaux donc, M. DUPLAN essaya de dégager une grosse pierre qui dépassait du sol et le gênait. Ne pouvant y parvenir il la brisa et en enleva la partie supérieure, mais celle qui restait le gêna bientôt et force lui fut de la dégager tout à fait. Sa pioche rencontra ensuite de petites dalles posées à plat recouvrant des ossements et des vases en terre noirâtre. Certains de ces récipients, particulièrement nombreux au fond de l'abri dans un angle que formait le rocher à cet endroit, renfermaient des cendres et des ossements carbonisés.

Il y avait encore, à deux ou trois mètres de la dalle précédente, une grosse pierre plate en roche locale percée d'un trou artificiel et qui pourrait bien être une dalle hublot.

C'est à U. DUMAS, à qui nous devons ces précieux renseignements (23), que revient le mérite de la découverte de la stèle sculptée. Etant venu sur les lieux, en effet, il fut frappé par l'aspect de ces fragments de dalle de provenance étrangère et les ayant rapprochés, il remarqua au sommet un dessin en relief et fit immédiatement le rapprochement entre cette sépulture et celles de Collorgues.

Examinant le sol il trouva quelques fragments de poterie; une pointe de flèche en silex en feuille de saule, deux petits grattoirs et des débris d'ossements indéterminables.

A quelques mètres au-dessous un important habitat lui livra en peu de temps de nombreuses belles pièces : une hache polie à deux tranchants, un fragment d'une autre, une moitié de grande tête de lance, trois flèches en feuille et une à pédoncule et ailerons.

Mais les intéressantes poteries de la sépulture avaient échoué chez ROUSSET, un antiquaire d'Uzès, qui ne consentit point à les montrer à U. DUMAS lorsque ce dernier lui en exprima le désir.

Tout ce que nous savons c'est qu'elles présentaient, d'après les souvenirs de M. DUPLAN : « ...des lignes, des chevrons et portaient des anses tantôt en mamelons, tantôt percées d'un trou horizontal. »

Quant aux tessons que U. DUMAS recueillit lui-même : « ils présentent toutes les formes et toutes les dimensions depuis la tasse ordinaire au grand vase précurseur du dolium romain. »

Il est évidemment difficile de conclure quoi que ce soit avec des renseignements aussi vagues, mais il est permis de penser que la céramique de Foissac ne différerait en rien de celle des hypogées voisins.

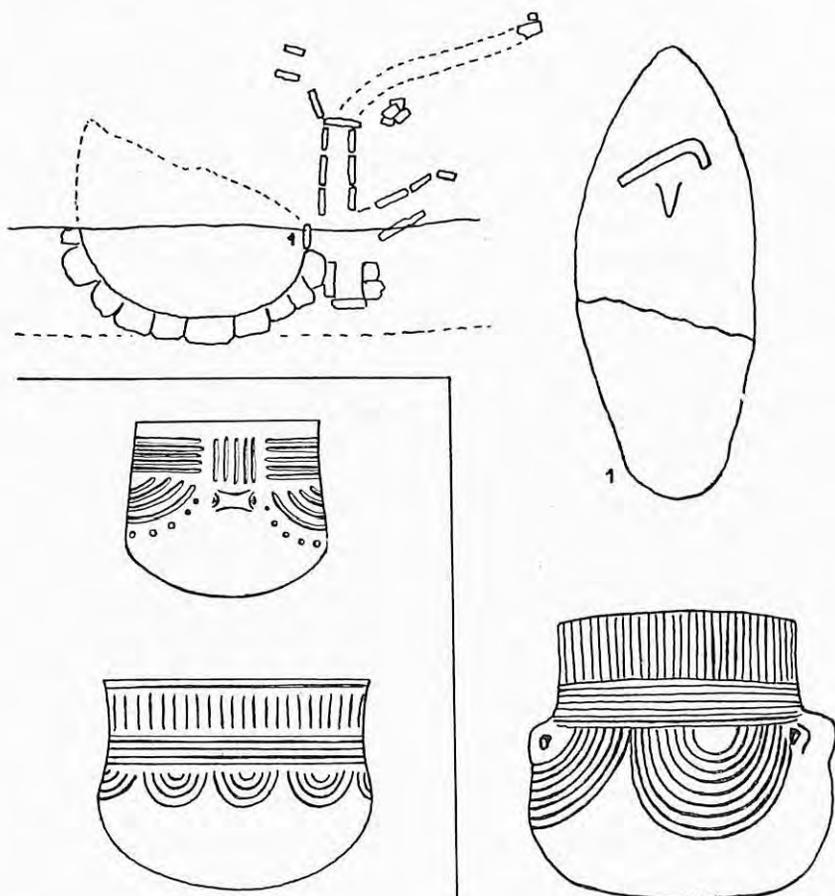


Fig. 7. — Hypogée de Foissac (Gard). Plan de la sépulture, reproduction de la stèle gravée et d'un vase cannelé en provenant vraisemblablement S.A.M. Dans le cadre, à gauche, vases de l'hypogée d'Aubus-sargues; reconstitution d'après A. Lombard-Dumas. Très réduits.

On peut même se demander si le beau vase cannelé figuré par J. DÉCHELETTE à la page 378, II, de son Manuel, et signalé comme provenant d'un abri sous-roche près de Foissac, ne proviendrait

pas de cette sépulture. Il s'agit en effet d'une photo communiquée par le Frère Sallustien-Joseph d'Uzès, or le passage des frères d'Uzès dans cette cavité a été signalée par U. DUMAS lui-même.

La dalle gravée qui, rappelons-le, regardait le dépôt funéraire est en grès de Combarlaud, gisement situé à 9 km au Nord-Est entre Montaron et Saint-Médiars. Elle a 1,51 m de hauteur contre 0,63 m de largeur maximum et 0,10 m d'épaisseur

Brute à la base elle est retouchée sur toutes ses autres parties. Elle est gravée seulement à son sommet et porte à cet endroit une sorte de crosse en relief et, au-dessous, un triangle gravé (*Fig. 7*).

*

**

III. — TRESQUES

Cet hypogée fut découvert fortuitement en 1884 au lieu-dit Pujols (24). Creusé sous des blocs, il se composait de trois petites chambres dont l'accès était dissimulé par de gros blocs. Un couloir de 0,50 m de largeur et de 1,20 m de hauteur donnait accès à une chambre dont l'entrée était obturée par un bloc.

A gauche de cette chambre, un second couloir long de 0,80 m conduisait dans une deuxième salle dallée. A l'entrée de ce couloir gisait un squelette incomplet. Toujours de la première salle, un autre couloir aboutissait à une troisième chambre comblée entièrement jusqu'à la voûte. Elle recélait notamment deux crânes et des os longs ainsi que de gros fragments de vases.

A côté du squelette signalé plus haut gisaient des fragments de poterie très volumineux, dont quelques fonds plats.

La poterie était très abondante mais sa description est malheureusement fort évasive, c'est à peine si on signale « des anses variées », « des anses élégantes bouclées » (?) et enfin, « une double anse accouplée verticale, ayant des trous percés horizontalement et surmontée de trois bourrelets verticaux, inégalement espacés de trois à quatre centimètres de hauteur », modèle déjà rencontré quoique sous une autre forme, dans les gisements chalcolithiques de la région. Pour les formes des vases et la décoration nous savons seulement qu'ils différaient « de ce que l'on trouve habituellement dans les grottes néolithiques ».

Signalons enfin un petit vase intact, hémisphérique, de 0,16 m de hauteur sur 0,20 m de diamètre et garni de quatre petites anses

symétriquement disposées. Ce vase gisait dans le talus qui bordait l'hypogée. Les silex étaient rares et mal définis.

On remarquera que le rite funéraire est ici aussi l'inhumation.

Il est probable, d'autre part, que la céramique rencontrée n'est autre que la céramique du type Fontbouïsse.

*
**

IV. — AUBUSSARGUES

Deux ans plus tard, on découvrit dans la commune d'Aubussargues une nouvelle sépulture dont l'entrée était constituée par une grande dalle s'appuyant sur deux piliers verticaux (25).

Tous les renseignements que nous en possédons sont malheureusement non seulement peu explicites mais encore contradictoires, mais cela tient peut-être au fait que plusieurs chercheurs s'y sont succédés.

On y a trouvé un grand nombre de crânes et d'ossements humains, des poignards, des pointes de javelots et de flèches en silex ainsi que des poteries. LOMBARD-DUMAS a heureusement publié les dessins de certaines d'entre elles et nous savons au moins qu'il y avait de grands vases ornés de cannelures verticales, horizontales et en guirlande combinées (26) (*Fig. 7*).

On y aurait trouvé également par la suite des perles et une lame de poignard en métal, du cuivre probablement (Cf. P. RAYMOND).

Cet hypogée a disparu aujourd'hui.

*
**

V. — AIGUÈZE

En 1903 fut découverte à Aiguèze, dans un champ, une cavité artificielle de 9 m de longueur sur 0,70 m de hauteur à laquelle on accédait par un puits cylindrique de 1,70 m de profondeur sur 0,80 m de diamètre (27).

Le sol de la chambre était aplani et le plafond creusé en voûte.

Sans s'étendre plus longuement sur la description de cette sépulture, l'auteur y signale simplement la découverte d'ossements humains correspondant à un corps, des fragments de silex et de tessons de poterie grossière et fait remarquer que les dimensions restreintes du puits d'accès ne pouvaient guère permettre que l'in-

roduction d'ossements et non d'un corps entier, conclusion à laquelle nous souscrivons entièrement.

Il fait également un parallèle entre cette tombe et celle de la Clausonnette, dont l'étude suit, et celles dites « a forno » de l'Italie.

Nous nous trouvons probablement là en présence d'une version dégénérée des hypogées étudiés précédemment.

Remarquons simplement que le sujet était inhumé.

*
**

VI. — LA CLAUSSONNETTE (Sabran).

On découvrit, en 1890, en exploitant des sables, au hameau du Colombier, un nouvel hypogée creusé dans un grès assez tendre. L'ouverture en était obstruée par quelques blocs gréseux. C'était une galerie de 4 m de longueur sur 3 m de profondeur et 1,80 m de hauteur.

Un rebord circulaire, formant banquette, faisait le tour de l'excavation. Disposition que nous retrouvons à Tresques, semble-t-il et, en creux, à Fontvieille. Ceci probablement pour retenir un tertre protecteur.

Les ossements appartenant à 3 individus étaient déposés à l'entrée de la grotte. Le rite est encore ici l'inhumation. On y trouva également quelques éclats de silex et les fragments d'un grand vase, à parois épaisses, orné de lignes parallèles tracées en creux, des cannelures probablement (28).

*
**

VII. — VERS

L'hypogée de Vers est le dernier connu en date. Il fut excavé en 1946 par J. MAUREAU et fit l'objet d'une courte note dans une revue d'archéologie (29). La station occupe une petite éminence de tuf sous lequel apparaît l'argile sableuse helvétique. Cette éminence se dresse au milieu d'une petite plaine quaternaire au lieu-dit Pié-Méjan, à 3 km au Nord-Ouest de Vers. Il nous paraît plus simple de transcrire ici le compte rendu sommaire de J. MAUREAU : « ...Il est constitué en surface par une couche horizontale de tuf quaternaire très dur, sous laquelle apparaît l'argile sableuse helvétique qui se laisse entamer facilement par les agents atmosphériques et dont l'érosion constitue des anfractuosités qui

ont été utilisées par les populations. Le plafond de ces sortes d'abris est constitué par le tuf qui a résisté aux éléments. Certaines des anfractuosités ont été agrandies ou aménagées par l'homme. Long de 70 m sur 40 m de large, ce tumulus présente un sommet aplani d'une forme régulièrement ovoïdale dont le gros bout arrondi est tourné au Sud, tandis qu'il se termine au Nord par une pente inclinée par laquelle on accède au sommet. (Nous avouons ne point comprendre ici le terme : tumulus, alors que la butte est une formation on ne peut plus naturelle!). Cet accès était défendu par une succession de chicanes en pierres sèches. Ce tertre est entouré de terrasses successives soutenues comme lui par des murs en pierres sèches. Sur le sommet, formant plateau, se dressaient trois autres petits tumulus en pierres sèches : l'un de forme conique et les deux autres pyramidaux.

En fouillant l'un deux il a été trouvé presque entre chaque pierre, des tessons de vases brisés rituellement (!) et presque toutes les formes d'anses, depuis le néolithique jusqu'à la fin de l'âge du Bronze. Tout auprès il a été rencontré intacte, à 0,50 m de profondeur, une grande urne cinéraire contenant des vases à offrande dont deux ornés près du col et de la panse de couronnes de lentilles alternées, tandis qu'une autre était décorée de damiers géométriques incisés. Non loin, aussi, d'autres vases plus ou moins intacts, richement ornés de motifs variés, en tout une dizaine, qui ont été malheureusement en partie brisés à la fin de l'occupation allemande. Il en a cependant été conservé de beaux débris. Sous ce tumulus sont creusées quatre grottes artificielles, dont trois sont obturées par des amas de gros blocs de rochers calcaires, tandis que celle qui a été commencé de fouiller était fermée d'une grosse dalle fermant une galerie en partie dégagée, et au bout de laquelle on a été arrêté par un mur fait de grosses pierres fermant une chambre sépulcrale encore inviolée. Il a été découvert au cours du dégagement de cette galerie un petit menhir orné de cupules et de nombreuses pierres gravées, et aussi, au cours des fouilles, plus d'une centaine d'éclats et de silex taillés, de nombreux objets en os; flacons, aiguilles, une alène à tatouer en bronze, etc... Le vaste tertre présente un faciès nettement dolménique, il était en même temps qu'un lieu de culte important, une vaste nécropole comme l'indiquent les nombreuses tombes à incinération ou autres déjà trouvées sur son sommet et sur les terrasses qui l'entourent. Ce tumulus se trouve à quelques centaines de mètres de l'endroit où a été découverte la fameuse cachette de Vers, du Bronze III. »

Nous-mêmes avons visité le site au courant de l'été 1953, rapidement il est vrai, mais assez cependant pour pouvoir être en mesure de commenter la relation ci-dessus rapportée.

Tout d'abord, et comme nous l'avons déjà dit plus haut la butte est absolument naturelle et l'on doit écarter le terme tumulus.

Il n'est pas du tout certain en outre que les petits murets en pierres sèches qui coupent l'accès au plateau datent de la même époque. Quant aux petits tumuli qui ont livré de la céramique, il s'agit vraisemblablement de « clapas » d'épierrement en vue de la culture.

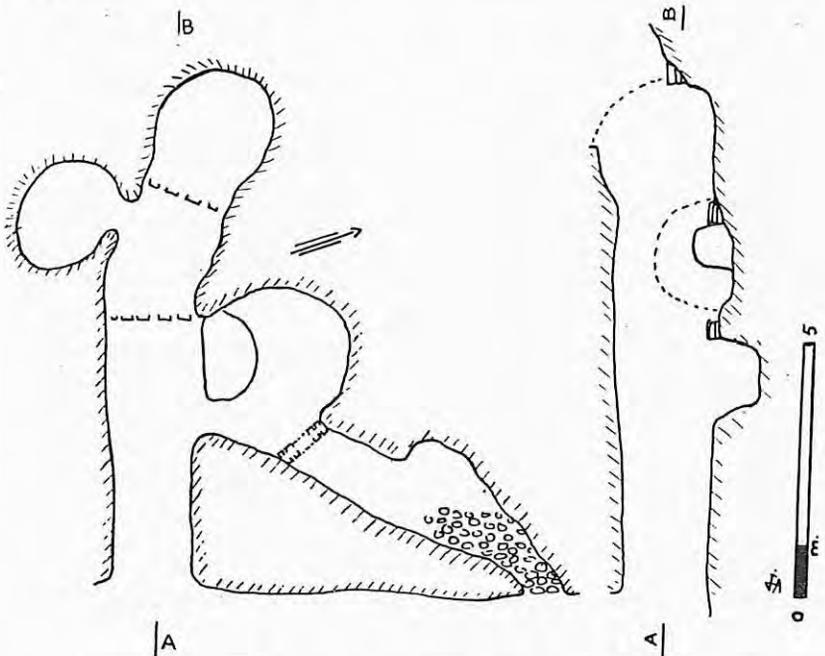


Fig. 8. — Hypogée de Pié-Méjan, à Vers (Gard). Plan et coupe.

La décoration des vases qu'ils recélaient n'est malheureusement pas décrite, c'est à peine si nous pouvons noter la présence d'un vase à pastilles en relief et celle d'un vase orné de damiers cannelés dans le style de Fontbouïsse. Il est probable que les autres décors étaient en majorité composés de cannelures.

Il s'agit bien ici d'un hypogée directement copié sur les modèles classiques et aménagé probablement aux dépens de cavités pré-existantes creusées par les eaux. Il consiste essentiellement en un couloir Ouest-Nord-Ouest, l'entrée s'effectue de plain-pied,

tandis que le fond — probablement voûté en encorbellement, s'est éboulé et permet ainsi de déboucher sur le plateau (*Fig. 8*).

Deux réduits sont creusés latéralement, un, arrondi, à droite, le plus important, dans lequel on remarque de nombreux coups de pic ainsi qu'une curieuse gravure semblant représenter un oiseau, un autre, un peu plus loin à gauche, presque circulaire et profond. Du premier réduit part une galerie Est-Ouest, obstruée aujourd'hui et qui constitue une deuxième entrée.

Nous avons trouvé sur le sol de la première niche, à droite, un fragment assez grand d'une poterie noire, luisante, sur lequel apparaissaient des cannelures en guirlandes. Sur le talus même, à l'entrée, nous avons trouvé un autre fragment de céramique noire, très fine et brillante portant des cannelures horizontales.

Ainsi donc nous retrouvons ici la même céramique que dans les hypogées vus plus haut.

Il est regrettable par contre que nous n'ayons aucune précision sur les objets rencontrés lors du dégagement de la sépulture : silex taillés, objets en os, flacons, aiguilles et l'alène à tatouer en métal.

Intéressante est la présence d'une petite stèle à cupules, on se serait plutôt attendu à y trouver une dalle dans le style de celles de Collorgues ou de Foissac. J. MAUREAU signale aussi de nombreuses pierres gravées (?), mais sans aucune autre indication.

M. C. HUGUES y a récolté quelques tessons de poterie, dont : 7 tessons de vases cannelés (cannelures horizontales, verticales, en métope ou en guirlande) 4 tessons avec cordon horizontal en relief (l'un d'eux décoré d'incisions), 1 fragment de vase avec 2 rangées de pastilles en relief, 1 fragment de vase caréné avec rangée d'impressions ovalaires verticales, une cuillère incomplète, 5 fragments de vases carénés inornés, et un rebord de coupe très évasée souligné d'une cannelure. La céramique est donc bien du type Fontbouïsse.

*
**

Les statues-menhirs

Dans la même région où se situent les hypogées ont été rencontrées, isolées, quelques statues-menhir dans le style de celles, bien datées, de Collorgues et de Foissac.

Elles ont presque toutes été décrites par le Commandant OCTOBON (17) à l'exception d'une publiée postérieurement par C. HUGUES (30).

Leur nombre actuellement connu s'élève à 5 et probablement 6.

La commune de Castelnau-Valence en possède deux. La première a été trouvée à la Gayette dans un tas de pierrailles bordant un champ où elle gisait de temps immémorial. Le visage est en T. Il n'y a pas de bouche mais des yeux en relief. Il n'y a pas de bras non plus. Sur la poitrine est dessinée en relief une crosse recourbée et, au-dessous, il y a un objet énigmatique. La seconde publiée par C. HUGUES (30) est celle du Mas Martin. Elle possède également des yeux et un visage en T, deux seins et deux bras avec mains qui convergent vers une crosse recourbée. (Elle portait des traces de peinture brun-rouge au moment de la découverte.)

Saint-Victor-des-Oules en a livré une troisième, posée sur le flanc et enfoncée aux deux tiers dans la terre. Là aussi, le visage est en T, il y a deux yeux, un bras au moins et peut-être une crosse. Cette statue a été christianisée par la suite.

F. MAZAURIC a découvert dans un puits funéraire (?) à Combas, la partie supérieure d'une autre stèle. On y distingue difficilement un visage en T et deux yeux. Deux bras convergent vers une sorte d'anneau en relief.

Avec l'exemplaire du Mas-de-la-Tour enfin (Commune de Saint-Chaptes) nous décrivons la dernière statue.

Découverte et publiée par C. HUGUES (31) elle est malheureusement trop dégradée pour qu'on puisse y lire quelque chose.

Signalons seulement sur un des côtés des traits obliques et parallèles profondément gravés.

Ajoutons enfin que la commune de Foissac comprend peut-être une seconde statue, un paysan de ce village a déclaré au docteur E. DROUOT, de Nîmes, en avoir brisé une et l'avoir réemployée dans les murs de sa bergerie.

Ainsi avec les exemplaires que nous venons de décrire, les 2 de Collorgues et celle de Foissac on arrive à un total de 9 statues, chiffre certainement tout provisoire.

Collorgues et Foissac nous enseignent que primitivement elles siégeaient dans des hypogées peut-être pour y protéger les morts et certainement avec une intention religieuse.

Elles sont toutes sensiblement du même format et présentent les mêmes détails sculptés ou gravés.

Représenté tantôt avec des seins, tantôt sans, le personnage porte presque toujours un bâton recourbé qui pourrait bien n'être qu'une faucille. Si notre supposition est exacte nous aurions affaire à une déesse agricole, mais c'est là un sujet qui nous entraînerait trop loin.

Il semble bien, en définitive, que l'on ait affaire, avec les hypogées gardois, à des versions dégénérées de ceux de Fontvieille.

L'architecture s'y est abâtardie, mais s'est enrichie de stèles sculptées.

Le cuivre y est très rare comme dans presque tous les gisements chalcolithiques et la céramique est celle de type Fontbouïsse.

Nous serions donc là en présence du premier centre dérivé à partir de la colonie de Fontvieille. Ce premier centre a poussé un prolongement plus tardif vers l'Occident, et donné naissance aux stèles de l'Aveyron, du Tarn et de la Lozère. Le deuxième étant celui de la Marne qui a également poussé un prolongement vers l'Ouest, fécondant le Bassin Parisien et la Bretagne.

LES CAVERNES

Les Habitats.

Si les autres gisements présentent des mobiliers d'une relative homogénéité encore qu'ils aient pu être pénétrés d'éléments intrus ou même complètement vidés et réoccupés au cours des périodes troublées, il n'en est pas de même pour les grottes, lieu d'habitation idéal et dont l'occupation remonte aux origines de l'humanité. S'il arrive que les traces successives d'occupations soient retrouvées parfaitement stratifiées, le plus souvent hélas, l'on a affaire à des couches mélangées, remaniées, soit par les hommes préhistoriques eux-mêmes ou les animaux fouisseurs, soit encore, et c'en est peut-être plus souvent le cas, par les premiers chercheurs de la fin du XIX^e siècle. Il en est résulté des pertes irréparables pour la science.

Les grottes du Gardon dont nous regardons avec mélancolie les extraordinaires mobiliers conservés dans les vitrines des Musées de Nîmes ou de Montpellier et les collections particulières, recélaient de quoi éclairer la chronologie du Néolithique et des premiers âges des métaux, pour ne parler que des périodes qui nous intéressent ici, et nous en sommes réduit maintenant à classer cet immense matériel par analogie avec des gisements parfaitement étudiés.

Le titre que nous avons donné à ce chapitre ne présume que du mode de vie et nous ne savons pas s'il faut vraiment lui accorder un sens ethnologique certain. M. LOUIS a baptisé ainsi la civilisation des Chasséens dont les vestiges sont répandus dans la plupart des grottes méridionales, mais la population qui faisait usage de la céramique à décor cardial est aussi une culture des cavernes...

Parallèlement à ces habitats on trouve à proximité quelques grottes sépulcrales s'y rapportant manifestement et ce fait pourrait inciter à penser qu'il s'agit là d'une population essentiellement troglodytique et, à considérer l'outillage lithique presque exclusivement lamellaire, on peut voir en eux les descendants des Chasséens.

Quoi qu'il en soit, ces cavernes ont livré une extraordinaire quantité de documents céramiques et autres, le plus souvent dans un état de conservation parfaite, ce sont ceux-ci que nous allons étudier maintenant (*Fig. 10*).

La grotte la plus intéressante à tous points de vue et qui est d'ailleurs à l'origine de nos études sur le Chalcolithique, est sans contredit celle de la Rouquette à Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard). Récemment découverte et publiée (32), elle recélait en effet un mobilier parfaitement homogène et représentatif du faciès troglodytique de cette civilisation chalcolithique.

Nous verrons que, lorsqu'on lui compare les documents provenant des autres cavités de l'Hérault et du Gard l'on y retrouve très souvent les mêmes éléments, et que certaines autres cavernes avaient un mobilier aussi homogène mais plus pauvre et par conséquent étaient incapables de fournir un point de départ, une base solide pour l'élaboration d'une hypothèse.

Il existe, toujours, dans le Gard, une autre grotte sur laquelle nous fondons beaucoup d'espoirs c'est celle du Salpêtre à Pompiignan, déjà visitée au siècle dernier (33).

Nous avons déjà retiré en effet, de la première partie un très riche mobilier céramique réparti dans deux couches et une alène en cuivre à section carrée, tandis que le fond de la cavité recélait un dépôt non moins riche en céramique décorée de chevrons incisés.

Nous avons déjà dit que les grottes du Gardon en ont livré de très belles séries, dont certaines seront reproduite ici, mais on ne peut que les citer à titre documentaire, malheureusement, M. Louis lors de son essai de stratigraphie dans les grottes de Baume-Latrone, Saint-Joseph et la Citerne, n'a pas rencontré de strates homogènes de cette époque, et nous en sommes donc réduits à classer ces documents par analogies avec ceux de gisements présentant une certaine unité.

Nous présenterons donc, ici en plus des deux grottes-habitats ci-dessus nommées, celle de Macassargues, une grotte sépulcrale, celle de Durfort et un premier inventaire des cavités gardoises intéressant notre étude.

I. — La grotte de la Rouquette (Saint-Hilaire-de-Brethmas, Gard).

Cette cavité qui s'ouvre dans la cour même de la ferme de la Rouquette est, selon ses inventeurs, un complexe de galeries basses et de culs-de-sac auxquels on accède par un puits vertical de 2,50 m environ.

Elle ne recèle qu'une strate archéologique unique d'une puissance de 10 à 20 cm, surmontant une couche argileuse blanchâtre stérile tapissant le calcaire oligocène sannoisien qui constitue le sol rocheux de la cavité.

Les objets proviennent soit de cette couche archéologique, soit de la surface de cette couche où ils étaient mélangés aux nombreux blocs éboulés de la voûte ou provenant de l'extérieur.

I. — Mobilier.

a) La Céramique.

1°) SÉRIE FINE.

Pâte.

Elle est extrêmement fine et bien cuite, parsemée de dégraissant calcaire. Cuite en atmosphère réductrice le plus souvent, sa coloration est sombre. La surface, soigneusement polie et très brillante, présente des teintes noires, grises, brunes, verdâtres, orangées...

Formes.

Le profil caréné est le plus fréquent, il est représenté par une grande variété de types.

Il existe aussi des coupelles mais en bien moins grand nombre.

Bords.

Certains bords sont festonnés sous la pression du doigt ou du lissoir.

Fonds.

Ils sont tous ronds, plus ou moins bombés.

Décoration.

Elle procède de trois styles.

— Incisions après cuisson de lignes verticales disposées en damier et dont certaines ont pu être incrustées de matière blanche.

— Cannelures disposées en damier ou en guirlandes (on retrouve également ces guirlandes sur deux fragments de vases grossiers).

— Des rangées d'incision en coups d'ongles disposées soit sur la panse ou le col, soit près du bord ou entre le bord et la carène. (Normalement ces incisions sont combinées avec des cannelures et des cordons en relief sur un même vase, ce fut peut-être le cas ici aussi.)

Une mention spéciale doit être faite pour trois vases carénés présentant une décoration aberrante, ce sont :

— Un petit vase caréné à col court portant sur la carène un cordon incisé et, au même niveau, deux anses triangulaires perforées horizontalement.

— Un vase caréné un peu plus grand, au col allongé, portant sur ce dernier des rangées plus ou moins parallèles et régulières de boutons irréguliers.

— Un vase à col élevé orné de rangées plus ou moins parallèles de tétons irréguliers appliqués.

Anses.

Elles procèdent généralement de deux types :

— Oreilles horizontales simples, unies ou biforées verticalement, verticales à profil triangulaires et perforées horizontalement.

— Anses tubulaires disposées en général sur la carène, ornées parfois d'incisions sur et sous le tube, ou de cannelures prolongeant l'axe du canal.

Il y a aussi quelques petits mamelons disposés au-dessus de la carène et perforées soit horizontalement, soit verticalement et unesson ayant appartenu à un vase caréné assez important portant à la base du col deux anses triangulaires perforées horizontalement et disposées côte à côte.

2°) SÉRIE GROSSIÈRE.

Décoration.

— Il y a quelques rares cordons en relief à impressions digitales ou à incisions.

A remarquer que certains de ces cordons incisés se rencontrent aussi sur la carène de certains vases. Mention spéciale doit être faite pour un petit vase portant au bord un léger cordon en relief, orné d'impressions digitales d'où partent à intervalles réguliers, des cordons verticaux semblablement ornés aboutissant à des tétons peu saillants.

— Assez rarement le rebord est renforcé par un cordon en relief.

— Rare aussi est la décoration consistant en une ligne de tétons

plus ou moins saillants près du bord, un exemplaire en a été complété par une ligne de pastilles en relief.

— Un tesson est orné de deux cordons ondulés parallèles, et présente à l'extérieur de la bande ainsi délimitée des tétons saillants disposés sans ordre apparent.

— Deux fragments portent des cannelures en guirlandes concentriques, peu marquées et maladroitement tracées.

Anses.

Il y a quelques rares anses en ruban permettant l'introduction de plusieurs doigts et oreilles saillantes, horizontales ou inclinées légèrement vers le bas, parfois bi ou trilobées. Une oreille trilobée porte une ligne d'impressions digitales. Il y a aussi une anse en boudin ne permettant pas l'introduction complète d'un doigt.

Les auteurs inclinent à croire que ces anses sont les témoins d'une fréquentation postérieure qu'ils n'hésitent pas à dater de l'âge du Fer.

La plupart de ces documents sont à vrai dire de toutes les époques mais, comme nous l'avons vu, cette dualité céramique se rencontre dans tous les gisements chalcolithiques, il n'y a aucune raison de dissocier ici ces deux éléments et de faire de celui-ci un élément surajouté et postérieur.

Cette dualité se retrouve d'ailleurs dans le stock de la céramique impressionnée, dans celui de la « chasséenne » et jusque chez les peuples des champs d'Urnes; sans doute cette série grossière représente-t-elle la poterie commune d'usage.

Divers.

Les auteurs ont trouvé dans cette cavité une cuillère en terre cuite privée de son manche. Les bords en ont été crénelés par des incisions plus ou moins régulières. Les auteurs en font un des témoins les plus anciens, mais nous verrons que de semblables objets ont été déjà rencontrés dans plusieurs gisements chalcolithiques du Gard et de l'Hérault.

b) L'Outillage lithique.

Il est rare et se réduit à :

— Une pointe de javelot en feuille de saule, biface, de $0,62 \times 0,12 \times 0,05$.

— Une pointe de flèche losangique, avec amorce de crans, aménagée sur un silex en plaquette, de $0,32 \times 0,10 \times 0,35$ mm.

— Un fragment de pointe de lance uniface, légèrement arquée, retouchée à grands éclats. Epaisseur : 9 mm, largeur à la base : 25 mm.

— Cinq éclats sans caractères dont un a pu être une pointe à percer.

c) Objets de parure.

— Nombreux Dentales.

— Une coquille de Murex percée.

— Trente-sept canines de renards percées à la racine

d) Ossements humains.

Il y a une mâchoire inférieure complète, trois fragments de mâchoire inférieure et un de mâchoire supérieure permettant de conclure à la présence d'au moins trois individus adultes.

Il y a quelques vertèbres, une extrémité d'humérus et un tibia ayant appartenu à un individu plus jeune. Quelques fragments de crânes et d'os longs sans mensurations possibles.

e) Faune.

Sanglier, Bœuf rare, Mouton très abondant, mais ces ossements peuvent provenir aussi bien de la surface, la cavité ayant très certainement joué le rôle de dépotoir.

CONCLUSION

C'est cette grotte qui fut à l'origine de nos travaux sur le Chalcolithique. C'est en effet la présence d'objets de cuivre pur qui attira tout de suite notre attention ainsi que cette céramique carénée, si évocatrice par sa finesse, ses profils et ses anses, de la céramique de Chassey.

Mais elle présentait cependant trop de différence et de caractères évolués pour pouvoir être mise en parallèle avec cette dernière, il fallait donc chercher autre chose.

Il nous revint alors à la mémoire les importantes collections d'une semblable céramique conservée dans les Musée de Nîmes et de Montpellier et qui, vérification faite, s'avéra identique, compte tenu évidemment des différenciations locales inévitables. Chose remarquable, cette céramique était accompagnée le plus souvent d'objets de cuivre pur; si ces objets étaient parfois accompagnés d'autres en bronze dans les gisements importants excavés sans méthode, ils étaient par contre les seuls de leur espèce dans d'autres conservés dans leur pureté originaires et il devint

alors évident qu'il y avait eu mélange et addition postérieure pour les premiers. Chose encore plus remarquable, ces objets reproduisaient partout les mêmes formes : aiguille allongée aux deux extrémités appointées et à section carrée, perles biconiques plus ou moins allongées, la hache est par contre extrêmement rare. D'autres gisements avaient livré des poignards en cuivre mais bien d'un tout indissociable attestant l'existence d'un véritable âge du Cuivre.

Nous avons donc avec la grotte de la Rouquette, un gisement typique du Chalcolithique.

(Pour l'illustration, cf. l'article précité, 1).

*
**

Nous joignons ici les analyses réalisées également par le docteur S. JUNGHANS.

MÉTAUX	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Co	Fe
Hache plate	0	0	0	0,35	0,81	sp.	0	0	0	0	0,09
Alène à section carrée long. : 0,085	0	sp.	0,05	1,05	1,15	<0,01	<0,001	0	0	0	0,01
Alène à section carrée long. : 0,145	0	0,06	0	0,52	1,20	0,02	0	0	0	0	sp.
Perle biconique allongée long. : 0,031 à facettes	<0,01	0	0	0,15	0,06	0,01	<0,001	0	0	0	0,07
Perle biconique allongée long. : 0,034	sp.	<0,01	1,05	4,0	1,7	0	0,2	0	0	0	0,02
Perle biconique allongée à facettes long. : 0,040	0	5,10	0	0,14	1,3	0,02	0,01	0	0	0	0,04
Disque percé d : 0,025	0	∞5,0	0	0	0,6	sp.	0,005	0	0	0	0,04
Perle ronde d : 0,011	0	2,8	0	0	0,17	0,01	0,01	0	0	0	0,03
Perle biconique à facettes long. : 0,037	0	0,08	0,05	1,40	1,0	0,02	0,001	0	0	0	sp.

II. — La grotte du Salpêtre (Pompignan, Gard).

(Note préliminaire)

Cette cavité fut visitée à la fin du siècle dernier par un préhistorien gardois A. JEANJEAN qui y effectua un court sondage. D'après la relation qu'il donne dans un de ses ouvrages (33),

celui-ci lui aurait livré entr'autres : deux haches polies dont une de 0,16 cm de long, dimensions exceptionnelles pour le Midi méditerranéen, des pendeloques en os ainsi que de la céramique ornée de chevrons incisés.

On peut voir encore dans les vitrines du Muséum de Nîmes certains de ces documents et notamment : une hache polie épaisse au talon piqueté, un gros éclat de silex blanc sorte de grossier racloir, plusieurs éclats lamellaires de silex, deux billes en calcaire, cinq poinçons et quatre lissoirs en os, trois pendeloques en os également dont une tubulaire, une seconde ovaliforme perforée de deux trous et une pendeloque en forme de sternum d'un modèle fréquemment rencontré dans le Gard et dans lequel V. G. CHILDE veut voir une figuration humaine stylisée [cette pendeloque attribuée à tort au Chasséen a été figurée sous le n° 16, *Fig. 5* de l'article précité de ce même auteur (34)]. Comme céramique il y a des pastilles et des boutons appliqués en relief, des impressions ovaliformes, une grande anse en ruban associée à des cordons à impressions digitales, et des incisions en chevrons à trois éléments.

Intéressés par ces trouvailles nous sommes venus nous-même dans cette cavité et y avons entrepris deux sondages préliminaires, l'un à 20 m de l'entrée, à proximité des fouilles de A. JEANJEAN retrouvées sans peine, le second à 6 m de là. Ces sondages nous ont livré deux matériels absolument différents; ce fait, la beauté et l'abondance des documents rencontrés, l'importance de la couche archéologique laissent assez présumer du grand intérêt que présente cette grotte. Les résultats déjà acquis au cours de ces premières recherches nous autorisent dès à présent à les exposer et, s'ils ne sont pas définitifs, du moins ajoutent-ils aux conclusions auxquelles nous étions déjà parvenu.

La grotte s'ouvre dans la falaise septentrionale du plateau de l'Hortus, vis-à-vis le Mont-Saint-Jean, à 3 km environ du village de Pompignan. L'entrée, orientée Nord-Nord-Est est une grande diacase élargie et celle-ci se poursuit sur une quarantaine de mètres de longueur et 3 à 4 m de largeur, constituant la cavité; le sol y est horizontal, le plafond remonte de 4,50 m environ pour atteindre 7,50 m vers le fond de la cavité.

L'atmosphère y est sèche et se prêtait fort bien à l'habitat.

Le développement total atteint une cinquantaine de mètres. Ce long couloir horizontal est en effet continué vers le fond, à droite, par un diverticule inhabitable.

Le premier sondage, dénommé A, a été mené jusqu'à 0,90 m de profondeur sur 4 m de longueur et 2 à 3 m de largeur, contre la paroi de droite. La fouille n'a pas été menée plus avant en profondeur pour éviter l'encombrement de la cavité par les déblais, nos moyens réduits nous empêchant toute évacuation de ces derniers.

Le deuxième sondage dénommé B mené jusqu'à 0,40 m entre la paroi de gauche et un énorme bloc effondré de la voûte, a rencontré à 0,15 m de profondeur un véritable foyer parfaitement homogène, avec une intéressante céramique ornée de chevrons, et quelques outils chalcolithiques, nous n'en parlerons pas dans ce chapitre.

*

**

Nous avons trouvé deux couches et deux foyers à céramique cannelée de type Fontbouïsse, deux niveaux chalcolithiques donc, atteignant plus de 0,60 m de puissance.

Premier niveau (de haut en bas).

La céramique, très abondante, comprend une série fine et une série grossière.

La série fine comporte comme décoration cannelures et impressions.

La série grossière, cordons en relief et boutons appliqués.

L'industrie lithique, hormis un éclat de silex est absente pour le moment.

L'industrie métallique est représentée par une alène incomplète en cuivre du type classique à double pointe et section carrée, et l'industrie osseuse par des poinçons.

Deuxième niveau.

La céramique abonde également.

La série fine comprend, en plus des modes décoratifs signalés dans la couche précédente, de fines incisions tracées après cuisson.

La série grossière possède les mêmes éléments.

L'industrie lithique est représentée par une lame triangulaire en silex retouchée sur les bords et par des éclats atypiques.

Les poinçons en os sont également présents.

A signaler une très belle coupelle en pâte fine, ornée de cannelures verticales serrées entre deux séries de cannelures horizontales et portant une oreille à double perforation verticale. Ce type est connu dans la crypte II de Collorgues et à Fontbouïsse.

L'intérêt principal de cette cavité est de nous donner deux couches d'occupation de la civilisation chalcolithique des cavernes que l'on rencontre pour la première fois en stratigraphie (1).

Il est trop tôt encore pour que nous puissions chercher une évolution de la deuxième à la première de ces couches, mais on peut présumer de leur puissance que cette période chalcolithique eut une certaine durée.

III. — La Grande grotte de Macassargues (Montmirat, Gard).

Aux environs de 1914, un préhistorien nîmois, A. HUGUES, avait entrepris un sondage dans cette cavité (35), mais c'est à son fils C. HUGUES et à S. GARIMOND que nous devons les nouvelles recherches fort précieuses puisqu'elles nous permettent de fructueux rapprochements avec les cavités précédentes et confirment en tous points nos premiers résultats (36).

Tout comme à la Rouquette l'accès s'effectue par un aven. La cavité se compose d'une salle large d'une dizaine de mètres, à l'extrémité de laquelle s'ouvre un puits étroit par lequel on peut se glisser dans une salle inférieure dont les dimensions égalent sensiblement celles de la première. Les objets que nous présentons ici ont été recueillis dans la première salle sous un éboulis recélant des vestiges d'époques diverses; la couche chalcolithique a entre 10 et 20 cm de profondeur et repose sur l'argile.

Signalons enfin que l'on relève en surface, autour de l'entrée, des traces d'occupation, estivale probablement.

Ajoutons de plus qu'un cône d'éboulis, étalé sur le niveau chalcolithique et entraîné d'une cavité verticale qui baille au-dessus mais dont la communication avec la partie qui nous intéresse est aujourd'hui bouchée, a livré des restes fossiles de cheval, de grand bœuf, de tortue et un mauvais disque en silex, arrachés probablement à un dépôt quaternaire.

I. — *Le Mobilier.*

a) **La Céramique.**

Elle est particulièrement abondante ici. La calcite en constitue le dégraissant; elle est malheureusement très fragmentée et l'humidité permanente du sol en a souvent rendu les tessons friables. Là aussi on retrouve les deux séries différentes :

(1) Nous venons d'obtenir grâce à l'extrême obligeance de M. M. ESCALON DE FOSTON, directeur des Antiquités Préhistoriques de notre région, une subvention qui va nous permettre d'entreprendre la fouille de cette grotte.

1°) SÉRIE FINE.

Formes.

Les vases sont généralement carénés, à fond rond ou légèrement aplati.

Un seul pot a pu être reconstitué : lisse, à fond bombé et à col légèrement évasé qui rappelle par son galbe, selon les auteurs, certaine céramique de la grotte de la Rouquette.

Décoration.

Il y a de très nombreuses cannelures, légèrement tracées, verticales, horizontales ou disposées en guirlandes, et de fines impressions ovalaires sur vase caréné, des pastilles en relief se montrent aussi tantôt associées à ces mêmes cannelures, tantôt seules. Un gobelet caréné est décoré de pastilles appliquées, disposées sur trois rangs verticaux, du bord à l'épaule de la carène.

La série incisée est représentée par les fragments d'un vase à pâte fine, noire, lustrée, à trois pans coupés ornés de fines incisions verticales en damier, d'un style connu à la Rouquette, au Salpêtre et dans un grand nombre de grottes gardoises (incisions après cuisson).

Il y a également un rebord de vase avec triangle pointillé dans le style d'Er Lannic.

2°) SÉRIE GROSSIÈRE.

Formes.

Il y a de grands fragments épais et grossiers, ne pouvant avoir appartenu qu'à de grands récipients cylindriques.

Décoration.

Il y a de nombreux décors en « coups d'ongle », cunéiformes, ou de picots.

Rares sont les bourrelets en relief autour de la panse ou du col.

Il y a également quelques tessons ornés de triangles profondément incisés remplis d'un pointillé, rehaussés d'une pâte blanche et sous-jacents à 3 rangées parallèles d'incisions discontinues (style Er Lannic).

Anses.

Elles sont représentées par une oreille verticale mince et étroite, une seconde biforée verticalement, des mamelons, des anses tubulaires et des oreilles verticales, petites, perforées horizontalement.

b) Le Métal.

Il y a quatre objets en cuivre :

Trois aiguilles de section carrée, longues respectivement de 68, 100 et 140 mm, et une grosse perle biconique allongée d'un poids de 50 g, mais non forée.

c) L'Outillage osseux.

Il comprend un fragment de lissoir aménagé sur une côte, trois poinçons, l'un cassé aux extrémités, le second, robuste, de 85 mm, percé à la base d'un trou, le dernier très effilé, long de 112 mm et un cylindre aménagé sur une grosse diaphyse, de 45 mm de hauteur et de 33 mm de diamètre. Il est percé à sa base de deux petits orifices qui se font face.

d) L'Outillage lithique.

Il est extrêmement rare; à noter un couteau-scie sur mince plaque rectangulaire, un fragment de pointe de flèche en feuille de saule et quelques éclats lamellaires.

e) Objets de parure.

Ils sont très peu nombreux soit trois canines de carnassier, loup ou chien, perforées à la racine, une défense de sanglier percée de même, une dentale et une curieuse perle biconique, allongée, en terre cuite, imitant la grande perle de cuivre.

f) Divers.

Un mortier, tout comme à Fontbouisse, creusé dans un bloc de calcaire de 280 mm de haut; diamètre de la cupule 250 mm; profondeur 100 mm.

g) Sépulture.

Une sépulture d'enfant, écrasée entre deux dallages de pierres plates se trouvait dans la partie méridionale de la fouille. Une molaire ayant appartenu à un enfant a été découverte plus loin. Cette tombelle ne recélait malheureusement aucun mobilier.

Les mêmes auteurs ont découvert une double sépulture de ce type dans la station de la Cabane d'Antoine, à Couloubrier, distante d'une vingtaine de kilomètres (18).

ANALYSES
(D^r JUNGHANS)

MÉTAUX	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Co	Fe
Alène de section carrée long. : 0,14	0	0,18	0	0,57	1,4	0,01	<0,001	0	0	0	0,03
Alène de section carrée long. : 0,068	0	0,02	0	0,25	1,3	0,02	0	0	0	0	0,03
Perle biconique allongée long. : 0,048	sp.	0,16	0,10	1,75	0,33	0,02	0	0	0	0	0,02

LES SEPULTURES

La grotte des Morts (Durfort, Gard).

Dans cette cavité assez exigüe on découvrit en 1869, un très important dépôt funéraire, recueilli malheureusement sans aucune méthode.

A un couloir subvertical de 7 m de longueur fait suite une salle de 4 m de long sur un de large et 0,80 m à 1,50 m de hauteur.

Les silex taillés, au nombre d'une soixantaine environ, tous silex en plaquette de Salinelles ou de Collorgues, comprennent des poinçards, le plus grand mesure 0,22 m, des pointes de lance, des pointes de flèches, ovaliformes généralement. Deux d'entre elles ont été aménagées sur une lame. Deux pointes avec crans basilaires ont pu être, en fait, des hallebardes. Il y a aussi des couteaux-raclours, certains très réguliers, taillés et polis, en silex en plaquette également.

Les os travaillés, peu nombreux, comprennent : 2 poinçons en os, un os long en forme de ciseau, un os d'oiseau avec un trou, et un bois de chevreuil perforé à la pointe.

Les objets de parure étaient extrêmement nombreux.

Il y a 25 à 30 perles de cuivre depuis celles de 0,025 m jusqu'à celles de 0,004 m, et une alène du même métal (*Fig. 9, n° 1 à 3 et 23*).

Il y avait 2 à 3 000 perles rondes en stéatite (*Fig. 9, n° 14*), des perles tubulaires en jais, marbre, calcite; des perles rondes en calcite, en calcaire blanc (plus de 200), etc... (*Fig. 9, n° 13*).

Il y a des pendeloques arquées en serpentine et à ailettes (*Fig. 9, n° 10*), ainsi qu'une vingtaine de boutons à perforation en V en

calcaire (*Fig. 9, n° 15*). Ce sont les célèbres boutons de Durfort. Il y a également des pendeloques en os (*Fig. 9, n°s 11, 12 et 22*) et des dents perforées.

La poterie est rare et atypique. A signaler cependant un bouton percé.

La faune associée comprend : loup, chien, renard, sanglier, mouton (ou chèvre), chevreuil et un oiseau indéterminé (37).

Le rite funéraire ici, semble bien être l'inhumation.

Les auteurs insistent sur l'excellent état dans lequel se trouvaient les ossements au fur et à mesure que l'on se rapprochait de la surface. Certains même étaient en connexion naturelle dans la couche superficielle. De nombreux crânes entiers ont également été rencontrés.

Comme les fouilles avaient été pratiquées antérieurement au rapport et qu'à la date de la parution de ce même rapport elles étaient loin d'être terminées, nous ne connaissons pas le nombre exact d'individus inhumés, il en est de même pour les objets mobiliers.

INVENTAIRE PROVISOIRE DES GROTTES CHALCOLITHIQUES GARDOISES

I. — HABITATS

COMMUNE DE SAINTE-ANASTASIE.

— *Grotte de Campefiel* (Musée de Nîmes).

Cannelures horizontales, cannelures entrecroisées, lignes parallèles de dépressions ovales, oreille uniforée avec départ de cannelures au-dessous, anses tubulaires et en anneau, poterie pastillée, poignard biface en silex.

— *Grotte du Tunnel*, Vic (collect. E. DROUOT).

Le docteur E. DROUOT a trouvé entr'autres dans cette cavité, un tesson de vase caréné portant au-dessus de la carène des cannelures verticales.

— *Baume Latrone* (Musées de Nîmes et de Montpellier).

Nombreux tessons de vases cannelés en chevrons, en damier, associés ici à un cordon incisé, en métope, lignes d'impressions ovales, oreilles perforées, 2 poignards en cuivre (cf. également : M. LOUIS et Docteur E. DROUOT, Les Beaumes Latrone, *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 2, 1953) (*Fig. 10, n°s 7 à 10*).

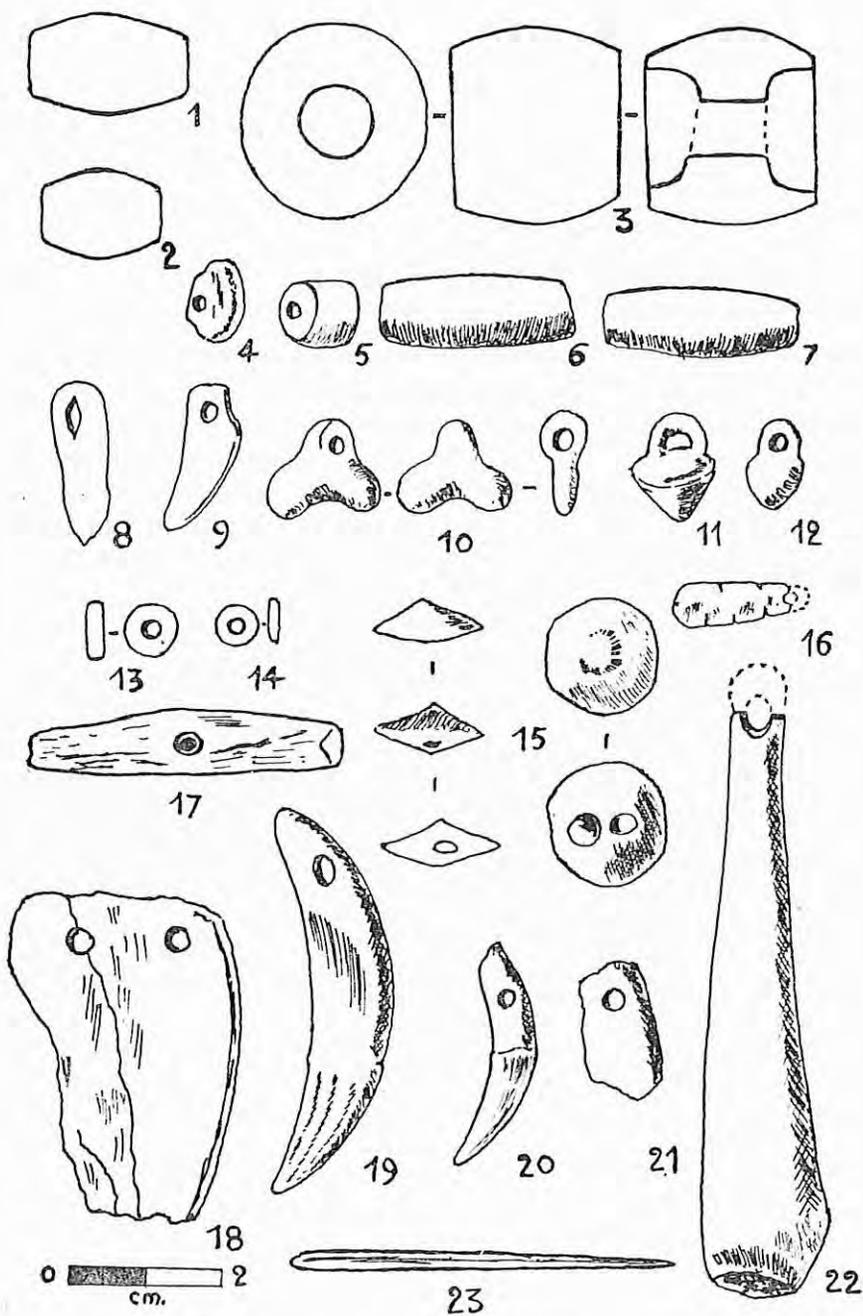


Fig. 9. — Objets de parure de la grotte des Morts, Durfort, Gard [d'après P. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard].

— *Grotte de la Citerne* (Musée de Nîmes).

M. LOUIS a rencontré cette céramique en profondeur, mais les couches sont très mélangées. Il y a notamment : des fragments luisants ornés de cannelures légères, de petits vases évasés sur panse globuleuse à cannelures, mêlées à des incisions en chevrons et à des vases du 1^{er} âge du Fer. (Cf. étude signalée ci-dessus.)

— *Grotte de l'Hirondelle de Fiolles* (Musée de Nîmes).

Mobilier très mélangé. Pour ce qui nous intéresse :

Rebord crénelé obliquement, bandes horizontales remplies d'ondulations, chevrons multiples et continus finement incisés, décor de style « Er Lannic » (cf. M. LOUIS et R. BRUGUIÈRE, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 6, 1930).

— *Grotte de l'Alisier d'En-Tourieire* (Collect. C. HUGUES).

Cette cavité a livré à C. HUGUES quelques tessons cannelés. (Elle fait partie du même système que la Grotte Gaston-Pascal.)

— *Grotte du Figuier d'En-Tourieire* (Collect. C. HUGUES).

C. HUGUES y a également trouvé des tessons cannelés ainsi que d'autres décorés d'incisions verticales parallèles tracées après cuisson et disposées en damier.

— *Grotte du Lierre* (Musée de Nîmes).

Quelques cannelures verticales, un rebord crénelé, poterie pastillée et poignard poli en silex. Il y a dans cette grotte des témoins plus anciens (cf. R. et Y. BARBIER, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, II, 1932, Nîmes).

— *Grotte de la Vigne-Sauvage* (Collect. E. DROUOT).

Elle a livré au docteur E. DROUOT un beau tesson orné de cannelures en guirlande disposées sur plusieurs registres superposés.

— *Grotte Mazauric* (Musée de Nîmes).

Un rebord crénelé, quelques carènes de vases. Cette grotte comprenait en outre un niveau chasséen et un niveau plus récent à chevrons incisés. Il y a également des vestiges romains et postérieurs (cf. M. LOUIS et R. BRUGUIÈRE, *Revue des Musées*, 25, 1930).

— *Grotte Saint-Joseph* (Musées de Nîmes et de Montpellier).

Cannelures en guirlande sous rebord de vase (*Fig. 10*, n^{os} 11 à 13), cannelures en guirlande sous une double rangée d'impressions ovalaires, fragment de vase cylindro-sphéroïdal avec trois demi-

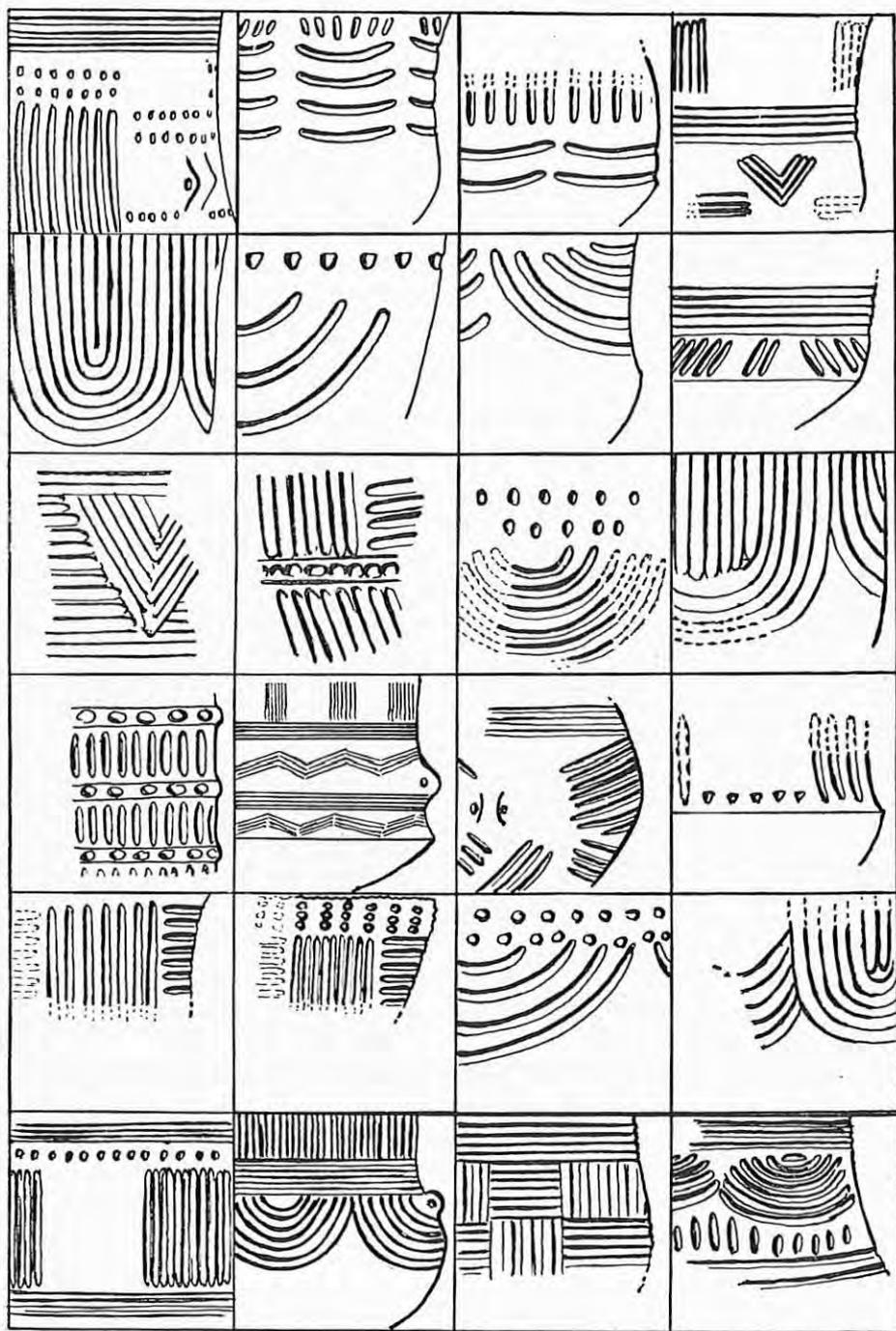


Fig. 10. — Chalcolithique des cavernes du Gard. Répertoire de la céramique cannelée. 1 à 6, grotte Saint-Vérédème; 7 à 10, Baume-Latrone; 11 à 13, grotte Saint-Joseph; 14 et 15, grotte des Frères; 16 à 18, grotte de Seynes; 19 et 20, grotte de Pâques; 21, grotte de Las Tinos; 22, grotte de Bohémiens; 23, grotte de Monteran; 24, grotte Sartanette (numération de gauche à droite et de haut en bas). D'après nos relevés à la S.A.M. et au Musée de Nîmes.

cercles incisés sur la panse au départ du col, un poignard de cuivre; nombreux vestiges de toutes les époques.

— *Grotte des Frères* (Musée de Montpellier).

Un splendide vase caréné, à pâte noire, lustrée, extrêmement mince, semblant fait au tour, orné de très fines cannelures verticales, horizontales et en chevron (figuré sous le n° 4 dans la fig. II de notre précédente étude). Ce vase possède une anse en rouleau (Fig. 10, n° 14).

Commune du Bouquet.

— *Grottes 2 et 3 de Payan.*

Cannelures en damier associées à un cordon à impressions digitales (grotte 2) (type à rapprocher du n° 13 de la Fig. 10), larges cannelures horizontales surmontées d'un cordon triangulaire sous-jacent à une rangée d'impressions rectangulaires verticales (cf. A. JEANJEAN, *L'Homme et les animaux dans les cavernes des Basses Cévennes*, Nîmes, 1871).

— *Grotte du Serre de Bouquet.*

Cannelures en damier associées à un cordon en relief incisé, rebord de vase avec encoches, petites côtes verticales en relief sous rebord de vase, 2 oreilles triforées verticalement, anse allongée ornée d'un bouton en relief à chaque angle, lamelle de silex, objets en silex de Salinelles (cf. A. JEANJEAN, *op. cit.*).

Commune de Bréau-et-Salagosse.

— *Grotte de Monteran* (Musée de Montpellier).

Grands vaisseaux ornés de cordons disposés en résille (ces derniers avec une grande anse en ruban), et en métope, grand vase orné de cannelures en damier (Fig. 10, n° 23), vase cylindrique muni d'une oreillette et orné de quelques cannelures légères disposées obliquement, larges cannelures, vase caréné à col court.

Commune de Collias.

— *Grotte de Pâques* (Musée de Nîmes).

Cannelures verticales sous-jacentes à des cannelures horizontales, cannelures verticales sous-jacentes à un rebord de vase caréné et reposant sur cannelures horizontales, cannelures en guirlande,

cannelures en guirlande sous-jacentes à deux rangées de pastilles en relief (*Fig. 10, n° 19*).

Vestiges d'époques postérieures.

— *Grotte du Prêtre* (Musée de Montpellier).

Cannelures verticales et horizontales avec incisions en chevrons au-dessous, poterie pastillée.

— *Grotte des Sœurs* (Musée de Montpellier).

Cannelures horizontales et verticales associées à des rangées d'impressions ovalaires.

Commune de Conqueyrac.

— *Grotte de la Rouquette* (Musée de Nîmes).

Cannelures verticales. Vestiges d'époques postérieures.

Commune de Dions.

— *Grotte de la Calmette* (Musée de Nîmes).

Cannelures horizontales, cannelures horizontales et verticales combinées avec des rangées de dépressions ovales, profil caréné, lames en silex.

Commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas.

— *Grotte de la Rouquette* (Musée de Nîmes) (cf. supra).

Commune de la Cadière.

— *Abri sous-roche de Vesson* (Musée de Nîmes).

Impressions ovalaires avec double téton, cannelures disposées en croix.

Commune de Montclus.

— *Grotte du Prével* (Musée de Nîmes).

Cannelures en guirlande, oreille prolongée de chaque côté par trois rangées de cannelures et présentant au-dessous cinq impressions en forme de larmes.

Commune de Montmiral.

— *Grande grotte de Macassargues* (Musée de Nîmes) (cf. supra).

Commune de Pompignan.

— *Grotte du Salpêtre* (Musée de Nîmes et en dépôt chez l'auteur) (cf. supra).

Commune de Remoulins.

— *Grotte de la Combe-Pradier.*

Nombreux tessons de céramique fine, carénée; cannelures en guirlande et en métope, dessins géométriques incisés, certains incrustés de pâte rouge (cf. P. RAYMOND, *La Céramique incrustée et peinte néolithique dans la Gaule méridionale, Revue préhistorique*, 1908).

— *Grotte du Taï* (Musée de Nîmes).

Cannelures verticales sous-jacentes à des cannelures horizontales, cannelures en guirlandes, rebords crénelés, cordons parallèles en relief, anse vraie, boutons en relief, haches polies, nombreuses lames en silex.

— *Grotte Féraud* (Musée de Nîmes).

Cannelures verticales comprises entre deux rangées de cannelures horizontales, cannelures horizontales et oreille avec cannelures verticales au-dessous, lignes de dépressions ovaliformes, anses tubulaires, anses vraies, oreilles. Cette grotte recérait également un niveau chasséen avec anses en « flûtes de Pan » et vases carénés.

— *Grotte Sartanelle* (Musée de Nîmes et Musée de Montpellier).

Mobilier très mélangé, triangles remplis de pointillés dans le style « Er Lannic », cannelures horizontales, en guirlande et en damier, lames de silex, cannelures verticales séparées par une rangée d'impressions cunéiformes sur grand vase caréné, pour ce qui nous intéresse (*Fig. 10, n° 24*).

— *Grotte des Bohémiens* (Musée de Montpellier).

Gros fragment de grand vase orné sous le rebord de cannelures verticales, d'une bande de cannelures horizontales, et, sous ces dernières, d'une guirlande de cannelures concentriques (cf. *Fig. 10, n° 22*) (type connu à Foissac).

— *Grotte des Sables* (Musée de Nîmes).

Cannelures en guirlande, sous-jacentes à d'autres horizontales. Le mobilier de cette cavité est très mélangé (cf. M. LOUIS, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 11, 1931).

— *Abri sous roche de la Salpêtrière du Pont du Gard* (Musée de Nîmes).

Grand nombre de tessons décorés de cannelures et d'incisions après cuisson.

Commune de Sanilhac.

— *Grotte Saint-Vérédème* (Musées de Nîmes et de Montpellier).
Mobilier extrêmement riche mais là aussi mélangé.

Fragment de grand vase très fin avec rangées d'impressions ovales combinées avec des cannelures verticales et horizontales et une anse à profil triangulaire perforée horizontalement, vase caréné avec cannelures en guirlande, un autre avec cannelures en damier, gros fragment de coupelle avec triangles incisés hachurés sous le rebord, fragments de coupe à bord rentrant orné sur la panse de cannelures en métope et, sur le fond, de fines incisions en damier formant un motif rayonnant (type connu à Fontbouïsse et, sauf pour les incisions sur le fond, dans l'hypogée II de Collorgues); cannelures en guirlande sous-jacentes à deux rangées d'impressions ovalaires, rangées de cannelures verticales séparées par des rangées de grosses pastilles (*Fig. 10*, n^{os} 1 à 6).

Il y a aussi des lames et des pointes bifaces en silex, des cuillers en terre cuite et 2 perles cylindriques en os à bout pointu (cf. notamment Frère SALLUSTIEN Joseph, *Mémoires Académie de Nîmes*, XXVII, VII^e série, 1904).

Commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils.

— *Grotte de Bramabiau* (Musée de Nîmes).

Cannelures plus ou moins larges, poterie pastillée, poignard en silex poli, et éléments plus récents.

Perle en cuivre, cannelures horizontales et verticales, vases à cordons, etc... (cf. également L. BALSAN, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, II, 1932, p. 105).

Commune de Seynes.

— *Grotte de Seynes* (Musée de Montpellier).

Col de gobelet orné de cannelures en métope, col de vase finement crénelé sur le bord, orné au-dessous de trois rangées de pastilles en relief et de cannelures en métope (*Fig. 10*, n^{os} 17 et 18), poterie à triangle remplis de pointillés dans le style « Er Lannic », faisselle à carènes multiples ornées d'incisions verticales, poteries plus récentes.

Commune de Tharoux.

— *Grottes des Fées.*

Objets de cuivre, céramique incisée incrustée de matière rouge. Nombreux vestiges de l'âge du Bronze.

II. — SEPULTURES

Commune de Corconne.

Grotte du Plan de l'Etoile. — Près de 800 perles rondes ou biconiques, certaines à facettes, en cuivre (cf. J. BOUSQUET, *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, 3-4, pp. 117-119 et J. ARNAL, *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, 5-6, pp. 214-215).

Commune de Durfort.

— *Grotte des Morts* (cf. supra).

Commune de Lussan.

— *Grotte dite « Las Tinos »* (Musée de Montpellier).

Vase caréné orné de cannelures verticales sur le col et portant anse tubulaire, gros fragment de vase avec rebord orné au-dessous de cannelures horizontales d'une rangée de dépressions ovalaires et, plus bas, de cannelures verticales entrecoupées de champs réservés, le tout souligné par d'autres cannelures horizontales (*Fig. 10*, n° 21), fragments de vases fins « en bombe », avec anses en ruban ou tubulaires, l'un d'eux, portant une oreillette, est décoré de deux rangées d'impressions ovalaires, un rebord est orné d'incisions sur la tranche; il y a, avec cette céramique, une grande alène losangique allongée de section carrée, en cuivre, un poignard en silex poli de 0,248 mm, une pointe de flèche losangique, une pointe de javelot, 4 lames et un couteau-scie en silex de Salinelles, une pendeloque asciforme en stéatite blanche et 2 fragments de poinçons en os.

Un dépôt plus récent a livré un petit poignard en bronze à 2 rivets, un tranchet du même métal et une fusaiöle.

Commune de Sauve.

— *Grottes de Mus* (Musée de Montpellier).

Grotte 1. — Rebord de vase très fin à carènes multiples, rebord de vase avec oreillette verticale, lame de silex à section triangulaire.

Grotte 2. — Pointe de lance en silex de Salinelles polie sur ses deux faces.

— *Grotte du Salpêtre de Coutach* (Musée de Nîmes).

Cannelures en métope, verticales, anses jumelées perforées horizontalement, poignards taillés et polis en silex de Salinelles et de Collorgues.

Commune de Saint-Geniès-de-Comolas.

— *Grotte n° 46.*

Nombreux poignards, pointes de lances et de flèches, lames en silex (Musée de Saint-Germain), lame de poignard et perles martelées en cuivre; vase caréné avec bourrelet percé, vase cannelé, etc... (cf. M. NICOLAS, Congrès archéol. de France, 1879 et l'Homme, 1884, p. 710).

Commune de Saint-Hippolyte-du-Fort.

— *Grotte supérieure de Labry* (Musée de la Faculté des Sciences de Montpellier. Collection JEANJEAN et GRASSET).

Poterie rare mais aussi bien a-t-elle été négligée : cannelures verticales, une oreillette et un bouton de préhension de forme carrée. La parure est assez abondante : une douzaine de perles tubulaires ou en tonnelet en calcite (aménagées sur stalactites), 6 grosses perles à globule en calcaire, 2 pendeloques ovales à trou excentré en os et en calcite, une pendeloque en os à « pas de vis », une dent de loup perforée, une perle ronde en stéatite, une pendeloque allongée en schiste, une autre en os en forme de sternum (forme connue dans la grotte du Salpêtre de Pompignan), un pecten et un planorbe fossile. Il y avait également : 7 poinçons et un lissoir en os, 5 hachettes polies en roche verte, de forme trapézoïdale, 2 galets marins et 3 éclats lamellaires de silex. Quelques ossements en bon état.

LES DOLMENS A COULOIR

Nous devons consacrer ici un très bref chapitre à ce type particulier à la partie orientale du département de l'Hérault mais qui pousse cependant un prolongement sur un Causse du Sud-Ouest du Gard, le Causse de Blandas La trouvaille d'une sépulture de ce type faite tout récemment par notre excellente collègue A. DURAND-TULLOU au Sotch de la Gardie à Rogues (38) nous montre que ces sépultures ont débordé les territoires de moyenne et de haute altitude de la garrigue en direction des hauts plateaux, domaine de la civilisation Aveyron-Tarn-Lozère, civilisation qui débordé également ici dans ce coin du département du Gard.

Chose remarquable, non seulement l'architecture, l'orientation mais encore le mobilier et la technique de taille des silex sont absolument semblables à ceux des exemplaires héraultais.

C'est ainsi que le dolmen en question a livré des pointes de flèche en feuilles, des lames de dimension moyenne et un tesson

de vase caréné de style bas-languedocien typique. Il y a également des dents perforées et des palettes de schiste.

De l'autre côté de la Vis, affluent de l'Hérault qui sépare le Causse de Blandas du Causse du Larzac, et sur ce dernier, notre excellente collègue G. MILHAUD a découvert un monument à peu près semblable et qui a donné un mobilier absolument identique à celui du précédent avec des chevrons incisés; un anneau ouvert en bronze signe une inhumation postérieure (38). C'est ici aussi la limite extrême d'expansion de cette civilisation du Languedoc oriental en plein territoire de la civilisation des Hauts-Plateaux.

CONCLUSION GENERALE

Il ressort de notre étude que plusieurs types de gisements caractérisent le Gard durant l'âge du Cuivre.

Partout où il y a des grottes, on retrouve les habitants des cavernes, indigènes probablement, en possession des plus belles productions de cette céramique bas-Languedocienne, utilisant un outillage lithique lamellaire le plus souvent, connaissant parfaitement le cuivre et incinérant (inhumant aussi parfois) ses morts dans les grottes également. On peut voir en eux les descendants des Chasséens.

Outre-Gardon, les constructeurs d'hypogées, héritiers de la colonie de Fontvieille en Provence, occupant les terres tertiaires propices à toutes cultures et tirant de substantiels revenus de leurs mines de silex (Collorgues par exemple). Ils inhumaient leurs morts soit dans des hypogées creusés dans la roche tendre soit dans des galeries de mines désaffectées. L'outillage lithique, très beau, est à base d'éclat, le cuivre n'est pas inconnu. On trouve ces tombes jusque vers Sommières (D. et R. PEYROLLES viennent de découvrir sur la célèbre station de la Vigne-du-Cade, une mine utilisée par eux comme sépulture (39)).

Plus bas, de part et d'autre du Vidourle, et empiétant sur l'Hérault, on trouve des tholoï avec des stèles.

Ces tombes, à incinération ici, sont pauvres sauf à Canteperdrix, elles ne recèlent généralement que quelques tessons de poterie, quant à l'outillage lithique il est grossier et, le plus souvent, inexistant. Sans doute ont-elles été violées.

Tout autour, au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest, on a érigé des dolmens.

L'on est donc en présence d'un tableau extrêmement bigarré, incompréhensible si on l'examine en bloc mais qui peut s'éclairer à la lueur de ces nouvelles données.

Quelle est la chronologie exacte des gisements que nous venons de décrire? Certains sont-ils antérieurs, d'autres ont-ils perduré? Autant de questions dont nous remettons l'étude à plus tard.

L'on a pu faire quelques remarques en parcourant ces lignes et en étudiant les illustrations qui les accompagnent.

La première est l'extraordinaire richesse de la céramique des grottes et son abondance. Par sa technique, sa beauté, la variété des dessins, elle est de loin supérieure aux productions qu'on trouve dans les hypogées, par exemple. Si cette céramique est née dans le Gard, c'est bien dans les grottes qu'elle a été élaborée. Les potiers continuent les traditions de la céramique chasséenne et les transposent au goût du jour. Un tesson de la grotte de la Fromagerie présente à côté de flûtes de Pan classiques, des cannelures concentriques régulières, le tesson est malheureusement trop petit pour qu'on puisse se rendre compte s'il s'agit d'un décor en guirlande. Quoi qu'il en soit, ce tesson fait la liaison entre la céramique de Chassey et celle de Fontbouïsse.

L. BERNABO BREA a rencontré dès le niveau 9 de la grotte des Arene Candide, une tasse chasséenne avec une décoration de chevrons cannelés (40).

Dans la strate 8 il y a un chevron légèrement cannelé, la strate 2 a livré, elle, un rebord crénelé et un décor de cannelures en métope sur tasse carénée.

Il est intéressant donc de retrouver au-dessus du Chasséen classique notre céramique cannelée et il semble bien que cette céramique soit une évolution de ce même Chasséen.

La céramique de Fontbouïsse représenterait donc le dernier avatar de la céramique chasséenne dans la Méditerranée occidentale.

Nous avons laissé de côté, nous l'avons dit, beaucoup de problèmes et, notamment, celui de la céramique caliciforme qui nous eût entraîné trop loin. L'apport pyrénéique (nous écartons à dessein le terme ibérique) en Bas-Languedoc est cependant réel (encore qu'il soit plus important dans l'Ouest de l'Hérault); mais on ne saurait en aucun cas, nous avons déjà exprimé cette idée dans notre précédente étude, le lier à l'introduction du cuivre.

Que l'introduction du cuivre sur les côtes atlantiques ait été l'œuvre de prospecteurs ibériques et soit liée au vase caliciforme est chose possible, mais ici c'est inexact.

Et peut-être n'avons-nous pas sur les côtes méditerranéennes bas-languedociennes un seul cas de cuivre pyrénéique! (1).

(1) Sauf peut-être dans la grotte de Nizas (Hérault), cavité sur laquelle nous publierons prochainement une étude.

Le poignard de l'hypogée de Bounias à Fontvieille (B.-du-R.) a été rencontré avec un mobilier parfaitement indigène encore que son type, unique dans le Midi de la France, puisse faire penser à une importation, celui voisin du Castellet, malgré ses vases caliciformes qui sont parmi les plus anciens exemplaires trouvés en France, n'a pas donné de cuivre, alors que son autre voisin, celui de la Source, qui n'a pas de caliciforme en réalité (une erreur de numérotation s'est glissée, en effet, dans la publication de P. CAZALIS) a livré une perle biconique en cuivre.

Il est probable que ces vases caliciformes ont été acquis par voie de commerce et ne figurent là qu'à titre d'éléments exotiques.

Comment expliquer alors l'abondance de ce métal dans les gisements indigènes? Les formes enfin et la technique n'ont que de très lointains rapports avec ceux de la Péninsule Ibérique et l'on est obligé d'admettre devant la diversité des premières (pour les poignards notamment) qu'après une fécondation par voie maritime, se sont développées localement des industries axées sur l'exploitation du minerai des Cévennes.

Il est impossible, lorsqu'on révisé tout ce matériel culturel, de ne point se tourner vers la Sardaigne pays avec lequel existent des concordances extraordinaires. Pour les hypogées notamment, outre les modes constructifs et le plan, on retrouve avec évidemment des éléments proprement sardes, cette céramique carénée inornée, incisée ou cannelée et à anses uniforées, des poignards à soie et des alènes en cuivre, etc... Il y a en outre dans les hypogées sardes des statuettes de style cycladique qui manquent dans les nôtres mais nous avons vu qu'elles étaient remplacées par les dalles sculptées.

Un hypogée récemment fouillé, celui de Marinaru (Tombe Amorelli) livre notamment des tessons cannelés, un fragment de coupelle évasée avec téton perforé horizontalement, une tasse carénée munie avant le départ de la carène d'un téton semblablement perforé, des lames de silex, etc... Il y a également des fragments de vases carénés et des coupelles à fond ombiliqué. Les vases campaniformes comprennent une jatte basse et deux gobelets de dimensions différentes, fortement carénés et présentant la décoration comme au Castellet, de triangles pointillés et de bandes alternes pointillées.

Le rite funéraire est ici aussi l'inhumation (41).

Toujours dans la même île, les hypogées d'Anghelu Ruju, de San Bartolomeo, etc..., ont fourni les mêmes formes, les mêmes décors, avec des poignards en cuivre.

Doit-on considérer ces sépultures ainsi que les dolmens à couloir, comme l'œuvre des chasséens? Notre conclusion est toute différente. L'on a pu confondre en effet, et nous avons déjà souligné nous-mêmes à différentes reprises leur parenté, la céramique bas-languedocienne et celle de Chassey (1), or à Fontvieille tout comme dans le Gard on retrouve dans tous les hypogées notre céramique de Fontbouïsse (c'est le plus ancien, donc le mobilier primitif de ces sépultures) et les tenants de la théorie chasséenne n'ont guère qu'une coupe à fond ombiliqué en croix et téton perforé à nous offrir comme argument ainsi que quelques objets de silex de technique lamellaire dont nous avons vu qu'ils existaient dans notre chalcolithique, c'est d'ailleurs faire remonter un peu loin la naissance de l'ombilic. Quant aux dolmens à couloir de l'Hérault oriental, ils n'ont jamais, jusqu'à présent, livré de telles céramiques et l'on chercherait en vain dans leurs mobiliers des productions chasséennes, il y a évidemment parfois des convergences, encore qu'elles soient fort rares. D'ailleurs ces hypogées sont localisés, alors que les habitats chasséens couvrent, pour ne parler que du Midi de la France, un immense territoire, pour ne pas dire tout le territoire même, et les dolmens à couloir également occupent une aire particulière, les cartes de répartition donc, si elles se chevauchent par endroits, et c'est chose normale étant donné l'antériorité des Chasséens, ne correspondent nullement.

La dernière conclusion qu'on puisse tirer de ce tour d'horizon des civilisations chalcolithiques du Gard, et ceci est valable pour le Bas-Languedoc en général et pour la Provence, est l'importance extrême de cette région côtière méditerranéenne et de son hinterland, importance régionale et dans ses conséquences à l'échelle du territoire français.

Elle la doit évidemment à sa position géographique lui conférant triple avantage.

Tout d'abord celui d'appartenir à la sphère méditerranéenne, et l'on ne parlera jamais assez de son influence, ensuite d'être le couloir qui relie les péninsules ibérique et italique et enfin d'être au débouché du couloir rhodanien, trait d'union entre l'Europe Centrale et la Méditerranée.

Mais l'on ne fait qu'entrevoir l'intérêt exceptionnel de ces régions, la seule ambition de cette étude est d'avoir tenté d'attirer l'attention sur elles et c'en est sa seule excuse.

(1) Notamment la « technique » de perforation des tétons laissant une trace profonde de part et d'autre de l'orifice. Très usitée par les Chasséens, on la retrouve sur certains exemplaires chalcolithiques, s'il peut y avoir confusion pour certains vases, il ne peut plus y en avoir pour d'autres décorés de cannelures et du plus pur type Fontbouïsse.

Nous tenons à remercier pour leur inépuisable obligeance MM. P. MARCELIN, Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes et M^{lle} MARTIN †, Assistante, le professeur C. HUGUES et le docteur E. DROUOT de Nîmes, le professeur E. CONTU, de Sassari, MM. ESCALON DE FONTON, Directeur de la XI^e circonscription des A. P., S. GARIMOND, de Fons, D. et R. PEYROLLES, de Sommières, M. TESTE, de Collorgues, sans le précieux concours de qui nous n'aurions pu réaliser ni compléter cette étude. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

BIBLIOGRAPHIE

1. J. AUDIBERT. — Le Chalcolithique dans le Gard, *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 9-10, 1954.
2. M. LOUIS, D. PEYROLLES et J. ARNAL. — Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontbouïsse, *Gallia*, II, t. V, 1947.
3. D. PEYROLLES et J. ARNAL. — La poterie cannelée du type Fontbouïsse, *Zephyrus*, V, 1954, Salamanca.
4. D^r MARIGNAN. — Nécropole néolithique de Canteperdrix, *Matériaux*, 1888.
— Sépultures par incinération de la période néolithique à Calvisson, *C. R. du Congrès de Marseille, A. F. A. S.*, 1 et 20 part., 1891, p. 628-629.
— Nécropole à incinération de l'époque néolithique de Canteperdrix, *C. R., A. F. A. S.*, 1912.
5. U. DUMAS. — *A. F. A. S.*, 1875.
6. M. LOUIS. — Le Néolithique, Nîmes, 1933, p. 229-230.
— Les sépultures de la civilisation pastorale Campignienne du Languedoc-Méditerranéen, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1946, 3-4.
7. J. ARNAL et R. BERTRAND. — Présentation de nouveaux tumuli non mégalithiques, *Archivo de Prehistoria Levantina*, IV, 1953.
8. J. de SAINT-VENANT. — Tumulus néolithique avec incinération près d'Uzès, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1894.
9. M. LOUIS et le Centre de Recherches Archéologiques des Chênes-Verts. — Les stèles-statues de Bouisset, *Revue d'Etudes Ligures*, 1-2, 1952.
10. M. LOUIS et D. PEYROLLES. — Recherches préhistoriques dans le département de l'Hérault, *Revue des Musées*, Dijon, n° 27, 1930.
11. M. LOUIS et D. PEYROLLES. — Les sépultures par incinération de la ferme de Feuilles (Rouet, Hérault), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1933.
12. M. LOUIS. — Le néolithique dans le Gard, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, V, 1933.
13. M. LOUIS et D. PEYROLLES. — Recherches archéologiques dans le Gard, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, IV, 1932.
14. M. LOUIS et D. PEYROLLES. — Trois stations néolithiques des environs de Vacquières (Hérault), *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 42^e cahier, 1937.
15. M. LOUIS et D. PEYROLLES. — La nécropole du Rocher de l'Allemand et des Escalans, *Congrès préhist. de France*, Nîmes, 1931.
16. M. LOUIS. — La Préhistoire dans la vallée de la Haute-Bénovie (arrondissement de Montpellier), *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, X, 1, 1932.
17. Cdt OCTOBON. — Enquête sur les figurations néo- et énéolithiques, *Revue Anthropologique*, 10-12, 1931.

Poursuivant nos recherches sur le Chalcolithique bas-languedocien nous effectuons en collaboration avec M. J. R. MARÉCHAL, une étude technique portant à la fois sur les minerais locaux et sur les objets manufacturés de ce métal rencontrés dans la même région.

18. S. GARIMOND et C. HUGUES. — L'habitat préhistorique de Couloubrier à Saint-Bauzely (Gard). *Revue d'Etudes Ligures*, 4, 1950.
19. C. HUGUES. — La station du Serre des Mourgues, Rhodania, *Congrès de Mâcon*, 1935.
20. LOMBARD-DUMAS et ROUSSET. — Note sur une sépulture mégalithique découverte dans la commune de Collorgues, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VII^e série, t. IX, 1886.
21. M. NICOLAS. — Sépultures de Collorgues, A. F. A. S., *Congrès de Paris*, 1889.
22. *Statue I.*
LOMBARD-DUMAS. — *Bullet. Soc. Etud. Sc. Natur. de Nîmes*, 1886.
CARTAILHAC. — *Anthropologie*, 1894.
— *Bull. Soc. Anth. du Midi*, 1906, etc..
Statue II.
M. NICOLAS. — A. F. A. S., 1889, p. 627.
A. DE MORTILLET. — La Société, l'École et le Laboratoire d'Anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889 (cf. CARTAILHAC également, etc...).
23. U. DUMAS. — Sépulture mégalithique de Foissac (Gard), Alais, 1900 et *Bulletin de la Soc. d'Hist. Nat. de Nîmes*, 1902.
24. M. NICOLAS. — A. F. A. S., 1885.
25. A. BERTRAND. — *Bull. Soc. Anthrop.*, 1866.
26. LOMBARD-DUMAS. — Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône, Nîmes, 1879.
27. P. RAYMOND. — Les cryptes funéraires en four de la Gaule énéolithique, *Revue préhistorique*, 1909.
28. P. RAYMOND. — L'arrondissement d'Uzès avant l'Histoire.
29. J. MAUREAU. — *Revue d'Etudes Ligures*, 1-2, 1947, p. 63-64.
30. C. HUGUES. — La stèle anthropomorphe du Mas Martin, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 9, 1938.
31. C. HUGUES. — *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1928.
32. J. SALLES, M. BROUSSE et M. LOUIS. — La Grotte de la Rouquette à Saint-Hilaire de Brethmas (Gard), *Revue d'Etudes Ligures*, 1-3, 1950.
33. A. JEANJEAN. — L'Homme et les animaux dans les cavernes des Basses-Cévennes, Nîmes, 1875.
34. S. PIGGOTT. — Le Néolithique occidental et le Chalcolithique en France, *L'Anthropologie*, t. LVII, 5-6, 1953, p. 431.
35. A. HUGUES. — Notes spéléo-archéologiques pour le Gard, *l'Homme Préhistorique*, 1914, p. 81.
36. C. HUGUES et S. GARIMOND. — La grande grotte de Macassargues, Montmirat (Gard), Rhodania, *Congrès de Nîmes*, 1950.
37. P. CAZALIS et J. O. DE MARICHARD. — Rapport sur les fouilles de la Grotte des Morts près de Durfort (Gard), Alais, 1870.
38. A. DURAND-TULLOU, G. MILHAUD et J. AUDIBERT. — Quelques dolmens à couloir inédits des Plateaux Bas-Languedociens, en préparation.
39. D. et R. PEYROLLES. — *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 9-10, p. 393.
40. L. BERNADO BREA. — Gli scavi nella caverna delle Arene Candide, Bordighera, 1946 et 1956.
41. E. CONTU. — Ipogei eneolitici di Ponte Secco e Marinaru presso Sassari, *Studi Sardi*, Anno XII-XIII, 1952-53.
-

POSFACE

par G. GAUDRON, secrétaire général de la S. P. F.

Ce tome de *Mémoires de la Société Préhistorique Française* porte le n° 5 et paraît après une longue interruption de cette série, dont le début remonte à 1911, ce qui fait que les premiers volumes en sont totalement épuisés, et qu'il n'est pas inutile de rappeler leurs dates de publication et leur contenu :

Tome I, Année 1911; Monnoyer, Le Mans, 1911; in-8°, 224 p., 194 fig., 4 pl. (celles-ci consacrées à reproduire des « tableaux vivants » de la fête donnée à l'occasion de la reconnaissance d'utilité publique, le 23 novembre 1910). M. BAUDOIN, Les haches plates (de cuivre) en Vendée, pp. 1-113, 48 fig.; O. DESMAZIÈRES, Les haches plates et l'origine de l'industrie préhistorique du cuivre dans le département de Maine-et-Loire, pp. 114-133, 31 + 4 fig.; Th. BAUDON, Le préhistorique sur la falaise du Thelle (Oise); recherche de l'homme tertiaire; industrie pré-pléistocène, pp. 135-192, 91 fig.; L. COUTH, Le casque d'or d'Amfreville-sous-les-Monts et le casque en fer de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), étude comparative de casques gaulois, pp. 193-207, 12 fig.; E. BOISMOREAU, Découverte et étude du souterrain-refuge des Vergnauderries, près La Mautruère, com. de Montournais (Vendée), pp. 209-223, 8 fig.

Tome II, Année 1912; Monnoyer, Le Mans, 1912; in-8°, 322 p., 51 fig., 36 pl. D^r A. GUÉBHARD, Sur l'anse funiculaire, pp. 1-184, 36 pl.; A. TERRADE, Le burin-ciseau de la station moustérienne de Catigny (Oise), pp. 185-195, 6 fig.; E. HUE, L'âge de la pierre au Fouta-Djalon (coll. de M. le Comte Paul Guébbard), pp. 196-263, 10 fig.; D^r FERRIER, Les dents humaines de la sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne), pp. 264-279, 2 fig.; M. BAUDOIN-E. HUE, Découverte et étude d'une cachette de fondeur de bronze de la 2^e époque du fer, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), pp. 280-294, 4 fig.; J. PAGÈS-ALLARY, Fouilles de Chastel-sur-Murat (Cantal), pp. 295-315, 29 fig.

Tome III, Années 1913-1914; Monnoyer, Le Mans, 1915; in-8°, 232 p., 146 fig., 12 pl. L. ROUSSEAU-M. BAUDOIN, L'ossuaire de la ciste sous tumulus-galgal des Cousins, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). Découverte, fouille et restauration, pp. 1-191, 39 fig., 10 pl.;

D^r BALLET, A propos des éolithes du Puy-Courny, pp. 92-104, 1 fig.; M. BAUDOUIN-A. COUSSET, Le rocher aux pieds du Mas d'Ille, à Lessac (Charente), pp. 105-162, 13 fig.; L. COUTIL, Casques antiques (proto-étrusques, mycéniens, illyriens, grecs, gaulois et romains), pp. 163-225, 93 fig., 2 pl.

Tome IV, fascicule 1, Années 1915-1918; Monnoyer, Le Mans, 1918; in-8°, 172 p., 51 fig., 9 pl. D^r M. BAUDOUIN-L. ROUSSEAU, Fouille, restauration et description de l'allée couverte des Pierres-Folles des Cous et de ses menhirs indicateurs, à Bazoges-en-Pareds (Vendée), pp. 1-59, 18 fig., 9 pl.; Ed. HUE, Des molaires des Equidés, pp. 61-96, 11 fig.; D^r P. TRASSAGNAC, Découverte d'une nécropole gallo-romaine à puits funéraires à Tours-sur-Marne (Marne), pp. 97-137, 7 fig.; D^r JOUSSET DE BELESME, Les terrains quaternaires du Perche et leurs industries, pp. 139-167, 15 fig.

Tome IV, fascicule 2, Années 1918-1919; Monnoyer, Le Mans, 1919; in-8°, 172 p., 57 fig., 2 pl. L. COUTIL, L'allée couverte de Vaudancourt (Oise), pp. 1-28, 33 fig., 1 pl.; D^r M. BAUDOUIN, Remarques sur l'architectonique de l'allée couverte de Vaudancourt, pp. 29-51, 11 fig.; M. BAUDOUIN, Les ossements de l'allée couverte de Vaudancourt, étude préhistorique, pp. 52-141, 12 fig., 1 pl.; M. BAUDOUIN, La pathologie des ossements de l'allée couverte de Vaudancourt, pp. 142-149, 1 fig.; M. BAUDOUIN, Les *atlas* et les *axis* de l'allée couverte de Vaudancourt, étude anatomique, pp. 150-169.

Après quarante ans d'interruption, nous souhaitons que la série des *Mémoires de la Société Préhistorique Française* retrouve une périodicité, sinon parfaitement régulière, du moins plus fréquente, ce qui nous permettrait de publier des études importantes, parfois même capitales, mais trop longues pour notre bulletin. L'appui du Centre National de la Recherche Scientifique nous a permis l'édition du présent volume, mais il serait nécessaire que sa diffusion soit assez étendue pour qu'une suite lui soit donnée sans trop tarder. Nous comptons donc sur de nombreuses demandes et par avance nous en remercions les souscripteurs.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Abbés A. et J. BOUYSSONIE, et P. FÉROL. — <i>Le gisement moustérien de « Chez-Pourré, Chez-Comte » (près Brive, Corrèze) (3 Fig., 38 Planches)</i>	1-60
J. COMBIER, le D ^r E. DROUOT et P. HUCHARD. — <i>Les grottes solutréennes à gravures pariétales du canyon inférieur de l'Ardèche (30 Fig., 2 Tableaux)</i>	61-117
M. ESCALON DE FONTON. — <i>Quelques civilisations méditerranéennes du Paléolithique supérieur au Mésolithique (9 Fig.).</i>	118-134
Abbé A. GLORY. — <i>Débris de corde paléolithique à la grotte de Lascaux (Dordogne) (10 Fig.)</i>	135-169
D ^r L. PRADEL. — <i>La grotte magdalénienne de La Marche, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne) (13 Fig.)</i>	170-191
G. BAILLOUD. — <i>L'habitat néolithique et protohistorique des Roches, commune de Videlles (Seine-et-Oise) (10 Fig.)</i>	192-214
M ^{ms} Th. POULAIN-JOSIEN. — <i>Videlles (Seine-et-Oise). Etude de la faune (9 Tableaux)</i>	215-232
J. AUDIBERT. — <i>Les civilisations chalcolithiques du Gard (10 Fig.).</i>	233-305
G. GAUDRON. — <i>Postface</i>	306-307

Dépôt légal : N° 886, 2^e trimestre 1960.

IMPRIMERIE MONNOYER — LE MANS

